

Ejemplar del Autor, con correcciones

1941

Histoire
d'Espagne

DU MÊME AUTEUR :

Historia de España y de la civilización española, 4 vol. (1^{re} éd. 1900-1911, 4^e éd. 1928).

Historia de la Civilización española, 1 vol. (La dernière édition, très remaniée par l'auteur, a paru en 1928. Éditions revues et mises à jour anglaise (1931) et italienne (1935).

Esquema de Historia de España, libro para los profesores y maestros, 1 vol. 1927.

Psicología del pueblo español, 1 vol. (2^e éd. en 1917 ; une traduction hollandaise).

Filosofía de la Historia y teoría de la Civilización, 1 vol. (Publié en anglais en 1913 ; en espagnol, deux éditions, 1914, 1922).

Temas de Historia de España, 2 vol. 1919.

La enseñanza de la Historia, 1 vol. (2^e éd. en 1895).

Historia de la Propiedad comunal, 1 vol. (tome I de la 2^e éd. paru en 1929).

Cuestiones modernas de Historia, 1 vol. 1904 Deuxième édition, 1935.

Técnica de Investigación de la Historia del Derecho Indiano. 1 vol. 1939.

Estudios sobre las fuentes de conocimiento del Derecho Indiano. I. Análisis de la Recopilación de las leyes de Indias de 1680. 1 vol. 1939.

N° 139.

COLLECTION ARMAND COLIN
(Section d'Histoire et Sciences Économiques)

Histoire
d'Espagne

par

Don Rafael ALTAMIRA Y CREVEA
Ancien professeur à l'Université de Madrid

2^e Édition revue et mise à jour



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

1940

Tous droits réservés.

Tous droits de reproduction, de
traduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.
Copyright 1931, by Max Leclerc
et Cie.

PRÉFACE

Ce livre n'est pas un simple résumé de mon Histoire d'Espagne et de la civilisation espagnole publiée de 1900 à 1911, revue et augmentée par moi-même dans les éditions qui ont suivi, jusqu'à la troisième seulement.

Ce livre est un texte nouveau à la rédaction duquel j'ai été poussé d'abord par les progrès réalisés par les études historiques en Espagne pendant ces dix dernières années ; puis par une compréhension nouvelle de certains aspects et de certaines périodes de notre histoire ; enfin par la nouvelle rédaction (1929) que j'ai faite de mon Histoire de la civilisation espagnole parue en un petit volume il y a de longues années.

Tout en conservant les indications fondamentales de cette œuvre, je relègue au second plan, ici, l'étude de la civilisation espagnole puisqu'elle fait l'objet d'un volume spécial.

Quiconque désirerait de plus amples renseignements sur la civilisation et les institutions les trouvera dans mon Histoire de la civilisation espagnole (éditions anglaise et italienne), dans mon Epitome d'Histoire d'Espagne à l'usage des instituteurs et professeurs (édition de la Lectura) et, pour ce qui concerne les pays américains, dans mon livre : L'influence de l'Espagne en Amérique.

Toutes ces œuvres répondent à la même conception organique de l'histoire humaine, qui est celle que j'exposai théoriquement pour la première fois dans mon livre de méthodologie : L'enseignement de l'Histoire (1^{re} édi-

tion 1891). *En écrivant mon Histoire d'Espagne et de la civilisation espagnole, je n'ai fait qu'appliquer mes théories sur la composition des récits historiques universels ou nationaux. — Le principal service que ce livre a rendu, si tant est qu'il en ait rendu, est d'avoir recueilli « pour la première fois » (dit un critique moderne) les résultats des recherches monographiques actuelles de l'histoire espagnole, et d'avoir présenté tout ensemble un principe de classification, une hiérarchie des faits et une image intégrale, organique de la vie espagnole, non de sa seule activité politique comme on le faisait jusqu'alors.*

Tel est le but que j'ai poursuivi et que je poursuis encore, affinant de jour en jour ce sens organique de l'histoire, recherchant les racines psychologiques, individuelles, ou collectives, des faits qui méritent d'être retenus et de laisser trace dans l'histoire humaine. Sans doute le résultat des investigations les plus récentes peut toujours être dépassé ou discuté ; c'est la condition même du savoir historique. Mais la construction organique des faits peut durer plus longtemps et servir même à ceux qui prétendent la dépasser, considérant le progrès humain d'un point de vue différent — parfois même tout circonstanciel.

À l'heure actuelle, la science historique a fixé quelques points définitifs et essentiels pour un jugement d'ensemble sur l'histoire de l'humanité. J'espère pouvoir exposer un jour mes opinions à ce sujet, plus explicitement que je ne l'ai fait dans mes leçons de 1923 au Collège de Franco. En tout cas mes lecteurs trouveront ici, dans la manière de choisir et d'exposer les faits de l'histoire d'Espagne, un écho et une application de mes théories.

RAFAEL ALTAMIRA.

Janvier 1931.

HISTOIRE D'ESPAGNE

INTRODUCTION

CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'ESPAGNE ET LEUR INFLUENCE SUR L'HOMME

Les conditions géographiques d'un pays ont une grande influence sur son histoire.

Géographiquement, l'Espagne se caractérise de la façon suivante : pays montagneux, divisé en grandes vallées ou *cuencas*, isolées par des cordillères qui traversent la Péninsule de l'Est à l'Ouest ; grand développement des côtes, car l'Espagne est une péninsule parfaite ; faible étendue des zones maritimes de terres basses, limitées près de la mer par des montagnes et des terres élevées ; haute altitude du centre (plaines ou *mesetas* de Castille et de la Manche), communiquant difficilement avec le reste du pays ; mauvaises conditions pour l'exploitation agricole d'une grande partie du territoire, bien des régions recevant peu de pluie et étant difficilement irrigables ; inclinaison générale de toute la Péninsule vers l'Ouest (Atlantique) ; versant long en pente douce à l'occident, court et brusque à l'orient (Méditerranée). Aussi les fleuves les plus nombreux et les plus longs coulent-ils de l'Est à l'Ouest

vers l'Atlantique, et sont-ils en grande partie des torrents difficilement navigables à cause des grandes dénivellations de terrains, et des cordillères qu'ils traversent. Il s'ensuit que l'Espagne offre un accès facile par la mer à l'Est et au Sud, aux peuples étrangers, qui trouvèrent toujours dans la zone maritime basse des meilleures conditions d'habitat que dans le centre. Aussi les habitants du littoral ont-ils eu une civilisation plus ancienne que ceux de l'intérieur et des régions montagneuses. En revanche, ces mêmes conditions géographiques ont créé chez les groupes d'habitants de l'intérieur la tendance à s'isoler et à vivre indépendants, puisqu'elles empêchaient ou rendaient malaisés les échanges et les rapports. Enfin le sous-sol de l'Espagne offre une grande richesse de minéraux très variés que l'on peut utiliser de deux façons : les vendre tels qu'ils sont extraits de la terre à d'autres peuples capables de les transformer en objets nécessaires à l'existence, ou les exploiter industriellement en Espagne même.

L'action de l'homme sur la nature. — Mais si les conditions du sol et du climat ont de l'influence sur la vie humaine, cette influence n'est pas invincible. L'homme, par son intelligence et l'étude des choses et des faits naturels, parvient, dans une large mesure, à dominer la nature dont il utilise les forces (eaux, vents, électricité, etc., etc.). En général, les peuples actuellement les plus avancés au point de vue matériel n'occupent ce rang que parce qu'ils ont su mieux que d'autres dominer la nature, et utiliser, quelquefois en les modifiant, les conditions géographiques du pays qu'ils habitent.

Il importe donc de savoir dans quelle mesure les Espagnols ont su se servir de ces conditions, comment ils les ont modifiées ou améliorées et à quelles difficultés ils se sont heurtés dans cette tâche.

Mais, s'il est des hommes diligents et laborieux, il en est d'apathiques ; il en est qui sont créateurs, d'autres initiateurs. Cette remarque s'applique aussi bien aux nations qu'aux individus. L'étude des qualités dont firent preuve les Espagnols au cours des siècles est un nouvel enseignement que peut nous donner leur histoire.

Le peuple espagnol. — Au reste, le peuple espagnol que nous connaissons aujourd'hui et dont nous faisons partie n'est pas le même que celui des siècles passés. Il s'est formé peu à peu, par des mélanges ou des substitutions d'hommes d'origines différentes, pour arriver à l'unité actuelle.

CHAPITRE PREMIER

DES TEMPS PRÉHISTORIQUES A LA DOMINATION ROMAINE

Les premiers habitants de l'Espagne. — Pendant l'âge paléolithique (pierre taillée), deux races arrivèrent dans la Péninsule espagnole. La première, chronologiquement, a laissé des restes humains (os) et des outils de pierre (silex) en divers lieux, dont la colline de San Isidro (Madrid) et Torralba (Soria). La seconde, appartenant à l'espèce anthropologique dite de Cromagnon, mieux constituée physiquement et plus civilisée que celle qui la précéda, subsista longtemps en Espagne et très probablement constitua la souche la plus archaïque de la population péninsulaire. Ces hommes arrivés au cours d'une période glaciaire habitaient des cavernes. On a retrouvé leurs traces sur la côte cantabrique, dans l'Est et le Sud-Est, en Andalousie et ailleurs. Ils connaissaient le feu et utilisaient pour la fabrication de leurs armes et de leurs ornements la pierre, l'os, la corne, les coquillages et autres matières. Les pièces de pierre qu'ils taillaient étaient petites et fines (pointes de flèches et de lances surtout) et d'un travail beaucoup plus parfait que celui des haches primitives. Mais l'œuvre artistique la plus réussie, la plus géniale de cette race consiste dans les peintures en couleur, représentant

des animaux (bisons, chevaux, sangliers, cerfs) qu'ils ont laissées dans beaucoup de cavernes du Nord de l'Espagne. Les plus importantes et les plus belles de ces peintures sont celles d'Altamira, près de Santillana del Mar (Santander). On estime que les peintures d'Altamira furent faites 15 000 ans avant notre siècle. Elles dépassent, par quelques-unes de leurs qualités artistiques, les peintures, postérieures de plusieurs siècles, espagnoles ou étrangères.

Au même type général de civilisation appartenait un autre peuple habitant les régions de l'Est voisines de la Méditerranée (de Lérida à Grenade). Ce peuple était artiste comme celui du Nord, mais avait une idée différente du dessin. Il représentait la figure humaine (qui manque au Nord) et aussi des animaux, des scènes de chasse et de danse. Les dessins stylisés sont monochromes, noirs ou rouges.

La pierre polie. — Les hommes de Cromagnon, ou d'autres nouvellement venus dans la Péninsule, on ne sait quand ni d'où, introduisirent de grandes nouveautés qui améliorèrent considérablement les conditions de vie. Au lieu de tailler la pierre, ils la polirent et utilisèrent des variétés de roches (porphyre, ardoise, basalte, etc.) non connues auparavant. Ils ne furent cependant pas des peintres aussi remarquables que les hommes qui les avaient précédés. Leurs inventions les plus importantes furent la céramique, le tissage de fibres végétales, la culture de la terre, les semailles et le dressage de certains animaux, — origine des troupeaux. C'est alors aussi que les premières maisons en plein air furent bâties ; cabanes faites de bois, branches et feuilles.

Le cuivre et le bronze. — Les peuples habitant l'Espagne connaissaient depuis très longtemps la civilisation de la pierre polie, lorsque pour la première

fois ils employèrent l'un des métaux les plus facilement utilisables, le cuivre. C'est en Andalousie qu'il fut d'abord employé par des populations du S O, pacifiques, vouées à l'agriculture et à l'industrie et qui connaissaient le moulin à main, ainsi que les tissus de sparte et de lin. Leur apport le plus important à la civilisation de la Péninsule fut la construction de sépulcres (dolmens). Ceux qui ont été trouvés en Andalousie sont les plus riches et les plus variés de tout le territoire espagnol. Des exemples très caractéristiques se trouvent près d'Antequera (Malaga). Le plus gigantesque est celui qu'on appelle vulgairement « La cueva de Menga ». Ces dolmens sont contemporains d'une nouvelle espèce de céramique en forme de cloche et décorée de motifs géométriques qu'on trouve aussi dans d'autres pays de l'Europe ; mais les plus beaux exemplaires sont espagnols (Ciempozuclos).

Une variété assez caractéristique de la civilisation du cuivre mêlé au bronze se retrouve à l'Est de l'Andalousie et dans la région de Murcie. La pierre est presque totalement abandonnée comme matière première pour les armes et les ustensiles. C'est alors qu'apparaissent des sortes de piques ou de hallebardes et des épées, les unes et les autres en bronze. C'est alors aussi que l'argent est découvert. Il en existe un gisement très important, le premier connu, à Cuevas de Vera (Almeria).

Le peuple qui fabriquait tous ces objets nous a aussi laissé des ruines de maisons et de fortifications en pierres et en terre (région de Carthagène à Almeria).

Les colonisations primitives. — Telle était la situation des différents peuples qui conquièrent ou habitèrent continuellement la Péninsule lorsque commencèrent à arriver d'autres envahisseurs. C'étaient des peuples d'Asie ou d'Europe qui étaient parvenus à un stade

beaucoup plus avancé de civilisation. Ils vinrent dans notre Péninsule non pour s'y fixer, mais pour en exploiter les richesses au profit de leurs patries.

Colonisation phénicienne. — Le premier peuple sur l'entrée en Espagne et sur la colonisation duquel on ait des renseignements exacts est le peuple *phénicien*. Les Phéniciens vinrent en Espagne attirés probablement par la renommée de ses richesses. Ils trouvèrent dans les terres et les mers d'Espagne des produits de grande valeur, animaux, minéraux, fruits, poissons dont ils pouvaient faire un bon commerce. Ils fondèrent des établissements commerciaux, principalement dans l'Andalousie occidentale, appelée alors Tartésio. Le plus important fut celui d'Agadir, situé sur l'emplacement actuel de Cadix. Une vieille tradition assure que cette fondation remonte environ au XI^e s. avant J. C.

Les Phéniciens apprirent aux Espagnols du Sud, et plus tard à ceux des autres régions où ils étendirent leur commerce, l'usage de l'écriture, l'exploitation perfectionnée des mines, certains arts, quelques industries (extraction du sel, salaison des poissons, etc...). On ne sait s'ils introduisirent l'usage du *fer*, métal connu et employé en Orient bien des siècles auparavant, ou si les Espagnols le connurent par l'intermédiaire de peuples africains.

L'écriture que les Tartésiens apprirent des Phéniciens nous est parvenue dans des inscriptions gravées sur le plomb ou la pierre. Mais nous ne la comprenons pas. De cette écriture dérive celle qu'employèrent ensuite les pays espagnols de l'Est.

Objets d'art phénicien. — Comme il était naturel, les Phéniciens importèrent les produits de leur art et de celui des peuples orientaux (asiatiques), égéens et africains (Égypte) avec lesquels ils commerçaient : bijoux d'or et d'argent,

objets d'ivoire (peignes et autres) ornés de dessins, œufs d'autruche, vases de verre polychromes ou monochromes, formes nouvelles de sépulcres, sculptures (idoles). Un exemplaire magnifique de verre est celui que l'on a trouvé à Aliseda (Caceres). Il est vert et porte une inscription hiéroglyphique. La plus importante des sculptures est celle du couvercle d'un sépulcre trouvé à Cadix et qui représente un corps d'homme vêtu à la mode phénicienne. A Cadix, les Phéniciens construisirent un temple fameux par sa grandeur et sa richesse. Ils écrivirent aussi des relations de leurs voyages le long des côtes d'Espagne, les premiers sur lesquels nous ayons quelques renseignements, non pas de façon directe, mais par les copies ou les mentions qu'en firent des écrivains postérieurs.

Colonisation grecque. — Cinq siècles après l'arrivée des Phéniciens dans notre Péninsule (si l'on admet la date traditionnelle de la fondation d'Agadir), les Grecs y firent leur apparition. Ils vinrent d'abord dans la région de Tartesia, dont la renommée de richesse s'était certainement répandue grâce aux Phéniciens. Les Grecs, qui étaient leurs rivaux quant au commerce et à la domination sur les terres de la Méditerranée, luttèrent avec eux pour s'établir dans divers pays. En Espagne, ils parvinrent à se fixer le long de la côte orientale, à partir de ce qui est aujourd'hui la province de Gérone. Ils fondèrent aussi des colonies isolées sur d'autres points. Leur ville la plus importante fut Emporion. Au milieu de ses ruines, découvertes récemment, on a retrouvé des restes de maisons, des colonnes, des statues, des mosaïques, de la céramique, des monnaies et d'autres objets d'une grande beauté artistique.

L'arrivée et l'établissement des Grecs en Espagne furent d'une importance considérable pour le progrès des populations péninsulaires qui subirent leur influence.

Influence de l'art grec. — Cette influence fut surtout sensible dans le domaine de l'art, comme il apparaît dans la frappe des monnaies faites par des villes ibé-

riques (Lérida et autres) selon le modèle grec, et (région du SE) dans une production riche et variée de sculpture en pierre et en bronze ; dans des constructions (sépultures et sanctuaires) où l'architecture grecque essentiellement de linteau et celle des dolmens se rencontrent ; dans des bijoux ; enfin dans des sabres d'un type spécial (courts et affilés) appelés *falcatus* et dans la céramique.

Mais ce qui est le plus remarquable, c'est que ces influences ne provoquèrent pas de simples copies. Les modèles grecs, particulièrement ceux d'Ionie, furent interprétés par la fantaisie et l'art espagnols qui créèrent ainsi des productions originales exprimant le goût indigène. La plus parfaite est le buste appelé la *Dame d'Elche*, parce qu'il fut trouvé dans cette ville (province d'Alicante).

Renseignements grecs sur les peuples espagnols. — Ce sont des auteurs grecs (historiens et voyageurs) qui nous ont transmis les premiers renseignements écrits sur l'Espagne et ses habitants, dérivés en partie des récits phéniciens. C'est l'un de ces auteurs les plus anciens qui emploie pour la première fois (VI^e s. av. J. C.) le nom d'*Ibères* pour désigner les peuples qui habitaient, à l'Est de la Péninsule, l'estuaire de l'Èbre, et les régions littorales, au Nord et au Sud du fleuve. D'autres parlent de la région *tartésienne*, de ses villes, de ses rois, et donnent à celle du SE où, comme nous venons de le voir, la civilisation grecque exerça une si grande influence, le nom de *Mastiana*. Les renseignements de ces auteurs primitifs (augmentés peu de siècles après par d'autres auteurs grecs ou d'autres pays) nous éclairent sur la civilisation de la Péninsule à cette époque. Mais nous ne connaissons pas exactement les liens ethniques qui unissaient les *Tartésiens*, *Masticiens* et *Ibères* aux hommes de l'âge de la pierre, du cuivre ou du bronze.

Nous pouvons penser tout au moins que certains étaient les successeurs directs de ces derniers.

Les Celtes. — Pendant quelque temps, les Grecs et les Phéniciens se partagèrent la colonisation du littoral espagnol et y développèrent leur civilisation différente. Mais entre temps deux nouvelles invasions avaient pénétré en Espagne, celles des *Celtes* qui, comme les Ibères, se fixèrent définitivement dans la Péninsule.

Ils combattirent avec les Ibères de l'Est et avec les tribus du Nord-Ouest et de la meseta castillane, disputant aux uns et aux autres leurs territoires. Les écrivains grecs, et d'autres qui nous renseignent sur ces luttes, disent que finalement l'Espagne (à l'exception de l'Andalousie, du Levant et des points occupés par les Phéniciens et les Grecs) fut partagée entre les Ibères et les Celtes, et que, dans une partie de l'Aragon et de ce qui devait s'appeler beaucoup plus tard la Nouvelle Castille, les deux peuples se fondirent en un seul, le *celtibère*. Mais ce n'est pas là chose certaine et peut-être le mot *celtibère* signifiait-il celte de l'Èbre.

L'immense majorité des fortifications (*castros*) et des villes fortes (*citánias*) dont nous retrouvons les ruines en Galice, Portugal et autres régions, ont été certainement construites par les Celtes.

Colonisation et conquête des Carthaginois. — Alors survint un événement qui compliqua encore plus la situation de l'Espagne. Les Phéniciens d'Agadir, attaqués au VI^e siècle vraisemblablement par les Tartésiens et ne se sentant pas assez forts pour leur résister, demandèrent secours à un autre peuple frère, les Carthaginois. Après être venus au secours d'Agadir, les Carthaginois se transformèrent en dominateurs, s'emparant des anciennes colonies d'hommes de leur race.

Le régime colonial carthaginois était plus guerrier et plus dur que celui des Phéniciens ; mais, en général, il

semble que les Carthaginois furent bien reçus par les Espagnols de la région du Sud. Le centre de la domination des nouveaux colonisateurs fut la ville qu'ils appelèrent *Nouvelle Carthage*, aujourd'hui Carthagène. Au III^e siècle, la situation changea, car les généraux de la famille des Barca, chefs de l'armée, et du parti militaire carthaginois, tentèrent la conquête de toute la Péninsule. Beaucoup de tribus espagnoles leur opposèrent une vigoureuse résistance, mais beaucoup firent leur soumission et s'allièrent aux conquérants. Depuis lors, de nombreux indigènes de la Péninsule et des Baléares (que les Carthaginois possédaient en partie) figurèrent dans les armées carthaginoises.

Influence civilisatrice des Carthaginois. — L'influence des nouveaux colonisateurs, comme celle de leurs parents les Phéniciens, fut surtout d'ordre commercial. Ils perfectionnèrent la frappe des monnaies qui adoptèrent des formes et des symboles d'origine africaine, et, dit-on, introduisirent les sabres à lame ondulée qui se retrouvent dans les sépultures. La force de l'influence phénicio-carthaginoise sur les coutumes et sur l'aspect des villes où elle s'exerça le plus longuement semble corroborée par le fait qu'un géographe grec, qui écrivait quelque temps avant l'ère chrétienne, appela *phéniciennes* les villes de la région qui s'appelaient alors *Turdetania* (l'ancienne Tartesia). Il faut observer pourtant que les Turdetanos conservèrent leur système de sépulture très distinct du système carthaginois qui était indifféremment l'incinération ou l'inhumation.

CHAPITRE II

LA DOMINATION ROMAINE

Arrivée des Romains en Espagne. — Les Carthaginois furent chassés d'Espagne par le peuple romain, très puissant déjà au IV^e siècle, et qui, au III^e, avait soutenu contre Carthage une guerre dont l'enjeu était la Sicile. L'attaque d'un général carthaginois, Hannibal, au génie militaire exceptionnel, contre la ville de Sagonte que les Romains prétendaient être leur alliée, fit éclater une nouvelle guerre entre Rome et Carthage et provoqua l'entrée en Espagne des troupes romaines (218 av. J. C.). La victoire de ces troupes fut si rapide que, dès 206, la puissance des Carthaginois dans la Péninsule était détruite.

Conquête de l'Espagne par les Romains. — Les Romains essayèrent alors de s'emparer du reste de l'Espagne. Une grande partie des tribus espagnoles du Centre et du Nord défendirent opiniâtrément leur indépendance contre le nouvel envahisseur. Cette guerre dura près de deux siècles (du début du II^e siècle av. J. C. à la fin du I^{er}) et, comme il arrive toujours en pareil cas, elle mit en relief bien des qualités morales des combattants : résistance, abnégation, loyauté, héroïsme, habileté à tromper l'ennemi et à défendre leur vie et leurs intérêts : précieux enseignements pour l'histoire de nos ancêtres à cette époque.

Caractère, division des peuples espagnols. — Rappelons que la population de l'Espagne s'était formée par une série d'immigrations et de conquêtes étrangères. Sans parler des Phéniciens, des Grecs, et ensuite des Carthaginois, pour qui l'Espagne n'était qu'un lieu de commerce et d'exploitation industrielle, d'établissement de colonies et de domination militaire, la Péninsule était habitée au III^e siècle av. J. C. par des éléments très différents d'origine et de civilisation, comme les Ibères, les Tartésiens, les Mastiens et les Celtes, sans compter les restes d'autres tribus plus anciennes dans des lieux reculés et sauvages (1). Il est vraisemblable de penser que ces divers éléments n'étaient pas parvenus à se fondre, sauf en de très petites proportions, et seulement avec des groupes voisins. Ce qui dominait chez eux, c'était la diversité, même à l'intérieur de chaque groupe ou race. Aussi vivaient-ils indépendants les uns des autres, sans un chef ou roi commun à toutes les tribus apparentées, encore moins à toute la Péninsule. Dans certains cas seulement et surtout en temps de guerre, elles s'unissaient en une fédération temporaire, et étaient régies par des chefs communs.

Cette division et l'individualisme de la majorité des Espagnols firent que lorsqu'arrivèrent des conquérants ou des envahisseurs, tels que les Phéniciens et les Carthaginois, les tribus fixées déjà sur le territoire espagnol suivirent une conduite très diverse. Elles ne s'unirent pas pour s'opposer aux étrangers, toutes n'acceptèrent pas non plus la domination étrangère, en échange des avantages d'une civilisation nouvelle parfois supérieure. Au contraire, tandis que certaines

(1) Strabon a tracé le tableau général des peuples espagnols. Ce tableau montre la grande variété de ces peuples et comment le nom d'Ibères, qui désignait primitivement une peuplade très localisée, a fini par s'étendre au point de s'appliquer à la généralité des peuplades et des tribus.

tribus luttai^{ent} opiniâtrément pour leur indépendance, d'autres cédaient facilement aux flatteries de l'ennemi, et il arriva souvent qu'une même tribu changeât d'attitude, tantôt combattant l'envahisseur, tantôt à ses côtés. Quand elles résistaient à l'ennemi, les tribus ne se concertaient généralement pas, mais luttai^{ent} isolément. Aussi, malgré la valeur personnelle des combattants, et leur héroïsme, les envahisseurs étaient-ils assurés de la victoire finale, puisqu'ils étaient unis, bien disciplinés et obéissaient à un commandement unique.

La résistance à la conquête romaine. — La conquête commencée au début du II^e siècle av. J. C. sembla produire un changement dans cette situation. Tout au moins les renseignements nombreux que nous ont transmis les historiens contemporains donnent-ils l'impression que la protestation et la résistance à la domination des nouveaux étrangers furent plus générales et plus continues qu'aux époques antérieures. Ce fut peut-être la conséquence de l'éveil d'un sentiment de solidarité qui jusqu'alors n'avait pas existé en face du péril commun. Peut-être aussi les Romains décidés à conquérir toute la Péninsule pénétrèrent-ils dans des régions où n'étaient pas parvenus leurs prédécesseurs ; ils purent s'y heurter à des tribus qui jusqu'alors n'avaient pas eu de contact avec l'étranger, ou n'avaient eu qu'un contact passager, et qui étaient les plus féroces, et les plus jalouses de leur indépendance. C'est l'opinion d'un historien grec de ces guerres. Ce qui est certain, c'est que, durant deux cents ans, les Romains furent obligés de combattre presque sans trêve en Espagne, et qu'à cette période l'alliance entre tribus combattant sous des chefs communs fut plus fréquente qu'auparavant. De même, on relève de nombreux exemples d'héroïsme, donnés par des individus ou des villes, dans cette guerre.

• D'autre part, jamais encore les tribus d'Espagne

n'avaient eu à lutter contre une puissance militaire aussi forte, une volonté aussi tenace. Les Romains étaient le peuple le plus puissant et militarisé d'Europe ; ils possédaient un système de gouvernement très centralisé, concentrant tous les moyens et toutes les forces. Les Romains devaient donc fatalement vaincre.

Cette victoire imposa pour la première fois aux peuples espagnols un régime d'unité et de discipline, très contraire à leurs anciennes coutumes. Elle changea complètement l'orientation de la civilisation indigène, l'engageant dans la direction de la civilisation romaine.

Conduite des généraux romains. Le consul Scipion. — Aux généraux romains sont imputables, pour une bonne part, la longueur et la cruauté de la guerre.

Au début, quand ils combattaient encore contre les Carthaginois, ils firent preuve de douceur pour s'attirer l'amitié des Espagnols, tel Scipion (209 av. J.C.) à Tarragone et à Carthagène. Mais cette conduite si généreuse ne fut imitée que très rarement par les généraux qui, après en avoir chassé les Carthaginois, entreprirent la conquête de la Péninsule en donnant l'exemple de la cruauté et de la déloyauté.

Galba. — Le plus typique est celui de Galba qui, pour vaincre les Lusitaniens, feignit de signer la paix avec eux ; il attendit qu'ils retournassent aux travaux des champs, dans les plaines, abandonnant ainsi leurs refuges des montagnes ; il leur garantit la jouissance tranquille des terres et, quand il les vit sans défense, il les attaqua et les mit en pièces sans pitié. Comme il arrive le plus souvent quand on a recours à la terreur, le sanglant attentat de Galba, au lieu de mettre fin à la lutte, la ralluma avec une nouvelle violence.

Viriate. — Parmi les plus beaux exemples de la résistance et de la vaillance des Espagnols, il faut citer ceux du guerrier Viriate et de la ville de Numance. Viriate

était un chef d'origine ibérique ou celtique qui, d'après les historiens romains, avait été berger. Doué de remarquables aptitudes militaires, il réunit sous sa direction beaucoup de tribus du Centre et de l'Ouest, exaspérées par la lâche cruauté de Galba ; fort redouté des ennemis, il les combattit avec succès, pendant de longues années. Les Romains ne parvinrent à se débarrasser de lui que par un assassinat traîtreusement négocié entre quelques compagnons de Viriate et le général Cépion.

La guerre avec Numance. — La guerre avec les tribus dont la capitale était Numance dura aussi longtemps.

Commencée vers 152 av. J. C., elle ne s'acheva qu'en 134 ou 132, après que les Romains eurent subi de nombreuses défaites et signé de honteux traités de paix. Le nom seul de Numance parvint à inspirer la terreur aux soldats de Rome qui, à plusieurs reprises, refusèrent de prendre part à cette guerre.

Un historien contemporain de ces luttes dit que la guerre avec les Celtibères était appelée par les Romains « guerre de feu » et qu'elle était très différente des guerres soutenues contre les Germains ou les Asiatiques. Celles-ci « se décident habituellement en une seule bataille, rarement en deux, et presque toutes au premier choc et par une attaque générale. Bien différente est la guerre qui nous occupe. Généralement, la nuit mettait fin au combat, car les adversaires résistaient avec vaillance. Dès l'aube ils recommençaient à combattre. C'est à peine si les froids de l'hiver purent mettre un terme à cette guerre et aux combats partiels ». Il est évident que dans ce texte l'historien fait allusion tout spécialement à la « guérilla » qui caractérise la tactique espagnole, et qui est si épuisante et si déconcertante pour les armées accoutumées, comme l'armée romaine, aux grandes batailles rangées.

Prise et destruction de Numance. — Rome trouva

cependant le général qu'il lui fallait. Il s'appelait Scipion, comme celui qui prit Carthagène. Numance étant étroitement assiégée (134 av. J. C.), ses habitants affamés, et abandonnés par les tribus voisines qui redoutaient de s'opposer au nouveau général, comprirent qu'ils ne pouvaient plus prolonger la résistance. Loin de vouloir se rendre, ils incendièrent la ville et décidèrent de lutter jusqu'à la mort. Scipion ne put s'emparer que d'un amas de ruines et de cadavres. Les restes de la ville ont été retrouvés récemment et ont fourni de bien curieux renseignements sur les coutumes et les arts des Numantins.

Cantabres et Asturiens. — La chute de Numance ne marqua pas la fin de la lutte pour l'indépendance. Les derniers épisodes se placent dans les dernières années du premier siècle av. J. C. et sont marqués par la formidable résistance des Cantabres et des Asturiens, que seuls parvinrent à dominer le meilleur général du temps et l'empereur Auguste lui-même. L'héroïsme des Espagnols ne se laissa pas vaincre par la pensée des terribles châtiements qu'infligeaient les Romains à leurs prisonniers, et qui consistaient à crucifier les jeunes gens les plus vaillants et à vendre les autres comme esclaves. Mais ces esclaves se soulevèrent et rallumèrent la guerre qui ne se termina qu'en 19 av. J. C. A ce moment, Rome put dire que sa domination s'étendait sur toute la Péninsule.

Les exemples de bravoure et d'amour de la liberté qui se produisirent alors traduisaient les sentiments et le caractère des Cantabres dont nous connaissons de nombreux traits d'héroïsme : des mères tuèrent leurs enfants pour qu'ils ne tombassent pas au pouvoir des Romains. Un garçon, dont les parents et les frères étaient enchaînés, les égorga tous sur l'ordre de son père, et une femme égorga aussi tous ses compagnons de captivité. On vit enfin un prisonnier se jeter dans un feu

devant lequel l'avaient conduit des soldats ivres, etc.

Le même auteur reconnaît qu'à côté de ces traits d'un courage barbare, propres aux peuples primitifs, il existait chez les Espagnols une admirable fidélité aux chefs qu'ils servaient, jusqu'à leur sacrifier la vie.

Effets de la domination romaine. — Ces effets furent les suivants : *Unification* de l'autorité dans toute l'Espagne sous l'influence d'un pouvoir central (le gouvernement impérial de Rome) qui devenait de plus en plus absorbant. Conséquence naturelle et immédiate : *subordination et discipline des tribus*, dont le pouvoir romain brise l'indépendance. *Unification sociale* des divers peuples espagnols, qui se mêlèrent, changèrent de place, et se groupèrent dans des villes. *Unification linguistique* : le latin se répandit et fut imposé comme langue officielle ; il donna naissance après bien des siècles au bable, au castillan, au galicien, à l'aragonais, au catalan, au valencien. *Unification juridique* : aux lois et coutumes des Ibères, des Celtes et des autres peuples péninsulaires, se superposa le droit romain.

Diffusion de toutes les manifestations de la civilisation matérielle (principalement routes, travaux publics, commerce, agriculture) ; de la culture scientifique, littéraire et artistique (écoles, bibliothèques) ; du costume et des coutumes privées des Romains.

Les Romains donnèrent indistinctement à toute la Péninsule les noms de *Iberia* et de *Hispania* : ce dernier finit par prévaloir. Pour l'administrer, ils la divisèrent d'abord en deux provinces (*citerior, ulterior*), puis en cinq, chacune ayant à sa tête un gouverneur. Chaque province contenait un nombre variable de cités — centres de la vie politique sociale romaine — douées d'une savante administration (*municipium*). Nous connaissons le nom de nombreux municipes hispano-romains

de grande importance, et pour certains (Malaga, Salpensa, Osuna) nous possédons les textes de leurs statuts et de leurs ordonnances gravés sur des planches de métal.

Le municipes exerça une grande influence sur l'éducation politique des Espagnols. Il est une des causes déterminantes de leur conversion à la vie et à la culture romaines. Dans le même sens, agit l'habile mesure par laquelle les gouvernants romains finirent par accorder aux peuples vaincus le « droit de cité ». Alors tous ceux qui vivaient sur le territoire de l'Empire possédèrent les mêmes droits et purent se considérer comme égaux juridiquement. Aussi les tribus à qui les Romains avaient laissé leur ancienne organisation renoncèrent-elles à celle-ci.

Importance de la romanisation. — Les Romains avaient emprunté aux Grecs l'essentiel de leur culture. Quand la civilisation grecque déclina, la civilisation romaine représenta le degré le plus avancé de la culture européenne. Elle se communiqua aux pays conquis par les légions. Remarquons que l'élément grec n'en fut jamais exclu. Témoins les écrivains et les artistes grecs incorporés à l'empire romain. En Espagne, la région qui s'est le mieux et le plus intensément assimilé la culture romaine est la *Bétique* qui comprenait à peu près le territoire de l'ancienne Tartésie.

A la fin du 1^{er} siècle av. J. C., toutes les cités importantes de la Bétique : Hispalis (Séville), Italica, Corduba (Cordone), Malaca, Urso (Osuna) et d'autres, avaient perdu leur caractère phénicien et s'étaient romanisées dans leurs maisons, monuments, fêtes, coutumes. A partir du 11^e siècle, toutes les petites cités avaient fait de même, ainsi que quelques régions, telles que l'Estramadure, dont la principale ville fut *Emerita Augusta* (Mérida), et le Portugal central, appelé *Lusitania*. A l'Est, les principaux foyers de civilisation romaine

furent Tarragone, *Cesar Augusta* (Saragosse), *Nova Carthago* et *Sagonte*. Cette dernière, après sa reconstitution, jouit d'une grande prospérité sous la domination romaine. A l'Ouest, les centres principaux furent Astorga, Leon et Lugo.

Les Romains, grands architectes, remplirent les villes de monuments dont certains nous sont parvenus plus ou moins bien conservés, ainsi qu'un grand nombre de statues, de vases, de bijoux.

Il y a lieu de penser que l'art romain n'éveilla pas dans l'âme espagnole le désir de création qu'avait fait naître l'art grec, car nous ne connaissons aucun nom d'architecte ou d'artiste d'origine espagnole, de l'époque romaine. Il est probable que le caractère dominateur de la romanisation tua les manifestations originales de l'âme espagnole dans le domaine artistique. En revanche, l'Espagne compte d'illustres représentants dans la littérature, les sciences, la philosophie, la géographie, etc... qui créèrent, tout en imitant les modèles étrangers, une *manière typique*. Aussi, les écrivains et les orateurs hispaniques de langue latine constituent-ils une école originale, qui est l'une des expressions les plus caractéristiques de la romanisation de la Péninsule. Les écrivains et les orateurs espagnols furent pendant quelque temps les auteurs préférés des Romains. Ils imposèrent leur emphase, leur originalité qui semblait étrange aux Romains, leur liberté à l'égard de la rhétorique.

Le plus grand représentant de la pensée hispano-romaine fut Sénèque (de Cordoue) dont la morale, semblable à celle du christianisme, imprégna profondément l'âme espagnole.

En outre, l'Espagne romanisée donna à Rome quelques-uns de ses meilleurs Empereurs : Trajan et Adrien, nés dans la Péninsule, ou Marc-Aurèle et Théodore, issus de familles hispano-latines.

Les civilisations indigènes et la domination romaine. —

Mais les civilisations indigènes des Tartésiens, des Mastiens et des Ibères ne disparurent pas complètement. La romanisation et surtout la centralisation du gouvernement finirent par les éteindre peu à peu et paralysèrent leur pouvoir créateur ; mais elles persistèrent un certain temps, avec leurs caractères particuliers, comme l'assurent quelques écrivains du *1^{er}* siècle de l'ère chrétienne, postérieurs par conséquent à la date où les Romains terminèrent la conquête militaire de l'Espagne. Les régions les plus civilisées et les plus riches sont encore celles dénommées autrefois la Tartésie et la Mastiénie, surtout cette dernière. Elles conservaient encore à la dite date toute leur originalité vis-à-vis de Rome. Puis venaient les régions ibériques et celtibériques du centre dont la vie prospère et la culture ont été révélées par les fouilles de Numance. Enfin, mais loin en arrière, les régions du N O occupées par les Celtes, et où la romanisation fut plus lente et plus faible.

La région portugaise, encore mal connue, révèle une période de culture différente de celle de l'Ibérie (*v^e* et *vi^e* s. av. J. C.), mais qui, dans le Centre et le Sud, subit, au point de vue archéologique, l'influence andalouse, tandis que dans le Nord s'exerce probablement l'influence ibérique du centre de la meseta castillane.

Le Christianisme. — Au moment où l'Espagne devenait en totalité une colonie romaine (sous l'empereur Auguste), se produisit l'événement le plus important pour l'avenir de l'humanité : la naissance de la religion chrétienne. Les tribus espagnoles professaient des religions différentes, rappelant celles des civilisations primitives. La romanisation propagea dans notre pays le paganisme des Romains.

Le christianisme commença de bonne heure à être prêché en Espagne, peut-être par saint Paul et certains

de ses disciples. Dès le II^e siècle, et surtout le III^e, il existait dans la Péninsule des communautés chrétiennes. Elles souffrirent, comme ailleurs, les persécutions par lesquelles les empereurs romains tâchaient de contenir la rapide diffusion de la nouvelle religion. Mais les chrétiens ne se laissèrent pas arrêter par le martyre.

La persécution la plus cruelle fut celle de Dioclétien (284-305). Alors moururent de nombreux chrétiens espagnols dont plusieurs sont devenus des saints (saint Vincent, à Valence ; sainte Eulalie, à Mérida ; sainte Sévère, à Barcelone ; sainte Léocadie, à Tolède ; sainte Engrâce et d'innombrables martyrs à Saragosse). Les persécutions ne cessèrent qu'au début du IV^e siècle (311) grâce à l'empereur Galère qui par un édit toléra la foi chrétienne, et déclara que l'Église était une société légale. Cette mesure fut complétée par Constantin qui, en 312, donna une « Constitution » concédant à la religion chrétienne les mêmes droits qu'à la religion païenne. Elle ordonnait la restitution à l'Église et aux chrétiens des biens qui leur avaient été confisqués.

Organisation de l'Église chrétienne. — Grâce à ces lois et au nombre sans cesse croissant des chrétiens, le christianisme prit rapidement le caractère de religion officielle et privilégiée, et l'Église put s'organiser plus facilement. Trois conciles furent tenus en Espagne pendant la domination romaine : celui d'Iliberis ou Elvira (près de Grenade), en 306 ; celui de Saragosse, en 380 ; et le premier concile de Tolède, en 400. Celui d'Iliberis fut célèbre parce qu'il décida que les prêtres devaient être célibataires, règle qui s'appliqua par la suite à tout le clergé. Dans ce même concile, on défendit encore le mariage entre chrétiens et non chrétiens. Celui de Tolède fut aussi d'une importance extrême puisqu'il fit adopter pour toute l'Espagne le *credo catholique* (universel) fixé par le Concile de Nicée.

Le clergé n'intervenait pas seulement dans les affaires de l'Église. Le respect et la confiance qu'il inspirait lui permirent de s'occuper aussi de la vie des laïques. On lui reconzaut les pouvoirs d'un tribunal pour les affaires qui lui seraient volontairement soumises et ceux des magistrats municipaux, pour surveiller la conduite publique des fonctionnaires, des percepteurs d'impôts ; pour défendre les droits des habitants, surtout des pauvres ; pour ratifier l'affranchissement des esclaves.

Culture du clergé espagnol. — Parmi les membres du clergé espagnol des premiers siècles (époque romaine) il y eut des hommes de grand mérite. Le plus fameux fut Osio, évêque de Cordoue, dont les conseils contribuèrent à la conversion au christianisme de l'empereur Constantin. Osio présida le concile de Nicée. On lui doit pour une bonne part d'avoir décidé que le *credo* serait la profession de foi des chrétiens. Durant cette première période, ce fut aussi l'Espagne qui donna à l'Église son premier pape, Saint Damase (iv^e siècle).

Enfin, parmi les chrétiens espagnols, il y eut des orateurs et des poètes remarquables, tels Juvence et Prudence (iv^e siècle) qui écrivirent d'admirables vers latins où ils célébraient les triomphes de la nouvelle religion, la foi et l'héroïsme des martyrs. Prudence naquit à Calahorra ou à Saragosse.

L'influence du christianisme sur les arts plastiques produisit certains changements importants, surtout dans l'ornementation qui utilisa des motifs dérivés des symboles de la nouvelle religion. Il adapta aussi au nouveau culte certains édifices romains (basiliques) qui n'avaient pas une destination religieuse, et qui devinrent le type fondamental des édifices chrétiens.

CHAPITRE III

LA DOMINATION WISIGOTHE

Les invasions germaniques. — Pendant le dernier siècle de l'Empire, on assiste à la décadence de la culture, de la prospérité et de la grandeur romaines, décadence qui fut précipitée par l'invasion des Germains. Les nouvelles guerres qui en furent la conséquence et l'affaiblissement du gouvernement s'opposèrent au développement des institutions, renversèrent les forces qui soutenaient l'ordre social et empêchèrent les hommes de se consacrer aux sciences, aux lettres et aux arts. Elles détruisirent l'unité politique de l'Espagne.

La première invasion, celle des Suèves, Vandales, Alains, fut suivie par celle des Wisigoths, moins cruelle que l'autre. Les Wisigoths avaient vécu de longues années (depuis 270) dans les provinces orientales de l'Empire en intime union avec la civilisation romaine. Leur conversion au christianisme, au début du iv^e siècle adoucit leurs mœurs. Il ne faut pas oublier non plus l'influence heureuse de l'évêque Ulfilas, qui traduisit la Bible en gothique pour en faire un moyen d'éducation. A la fin du iv^e siècle, les Wisigoths se convertirent à l'arianisme qui leur fut imposé par l'empereur de Constantinople. A cette condition, ils reçurent des territoires de l'Empire, au Sud du Danube. Les Wisigoths se romanisèrent encore davantage en s'établissant dans le Sud de la Gaule comme alliés de l'empereur de Rome.

Mais cela n'empêcha pas des guerres incessantes, causes de troubles de toutes sortes. Il arriva par exemple que, vers le milieu du ^v^e siècle, alors que le roi Théodoric combattait pour la possession de l'Espagne contre le roi des Suèves, Requiari, après la victoire des Wisigoths, les habitants de race romaine, sans excepter les prêtres, furent cruellement traités, les églises saccagées et les autels détruits.

Conquête de l'Espagne — Euric. — Les Wisigoths établis en Aquitaine, et dont la capitale était Toulouse, entreprirent, en plusieurs expéditions, la conquête de l'Espagne. Dans la seconde moitié du ^v^e siècle, ils possédaient déjà toute la partie orientale (les anciens territoires des Ibères), le Sud-Est, et quelques régions de la Bétique. Le reste de l'Espagne appartenait aux Suèves.

Le roi wisigoth qui réalisa cette conquête s'appelait Euric (467-485). Ce n'était pas un simple guerrier, mais un homme cultivé, habile dans l'art de gouverner. Sous sa direction, la monarchie wisigothique fut la plus puissante de l'Europe occidentale. A sa cour venaient des ambassadeurs d'autres royaumes, même de l'empire de Byzance, qui sollicitaient son alliance, et des délégués des autres peuples germains établis dans les anciennes provinces de l'empire (Francs, Saxons, Hérules, Bourguignons, Ostrogoths).

On doit à Euric le code où sont méthodiquement enregistrées, les coutumes des Wisigoths relatives au gouvernement, à la famille, à la propriété, etc... Partisan de l'entente avec les habitants romains ou romanisés des pays qu'il dominait, Euric confia des charges importantes aux plus éminents d'entre eux.

Le royaume wisigoth d'Espagne. — Le royaume wisigoth de la Gaule fut conquis peu après par les Francs qui s'étaient fixés au Nord de l'Aquitaine et qui, dans le premier tiers du ^{vi}^e siècle, envahirent les marches du

Nord de l'Espagne (Cantabrique, Vasconie, Saragosse) d'où ils furent chassés. Comme il resta aux Wisigoths peu de territoires en Gaule, ils transportèrent en Espagne le centre de leur nouveau royaume. Jusqu'au milieu du VI^e siècle, ils n'eurent pas dans la Péninsule de capitale fixe. A ce moment ils l'établirent à Tolède qui commença à devenir l'une des villes les plus importantes d'Espagne, et où persistent des souvenirs artistiques de tous les peuples et de toutes les monarchies qui s'en emparèrent. On trouve quelques restes wisigothiques, assez incertains, dans l'église du Cristo de la Luz et dans les murailles ; dans les croix et les couronnes découvertes près de la ville (à Guarrazar) ; dans quelques chapiteaux plus ou moins décorés, suivant les époques et les styles.

Ce fut le roi Atanagilde qui fixa la capitale à Tolède. Il chassa du trône le roi Agila, grâce à des troupes qu'il demanda à l'empereur de Constantinople, Justinien (554). Ainsi s'expliquent la domination byzantine dans une partie de la Péninsule, et l'influence de la civilisation de l'empire d'Orient sur les Wisigoths. Atanagilde continua la politique d'Euric en attirant à lui les catholiques espagnols. Avec ce roi commence l'époque la plus brillante de la monarchie wisigothique en Espagne.

Son frère et successeur Liuvigilde (582-586) consolida et étendit la domination de son peuple dans la Péninsule en s'emparant du royaume des Suèves, en soumettant diverses régions du Centre et de l'Ouest, en réduisant les Basques révoltés.

En revanche, Liuvigilde n'aboutit pas à expulser les Byzantins qui occupaient encore deux zones, l'une au S du Portugal et au SO de l'Andalousie, l'autre dans le S.E (ancienne région carthaginoise).

Liuvigilde s'entoura de toute la pompe capable d'accroître son prestige. Aussi adopta-t-il le cérémo-

nial des empereurs de Constantinople. Il fit frapper de la monnaie d'or qui commémorait son élection.

La lutte religieuse d'Hermenegilde et de Liuvigilde. — C'est à cette époque que se place la lutte religieuse la plus ardente dont le royaume wisigoth fut le théâtre. Un des fils de Liuvigilde, appelé Hermenegilde, de religion arienne, se maria, avec l'autorisation de son père, adversaire pourtant des catholiques qu'il avait molestés à plusieurs reprises, avec la princesse catholique franque Ingunza. Peu après, Hermenegilde se convertit au catholicisme, sous l'influence et les conseils de sa femme et de l'évêque de Séville, saint Léandre, un des prélats les plus éminents de cette époque. Cet événement provoqua un soulèvement général des catholiques d'Andalousie qui acclamèrent pour chef Hermenegilde et le mirent en lutte ouverte avec son père. Au début, Liuvigilde fit preuve de douceur à l'égard de son fils, essayant de le ramener à lui, ainsi que les autres révoltés. Mais comme la rébellion devenait chaque jour plus violente, et s'étendait dans le pays, le roi décida d'attaquer son fils. Assiégé dans Cordoue, celui-ci fit sa soumission à son père qui le traita d'abord avec ménagement. Il se contenta de lui retirer ses charges et dignités et de l'exiler à Valence. Peu après, sans que nous en connaissions la raison, Hermenegilde fut transféré à Tarragone sous la garde du duc Sisebert qui l'enferma dans un cachot et lui demanda instamment d'abjurer le catholicisme et de revenir à la religion arienne. Hermenegilde, ferme dans sa foi, refusa et fut assassiné, croit-on, par le duc (585). Nous ne savons pas si Sisebert obéit aux ordres du roi, ni ce que fit celui-ci quand il connut la mort de son fils. Les historiens le mieux documentés sur cette époque inclinent à penser que Liuvigilde fut innocent de la mort de son fils dont l'Église catholique fit un martyr et un saint. La guerre religieuse avait duré six ans.

Récarède et le rapprochement des deux races. — Son fils Récarède acheva la politique de fusion avec les Espagnols romanisés, en suivant d'autres méthodes que celles de Liuvigilde. Le signe extérieur de ce changement fut la conversion au catholicisme du roi et de sa cour (587). De la sorte, Récarède se rapprochait des Espagnols, catholiques comme les Suèves qu'avait dominés Liuvigilde. Ce fait provoqua cependant des luttes entre la majorité catholique du pays et les Wisigoths qui n'avaient pas voulu se convertir et étaient demeurés ariens. Ceux-ci, afin de susciter des difficultés à leur roi, s'appuyaient tantôt sur les Francs, toujours prêts à diminuer le pouvoir des souverains wisigoths, tantôt sur des nobles soulevés.

Il semble très probable que Récarède ait réformé diverses lois dans le but d'améliorer les relations entre la race dominatrice et la race soumise, quant au régime de la propriété. Le clergé catholique reçut aussi quelques privilèges. Jusqu'alors, les Espagnols non wisigoths et les Hispano-romains avaient été régis par une collection de lois romaines qui forme le *Cods* ou *Bréviaire* d'Alarie II, rédigé sous le règne de ce souverain.

Cette politique de rapprochement fut complétée par deux autres rois, Chindasvinte (642-653) et son fils Recesvinte (653-672), qui firent fondre en un seul code les lois des Wisigoths et des Hispano-romains et en supprimèrent certaines dont l'application eût rendu difficiles les relations cordiales entre les deux races. Nous possédons ce code tel qu'il a été rédigé au temps de Recesvinte avec quelques additions postérieures. On l'appela le *liber iudicum* ou *judiciorum*.

Quelques années avant le règne de Chindasvinte, les rois Sisobert (612-621) et Chiutila, aussi belliqueux que Liuvigilde, s'emparèrent des deux zones qui restaient aux Byzantins. Ceux-ci ne tâchèrent pas de récupérer les domaines perdus.

Le roi Wamba. — Le dernier grand roi wisigoth fut Wamba (672-681) dont le règne ne fut qu'une perpétuelle guerre provoquée généralement par des révoltes de nobles. A ce moment essaya de pénétrer en Espagne un peuple d'origine asiatique, le peuple arabe, qui dominait le Nord de l'Afrique. Il fut repoussé par les troupes de Wamba.

Wamba, qui connaissait les faiblesses de la monarchie et les périls que lui faisaient courir les révoltes, réorganisa l'armée en imposant l'obligation à tous ses sujets d'accourir à l'appel du roi. Il refit aussi les murailles de Tolède.

La décadence wisigothe ; ses causes. — Ni l'éclat des règnes antérieurs, ni la grande énergie de Wamba (détrôné en 681) ne purent longtemps maintenir la monarchie. La décadence fut rapide et brève. Parmi ses causes nombreuses, la plus importante fut la rébellion perpétuelle des nobles. La succession au trône était, selon la coutume wisigothe, réglée par l'élection. Ainsi tous les nobles distingués et puissants pouvaient devenir rois. D'où les luttes incessantes pour être élu. Mais le caractère violent des Wisigoths et leur ambition effrénée faisaient que, sans attendre l'élection, ils se soulevaient ou assassinaient le roi pour s'emparer de la couronne. La férocité des passions arma même la main des frères contre les frères. D'autre part, les rois qui parvenaient à s'imposer par leur caractère ou par leurs victoires tâchaient d'éviter l'élection par la désignation de leur fils et de rendre la couronne héréditaire. Ils ne parvinrent jamais à faire accepter cette disposition, malgré l'appui de la partie la plus instruite du clergé qui comprenait les dangers du système électif.

A ces luttes incessantes, il faut ajouter les guerres déjà citées entre catholiques et ariens. De plus, la fusion

des races wisigothe et hispano-romaine n'était pas complète, malgré tous les progrès réalisés en ce sens.

Trente ans s'écoulèrent à peine entre le détronement de Wamba et la victoire des Arabes sur le dernier roi Rodrigue, qui marqua la fin de la monarchie wisigothe.

Les conciles de Tolède. — Le clergé catholique joua, nous l'avons déjà dit, un rôle prépondérant dans la civilisation wisigothe dont la période de splendeur se place de 562 à 581. Outre les œuvres religieuses, scientifiques et littéraires écrites par certains de ses membres, les lois qu'il inspira et qui figurent dans les codes que nous avons déjà signalés témoignent de sa culture. Ces lois se préparaient dans des conciles qui d'ordinaire se réunissaient à Tolède. Les deux premiers, antérieurs à la conversion de Récarède, eurent une importance purement religieuse et leurs décisions exercèrent une grande influence sur l'ordre et la discipline de l'Église qui était en train de se constituer. Le troisième fut celui de la conversion. Dans le quatrième, présidé par saint Isidore (633), on fixa les règles pour l'élection du roi que l'on tâcha tout au moins d'entourer de quelques garanties puisqu'on ne pouvait la remplacer par l'hérédité. Le cinquième, le sixième et le septième conciles s'occupèrent de la même affaire, tâchèrent de protéger les personnes du roi et de sa famille, et d'augmenter l'autorité du souverain. Ces mesures étaient rendues nécessaires par la rébellion et les insolences continuelles des nobles et, en particulier, des prétendants à la couronne. Dans ces lois on retrouve quelques-uns des principes les plus importants qu'aient connus les hommes de cette époque en matière de gouvernement et qui, pendant quelques siècles, constituèrent l'idéal de la monarchie espagnole.

Les conciles de Tolède étaient formés par des membres du clergé et de la noblesse. Ils étaient donc différents des conciles purement religieux. Mais jusqu'au

huitième, on ne trouve pas dans leurs actes de signatures de nobles : ce qui semble indiquer que l'élément principal de ces assemblées était le clergé, tout au moins jusqu'à la fin du septième siècle.

Le roi consultait le concile sur certaines affaires et, à son tour, le concile lui soumettait des vœux ou lui donnait des conseils. Le résultat de cette collaboration fut que les conciles devinrent en fait l'organe législatif de la monarchie wisigothe. Pourtant, ce serait une erreur de croire que les rois aient été soumis aux conciles, ou même à leur élément le plus éclairé, le clergé. Bien qu'ayant approuvé certains principes émanant des conciles, ils les oubliaient dans leur gouvernement. En réalité, ils agissaient selon leur convenance et souvent contre les décisions mêmes des conciles.

Le clergé, et tout spécialement saint Isidore, le plus savant des écrivains de cette période, a inspiré les doctrines les plus élevées contenues dans les lois, témoin celle qui subordonne le pouvoir royal aux principes du droit : « Tu seras roi si tu agis selon la justice ; et si tu n'agis pas selon la justice, tu ne seras pas roi. » De même origine sont les doctrines de la tolérance et de la réprobation de la violence dans les conversions, qui furent formulées par saint Isidore au quatrième concile de Tolède. L'importance de la culture scientifique et littéraire de cette époque se révèle dans l'influence qu'exerça l'école wisigothe dans d'autres pays, en France particulièrement, après le VII^e siècle.

Les juifs. — Beaucoup de juifs habitaient l'Espagne et le Sud de la Gaule depuis de longs siècles. Ils se distinguaient par leur application aux travaux manuels, au commerce, et certains par leur culture. En général, ils ne furent pas inquiétés, car l'Église espagnole (saint Isidore et les prélats les plus célèbres) permettait seulement de les convertir par la persuasion et la prédication.

Elle désavouait l'emploi de la force pour les obliger à changer de religion. Quelques rois (Sisebert, Chintila, Recesvinte et Egica), employèrent une autre méthode, poussés par des motifs politiques autant que religieux. Ils furent censurés et contenus dans leurs violences par les évêques et par les conciles de Tolède (IV^e, VI^e et VIII^e). A la fin de la monarchie wisigothe, il y avait dans la Péninsule une population juive importante.

Art wisigoth. — Nous savons que les arts wisigoths eurent pour base l'art romain, si abondamment représenté en Espagne, et l'art byzantin. Mais à en juger par les faibles restes de l'architecture et des arts décoratifs qui sont parvenus jusqu'à nous, les artistes wisigoths eurent cependant imprimer à leurs œuvres une originalité qui n'eut pas le temps de se développer complètement. C'est alors que le type des églises (basiliques) se perfectionna en accentuant les caractères qui distinguent l'art chrétien de l'art païen et qui [avaient commencé à se manifester à partir du IV^e siècle.

Les coutumes romaines furent modifiées sous l'influence des Wisigoths qui préféraient la vie rurale et qui attirèrent les populations dans les campagnes au lieu de les concentrer dans les villes. On peut dire que le type de la villa romaine se développa beaucoup. Les Wisigoths, en effet, les nobles en particulier, vivaient dans leurs terres, entourés de nombreux colons, de serfs, et d'hommes qu'ils protégeaient : sorte de cour et en même temps petite armée.

CHAPITRE IV

LES DEUX PREMIERS SIÈCLES DE LA DOMINATION MUSULMANE

L'invasion et la conquête musulmanes. — Les Musulmans, qui au début du VIII^e siècle détruisirent la monarchie wisigothe après avoir défait l'armée du roi Rodrigue à la bataille de Guadalete ou de la Laguna de la Janda (Juillet, 711), ont été par la suite appelés *Arabes*. Mais ce nom ne s'applique qu'à ceux des Musulmans qui sont nés en Arabie. En Espagne, prévalut le nom de *Moures* (*moros*) qui désigne proprement les habitants du Maghreb ou Maroc, où se recrutèrent en grande partie les troupes qui vinrent combattre en Espagne, et qui faisait partie du Califat de Damas. Ce furent aussi des *Moures* ceux qui, quelques siècles plus tard, renouvelèrent les invasions du VIII^e siècle.

Les Musulmans vinrent secourir l'un des deux partis qui se disputaient alors la couronne wisigothe, celui des fils du roi Witiza détrôné par Rodrigue.

Comme cela s'était déjà produit plusieurs fois, les auxiliaires se convertirent en dominateurs. En sept ans, ils s'emparèrent de toute la Péninsule, sauf quelques petites régions montagneuses, d'accès difficile, dans le Nord. Afin de désarmer les Wisigoths et les Hispano-romains qui résistaient toujours, ils leur promirent de

respecter leur religion, leur langue, leurs lois et même les chefs qui les gouvernaient, pourvu qu'ils veuillent reconnaître l'autorité du calife et de l'émir qui le représentait en Espagne. Dès lors, certains centres wisigoths (Oribuela, Tarragone, etc.) firent leur soumission, et certaines villes se rendirent (Mérida). En conséquence, une grande partie de la population espagnole resta ou revint vivre dans les territoires conquis par les Mahométans, en particulier en Andalousie. On désigna ces chrétiens par le nom de Mozarabes. D'un autre côté, comme la conversion au mahométisme affranchissait les esclaves chrétiens, et exemptait de tributs et d'autres lourdes charges les hommes libres, beaucoup d'Espagnols adoptèrent la religion musulmane. Ces convertis s'appelèrent *renégats*.

Inversement, une partie de la population chrétienne, en particulier des membres du clergé, redoutant les périls de la guerre, chercha un refuge de l'autre côté des Pyrénées ou dans les coins les plus écartés de la Péninsule. Cela provoqua le dépeuplement de quelques territoires espagnols, la Catalogne, par exemple, dont le Nord fut presque déserté.

L'Espagne devint une province (émirat) du Califat, que dirigea un gouverneur (émir).

L'Émirat indépendant et la fondation du Califat de Cordoue. — La dépendance à l'égard du Califat de Damas ne dura que cinquante ans. Pendant ce temps, l'Émirat espagnol fut troublé par des rivalités entre les tribus arabes et leur lutte avec les Maures ou Berbères. De plus, à partir de 740, la situation se compliqua par l'arrivée d'une armée musulmane venant de Syrie.

L'émir le plus célèbre fut Abderraman el Gafequi (730-732) qui continua la conquête de la Gaule commencée par les Musulmans dès 716, alors qu'ils croyaient certaine leur domination sur l'Espagne. Au début, cette

campagne fut dans l'ensemble favorable aux Musulmans qui se dirigèrent vers Poitiers où se livra la fameuse bataille de 732. La victoire de Charles Martel arrêta l'avance des Musulmans et les obligea à se contenter de leurs conquêtes méridionales qu'ils ne conservèrent que quelques années. La domination musulmane dans l'occident de l'Europe se réduisit donc essentiellement à la Péninsule ibérique où d'ailleurs avait déjà commencé la « reconquête ».

En 756 un prince musulman appelé Abderraman, de la famille royale des Omeïades, détrôné à Damas par un rival de la famille des Abassides, vint se réfugier en Espagne. S'appuyant sur les partisans omeïades qu'il y trouva, sur un des partis arabes (les *Yemenies*) et sur un fort contingent de Berbères, il attaqua l'émir de Cordoue et le battit à la Alameda (faubourg de Cordoue). Abderraman entra en triomphateur dans la capitale de l'Émirat, promit du haut de la chaire de la mosquée justice égale pour tous, sans distinction de races et de partis, et fonda ainsi une monarchie musulmane indépendante du Califat abasside d'Orient. Cette monarchie continua à s'appeler Émirat pendant la vie d'Abderraman I^{er} et de quelques-uns de ses successeurs. Mais la victoire de la Alameda et le pacte conclu peu après à Armilla (près de Cordoue) avec l'émir vaincu Yusef et son général Somail n'assurèrent pas à Abderraman un règne tranquille. Il dut continuer à lutter contre les troupes du Califat, qui tâchait de regagner ses domaines d'Espagne, et contre les partis arabes et berbères qui continuaient à troubler la paix publique.

Ce péril fut la principale préoccupation d'Abderraman et de tous ses successeurs. Abderraman comprit que pour constituer un pouvoir politique fort, il fallait unifier ou tout au moins discipliner les adversaires dont les luttes ensanglantaient le pays et détruire l'esprit par-

ticulariste des tribus arabes et berbères. La poursuite de cet idéal fut le principe de la politique intérieure des Omeïades à l'Espagne. Nous verrons comment pour l'atteindre les nouveaux chefs de l'État de Cordoue durent lutter non seulement contre les populations musulmanes, mais encore contre les chrétiens.

Le moment du plus grand succès de cette tentative d'unification et de discipline se place sous l'émir Abderraman III (912-961). Celui-ci triompha de l'anarchie qui était parvenue à rendre indépendantes de fait des villes et des régions comme Tolède et Badajoz. Il imposa son autorité aux perturbateurs et aux ambitieux, et prit le nom de Calife pour affirmer solennellement l'unité politique et la souveraineté — semblable à celle du Califat d'Orient — de la monarchie fondée par Abderraman I^{er}. Ainsi commence la période de splendeur de ce qui sera pour plus d'un siècle le Califat de Cordoue.

Entre Abderraman I^{er} et Abderraman III, c'est-à-dire de 796 à 912, il y eut six émirs indépendants. Certains sont célèbres par leurs travaux d'urbanisation et d'embellissement de Cordoue, tels Hixem I^{er} (788-796), qui continua la grande mosquée commencée par son père Abderraman I^{er}. Un autre, Mohammed I^{er} (852-866), se signala par sa persécution des chrétiens mozarabes. Abderraman II se distingua par ses guerres contre les groupes chrétiens de la Reconquête et contre les Normands, arrivés en Espagne (Galice) pour la première fois en 844. Les Normands se dirigèrent ensuite vers le Sud et remontèrent le Tage et le Guadalquivir. Ils pillèrent Séville. Bien qu'Abderraman les eût mis en déroute et eût signé la paix avec eux, ils continuèrent à attaquer les côtes espagnoles (Algesiras et le S E) et les Baléares.

Mozarabes et Renégats. — Les Mozarabes et les Renégats jouèrent un grand rôle bien des fois encore dans

les luttes civiles de l'Émirat. Il arriva même que les révoltés des Renégats mirent en péril les Musulmans. Le soulèvement le plus important se place à la fin du ix^e siècle, alors que Mohamed I^{er} était émir. Il fut dirigé par un descendant d'une famille wisigothe, dont le nom arabe était Omar-ben-Hafsun, qui pendant quelques années organisa une sorte de royaume indépendant dont le centre était la montagne de Malaga. Omar commit la grave faute de ne pas s'entendre avec les groupes chrétiens de la Reconquête qui s'étaient constitués dans le Nord, bien qu'il eût abjuré le mahométisme et se fût fait chrétien. Ses partisans musulmans l'abandonnèrent. Ainsi s'acheva en 917 le règne d'Omar qui aurait pu briser la domination mahométane en Espagne.

Vie des Mozarabes. — Les Mozarabes formaient un monde à part dans les villes, avec leurs églises et leurs monastères de religieux et de religieuses, leurs chefs particuliers (comtes), leurs juges, leurs lois (le code wisigothique) et leur langue. Au reste, cela n'empêchait pas les relations avec les autres habitants. Entre eux, les Mozarabes continuaient à employer le latin, mais corrompu. Peu à peu ils l'abandonnèrent, surtout dans l'écriture. Ils parvinrent à écrire l'arabe avec une grande perfection.

La connaissance de l'arabe ne se répandit pas seulement chez les Mozarabes. La fréquence des relations guerrières ou pacifiques entre les musulmans et les chrétiens du Nord fit que ces derniers apprirent la langue arabe, surtout dans les régions frontières. On les appela *chrétiens algaraviados*. De même, beaucoup de Musulmans (maures *latinados* ou *laïnos*) surent le latin.

Début de la Reconquête. — La rapide conquête de l'Espagne par les Musulmans, et l'affermissement de l'Émirat de Cordoue à partir d'Abderraman I^{er}, n'empê-

chèrent pas les Espagnols qui n'avaient pas voulu accepter la domination arabe et qui s'étaient réfugiés dans les régions pyrénéenne et cantabrique, de reprendre l'offensive et de reconquérir le sol de la patrie tombé au pouvoir de l'ennemi. Cet effort opiniâtre, qui persista pendant huit siècles, s'appelle la *Reconquête*.

La reconquête fut commencée dès le VIII^e siècle par des Asturiens réfugiés dans le massif montagneux des Pics d'Europe (Mont Anseba). Leur chef fut Pelayo. La première victoire fut celle de Covadonga, au pied de Peña Santa, à une date incertaine et que l'on discute beaucoup aujourd'hui. A la suite de cette victoire s'organisa le petit royaume des Asturies dont les capitales furent successivement Cangas de Onís, Pravia et Oviedo (fin du VIII^e siècle). Au même moment apparurent aussi quelques groupes de « reconquistadores » en Navarre et dans les Pyrénées aragonaises ; moins forts que celui des Asturies, ils mirent plus de temps à se constituer en royaume.

Charlemagne appuya ces premiers groupes espagnols organisés contre les Musulmans dans la zone pyrénéenne et essaya aussi de conquérir le Nord de l'Espagne. S'il échoua du côté de Pampelune et de Saragosse, en revanche lui et son fils Louis s'emparèrent rapidement (785 à 811) de presque toutes les villes importantes du pays qui plus tard devait s'appeler Catalogne, et constituèrent une province franque qu'ils appelèrent *Marca Hispanica* gouvernée par un marquis. Mais cette avance rapide s'arrêta pour ne reprendre qu'à la chute du Califat de Cordoue.

Progrès de la Reconquête jusqu'au début du X^e siècle.— De même, le royaume des Asturies malgré les fréquentes expéditions militaires de certains de ses rois (Alphonse I^{er} et Alphonse II) ne put pas s'étendre au delà de la Cerdillère avant le milieu du IX^e siècle, sauf en deux

points : à l'Ouest (Galice) et dans la région qui est aujourd'hui la province de Santander (moins vaste que la Galice), origine de la Castille.

Après 866 seulement, les rois asturiens portent leur frontière sur la ligne de Tuy (sur le Miño), Astorga, Léon et Amaya ; mais ils doivent continuer à lutter pour l'y maintenir. A la fin du IX^e siècle, ils arrivent à Burgos et Castrojeriz, en Castille, et à Lancia, Zamora, Toro et Simancas, en Léon. Au début du X^e siècle seulement, c'est-à-dire au commencement du règne d'Abderraman III, ils se fixent solidement en Castille et Léon, tiennent la ligne du Duero et peuvent porter la guerre plus au Sud. Étudions en détail cette avance.

Alphonse II et Compostelle. — Le règne d'Alphonse II (721-842) d'Asturie est particulièrement important dans l'histoire du moyen âge espagnol. Il dirigea plusieurs expéditions jusqu'au Tage, marquées par plusieurs victoires, mais qui ne lui permirent pas de conserver les territoires traversés. Sous sa domination, se produisirent deux événements importants.

Le premier fut la découverte du corps et du sépulcre de l'apôtre saint Jacques dans un champ près de la ville appelée alors Iria-Flavia (aujourd'hui Padron). Cette nouvelle causa une grande joie chez les chrétiens, et le roi ordonna d'édifier dans le village même une église où pourrait aussi résider l'évêque. Autour d'elle, des maisons se construisirent qui formèrent une nouvelle ville appelée Saint-Jacques de Compostelle (Santiago de Compostela). Pour visiter le sépulcre de l'apôtre, on organisa des pèlerinages, chaque fois plus nombreux et fréquents, non seulement d'Espagne mais des pays les plus lointains d'Europe, d'où, pendant plusieurs siècles, un courant ininterrompu de visiteurs. L'influence des civilisations étrangères se fit sentir en Galice et dans

d'autre points de l'Espagne du Nord où passaient et s'arrêtaient les pèlerins.

La dévotion des Espagnols à l'apôtre fut si grande qu'elle fit de saint Jacques le patron de l'Espagne, de la cavalerie espagnole en particulier. Le cri de guerre contre les Maures fut « Santiago y cierra España » (Saint Jacques et attaquez, Espagnols). Vers 1170 on créa une milice de cavaliers, l'ordre de Saint Jacques, dont l'insigne fut une croix rouge en forme d'épée. Les chevaliers de Saint Jacques eurent pour mission principale de défendre les pèlerins, parmi lesquels figuraient de nombreux nobles, princes et hauts dignitaires du clergé, contre les attaques des Maures et des bandits.

L'Espagne et Charlemagne. — L'autre fait important du règne d'Alphonse II est la tentative d'alliance avec Charlemagne, qui d'ailleurs échoua. A ce moment, Charlemagne était le monarque le plus puissant d'Europe. Aussi était-il naturel que les autres souverains demandassent son appui. Alphonse II rechercha l'alliance de l'empereur et de son fils Louis. Le projet eut un commencement d'exécution ; mais pour des causes encore mal connues, le roi asturien changea d'avis et rompit l'accord.

Organisation intérieure du royaume des Asturies. — Au début, les royaumes chrétiens, aussi bien que les comtés de la Marca, ne luttèrent pas seulement contre les Maures. Ils durent encore, à l'intérieur, organiser et discipliner les populations qui venaient s'y établir.

Pour mener cette dernière tâche à bien, les rois et les hommes de science qui les entouraient mirent à profit, d'une part, l'organisation sociale et politique de l'ancien royaume wisigoth, d'autre part, les leçons de l'expérience tirées des guerres incessantes et aussi les modèles étrangers. L'organisation primitive du royaume des Asturies, centre des domaines chrétiens du Nord

(Cantabria, ensuite Galice et Léon) contient donc des éléments empruntés à la tradition wisigothique et des éléments nouveaux.

Les lois en vigueur furent celles du *Liber Judicium* (appelé plus tard *Fuero Juzgo* dans ses versions castillanes), auxquelles s'ajoutèrent les dispositions nouvelles qu'exigeaient le repeuplement et la défense du territoire. Ces coutumes furent enregistrées dans les documents appelés *Cartas Pueblas* (chartes de peuplement).

Le repeuplement et les chartes de peuplement.

Les chartes de peuplement étaient des actes de concession de terres à peupler et à cultiver, et qui pouvaient procurer des revenus aux populations chargées de défendre un lieu déterminé contre les attaques des Musulmans. Ces chartes réglèrent l'établissement d'une grande partie de la nouvelle société espagnole, indépendante des Musulmans. On distinguait quatre classes de personnes : les *Espagnols wisigoths ou Hispano-romains* qui se groupaient dans la nouvelle monarchie ; les *Musulmans vaincus* pendant la guerre et qui n'étaient pas expulsés des territoires reconquis, considérés comme des prisonniers et parfois réduits à l'esclavage ou bien laissés en liberté (*mudéjares*) ; les *mozarabes* qui entraient de nouveau dans le monde chrétien délivré de la domination musulmane ; les *juifs* qui, par suite de l'avance de la Reconquête, se trouvaient désormais sur des territoires chrétiens.

L'avantage principal offert aux « pobladores », à quelque classe qu'ils appartenissent, résidait, sans parler des concessions originaires de terres, dans le droit de posséder les terres qu'ils défrichaient et cultivaient.

Les deux tendances, celle de repeupler la terre et celle de la cultiver, furent parfois en opposition. Pour repeupler, en effet, on attirait des hommes de toutes parts et on leur donnait la facilité de se grouper en

villages et en villes. Aussi affranchit-on beaucoup de serfs qui venaient repeupler une région. Mais comme c'étaient les serfs qui travaillaient la terre, il convenait de les retenir à la glèbe. Aussi leur supprima-t-on bientôt la faculté de changer de résidence.

Le gouvernement du roi et des seigneurs. — Peu à peu, le gouvernement de la monarchie asturienne prit un caractère original. Le roi continuait toujours à être le chef suprême et le maître de tout le territoire. Mais à son côté, et pour les raisons déjà indiquées, il se créa des puissances qui limitèrent son pouvoir. Le roi lutta contre les seigneurs, établissant sur tout le territoire, et particulièrement dans les villes, des chefs politiques et judiciaires, délégués par lui.

La succession à la couronne. — Un autre avantage acquis par le roi fut la transformation du système électif de la monarchie (enregistré dans le *Liber judicum*) en système héréditaire. La lutte entre les deux principes avait été violente et incessante pendant l'époque wisigothe. Elle fut une des causes de la ruine de cette monarchie. Il fut très difficile aux rois d'Asturie et de Léon de modifier la loi wisigothique, à cause de l'opposition des nobles. La première étape de la transformation fut le droit de limiter l'élection aux membres d'une seule famille (dynastie) qui déjà semble apparaître à l'époque de Ramire I. Ce n'est qu'au début du XI^e siècle, sous le règne d'Alphonse V, que s'implante l'hérédité, par association du fils et du père dans le gouvernement du royaume, ainsi qu'on l'avait pratiquée à l'époque wisigothe. La succession de D^e Sancha à son père, Alphonse V, constitue, croit-on, le premier cas de l'hérédité du trône (1037). D'ailleurs, le système de l'élection fut encore en vigueur pendant de longues années.

CHAPITRE V

LE CALIFAT DE CORDOUE ET L'HÉGÉMONIE MUSULMANE

Abderraman III et les Rois chrétiens. — L'énergie d'Abderraman III et ses qualités exceptionnelles de roi semblèrent devoir donner au nouveau califat une grande solidité. Son long règne de 49 ans affermit son pouvoir. A sa mort, il légua à ses successeurs un État qui vécut longtemps grâce à son impulsion initiale. Non seulement Abderraman triompha de l'anarchie intérieure de l'Émirat, mais encore il augmenta la force de la monarchie musulmane d'Espagne en s'alliant à divers chefs de tribus marocaines. Il tâcha par ces alliances de convertir tout le Nord de l'Afrique, jusqu'à Alger, en une dépendance de Cordoue et il y réussit pendant quelques années. Afin de réaliser ce projet, il s'empara de Ceuta en 929, et se fit reconnaître comme calife par le chef berbère Abuyezid qui s'empara de Kairouan en 944 et fit de cette place le centre de sa domination politique.

Tous ces succès y compris ceux d'Afrique, qui ne durèrent pourtant que jusqu'en 947, donnèrent à Abderraman III une gloire universelle. Sa marine était la plus puissante de la Méditerranée, et son armée la meilleure et la mieux organisée de tout l'Occident. Suivant la tradition de ses prédécesseurs, il continua

à urbaniser et à agrandir Cordoue qui fut d'autant plus admirée et plus visitée par Musulmans et Chrétiens, qu'il en fit aussi la capitale économique et intellectuelle de l'Espagne musulmane.

Malgré sa splendeur, l'œuvre d'Abderraman III fut éphémère. Le Califat ne devait subsister que 70 ans après sa mort (961). Mais il faut remarquer que si, pendant 55 ans, le pouvoir royal fut en décadence, la prépondérance militaire et politique du Califat n'en fut pas moins maintenue dans toute l'Espagne.

Malgré cela, la période entre le début du règne d'Abderraman III et la fin de l'autorité militaire d'Almanzor marque un affermissement et même un élargissement des frontières chrétiennes. C'est en effet à ce moment que les rois des Asturies arrivent à se fixer définitivement dans les terres de Léon et de Castille et tiennent dans leurs mains, avec une certaine sûreté, la ligne du Duero.

Ordoño I (850-866) et Alphonse III le Grand (866-910) préparèrent la conquête de ces territoires par leurs expéditions et la construction de forteresses dans la zone frontière. Mais ce fut Ordoño II (914-924), contemporain de Abderraman III, qui en assura la possession en transportant la cour d'Oviedo à Léon. Ce transfert de la capitale exprime la confiance du souverain dans la puissance de sa domination sur la région léonaise. Cette confiance se révèle mieux encore dans le rétablissement de l'évêché de Léon. Les domaines chrétiens comprirent dès lors les régions des Asturies, de Léon, de Galice, de Castille et une partie de la Vasconie et de la Navarre. Le transfert de la capitale donna naissance au titre de « roi de Léon » que porta pour la première fois ce monarque (à partir de 944) et qui, par la suite, l'emporta sur celui de « roi des Asturies ».

Ramiro II (931-951), contemporain lui aussi d'Abderraman, s'appuyant sur la base territoriale du nord du

Duero, continua avec succès les campagnes de ses prédécesseurs vers le Sud. Cependant jusqu'en 951 les frontières de fait furent souvent modifiées. A partir de 1002 la fortune sourit de nouveau aux chrétiens.

La contradiction apparente entre ces victoires chrétiennes et la puissance militaire des Musulmans s'explique par le développement de la force intérieure des régions chrétiennes et l'éténdue de leurs territoires assez bien protégés par la frontière du Sud. De plus, les expéditions musulmanes n'étaient que des razzias (Zefar ou Aceifas) qui consistaient à surprendre l'ennemi, à s'emparer de butin et de prisonniers, à détruire les richesses non transportables, mais non à incorporer au domaine du Califat les territoires parcourus.

Les successeurs d'Abderraman. Almanzor. — La situation ne s'améliora guère sous le règne du successeur immédiat d'Abderraman III (961-976), malgré quelques victoires sur les chrétiens qui profitaient de toutes les occasions pour secouer l'influence de Cordoue. Non seulement le Califat continua à être la puissance la plus forte d'Espagne, mais encore, grâce à l'action personnelle du calife Alhaquem, la culture se développa beaucoup par la protection accordée aux écrivains et aux savants et par la fondation de bibliothèques et d'écoles.

Le règne de Hixem II, fils d'Alhaquem, aurait peut-être modifié cette situation, sans l'entrée en scène d'un général fameux, Almanzor. Hixem était mineur quand mourut son père et, au début, le royaume fut régi par la mère d'Hixem (d'origine basque) et par le premier ministre. Mais bientôt Almanzor, protégé par la Sultane, devint le véritable chef de l'État musulman. C'est à lui qu'on doit la première armée permanente du Califat, formée de mercenaires de provenances diverses, même de nombreux chrétiens espagnols. Cette armée permit de

reléguer au second plan les milices des tribus mal disciplinées, à cause des rivalités intestines et de l'esprit indépendant de leurs chefs. Avec cette armée, Almanzor entreprit diverses expéditions et put s'emparer de villes lointaines, comme Léon, Astorga, Saint-Jacques et Barcelone. Mais malgré les grandes défaites infligées aux chrétiens, il n'établit pas une solide domination dans les pays qu'il ravageait. Il se retira à la frontière du Califat dont l'un des centres militaires les plus importants était Medinaceli (Sud de la province de Soria ; à 11 km. au NE de Sigüenza). Aussi le comte de Barcelone et le roi de Léon reprirent-ils et repeuplèrent-ils bien vite toutes les villes ci-dessus nommées.

Almanzor mourut à Medinaceli en 1002. Vite après lui disparut l'hégémonie militaire qu'il avait créée, qui ne se prolongea que six ans grâce à son fils Mudhafar. Cordoue devint ensuite la proie de l'anarchie, qui prit fin en 1031 lorsque Hixem III fut détrôné. Le Califat se divisa en royaumes indépendants connus sous le nom de *royaumes de taïfas* (taïfa = parti, fraction).

Le royaume de Léon pendant le Califat de Cordoue. — Le fils et successeur de Bermudo II, Alphonse V (999-1027), se trouva en meilleure posture que ses prédécesseurs pour réagir contre la tutelle de Cordoue. Deux ans après son avènement survenait la mort d'Almanzor. Alphonse put en quatre ans reprendre et repeupler la ville de Léon où il installa de nouveau la cour. Il donna à Léon une loi spéciale (*fuero*) qui réglait entre autres choses l'administration de la ville et de son marché. Cette loi fut adoptée dans une réunion de la cour (*curia regia*), en 1020. Alphonse⁵ V reconquit encore beaucoup de territoires du côté du Portugal. Il se préoccupa d'augmenter le nombre des « pobladores » de son royaume, comme l'avait déjà fait Alphonse II en attirant des mozarabes des domaines du Califat.

Le nouveau royaume de Castille. — La naissance du royaume de Castille est l'un des faits qui révèlent le mieux l'esprit d'indépendance des nobles de cette époque et le particularisme local. On explique aujourd'hui l'originalité de la Castille et ses différences avec le Léon, par la diversité des habitants de ces deux régions. Léon fut repeuplé principalement par les Mozarabes, et la Castille par des Montagnards (Santander) et des Cantabres.

Les comtes qui gouvernaient la Castille, comme presque tous ceux des autres territoires, travaillaient surtout pour eux et n'obéissaient guère aux rois. La distance qui sépare Léon de Burgos, les difficultés de communication, accrues encore par les dangers des guerres continuelles, et les luttes civiles qui occupaient et affaiblissaient les souverains, expliquent probablement que la Castille se rendit plus aisément indépendante que d'autres régions du royaume. Les Castellans conquièrent cette indépendance vers le milieu du x^e siècle, c'est-à-dire peu après la mort d'Ordoño II, roi de Léon, grâce aux qualités personnelles d'un comte appelé Fernán González qui réunit sous son autorité tous les autres comtés castillans et agrandit la Castille.

Le royaume de Léon, malgré la formation de celui de Castille, avait encore une assez vaste étendue. Il partait du fleuve Deva ; suivait la côte de Galice jusqu'à l'embouchure du Duero dont il longeait ensuite la rive droite ; descendait jusqu'à la Peña de Francia (Sud de Salamanque) et remontait vers le N E par les régions d'Avila et de Ségovie. Sa frontière traversait de nouveau le Duero, dans la province actuelle de Valladolid, et suivait à peu près la limite qui de nos jours sépare la province de Palencia de celle de Burgos ; elle s'achevait à l'embouchure du Deva.

Mais le royaume de Castille, créé en fait par Fernán González, ne conserva pas longtemps son indépendance.

Dès 1028 (c'est-à-dire cinquante-huit ans après la mort de son fondateur) il fut réuni à la Couronne de Navarre par le roi Sanche le Grand,

Naissance et apogée du royaume de Navarre. — Jusqu'au début du x^e siècle (905), on n'a pas de renseignements certains sur ce royaume dont une partie des territoires du Nord et les Provinces basques étaient régis en fait, sinon en droit, par les rois d'Asturies et de Léon. Déjà, au temps d'Alphonse III d'Asturies, la Navarre devait avoir une certaine importance, car ce roi se maria avec une fille de García Iniguez, que l'on suppose roi de Navarre (fin du ix^e siècle). Un peu plus tard, un autre roi navarrais (Sancho Garcés), uni à celui de Léon, prend part à la bataille de San Esteban de Gormaz. Ce Sancho Garcés est le premier roi sur lequel nous possédions quelques sûres indications (905-925). Il étendit son royaume jusqu'à Nájera, Tudela et Valtierra, c'est-à-dire jusqu'au Sud de l'Èbre. Bien que quelques attaques des Musulmans, particulièrement à l'époque d'Almanzor, aient menacé l'indépendance navarraise (au temps surtout de la reine Tota), au début du xi^e siècle et sous le règne de Sancho Garcés III, appelé le Grand (1000-1035), qui coïncide avec la fin du Califat, la Navarre fut le plus important et le plus fort des royaumes chrétiens espagnols. Il s'étendait du versant Nord des Pyrénées (territoire basque français) jusqu'à la frontière occidentale des Comtés catalans, comprenant l'ancien territoire de Sobrarbe, et de Ribagorza et Pallars dominés par les Francs depuis la fin du viii^e siècle. Il comprit pendant quelque temps le nouveau royaume de Castille, et la région entre le Pisuerga et le Cea, autrefois possession léonaise.

A la mort de Sancho le Grand (1035), ce royaume se divisa. Sancho rendit à la Castille son indépendance et lui donna pour roi son fils Fernando. Il céda une

partie des territoires de l'Est à un autre fils Ramiro et lui attribua le titre de roi d'Aragon ; une autre partie (Sobrarbe et Ribagorza) à son troisième fils Gonzalo, mais ne lui concéda que le titre de *Señor* ; il laissa la Navarre à son fils aîné García (1035). A ce moment, sans parler des Comtés catalans, existaient donc en Espagne les royaumes chrétiens de Léon (Asturies et Léon), de Castille, de Navarre et d'Aragon et les seigneuries de Sobrarbe et Ribagorza.

La « marche hispanique » des Francs. — Après que les Francs eurent conquis Barcelone (801), ils étendirent leur domination sur l'Espagne du N E. En 811, ils soumièrent la ville musulmane de Tortosa. Le fils de Charlemagne, Louis, annexa les territoires espagnols qui lui appartenaient (*Marca hispanica*) à la Septimanie (partie du Roussillon, Narbonne, Carcassonne, jusqu'à Nîmes). Le nouvel État fut appelé *Marquisat de Gothia* (pays des Goths). Le premier marquis fut un comte de Barcelone, appelé Besa. La partie espagnole de la Gothie comprenait toujours, outre le comté de Barcelone, ceux de Ampurias, Gérone, Urgel, Pallars et Ribagorza. Ces deux derniers, nous l'avons vu, avaient appartenu à la Navarre, puis étaient redevenus francs, avant d'être indépendants (fin du XI^e siècle), sous le comte Raymond I^{er}, beau-frère de García Jiménez de Navarre.

Le marquisat dura jusqu'en 865, date à laquelle il fut réduit de nouveau à la seule Marche hispanique.

Peu de temps après, le comte de Barcelone et d'Urgel, Guifré ou Wilfried, surnommé le Velu (*el Piloso o Peludo*) unit à son comté ceux de Cerdagne et de Gérone. A la fin du XI^e siècle, il était le seigneur le plus puissant de la Marche. Mais à sa mort (898) les comtés furent partagés de nouveau entre ses fils.

Indépendance de la Marche et ses progrès territoriaux.

— Une légende dépourvue de fondement attribuait à

Guifré l'honneur d'avoir reconquis sur les empereurs francs l'indépendance de la Marche hispanique. En réalité, profitant des luttes entre les descendants de Charlemagne et la famille noble des Eudes (descendant du comte de Paris, Robert le Fort), à partir de la fin du IX^e siècle, les comtes de Barcelone se rendirent indépendants de fait. Sans oser ouvertement se soulever contre les rois francs, ils opposaient une résistance passive à leurs ordres. De même, ils profitaient de toutes les occasions pour agrandir leurs domaines aux dépens des Musulmans.

Lorsque le comte Borrell II (940-992) refusa de reconnaître Hugues Capet comme roi franc (987), il affirma de fait l'autonomie de son comté.

Dès lors, et chaque fois plus nettement, le comté de Barcelone et les autres comtés de la Marche hispanique agirent avec une indépendance que les rois francs n'essayèrent pas de réprimer. En même temps s'accrut la soumission que témoignaient les autres comtes à celui de Barcelone. Le fait que les Comtes de Barcelone, par mariages ou autrement, réunirent à leur territoire d'autres comtés et nouèrent des relations de famille avec quelques comtes francs de l'autre côté des Pyrénées (ceux d'Auvergne, de Toulouse, de Carcassonne et de Gascogne) favorisa encore cette soumission.

Les deux comtes barcelonais, les plus fameux de cette époque par leurs qualités, leurs entreprises guerrières et leur administration, furent Raymond Borrell (992-1018) et son fils Berenguer Raymond I^{er} (1018-1035). Raymond Borrell entretint des relations avec la cour du Califat de Cordoue et dirigea deux grandes expéditions militaires : l'une pour aider un prince musulman qui luttait contre un autre prince. Elle s'acheva par la sanglante bataille de Acbatalbacar (1010). L'autre se développa jusqu'aux deux fleuves, la Sègre et l'Èbre. La renommée de Ramon Borrell fut célébrée dans un

chant funèbre, composé en latin au moment de sa mort.

Berenguer Raymond I^{er} s'occupa surtout d'affermir ses possessions en organisant la défense des frontières. Il édicta aussi quelques lois qui protégeaient les habitants de Barcelone. C'est sous sa domination qu'on inaugura la basilique de Ripoll (1032). Presque au même moment, le comte de Cerdagne, Guifredo, fonda le célèbre monastère de Saint Martin du Canigou. Un autre monastère de la Marche, très célèbre au x^e siècle et au commencement du xi^e, fut celui du Guixa en Cerdagne, dirigé pendant quelque temps par l'abbé Guari et dans lequel professèrent beaucoup d'Italiens célèbres, tels le duc de Venise, Pedro Urseolo (canonisé plus tard), Juan Gradonico, Marino, Juan Morosini et celui qui fut plus tard saint Romualde. Tous venaient de Venise.

L'année où mourut Berenguer Raymond I^{er} fut encore marquée par la chute du dernier calife de Cordoue et la naissance du nouveau royaume d'Aragon auquel allait bientôt se réunir la Catalogne.

Relations entre Chrétiens et Musulmans pendant la Reconquête. — La Reconquête dura huit siècles, mais ne fut pas continuelle. Les expéditions militaires étaient souvent coupées de longues trêves. Chrétiens et Musulmans entretenaient alors quelques relations et bien des fois se prêtaient un mutuel appui. Aussi était-il fréquent que des rois maures (à partir de la disparition du Califat) fissent appel, dans leurs guerres civiles, à des rois chrétiens ou à des capitaines de grand prestige. Les rois et les nobles chrétiens faisaient de même et quand ils étaient poursuivis et obligés de s'enfuir, ils se réfugiaient dans des villes musulmanes, comme le firent Sanche I^{er} de Léon et sa grand'mère Tota, et plus tard Alphonse VI de Castille et bien d'autres. Les mariages mixtes étaient fréquents, et bien que les femmes chrétiennes ne fussent pas tenues de changer de religion, plusieurs se convertirent.

La cordialité de ces relations, qui n'empêchaient pas la « Reconquête » de reprendre quand le moment était favorable, dut être encore plus intime entre les chrétiens qui vivaient en territoire musulman (Mozarabes) et leurs dominateurs. On sait en effet qu'à Cordoue certaines fêtes chrétiennes comme celles de la Saint-Jean et du jour de l'An étaient célébrées par les Mozarabes et les Musulmans réunis. Au temps d'Almanzor, les troupes, dans lesquelles figuraient beaucoup de chrétiens, célébraient la fête du dimanche. Parfois même la tolérance mutuelle fit qu'un même édifice servit de mosquée et d'église chrétienne, en des parties différentes.

Ces coutumes cordiales disparurent à mesure que diminuaient les territoires soumis aux Musulmans et que les Mozarabes entraînaient dans les royaumes chrétiens dont ils augmentaient la force et le prestige militaire.

Peuplement et mise en valeur des territoires reconquis.

— D'autre part, l'avance lente de la Reconquête pendant les trois premiers siècles (du commencement du VIII^e au commencement du XI^e) ne fut pas seulement due à la supériorité militaire et à l'unité de forces des Musulmans. Les Musulmans possédaient les régions espagnoles les plus peuplées et les plus riches qui leur fournissaient d'abondantes ressources. Au contraire, les groupes espagnols qui commencèrent la Reconquête furent renfermés pendant longtemps dans des territoires montagneux, pauvres et difficilement cultivables. Quand ils en sortirent, ils trouvèrent tout d'abord devant eux des régions dépeuplées et des terres incultes.

Ce fut le cas pour les Asturiens lorsqu'ils descendirent sur la meseta léonaise qui, depuis la conquête musulmane du VIII^e siècle, était demeurée déserte jusqu'au Duero, on ne sait trop pour quelle raison. Ce fut le cas également pour les Francs lorsqu'ils pénétrèrent en Espagne et qu'ils trouvèrent le Nord de la Catalogne

désolé et inhabité. Dans ces conditions, la principale nécessité pour les chrétiens consistait à peupler et à cultiver les territoires reconquis. Les rois s'employèrent à cette double tâche. C'est ainsi que lorsqu'ils réalisaient des expéditions contre des terres de Musulmans qu'ils ne pouvaient pas conquérir définitivement, ils ramenaient des habitants, le plus souvent des Mozarabes qui préféraient retourner vivre parmi les chrétiens, d'autres fois des Musulmans qui devenaient esclaves. A cette fin concoururent aussi les émigrations volontaires de Mozarabes qui accouraient chez les chrétiens en constatant les progrès de la Reconquête. Les nouveaux « pobladores » qui défrichaient les terres furent puissamment aidés par des moines, spécialement ceux de St-Benoît fondateurs de nombreux monastères et qui se consacraient à l'agriculture. De nombreuses localités furent ainsi repeuplées en Galice, Asturies, Léon, Aragon et dans la Marche hispanique. La disparition du Califat, c'est-à-dire celle d'un formidable ennemi, coïncida avec l'accroissement des forces espagnoles en richesses agricoles et en combattants. Toutes ces conditions favorables rendirent possible la prodigieuse avance réalisée à partir de cette date.

Les termes du problème sont désormais intervertis : les Musulmans, bien qu'ils possèdent encore les terres les plus fertiles (Andalousie, vallées d'Aragon, littoral méditerranéen, de Murcie à Tarragone) sont militairement faibles à cause de leurs divisions, tandis que les chrétiens sont forts.

Gouvernement des villages et des villes. --- Quand on repeuplait un village ou une ville, ou qu'on fondait une nouvelle cité, les habitants tâchaient de s'administrer par eux-mêmes, au mieux des intérêts communs. Les plus importants de ces intérêts étaient relatifs à l'agriculture et à l'élevage. Ils dominaient même la

vie des villes principales. Ils furent la préoccupation essentielle des assemblées communales de ce temps-là.

Conseils ou conciles. — Ces assemblées sont appelées, dans les documents du x^e siècle, *concilios*, mot latin qui désignait des assemblées de toute espèce. De ce mot dérivait bientôt le mot *concejo* usité encore aujourd'hui. *Concilio* désignait aussi le tribunal ou assemblée judiciaire de chaque territoire (*mandacion* ou comté) formé par les hommes libres et présidé par le comte, ou parfois par l'évêque, s'il y en avait un dans la ville.

Ce *concilio* s'occupait surtout des pâturages et des bois communs ; des relations entre les propriétaires pour régler le passage des troupeaux, des montures et des gens ; de la distribution de l'eau pour l'irrigation ; de la vente des terres ; de la fixation des salaires ruraux, et du prix des produits que l'on portait au marché ; de l'emploi et de la vérification des poids et mesures : en résumé, des intérêts matériels des habitants. C'est le cas pour le « concile » des villages voisins de Léon, auxquels on appliqua en grande partie le *fuero* donné à la ville en 1020. Si la différence de régime entre la *capitale* et les *villages* se marque déjà au début du xi^e siècle, elle s'accroît nettement plus tard, et les attributions des assemblées apparaissent bien distinctes.

Tout ce que nous venons de dire relativement au Léon et à la Castille s'applique aussi aux autres royaumes chrétiens. On peut signaler entre eux des différences de détail qui proviennent soit de la prédominance d'un certain facteur social ou politique (roi, noblesse propriétaire, clergé, municipales), soit de l'apparition plus ou moins précoce des institutions ou des faits décisifs. Mais les problèmes et les besoins essentiels sont les mêmes dans tous ces royaumes.

CHAPITRE VI

LES GRANDES AVANCES CHRÉTIENNES DU XI^e AU XIII^e SIÈCLE

Conséquences de la chute du Califat. — Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons brièvement indiqué les conséquences politiques et économiques de la chute du Califat. Examinons maintenant les faits qui, aux XI^e et XII^e siècles, prouvent que la suprématie est passée des Musulmans aux Chrétiens.

La frontière chrétienne du Duero atteinte au début du X^e siècle est portée au Tage en 1085, après la conquête de Tolède par le roi de Léon et de Castille, Alphonse VI. C'est désormais la domination de la vallée du Tage, la possibilité d'entreprendre des expéditions contre les terres fertiles d'Andalousie et de percevoir des tributs sur les rois maures épouvantés.

Cette avance avait été préparée par les conquêtes de Fernand I^{er}, qui commença à régner en Castille quatre ans après la chute du Califat, et en Léon en 1037. Fernand I^{er} s'empara de vastes territoires en Portugal dont les villes principales étaient Viseo, Lamego et Coïmbre, ce qui porta la frontière jusqu'au fleuve Mondego, au Nord de la Sierra Estrella. Ses victoires et son prestige militaire convertirent en vassaux les rois de taifas de Saragosse, de Badajoz,

de Séville et de Tolède. A ce dernier roi, Fernand enleva toute la partie nord de son domaine, ce qui amena la frontière presque à la ligne du Tage.

Peu après la prise de Tolède, les Aragonais déjà indépendants de la Navarre s'emparent, en 1118, de Saragosse et des territoires d'Albarracin où ils fondent Teruel (1170). Les comtes de Barcelone, complètement dégagés de la tutelle franque, et devenus les seigneurs les plus puissants de toute la Catalogne, atteignent l'Èbre en conquérant Tortosa (1149), Fraga, Mequinenza et les montagnes de Prades et Ciurana dans la région de Tarragone. Valence soumise une première fois après la prise de Tolède est arrachée aux Maures (1094) par un des guerriers les plus fameux du temps, le castillan Ruy ou Rodrigue Diaz de Bivar, le Cid. La ville demeure au pouvoir des chrétiens jusqu'en 1102, tandis que les rois castillans avancent à l'Est jusqu'à Cuenca (1177), et à l'Ouest jusqu'à Plasencia (1189 ?) et Alarcos (pr. de Ciudad Real).

Les rois musulmans de taifas essayèrent de s'opposer à cette avance. Mais trop faibles pour lutter seuls, ils demandèrent leur aide aux Maures du Maroc appelés les *Almoravides* qui envoyèrent des armées et dominèrent pendant quelque temps en Espagne. Mais ni ce renfort, ni celui des *Almohades* qui remplacèrent les Almoravides n'arrêta les chrétiens. Après avoir remporté quelques victoires, les Maures furent défaits à la grande bataille de *las Navas de Tolosa* (16 juillet 1212) où combattirent contre eux les trois rois chrétiens de Castille, d'Aragon et de Navarre. La conséquence de cette victoire fut la conquête de plusieurs villes du Nord de l'Andalousie (région de Jaen), et de Cáceres, Mérida et Badajoz, c'est-à-dire de toute l'Estrémadure.

La conquête de Tolède et sa signification. — La

conquête de Tolède par Alphonse VI (1085) est un des moments les plus significatifs dans le changement des positions respectives des Musulmans et des Chrétiens. L'armée réunie par le roi était nombreuse et composée de gens très divers : castillans, léonais, galiciens, asturiens, basques, navarrais et aragonais. Ces derniers étaient commandés par leur roi Don Sancho. Il y avait aussi des étrangers, beaucoup de Français et quelques Italiens et Allemands. La ville de Tolède était peuplée, comme bien d'autres villes de l'ancien Califat, de Mozarabes, de Musulmans (beaucoup de *renégats*) et de Juifs. Quand la ville se rendit, Alphonse VI promit aux Musulmans qui demeureraient à Tolède de respecter leur vie et leurs biens, leurs lois et leurs magistrats ; de ne pas percevoir de nouveaux tributs. Il leur laissa le libre usage de leur Mosquée. Ces conditions étaient celles que l'on accordait d'ordinaire aux Mudéjars. Aussi, bien que beaucoup de Musulmans quittassent la ville et suivissent le roi qui se réfugia à Valence, sans être inquiété par les chrétiens, plusieurs continuèrent à résider à Tolède.

La reconquête de cette importante cité, d'une grande valeur stratégique, découragea les Maures. Elle permit la reconquête immédiate de bien des villes de cette zone, de Talavera, à l'Ouest, jusqu'à Uclès et Cuenca à l'Est. De même elle rendit possible le repeuplement d'autres villes et régions d'arrière-garde (Salamanque, Avila, Arévalo, Olmedo, Medina, Ségovie et Cuellar).

Population et Gouvernement de Tolède. — Soucieux d'avoir à Tolède et dans ses environs une population en majorité chrétienne et la plus nombreuse possible, le roi castillan fit publier un édit par lequel il offrait des maisons et des terres à ceux qui viendraient se fixer dans la ville. Il fit de même pour les étrangers qui avaient pris part à la conquête et pour d'autres groupes de soldats. La population de Tolède fut donc composée d'éléments très divers. Chaque catégorie d'habitants

reçut une loi spéciale (*fuero*). Il y en eut quatre : une pour les Musulmans convertis ou *mudéjares* ; une autre pour les *juifs*, une troisième pour les étrangers, surtout des Français, qui étaient appelés *francos* ; la quatrième pour les Castillans.

On peut considérer Tolède avec son organisation intérieure tripartite (chrétiens, musulmans, juifs) comme un exemple typique des villes reconquises et repeuplées.

Le Cid. — Ruy Diaz de Bivar ou le Cid Campeador (nom que lui donnèrent les Musulmans) fut l'un des nobles de la cour d'Alphonse VI. Né à Burgos ou dans le petit village voisin de Bivar, il joua un rôle brillant sous le règne de Fernand I^{er} (1035-1065) et servit ensuite dans l'armée de Sancho II (1065-1077). Ce prototype des Capitaines espagnols de la Reconquête devint vite légendaire : il est le héros du *Poème* ou *Geste du Cid*. Mais le *Poème* n'est pas une biographie du Cid. De nos jours, grâce à d'autres documents, on a pu reconstituer l'histoire réelle de ce personnage. Le successeur de Sancho II, Alphonse VI, tint Rodrigue en haute estime durant les premières années de son règne. Il l'affirma solennellement en lui faisant épouser Chimène Diaz, fille du comte d'Oviedo et sa propre nièce. Il donna à Rodrigue une nouvelle preuve de son affection en l'envoyant à Séville percevoir en son nom le tribut que devait payer le roi musulman de cette ville. Cette mission fut la cause principale des difficultés qui s'élevèrent ensuite entre Rodrigue et son roi. Le roi de Séville était en guerre avec celui de Grenade qu'appuyaient des nobles castillans, parmi lesquels figurait le très puissant comte Garcia Ordoñez. Comme le roi de Séville était allié à Alphonse VI, le Cid crut de son devoir de lui venir en aide, et dans une bataille, il battit les soldats de Grenade et fit prisonniers ses amis castillans. Dès lors, le comte Garcia Ordoñez fut l'un des ennemis les plus terribles du Cid, et travailla à indisposer contre lui le roi Alphonse VI.

Cette hostilité du roi éclata lorsque le Cid attaqua le roi de Tolède, allié d'Alphonse, sans le consentement de son souverain. Alphonse chassa Rodrigue de Castille (1081).

L'exil du Cid. Ses conséquences. — Rodrigue se rendit auprès du roi maure de Saragosse dont il fut longtemps l'allié et l'auxiliaire le plus précieux. A ce moment-là, le roi de Saragosse combattait le roi musulman de Lérida qui était aidé par le monarque chrétien d'Aragon et le comte de Barce-

lone. Ainsi le Cid défendit un État musulman, non seulement contre des soldats musulmans, mais contre des chrétiens d'Aragon et de Barcelone. Dans cette campagne, il battit à deux reprises le comte de Barcelone et le fit prisonnier en 1082, témoignant à maintes reprises de ses qualités chevaleresques et de sa miséricorde : chose rare à cette époque où l'on n'avait guère pitié du vaincu.

Le moment culminant de la gloire du Cid est celui de la conquête de Valence et de la plus grande partie du royaume musulman y existant.

Depuis la prise de Tolède le royaume de Valence était sous la domination de la Castille. Alphonse VI lui avait donné pour souverain Cadix, ancien roi de Tolède (1085). Lorsque Cadix fut détrôné et assassiné (1092), à la suite d'un soulèvement de ses sujets, le Cid, pour le venger, assiégea Valence et s'en empara. La ville devint une seigneurie chrétienne qui reconnut l'autorité du roi de Castille. Le Cid y vécut jusqu'à sa mort (1099), véritable roi de fait, adoré de ses soldats et honoré par les rois chrétiens, malgré le persistant ressentiment d'Alphonse VI. Ses filles épousèrent de grands personnages : Maria, le futur comte de Barcelone, Raymond Berenguer III ; Christine, l'infant d'Aragon, Ramire. Sa veuve, Chimène, maintint son autorité sur Valence. Mais en 1102, elle abandonna la ville, sur les conseils du roi qui croyait impossible de résister aux attaques des Maures. Chimène emporta le corps du Cid qui fut enterré à San Pedro de Cardena (pr. de Burgos). Rodrigue de Rivar est le plus parfait représentant de la noblesse de son temps et de la volonté nationale de la Reconquête.

Les Almoravides et les Almohades. — Il y eut sept royaumes de *taifas* au moment de la disparition du Califat : Séville, Grenade, Murcie, Tolède, Badajoz, Saragosse et Valence. Leurs divisions et leurs rivalités facilitèrent l'avance de la Reconquête. Après avoir perdu Tolède et Valence, les rois des *taifas*, redoutant de perdre aussi leurs autres possessions, appelèrent à leur secours les Maures du Maroc appelés Almoravides qui avaient fondé un empire musulman très fort. L'empereur almoravide Yusuf-ben-Taxfin leur accorda son appui. Il entra en Andalousie avec ses troupes qui, unies

à celles des rois de Séville, de Grenade, de Malaga, d'Almeria et de Badajoz, s'avancèrent vers Tolède pour lutter contre Alphonse VI. A ce moment-là, Alphonse assiégeait Saragosse. Il accourut précipitamment vers les Musulmans, ayant renforcé ses troupes de contingents aragonais, catalans, français (du Midi). Les deux armées se rencontrèrent à Zalaca (pr. de Badajoz) (octobre 1086). Les chrétiens furent mis en déroute, mais Yusuf ne sut pas profiter de la victoire. Il retourna au Maroc et les rois des taifas ne tirèrent aucun parti de leur succès. Yusuf revint en 1090. Il assiégea le château de Aledo, position stratégique très forte, entre Murcia et Lorca. Il ne put s'en emparer, mais les fortifications subirent de tels dommages que les chrétiens abandonnèrent le château après l'avoir incendié. Yusuf n'avait pas que le désir de lutter contre les chrétiens. Comme il arriva en 711, d'auxiliaire il se convertit en dominateur et annexa à son empire les territoires des taifas (1090-1091). L'Espagne musulmane devint donc une dépendance des Almoravides du Maroc. Mais aucun des successeurs de Jusuf, malgré des attaques répétées contre les royaumes de Léon, de Castille et d'Aragon, ne parvint à faire reculer le front chrétien. Au contraire, la frontière d'Aragon s'avança vers le Sud, grâce à la prise de Saragosse (1118) par Alphonse I^{er}. Une révolution, de caractère surtout religieux, fomentée par les montagnards de l'Atlas à la suite des prédications du Mahdi-Ben-Tumart, fondateur de la secte *almohade*, détrôna les empereurs almoravides du Maroc (1122). Ali-ben-Jusef, chef des Almoravides, accourut d'Espagne où il résidait pour tâcher de l'étouffer. Les rois des taifas profitèrent de l'occasion pour recouvrer leur indépendance. Après vingt-cinq ans de luttes, les Almohades furent victorieux. Ils vinrent en Espagne (1146), où

s'était propagé le mouvement religieux contre les Almoravides. En 1172, ils étaient maîtres de tous les territoires musulmans de la Péninsule auxquels ils ajoutèrent l'île de Majorque, au début du XIII^e siècle.

Les Almohades n'eurent pas autant de succès dans la lutte contre les chrétiens. Au cours de leurs expéditions, mêlées de victoires et de revers, leur avance fut éphémère. Bien qu'ils eussent momentanément repris Madrid, Guadalajara et Uclès, après la grande bataille de Alarcos (1195), les victoires chrétiennes de Las Navas de Tolosa (1212) et de Febraegen les obligèrent à reculer au delà de la Sierra Morena et leur firent perdre tout espoir de vaincre la puissance militaire des chrétiens. L'échec des Almohades fut complété par les soulèvements des Musulmans espagnols. Quand les dominateurs eurent été détrônés au Maroc, les royaumes des taifas se séparèrent de nouveau. Ils luttèrent entre eux, jusqu'à ce que les grandes conquêtes du XIII^e siècle, dont nous parlerons plus loin, aient réduit le territoire musulman au royaume de Grenade, fondé par Alhamar, de la famille des Nasarites. Ce royaume, ainsi nommé parce que Grenade en devint la capitale en 1328, comprit, à son origine, les territoires de Grenade, Malaga, Almeria, une partie de Jaen et de Cadix.

Les royaumes chrétiens de 1085 à 1217. — Le double échec des Almoravides et des Almohades et la faiblesse militaire des royaumes des taifas s'expliquent non seulement par les divisions et les guerres civiles entre les Musulmans d'Afrique et d'Espagne, mais encore par la puissance croissante des royaumes chrétiens et la concentration de leur force, durant le XII^e siècle, moment culminant de la grande crise politique de l'Espagne.

Dans les royaumes du Centre et de l'Ouest, cette crise se développa au milieu de luttes dynastiques,

des unions et des séparations successives de Léon et de Castille, et surtout de la lutte formidable entre la noblesse anarchique de ces royaumes et les rois qui poursuivent l'unité et la discipline.

Le résultat final fut la victoire de la royauté et la réunion définitive de Léon et de Castille. Cet événement capital se produisit en 1230, les deux couronnes ayant échu à un fils du roi léonais Alphonse IX et de la reine castillane D^a Berenguela, appelé Fernando III. Quelque temps avant, l'Aragon et la Catalogne avaient réalisé leur union (1162), car Alphonse II, fils de la princesse aragonaise D^a Petronila, mariée au comte de Barcelone, Ramon Berenguer IV, hérita des territoires de ses parents. Les Comtes de Barcelone apportèrent à la couronne d'Aragon les importantes provinces qu'ils avaient acquises principalement par héritage, dans le Sud de la France : ce fut l'origine de rivalités et de guerres avec les rois de France, mais aussi d'une grandeur politique qui devait avoir d'importantes conséquences pour l'Espagne et pour l'Europe.

Mais il est indéniable que ces unions n'eussent pas été aussi précieuses pour la Reconquête de l'Espagne si elles n'avaient pas été précédées par les efforts des rois et des comtes guerriers, à la fin du XI^e siècle, pendant le XII^e et le début du XIII^e. Ces souverains groupèrent les forces morales et rassemblèrent des ressources matérielles qui rendirent possibles les conquêtes réalisées vers le milieu du XIII^e siècle.

Alphonse VII et Alphonse VIII. — A la mort d'Alphonse VI (1109) s'ouvre une période de guerres civiles en Léon et en Castille qui se compliquent des discordes matrimoniales de la reine Urraca, héritière de Léon, et de son mari le roi d'Aragon, Alphonse I^{er}. Dans ces luttes, se détache une curieuse figure, celle de l'évêque de Saint-Jacques de Compostelle, D. Diego Gelmirez, type parfait des prélats politiques et batailleurs de cette

époque, et représentant illustre de l'influence de Cluny en Espagne.

A la reine Urraca succéda son fils Alphonse VII, né de son premier mariage avec le comte de Bourgogne, Raymond. Alphonse fut couronné roi de Léon et de Castille en 1126. A la mort de son beau-père, Alphonse I^{er} d'Aragon, il prétendit recueillir son héritage. Mais bien qu'ayant envahi l'Aragon et pénétré jusqu'à Saragosse (1134), il finit par y renoncer. Il fut appelé Alphonse VII l'*Empereur*, parce qu'il porta effectivement le titre d'*Empereur d'Espagne* : manifestation sans intérêt pratique, mais révélatrice d'une tendance de la royauté espagnole, déjà perçue chez certains souverains de Navarre, d'Aragon et de Léon. Alphonse VII fut couronné empereur à Léon en 1135, en présence du roi de Navarre, du comte de Barcelone, de nobles français soumis à la Catalogne et du roi musulman de Rueda, Zafadola.

Les campagnes d'Alphonse VII contre les Musulmans furent très importantes : elles diminuèrent le pouvoir des ennemis et accrurent celui des Léonais et des Castillans. Pourtant elles n'aboutirent pas à agrandir le territoire chrétien. Un épisode caractéristique de ces expéditions est le siège d'Almería auquel concoururent des troupes de tous les royaumes espagnols, des bateaux catalans et italiens. La place ne demeura que dix ans au pouvoir d'Alphonse VII (1147-1157).

Au moment de sa mort, Alphonse VII commit l'erreur déjà commise par plusieurs de ses devanciers, de partager ses États entre ses deux fils. Sancho III reçut le royaume de Castille, Fernando II celui de Léon.

Alphonse VIII succéda à son père Sancho III qui ne régna qu'un an. Alphonse n'avait que trois ans à la mort de Sancho. Pendant sa minorité, éclatèrent des troubles sanglants causés par la rivalité des deux grandes maisons de Castille, celle de Castro et celle

de Lara. Dès qu'il prit le pouvoir, à quatorze ans, il se révéla comme un des monarques chrétiens les plus guerriers et les plus ardents à la Reconquête. Il prit en 1177 la ville de Cuenca, d'une grande importance militaire. Il gagna sur le calife almohade la grande bataille de las Navas de Tolosa (1212). La conséquence de cette victoire fut la prise de Ubeda, Baeza, et d'autres places du nord de l'Andalousie. Peu après, la victoire de Febraegen valut aux Castillans la possession de villes importantes comme Cáceres, Mérida, et plus tard (1229) Badajoz et d'autres qui assurèrent leur domination en Estramadure.

Le règne d'Alphonse VIII fut encore marqué par le fameux traité de Cazola (1179), le premier d'une longue série qui s'achèvera à l'époque de Jaime I^{er}, par lequel on fixait les limites des conquêtes respectives de Castille et d'Aragon en territoire musulman. En vertu de ce traité, la limite des possessions aragonaises passait par le port de Biar (province actuelle d'Alicante). La Castille avait le versant occidental de la région d'Alicante et de Murcie, Albacete et Cuenca (reconquisés quelque temps auparavant). Elle obtenait aussi le droit de traverser les nouveaux territoires aragonais pour reconquérir l'Andalousie.

Le Comté et le nouveau royaume de Portugal. — L'un des événements saillants du XII^e siècle est la formation d'un nouveau royaume dans la Péninsule, celui de Portugal. Ce fait marque la rupture de l'unité territoriale et de l'unité nationale que les Romains avaient tâché de réaliser, considérant l'*Hispania* comme un tout. La création d'une monarchie portugaise, s'isolant des autres États chrétiens et refusant par la suite de s'unir à eux, fut la conséquence de la simple ambition d'un comte français, d'une infante espagnole et de leur fils. Mais le Portugal va représenter une puissance politique indépendante, et son peuple se considérera comme différent de ceux dont il est issu, à savoir les Galiciens et les Lusitains qui avaient peuplé l'ancienne Lusitanie reconquise

par les rois d'Asturie et de Léon. Le royaume portugais conserva et fit évoluer la langue galicienne (*gallega*) que parlaient ses premiers habitants. Cette langue résista à l'absorption du Castillan, et se perfectionna en adoptant par la suite des formes et des caractères originaux qui s'expriment dans une riche littérature.

La formation du royaume de Portugal se produisit de la façon suivante : Alphonse VI, reconnaissant de l'aide que lui avaient prêtée dans la reconquête de Tolède quelques nobles français, maria sa fille aînée Urraca à Raymond de Bourgogne et son autre fille Thérèse au comte Henri de Lorraine. En même temps, il donna à ce dernier les territoires compris entre le Miño et le Tage, qu'il érigea en un comté qui comprenait les villes de Braga, Porto, Coïmbre, Visco et Lamego. Ce comté s'appela *Portucalense* (d'où Portugal). Henri de Lorraine, en échange, reconnut comme son suzerain le roi de Castille, et s'engagea à lui payer certains tributs annuels et à participer à la guerre contre les Maures avec 300 chevaliers. Mais Henri était ambitieux. L'anarchie de la Castille lui offrit l'occasion de réaliser ses desseins. Il recruta en France des soldats, et s'allia à la reine Urraca (fille et héritière d'Alphonse VII) pour l'aider à lutter contre son mari le roi d'Aragon. Henri, en échange, obtint, croit-on, la promesse de nouveaux territoires au nord du Miño, et à l'Est, vers Valladolid. Henri mourut prématurément en 1114, mais sa femme Thérèse fit preuve de la même ambition. Tantôt elle s'unissait à Urraca, tantôt elle la combattait, profitant de toutes les difficultés nées de l'anarchie de la Castille. Thérèse put ainsi s'emparer de Tuy et d'Orense. Mais vaincue par les troupes d'Urraca et de son fils Alphonse VIII, elle signa un traité par lequel la possession de son comté de Portugal lui était confirmée, ainsi que l'annexion de quelques territoires dans la région Sud de Léon, et en Castille. Telle est l'origine lointaine du royaume de Portugal, dont l'existence fut affirmée officiellement à une date incertaine, et malgré la protestation du roi de Castille, par Alphonse Enriquez, fils de Thérèse. Ce royaume fut reconnu quelques années plus tard par Alphonse VIII, et cent ans après par Alphonse X qui céda au roi de Portugal la région de l'Algarve, reconquise sur les Musulmans.

Les conquêtes du royaume d'Aragon. — Quand il fut créé par le testament de Sanche le Grand de Navarre, le royaume d'Aragon comprenait un territoire exigü :

une simple bande qui s'étendait de la vallée de Roncal à l'Ouest, à la vallée de Gistain, à l'Est. Peu après, il s'agrandit à l'Est des régions de Sobrarbe et de Ribagorza, comme il a été déjà dit. Le second roi d'Aragon, Sancho Ramirez (1063-1094), fit le premier effort important pour récupérer les territoires occupés plus au Sud par les Musulmans du royaume de Saragosse. Il fortifia sa frontière du Sud-Ouest (Marcuello, Loarre et Alquezar) d'où il attaqua et prit les places de Barbastro (1065), Monzon (1089) et arriva jusqu'à Montragon (1091) et Huesca. Il mourut, blessé par une flèche, au siège de cette dernière ville.

Son successeur, Pierre I^{er} (1094-1104), parvint à s'emparer de Huesca (1096), conquit de nouveau Barbastro (1101), qui avait été repris quelque temps auparavant, et prit quelques villages et châteaux. Alphonse I^{er} le Batailleur (1104-1134), qui lui succéda, porta bien plus loin les frontières de l'Aragon, par la conquête de Ejea (1110), de Saragosse (1118), Tudela, Borja, Tarazona, Calatayud (1120), Ariza, Daroca, c'est-à-dire la presque totalité des provinces actuelles de Huesca et de Saragosse. Par la prise de Montréal del Campo, au Nord de la Sierra Palomera et au Sud de Calamocha, il atteignit la région voisine de Teruel. Là il fonda une « rabida » ou ordre religieux militaire de chevaliers, semblable aux ordres castillans de Calatrava et de Montesa. Le dernier épisode de ses campagnes fut la prise de Mequinenza (1133) au SE de la province de Saragosse. Il fut aidé dans certaines de ses expéditions par des chevaliers gascons et béarnais. En 1125 et 1126, il effectua une expédition plus brillante qu'utile dans la région de Valence et Murcie. Il atteignit même, en Andalousie, la côte de Salcbrefia (au Sud de Motril). Il ramena 14000 Mozarabes qui repeuplèrent une partie de l'Aragon.

Après le règne très bref de Ramire II, l'Aragon fut gouverné par le comte de Barcelone, Raymond Berenguer IV, mari de Pétronille, fille de Ramire II. Ses acquisitions territoriales furent importantes, puisqu'il s'empara de la place de Tortosa (1148) qui assurait la domination sur l'embouchure de l'Èbre et la navigation sur ce fleuve ; de celle de Lérida (1149), de Fraga, et de la région de la Sierra de Prades, entre Tortosa et Tarragone.

Le fils aîné de Raymond Berenguer et de Pétronille, appelé Raymond, et plus tard Alphonse II, hérita, comme nous le savons déjà, du comté de Barcelone et du royaume d'Aragon. A partir de ce moment, ces deux États n'eurent qu'un seul souverain dont le titre principal fut celui de roi d'Aragon. Par héritage d'un cousin, Alphonse II recueillit le duché de Provence (1166) et ensuite celui de Roussillon (1172). Dès lors, les comtes de Béarn et de Bigorre devinrent ses vassaux. En même temps, son frère cadet Pierre (feudataire lui aussi d'Alphonse II) comme représentant de la famille de Barcelone, et par héritage de son père Raymond Berenguer IV, exerçait son autorité sur le comté de Cerdagne, la seigneurie de Carcassonne, et sur Narbonne. Ainsi, le territoire soumis à l'influence du royaume d'Aragon s'étendit considérablement des deux côtés des Pyrénées.

Alphonse II agrandit son royaume par la conquête de Téruel (1171) qui devint position avancée contre le royaume de Valence, retombé au pouvoir des Musulmans, trois ans après la mort du Cid (1102). Le fils d'Alphonse II, Pierre II, continua la reconquête dans la région de Valence et projeta une expédition à Majorque qu'il ne réalisa pas. Il en fut détourné par les événements qui agitaient ses possessions du Sud de la France en proie à l'hérésie des Albigeois. Le péril non

seulement religieux, mais encore social représenté par les Albigeois, qui avaient tâché de convertir un moine espagnol, S. Domingo de Guzman, poussa le Pape à organiser une croisade. Le comte de Toulouse, beau-frère de Pierre II, et le vicomte de Béziers et de Carcassonne, son vassal, se sentirent particulièrement menacés par la croisade composée de chevaliers français commandés par le fameux Simon de Montfort. La répression fut très cruelle, particulièrement à Béziers et à Carcassonne (1209) livrés au pillage, ce qui provoqua des protestations de S. Dominge. Simon de Montfort ne se borna pas à son rôle religieux. Il s'empara aussi des villes et des régions hérétiques. Pierre II reconnut ses conquêtes. Mais de nouvelles cruautés de Simon de Montfort obligèrent le roi d'Aragon à secourir ses vassaux français. A la première bataille, celle de Muret (1213), il fut battu et tué. Simon de Montfort reçut du concile de Latran (1215), en récompense de ses victoires, presque tous les biens du comte de Toulouse. La couronne d'Aragon perdit ainsi son hégémonie dans le Midi de la France.

Le fils de Pierre II et de Marie de Montpellier, Jaime I^{er}, monta sur le trône en 1213. Il était encore mineur. Ses remarquables qualités lui permirent de triompher des désordres qui commençaient à se produire, et de faire reconnaître son autorité par tous ses sujets. Avec Fernando III il est le grand héros de la reconquête au XIII^e siècle.

Le royaume de Navarre de 1305 à la fin du XV^e siècle.
— La division des États de la Couronne réalisée par Sancho el Mayor fut très préjudiciable à la Navarre. Elle entraîna des rivalités entre les fils du roi, et des luttes entre les souverains de Navarre, de Castille et d'Aragon qui se disputèrent les frontières.

La Navarre perdit les contrées de la Rioja et de

Bureba, une partie de la plaine proprement navarraise, et sa politique oscilla entre l'alliance avec la Castille contre l'Aragon, ou l'alliance avec l'Aragon contre la Castille. Mais elle s'allia de préférence avec l'Aragon, plus semblable à elle que la Castille. Les deux royaumes furent même unis quelque temps sous la direction d'un même monarque, par la volonté des Navarrais (1076-1134). D'autre part, le voisinage de la France entraîna, comme pour la maison des Comtes de Barcelone, des mariages de la famille royale de Navarre avec de nobles familles d'outre-Pyrénées, et, finalement, orienta la politique du royaume vers la France. A cet égard, le fait décisif fut l'avènement au trône de Théobald de Champagne (1234), fils du comte de Champagne Théobald IV et de Blanca de Navarre, sœur du dernier roi espagnol de cette période, Sancho el Fuerte.

Depuis lors, et pour de longues années (sauf une brève interruption, au xv^e siècle, marquée par le règne du roi d'Aragon, Jean II), la Navarre fut gouvernée par des rois d'origine française, appartenant aux maisons de Champagne (1234-1305), d'Évreux (1328-1479), de Foix (1472-1512), et même à la maison royale de France (1307-1327). Aussi pendant cette période fut-elle éloignée de la vie espagnole, malgré le caractère hispanique de sa population.

Incorporation des provinces basques à la Castille. — Sous Alphonse VIII, les régions d'Alava et de Guipuzcoa furent incorporées au royaume de Castille.

Dès les premières années de la monarchie asturienne, Alava est politiquement unie à ce royaume, sans que l'on sache exactement jusqu'à quel point. Plus tard apparaissent des comtes d'Alava, qui vraisemblablement gouvernaient le pays avec plus ou moins d'autorité et dont quelques-uns étaient en même temps comtes castiliens.

C'est dans le testament de Sancho el Mayor de Navarre que l'on trouve pour la première fois une indication précise :

Sancho, considérant que l'Alava fait partie de ses domaines, le cède à son fils Garcia. Alphonse VII l'enlève à la Navarre, à laquelle il revient quelques années plus tard. Alphonse VIII le conquiert définitivement (1200) et l'annexe à la Castille, tout en respectant l'organisation intérieure du pays, constituée par une assemblée mixte de nobles et d'ecclésiastiques, appelée Confrérie de Arriaga. L'autorité du roi castillan est confiée à des gouverneurs portant d'abord le titre de *comte*, ensuite celui de « *adelantado* ».

La Guipuzcoa semble avoir été au début soumise à l'influence politique de la Navarre. puis, plus ou moins effectivement, à l'autorité des souverains de ce royaume, jusqu'à la fin du XII^e siècle, sauf durant une brève période, sous Alphonse VII l'empereur, pendant laquelle il exista un gouverneur ou « *merino* » castillan dans cette région. En 1200, les Guipuzcoans déclarèrent à Alphonse VIII, qui assiégeait la capitale de l'Alava, qu'ils étaient disposés à se séparer de la Navarre et à reconnaître l'autorité du roi de Castille.

Quant à la Vizcaye, qui fut alternativement soumise à l'influence de la Castille et de la Navarre pendant les premiers siècles de la Reconquête, elle ne fut annexée à la Castille que deux siècles plus tard (1379). Mais dès le XII^e siècle, la vie politique des seigneurs de cette région est fortement unie à celle de la royauté castillane. D'autre part, la prépondérance de la Castille dans les trois provinces basques se révèle dans la législation basque de la Reconquête. A côté d'un fond traditionnel et particulier au pays, apparaissent des *Fueros* proprement castillans, mêlés à d'autres d'origine navarraise.

Les grandes conquêtes du XIII^e siècle. — Dans le premier tiers du XIII^e siècle, le dernier élan musulman, représenté par les Almohades, ayant été brisé et les frontières méridionales de l'Aragon et de la Castille s'étant élargies, il semblait que l'achèvement de la Reconquête fût proche. Le fait que deux grands rois, Fernando III de Léon et Castille, et Jaime I^{er} d'Aragon, tous deux doués de hautes qualités militaires et poursuivant le même dessein, aient régné à la même époque, rendit possible sinon la victoire finale, du moins la reprise d'importants territoires.

Fernando III conquiert tout le Nord et l'Ouest de

l'Andalousie, et s'établit à Cordoue (1236), à Séville (1248) et à Jaen (1246). Jaime I^{er} conquiert l'île de Majorque (1229-1235), Valence et sa région (1239-1253) et le royaume maure de Murcie (1265-1266). A la suite d'un accord entre les deux rois, Murcie demeura au pouvoir de la Castille, et les possessions aragonaises eurent pour limite la région élevée de la province actuelle d'Alicante (Biar, Alcoy, la Marina). Il ne restait donc plus aux Musulmans qu'une petite zone au sud du Portugal (Algarve) et les territoires qui constituèrent le nouveau royaume de Grenade. Mais la Reconquête fut arrêtée (sauf de légères avances réalisées au XIV^e siècle), les successeurs de Fernand III et de Jaime I^{er}, occupés par des guerres civiles continues, étant incapables pendant presque deux siècles de terminer la tâche grandiose de leurs devanciers.

Les Municipales et la classe moyenne dans l'Espagne chrétienne. — Ce serait une erreur de croire que la grande Reconquête du milieu du XIII^e siècle puisse seulement s'expliquer par la valeur des rois et la puissance militaire acquise par les royaumes chrétiens. S'il ne faut pas dédaigner ces explications, la première surtout, très importante dans une époque où la volonté du chef et sa bravoure personnelle sont essentielles, il convient d'invoquer des raisons plus importantes d'ordre social, telles que le développement de la richesse dans les royaumes chrétiens, fruit de l'accroissement des territoires et de la population, et de la sûreté chaque jour plus grande sauf dans les régions frontalières ; la naissance et les progrès de nouvelles classes sociales et d'institutions politiques qui révèlent l'importance de ces dernières. Au reste, la vie et la prospérité des villes espagnoles ne dépendaient pas seulement des victoires sur les Musulmans et de l'avance de la Reconquête, mais bien plus de l'ordre et de la discipline intérieurs. L'ennemi le plus redoutable de cette

tranquillité était la noblesse, aussi bien en Castille qu'en Aragon. Tous les rois, surtout les plus résolus, combattirent cet élément de désordre. Dans cette lutte, ils trouvèrent un important appui (variable suivant les régions et les époques) dans les municipales et la classe moyenne.

Pour avoir repeuplé et fondé des villes, les municipales et la classe moyenne avaient reçu des privilèges octroyés par « *Cartas-pueblas* ». Ensuite, leur puissance s'était augmentée à mesure que, grâce à la Reconquête, la population s'accroissait dans les territoires chrétiens, et que la victoire se développait. Le premier effet de l'importance acquise par les agglomérations rurales ou urbaines fut la formation d'une nombreuse population libre. Ces hommes, qui n'étaient plus des serfs, s'enrichissaient dans l'agriculture, les industries ou le commerce, et vivaient indépendants des seigneurs. Ainsi, en face des grandes fortunes immobilières des seigneurs féodaux (tels les Lara, les Castro, les Haro, etc. en Castille et en Léon) d'autres fortunes se fondaient par le travail et l'épargne, et avec elles naissait la classe moyenne ou bourgeoisie.

Nous avons vu que les habitants des villes et des campagnes s'organisèrent, dans le domaine royal, sous l'autorité du roi, des *comtes*, ses délégués, et de *fonctionnaires judiciaires* nommés tantôt directement par le roi, tantôt par des *Juntas* ou *assemblées judiciaires* présidées par le comte. Peu à peu les villes obtinrent le droit d'élire d'autres juges (à côté de ceux du roi) pour régler leurs procès et résoudre les questions d'intérêt général. Ceci n'apparaît guère qu'au *xiii^e* siècle en Léon et Castille, mais se développe régulièrement à partir de cette date et donne aux municipales un esprit plus démocratique et une conscience de leur force et de leur importance qui ira crois-

sant. En matière de pénalité, d'autres avantages leur sont concédés qui récompensent tels services rendus au roi ou au seigneur. Les principes fondamentaux du droit individuel se formulent ainsi peu à peu : inviolabilité du domicile, respect de la vie humaine, protection contre les puissants tentés d'abuser de leur force (et ils le faisaient souvent), garanties dans la procédure en cas de délit, etc...

Les fueros municipaux. La législation féodale. -- Les documents qui reflètent ces faits nouveaux et fixent les règles de la vie sociale et mercantile de la classe moyenne sont les *Fueros* dont nous avons déjà parlé, et les lois de caractère féodal et nobiliaire.

Bien que les rois s'efforcent d'implanter les lois du vieux *Livre des jugements*, appelé plus tard *Fuero Juzgo*, les fueros sont surtout fondés sur les anciennes coutumes des Goths et sur les nouvelles formes de contrat nées des nécessités de l'épave.

Les sujets apprécieraient si hautement ces privilèges qu'ils demandèrent fréquemment aux rois de les confirmer et de les étendre, constituant ainsi leur propre législation, au maintien de laquelle ils veillèrent. Mais l'obtention de ces fueros par les municipaux n'était pas toujours pacifique. Souvent, surtout dans les villes dépendant de seigneurs laïques ou ecclésiastiques, ils étaient arrachés au moyen de véritables révolutions comme celle de Santiago au temps de l'évêque Gelmírez ; celles de Sahagun, dont la pire eut lieu en 1117 ; celles d'autres seigneuries épiscopales comme Lugo et Orense.

C'est en Catalogne que la législation féodale fut le mieux représentée, d'abord par les Capitulaires francs, ensuite dans la deuxième moitié du XI^e siècle, par un recueil des coutumes promulgué sous le nom de *Usatici* pendant le règne de Ramon Berenguer I^{er}. Ces *Usatici*, dont nous ne connaissons pas le texte primitif et qui durent être augmentés peu après, sont plus connus

sous le nom catalan d'*Usatges*. D'autres recueils de coutumes furent composés en Catalogne au XIII^e siècle, recueils dont le plus ancien est celui de Lérida (1228). Il contient une énumération intéressante des sources du droit catalan : donations et privilèges des princes, coutumes écrites ou non écrites, us et lois gothiques et romains. Ces deux éléments qui figuraient déjà dans le droit wisigoth entraîneront au cours du XIII^e siècle une lutte juridique de grande importance en Espagne.

Caractère privilégié des droits. — Les droits acquis par les habitants des villes étaient considérés expressément comme des *privilèges*. Chaque cité les obtenait pour elle et tâchait de les augmenter sans se préoccuper de ses voisines et en essayant même de les dépasser. Le fuero vaut pour l'habitant de la cité, non pour l'étranger. L'idée moderne de l'égalité juridique de tous les hommes et de la valeur intrinsèque de la personne humaine, quelle que soit sa naissance et son origine, n'existait que d'une manière théorique et purement morale ; introduite par le christianisme dans l'idéologie de la masse chrétienne, elle ne se traduisait pas par des lois, ni dans les idées proprement juridiques.

Libération des classes serviles. — Parallèlement à l'action des municipes s'opère la lente libération des classes serviles. Depuis la fin de l'empire romain, les travailleurs des champs — simples journaliers ou petits propriétaires — étaient dans la dépendance des riches et des possesseurs de grandes exploitations agricoles. Il en fut de même pendant la Reconquête où, comme nous l'avons vu, il était absolument nécessaire de repeupler et cultiver la terre. Aussi, sans parler des esclaves de guerre musulmans, la classe laborieuse rurale et certains artisans et industriels des villes vécut-ils pendant des siècles dans une servitude réelle ou du moins dans une étroite dépen-

dance à l'égard du propriétaire ou seigneur, et parfois de la terre même avec laquelle ils étaient vendus. Même libérés par leur seigneur, toutes sortes d'obligations, qui limitaient leur liberté, les rattachaient à lui. Sous des noms divers et dans une dépendance plus ou moins grande, des millions de chrétiens vécurent ainsi dans tous les royaumes espagnols. Mais, à partir du XII^e siècle dans le royaume léonais-castillan (et à des dates différentes dans les autres), la situation de ces serfs et demi-serfs commença à s'améliorer et la libération définitive se prépara qui devait faire d'eux des laboureurs libres, de condition équivalente à celle des fermiers. Ces améliorations ne furent pas toujours amenées par des réformes juridiques normales. Parfois elles sont la conséquence des révoltes des serfs eux-mêmes ou des populations bourgeoises.

Situation des classes sociales en Catalogne et en Aragon. — En Catalogne, la terre appartenait presque uniquement à la vieille noblesse, aux seigneurs alodiaux enrichis, aux monastères et aux églises. Les travailleurs des champs et les artisans de différentes classes leur étaient assujettis. Leur condition au degré inférieur était celle des colons ou serfs (*payeses*) accablés de tributs et de corvées. Comme certains serfs de Léon et de Castille, ils étaient attachés à la terre mais pouvaient se racheter, de là le nom donné aux serfs catalans de *serfs de remensa* (de rédemption) qui figure déjà dans les documents du XII^e siècle.

Parallèlement se formait dans les villes la classe moyenne, d'autant plus favorisée qu'elle était plus riche. De là, la force de celle de Barcelone qui par le développement de son commerce et de ses industries exerçait une véritable hégémonie dans toute la région catalane.

En Aragon, la noblesse était divisée en deux classes, dont la première dite des « ricos hombres » était extrê-

mement puissante. Ceux-ci jouissaient sur leurs domaines d'une autorité beaucoup plus grande que les seigneurs castillans et catalans. On croit aujourd'hui qu'avant le XII^e siècle les serfs ou colons (*vasallos de parada*) pouvaient changer librement de domicile ; mais à partir du XIII^e siècle leur condition semble s'être aggravée, le droit du seigneur allant selon la formule consacrée légalement jusqu'à « pouvoir les faire mourir de faim, de soif ou de froid ». Cette déclaration fut faite aux Cortes de Huesca de 1245, c'est-à-dire au temps de Jaime I^{er}. La classe moyenne, moins importante alors en Aragon qu'en Castille et en Catalogne, se forma aussi dans les Municipales (*Universidades*) et accentua le caractère privilégié de ses fueros jusqu'à soutenir parfois les nobles contre le roi.

Valence, Majorque et Navarre. — A Valence, constituée par Jaime I^{er} en royaume dont le titulaire était le roi d'Aragon, la classe rurale servile chrétienne n'existait pas. Il y avait des esclaves et des colons musulmans donnés par le roi aux conquérants qui acquéraient des terres. Comme ceux-ci étaient surtout des nobles aragonais, la vie rurale valencienne apparaît dominée par les seigneurs et régie par les lois et coutumes d'Aragon. En revanche, la classe moyenne et l'élément populaire dominaient dans les villes et donnèrent aux municipales valenciens un caractère nettement démocratique ratifié par le *Fuero* que Jaime I^{er} donna à la capitale, véritable modèle de législation municipale et sociale du XIII^e siècle, imité ensuite à Tarragone.

A Majorque, l'histoire des classes sociales est la même qu'en Catalogne, avec cette différence que l'élément seigneurial y est représenté non par le clergé et les nobles, mais par les bourgeois et citoyens riches de la capitale, principaux propriétaires du sol. L'exploitation des travailleurs des champs (*forenses*) par ces

propriétaires provoqua un embryon de révolte qui devait dégénérer bientôt en soulèvement sanglant.

En Navarre, même situation qu'en Aragon : l'inégalité juridique et la servitude au bénéfice de la noblesse et du clergé régnèrent pendant longtemps.

Les Cortes de Léon et Castille. — La grande nouveauté politique de la période qui va du XI^e au XIII^e siècle, c'est l'apparition d'une institution parlementaire inconnue des siècles antérieurs : les *Cortes*, qui commencèrent en Espagne plus tôt que dans les autres nations.

Les Cortes étaient des assemblées composées par des éléments des trois grandes classes sociales de l'époque : les nobles, les ecclésiastiques et la classe moyenne représentée par les municipes. En Castille où il semble qu'une de ces assemblées fonctionna dès 1188, l'essentiel était la présence de députés (*personeros, procuradores*) des municipes. La réunion du roi et des nobles et ecclésiastiques ne constituait pas des Cortes, bien que ce nom fût commun pendant longtemps à l'institution parlementaire et aux assemblées judiciaires formées des membres les plus importants de la noblesse (surtout de la noblesse palatine) et du clergé, que le roi convoquait toujours, selon l'antique coutume. Aucun des membres de ces assemblées n'était convoqué par *droit propre*, mais par la *volonté* du roi ; de sorte que pendant quelque temps les personnes et les municipes qui participaient à chaque réunion des Cortes furent distincts. En ce qui concerne les municipes, le privilège s'établit plus tard pour certaines cités et villes d'être toujours convoquées.

La fonction essentielle des Cortes était le vote des impôts que le roi demandait. Mais indirectement, les Cortes acquirent certaine faculté législative, grâce au droit que leur octroyèrent les rois de formuler des requêtes pour l'adoption de lois

nouvelles et pour la réforme de lois anciennes. Les rois acceptaient souvent ces requêtes, soit parce qu'ils les estimaient justes, soit à cause des circonstances qui les contraignaient à flatter certains éléments sociaux et politiques. C'est ainsi que les municipes obtinrent des lois favorables au moment où ils représentaient pour la couronne une force utile et importante dans la lutte contre la noblesse. En prenant possession du trône, le roi jurait devant les Cortes de respecter les lois et les fueros du pays.

Si nous considérons la date de 1188 comme celle de la première réunion des Cortes de Léon, le royaume de Léon serait celui qui aurait inauguré le régime parlementaire en Espagne. En Castille, les premières Cortes dont nous ayons la date exacte se réunirent à la fin de la période que nous étudions (en 1250).

Les Cortes en Aragon et en Catalogne. — On ignore la date exacte des premières Cortes d'Aragon. Certains inclinent pour 1163, d'autres pour 1274, deux ans avant la mort de Jaime I^{er}. Cette apparition tardive s'explique par la faible importance des municipes en Aragon jusqu'à cette époque. En Catalogne, c'est en 1218 à Vilafranca, sous la présidence de Jaime I^{er}, que les représentants des municipes figurent pour la première fois aux Cortes. Mais ce n'est qu'un peu plus tard que ces Cortes acquièrent une fonction parlementaire.

En Navarre, les Cortes semblent avoir eu une existence assez incertaine jusqu'à l'extrême fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e.

Bien que l'Aragon et le comté de Barcelone fissent partie d'un même royaume, chacune de ces régions, sauf dans des cas très rares, eut toujours ses Cortes indépendantes. Dans leurs attributions, outre celles dont nous avons parlé à propos des royaumes de Léon et de Castille, apparaît la coutume dite des *greuges* ou offenses,

c'est-à-dire la présentation des plaintes par les municipes ou les autres éléments sociaux participant aux assemblées, contre le roi ou ses officiers pour violation de la loi. Ces Cortes intervinrent plus qu'en Castille et en Léon dans l'élaboration des lois, à partir de 1263, c'est-à-dire sous le règne de Pierre III, successeur de Jaime I^{er}.

En cas de mort du roi et d'absence d'héritiers directs, les Cortes tenaient une réunion spéciale, dite *Parlement*, pour élire le nouveau monarque : telle l'assemblée de *Borja* en 1134 où les Aragonais élurent roi Ramiro le Moine. Une fois les Cortes fermées, une junte nommée par elles fonctionnait, appelée *Députation générale* en Aragon et *Députation « du général »*, c'est-à-dire des Cortes ou Généralité, en Catalogne. Mais cet organisme n'existe vraiment qu'à la période suivante, c'est-à-dire au xiv^e siècle. A son tour, Valence eut des Cortes, qui surveillaient l'application des lois et l'emploi des fonds publics.

Les villes industrielles. — L'accroissement de la richesse collective et du pouvoir politique des royaumes chrétiens entraîna le développement de la production non seulement agricole, mais encore industrielle et artistique. Du viii^e au xi^e siècle, Saint-Jacques de Compostelle fut la capitale du commerce et de l'industrie du Nord-Ouest de l'Espagne. Le nombre des pèlerins de toutes les classes sociales entraîna l'établissement d'hôtelleries et d'asiles, de boutiques de change et l'apparition de métiers nouveaux pour la fabrication des coquilles de métal, ornements des costumes de pèlerins, des croix, médailles, objets de jais et autres.

En même temps, dans l'Est de l'Espagne, Barcelone commençait à être un centre important grâce à son commerce dans la Méditerranée, tout particulièrement avec l'Italie. Elle l'étendit ensuite jusqu'en Barbarie,

en Égypte, sur les côtes de Palestine et de Syrie. Ce trafic important entraîna la création de représentants du commerce, dits *consuls*, en diverses villes étrangères. Le premier Consulat de la Mer fut institué à Valence en 1283. Celui de Barcelone en 1347. Vers 1283, ou un peu avant, on publia à Barcelone, et en catalan, un recueil de lois appelé *Livre du consulat de la mer*, relatif à l'achat et à la vente des marchandises, à leur transport par mer, à l'organisation des ports etc... Ce livre fut bientôt célèbre sur tout le littoral méditerranéen. On créa des consuls des autres régions espagnoles : Castille, provinces basques et Aragon, en rapports fréquents avec la France, la Flandre et les pays du Nord de l'Europe.

Les corporations et les confréries. — Artisans, commerçants, marins, ouvriers, artistes même, se réunissaient en corporations analogues aux collèges de l'époque romaine, qui s'appelèrent *gremios*. Ainsi apparaissent, dès la première prospérité de St-Jacques de Compostelle, les corporations de cordonniers, menuisiers, tailleurs de pierre, bouchers, tanneurs, boulangers, négociants, orfèvres, etc... Il en fut de même dans les autres villes chrétiennes de toutes les régions d'Espagne, à mesure qu'elles se repeuplèrent.

Protégées concurremment par les municipales et leurs *fueros*, et par les rois, les corporations acquirent une grande influence sociale. Dans plusieurs conseils municipaux, les corporations les plus importantes furent représentées (à Barcelone, à Valence).

Les travailleurs des champs, beaucoup moins favorisés que ceux des villes dans certaines régions, formèrent aussi des confréries. Certaines étaient propriétaires de terrains qu'elles cultivaient en commun et dont les produits servaient aux dépenses communes, à des secours et des distributions charitables.

Religiosité du peuple espagnol. — Trois faits essentiels manifestent à cette époque l'extrême religiosité du peuple espagnol de la Reconquête ; ce sont la fondation de nombreuses églises et monastères, l'apparition de nombreuses légendes sacrées et le nombre et le prestige des saints espagnols.

La grande importance des monastères ne venait pas seulement de leur caractère religieux — encore que ce soit chose capitale — mais de leur activité dans la répartition des terres et le repeuplement, sources de richesses pour le pays. Ces mêmes faits expliquent la richesse foncière des monastères dont l'exploitation attirait de nombreux travailleurs et donnait aux monastères une influence sociale énorme. Un certain nombre de ces travailleurs des champs et des domestiques du monastère étaient des serfs, chrétiens ou mores, selon la coutume de l'époque. Les monastères arrivèrent à être une puissance sociale et à disposer, sur les gens qui vivaient dans leurs domaines, d'une autorité aussi grande que celle des nobles. Ces droits furent acceptés et souvent augmentés par les rois, désireux de limiter le pouvoir de la noblesse, naturellement plus turbulente et dangereuse pour l'ordre public que les moines. En échange, les monastères promettaient le concours de leurs gens en cas de guerre et ils répondaient à l'appel du roi, les abbés commandant eux-mêmes les troupes de serfs, colons ou protégés, ou les confiant à un chef non ecclésiastique. Ainsi les monastères furent tout ensemble un élément de repeuplement et de production agricole, un élément d'ordre, soutien de la monarchie contre la noblesse, et un élément guerrier pour la Reconquête. Les grandes églises, surtout celles des évêchés et archevêchés, rendirent les mêmes services.

La civilisation musulmane postérieure au Califat et son influence. — Si, à l'époque des royaumes taïfas, l'hégé-

monie politique et militaire passe des États musulmans aux États chrétiens, il n'en est pas de même dans le domaine de la civilisation. En littérature et en sciences, la suprématie appartient toujours aux éléments arabes et juifs. En art, bien que l'influence musulmane continue à être grande, l'originalité de l'esprit espagnol et l'introduction des styles originaux d'autres pays chrétiens (France et Italie) produisirent des transformations notables, surtout en architecture et en sculpture.

En effet, la chute du Califat ne diminua pas dans l'ensemble la prospérité et la culture du monde musulman espagnol. Si elle nuisit à Cordoue et à quelques autres villes, elle favorisa Séville, Grenade et d'autres. Mais l'intransigeance religieuse des Almoravides et des Almohades obligea de nombreux savants et artistes musulmans et juifs à émigrer dans les royaumes chrétiens où les rois, en particulier Alphonse VI, les comblèrent de faveurs. Tolède fut aux XII^e et XIII^e siècles ce qu'avait été Cordoue auparavant dans le domaine scientifique, à savoir un centre d'attraction pour les hommes cultivés des autres pays. On y traduisait les livres juifs et arabes, de philosophie et de sciences surtout. En Catalogne aussi, avant même de l'être en Castille, les Musulmans et les Juifs furent les maîtres des indigènes et les directeurs de la culture.

Autres influences culturelles. — En même temps commençaient à se faire sentir dans les régions chrétiennes espagnoles des influences venues, comme nous l'avons dit, d'autres pays européens : la France et l'Italie d'abord, la Flandre ensuite. Les propagateurs de ces influences furent les moines de Cluny venus en Espagne au XI^e siècle et qui jouirent d'un grand pouvoir surtout en Léon et Castille ; les moines Oisteroïens (de l'ordre français de St Bernard) ; les Bénédictins dont les monastères, comme celui de Silos, étaient des

centres de culture importants ; les *aventuriers* qui prenaient part à la guerre entre mores et chrétiens ; les nombreux *pèlerins* qui visitaient St-Jacques de Compostelle depuis qu'on y avait découvert le sépulcre de l'apôtre ; les *poètes* et chanteurs ambulants (jongleurs et troubadours) venus de France et d'autres pays ; les *professeurs* étrangers avec lesquels les rois castillans et aragonais fondèrent les premières Universités (XII^e et XIII^e siècles) ; les *étudiants* espagnols qui allaient en masse en France et en Italie et les *commerçants* catalans, valenciens et castillans qui trafiquaient activement, les premiers dans la Méditerranée, les derniers dans l'Atlantique et avec la Flandre.

Grâce à la richesse et au pouvoir chaque jour plus grands des royaumes chrétiens, grâce à ces influences qui vivifient l'esprit espagnol déjà si nettement créateur, les sciences, les lettres et les arts s'épanouirent à partir du XI^e siècle.

La production intellectuelle nettement espagnole. — C'est à cette époque aussi, le latin n'étant plus parlé par le peuple, qu'apparaissent les idiomes modernes : le *castillan* au X^e et surtout au XII^e siècle, le *galicien*, l'*aragonais* après la conquête de Jaime I^{er} ; le *valencien*, vite absorbé par le castillan, et le *catalan*.

Le premier poète catalan dont il soit fait mention est du XI^e siècle (Ot de Moncada) et le premier texte littéraire, de la fin du XII^e siècle. Les premières œuvres littéraires en Castille sont du XII^e siècle : poèmes et gestes héroïques et chevaleresques (Ex. : le Poème du Cid) ; *romances* (brefs poèmes narratifs dérivés en partie des premiers) et poésies religieuses.

Action unificatrice de la Reconquête. — D'autre part, la domination musulmane et l'effort pour s'en libérer influèrent sur certains aspects importants de la vie espagnole. Ils fortifièrent la foi chrétienne chez

les Espagnols, par contraste avec la religion ennemie et par la haine que la guerre produisait. De là, l'admirable floraison de la littérature religieuse chrétienne et des légendes sacrées. Le lien religieux, quelle que fût la tolérance bien connue à l'égard des musulmans et des juifs, servit à unifier les éléments encore hétérogènes de la population espagnole. Enfin la Reconquête contribua à cette unification d'une manière générale parce que les périls et les épreuves communs, la poursuite d'un même but rapprochent les hommes, et plus particulièrement parce que la lutte fut menée pendant longtemps dans les régions montagneuses du Nord, jusque-là isolées, réfractaires à la domination romaine et wisigothique et moins touchées par conséquent par la culture.

Action dissociatrice de la Reconquête. — Mais en même temps, la Reconquête agit, au moins pendant quelque temps, comme un ferment de dissociation entre les différents groupes chrétiens. La formation, d'abord, de deux monarchies (Asturies et Navarre) et de la Marche hispanique, puis de quatre (Léon, Castille, Navarre, Aragon, sans parler du comté de Barcelone), devait fatalement diviser les peuples. Cette division, que le relief du pays favorisait et que la diversité des groupements initiaux de la péninsule accentuait, permit la création dans chacun des royaumes de modes de vie, d'institutions et de coutumes différents.

De la sorte, deux directions parallèles se manifestaient au cours des siècles dans la vie spirituelle espagnole : l'une tendant à l'uniformité, née des causes de solidarité et des influences qui agissent sur tout le territoire, l'autre tendant au particularisme, s'expliquant par les réactions particulières de chaque groupe à ces influences et par la vigueur de leur personnalité.

CHAPITRE VII

LA FIN DE LA RECONQUÊTE ET LES DÉBUTS DE L'UNITÉ POLITIQUE EN ESPAGNE

Alphonse X de Léon et Castille. — Le successeur de Fernando III fut son fils Alphonse X, qui avait participé avec son père aux grandes conquêtes — en particulier à celle de Murcie — d'accord avec Jaime I^{er}. Deux faits politiques caractérisent son règne : la lutte contre la noblesse rebelle et les prétentions au trône impérial d'Allemagne, qui furent tout près d'être satisfaites et de réaliser, avec trois siècles d'avance, l'événement capital du règne de Charles I^{er} d'Espagne.

Il manquait au roi pour atteindre son but un facteur essentiel de succès : une volonté ferme. Homme d'étude plus qu'homme d'action (encore qu'il fût un guerrier courageux), sa politique, parfaitement orientée, comme en témoignent ses écrits juridiques et surtout son grand ouvrage : *Las Partidas*, resta indécise à des heures graves, compromettant ainsi son œuvre inspirée par le droit justinien, adouci par la conception démocratique de la royauté, caractéristique de l'Espagne depuis les Wisigoths.

Certains actes du roi que la noblesse jugea arbitraires provoquèrent une révolte. Ce furent la cession de l'Algarbe au roi de Portugal (1254), la renonciation au

lien de suzeraineté qui unissait ce monarque au roi de Castille et l'abandon des droits de la couronne castillane sur le duché de Gascogne (1254) reçu en dot par la femme d'Alphonse VIII, grand-père d'Alphonse X. La noblesse considéra ces faits comme des abus de pouvoir du monarque et une série de soulèvements s'ensuivirent dirigés par les seigneurs de Biscaye, comtes de Haro, et les infants Don Enrique et Don Fadrique. Le roi essaya d'arrêter la guerre civile tantôt en accordant de grandes faveurs aux nobles, tantôt en faisant exécuter les chefs du mouvement ; mais ses efforts furent vains.

Alphonse X ne fut pas plus heureux dans ses prétentions à la couronne impériale d'Allemagne. Le prestige militaire de quelques rois de Léon et de Castille aux XII^e et XIII^e siècles avaient entraîné des relations directes avec les empereurs allemands et des alliances matrimoniales entre les maisons régnantes. Le fait décisif à cet égard fut le mariage de Fernando III avec Béatrice de Souabe, fille de Philippe duc de Souabe (1117-1208), empereur d'Allemagne. Alphonse X naquit de ce mariage ; de là ses prétentions au duché d'abord, puis à l'empire, après la proposition de la République de Pise de choisir comme empereur le roi de Castille (1256). Celui-ci accepta, bien qu'il eût pour rival Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, Henri III. L'élection eut lieu le 1^{er} avril 1257 et lui fut favorable. Quelques mois plus tard, il recevait à Burgos l'ambassade allemande qui venait lui offrir la couronne impériale.

L'opinion castillane accueillit défavorablement l'honneur fait à son roi. Cette opposition s'expliquait par les dépenses énormes entraînées par l'élection et la réception des ambassadeurs, alors que les difficultés financières du moment avaient poussé le roi à la dangereuse mesure de l'altération des monnaies. Mais sans doute reflétait-elle aussi la répugnance spontanée pour

toute aventure extérieure des éléments les plus influents de la politique. Peut-être enfin la Castille ne se rendit-elle pas compte alors de l'importance de l'empire, que devaient comprendre Charles I^{er} et Philippe II quelques siècles plus tard, chacun à sa manière.

Cette opposition fit hésiter le roi et l'amena à agir sans franchise dans certaines questions relatives à sa nouvelle dignité. Mais ce qui lui nuisit plus encore, ce fut l'ardente et presque continuelle opposition des papes depuis Alexandre IV et Clément IV jusqu'à Grégoire X. Tous, pour des raisons différentes mais liées à la politique papale en Italie, appuyèrent d'autres candidats. Cette opposition repoussa abusivement la solution définitive du procès et amena la renonciation d'Alphonse X sous la pression de Grégoire X (1257).

Cette même année mourut le fils aîné d'Alphonse X, l'infant don Fernando de la Cerda. Cette mort posa un nouveau problème et fut pour le roi le motif de nouvelles et fatales indécisions. Alphonse, toujours soucieux de transformer en lois les principes juridiques, avait établi dans ses *Partidas* — et pour la première fois dans la législation castillane — la succession héréditaire au trône telle qu'elle prévalait en Castille. D'après le droit civil romain, le fils aîné transmettait ses droits héréditaires à ses fils. Appliquer cette loi, c'était proclamer héritier du trône le fils de l'infant don Fernando, ce à quoi s'opposa le second fils d'Alphonse, Sancho. Cela entraîna une guerre civile et des changements successifs dans le testament d'Alphonse X. Cette guerre offrit le spectacle scandaleux de Cortes réunies à Valladolid (1282) par les partisans de Don Sancho, qui déposèrent le roi Alphonse. Celui-ci mourut sans que la querelle dynastique fût résolue.

Ces échecs politiques ne furent guère compensés que par quelques succès obtenus par Alphonse, à

savoir la conquête de la région de Cadix (de Moron à Médina Sidonia et Rota), celle de Niebla, d'une partie de l'Algarbe et de la place de Carthagène, grâce à quoi il cernait plus étroitement à l'Est et à l'Ouest les frontières du royaume de Grenade.

Alphonse X et la culture. — Ce triste tableau politique du règne d'Alphonse X est aussi compensé par la valeur scientifique personnelle du roi et son influence considérable sur la culture en Espagne. Il fut un grand Mécène, propagateur de la science d'alors, comme l'avaient été Alphonse VI et Alphonse VII, recherchant la culture où elle se trouvait, c'est-à-dire parmi les musulmans et les juifs. Lui-même cultivait science et littérature. Il fonda à Séville les études universitaires de latin et d'arabe, à Murcie l'Université mixte avec les chaires des trois races : l'espagnole chrétienne, l'espagnole musulmane, la juive. Il essaya de créer à Séville des chaires de sciences naturelles pour les « physiciens » qui venaient de l'étranger et en établit à Salamanque de médecine, de chirurgie, de musique et de plain-chant. Sous l'influence personnelle du roi, on écrivit la riche encyclopédie juridique appelée les *Sept partidas*. Cette œuvre n'est pas seulement un livre de droit qui résume le savoir d'une époque et introduit dans la pratique et dans la législation des éléments importants de droit justinien, ce qui explique sa diffusion rapide, elle est aussi un des monuments littéraires de la langue castillane qui a déjà acquis au XIII^e siècle la force expressive et la richesse de vocabulaire qui permettront des chefs-d'œuvre-futurs. Enfin le roi fut poète ; nous lui devons la magnifique collection de cantiques à la Vierge en langue galicienne, avec la musique, et des poésies satiriques. C'est pourquoi il fut appelé le Savant.

Les successeurs d'Alphonse X jusqu'à Alphonse XI. — Le règne de Sancho IV, vainqueur dans la lutte dynas-

tique contre les fils de l'infant de la Cerda, présente peu d'intérêt en politique intérieure. En revanche il offre deux faits de première importance dans l'ordre international.

Le premier fut la signature de la paix avec l'Aragon dont le roi Alphonse III (1285-1291) avait aidé les infants de la Cerda contre Sancho IV. Après la mort d'Alphonse, le roi de Castille proposa la paix à son successeur Jaime II. Un traité fut signé par lequel les deux rois se partageaient les territoires du Nord de l'Afrique, la Castille se réservant la partie occidentale depuis le Moulouya jusqu'à l'Atlantique (c'est-à-dire exactement le sultanat du Maroc) et l'Aragon la partie orientale depuis le Moulouya jusqu'à Bougie et Tunis où il exerçait son protectorat depuis 1280. En exécution de ce traité, la Castille envoya une expédition contre le sud de la région de Cadix, et s'empara de l'importante place de Tarifa (1292) défendue par les Benimerines du Maroc, successeurs des Almohades et fidèles alliés des rois de Grenade. Quelques années plus tard Sancho IV, dans sa lutte dynastique, dut guerroyer contre les Benimerines, alliés de l'infant don Juan, frère du roi et prétendant au trône. Il détruisit l'escadre préparée à Tanger pour un débarquement dans la péninsule tandis que le gouverneur de Tarifa, Guzman el Bueno, défendait la place contre l'attaque musulmane.

Comme la minorité d'Alphonse VIII, la minorité du fils et héritier de Sancho IV, Fernando IV, provoqua une nouvelle période d'anarchie. L'admirable politique et les grands dons personnels de la mère du roi, doña Marie de Molina, sauvèrent la situation. Et cette situation était grave ; il fallait lutter non seulement contre les ennemis intérieurs, mais contre l'Aragon, le Portugal, Grenade et la France qui tâchaient de profiter de l'occasion favorable. A la majorité du roi, une fois la crise

passés, Fernando IV signa la paix avec le Portugal et l'Aragon et décida avec le roi d'Aragon une campagne commune contre les Mores de Grenade et les Benimerines du Maroc. Fernando assiégea Algésiras, Jaime II Almeria, sans succès. En revanche les forces unies de Castille et d'Aragon s'emparèrent de Gibraltar, où Guzman el Bueno fit merveille. Ce fut la dernière intervention aragonaise dans les campagnes de la Reconquête.

Alphonse XI. — Le règne d'Alphonse XI (1312-50), fils et successeur de Fernando IV, fut extrêmement important par sa lutte contre les Musulmans. Après une minorité plus turbulente et anarchique que celle de Fernando IV, aggravée par des échecs dans la guerre contre les Grenadins, et la perte de quelques villes à la frontière Sud-Est (en particulier Baza, 1324), le nouveau roi, déclaré majeur en 1325, fit preuve de qualités remarquables dans la lutte contre les Musulmans et dans sa politique intérieure. Il triompha de l'anarchie castillane, châtiant et soumettant les nobles rebelles ; il favorisa le développement politique et les libertés des municipes, améliora les finances publiques et s'efforça de protéger, par des mesures de justice, la plèbe et les faibles contre les abus de pouvoir des forts.

Dans la lutte contre les Musulmans, il témoigna du désir opiniâtre d'en finir avec le danger permanent des Benimerines. Ses premières campagnes furent malheureuses : il perdit Gibraltar (1333), et l'escadre espagnole fut vaincue à Algésiras (1340) par les Benimerines, qui assiégèrent à nouveau Tarifa. Alphonse accourut et triompha en deux rencontres, celle du Salado (1340) et celle du Rio Palmones (1343), des Benimerines aidés des Grenadins. En 1344 il s'empara enfin d'Algésiras. Dans ce dernier combat, Alphonse fut aidé par le roi de Navarre, Philippe d'Évreux, par des troupes gas-

connes, par les comtes de Foix et de Castillon et par des cavaliers anglais et allemands.

On peut, dans l'histoire de la Reconquête, attribuer aux batailles du Salado et de Palmones une portée analogue à celle de las Navas en 1212, dans l'histoire de l'invasion.

De Pierre I^{er} à Henri IV (1350-1474). — Les 124 ans qui s'écoulent de l'avènement au trône de Pierre I^{er}, fils d'Alphonse XI, à la mort d'Henri IV, constituent pour les royaumes de Castille et Léon une époque triste et misérable, sauf quelques brèves périodes impuissantes à corriger les maux dont souffrait la constitution interne de ces pays. Une lutte dynastique qui remplit presque tout le règne de Pierre I^{er} (1350-1362), et se termine par la mort de celui-ci, tué par son frère bâtard Henri de Trastamare, qui s'empare du trône; une guerre difficile de Henri avec le Portugal, la Navarre, l'Aragon, l'Angleterre, Grenade et les partisans de Pierre I^{er} et de ses fils, qui exigea un grand effort militaire et de lourdes concessions pécuniaires aux nobles; le règne éphémère du fils de Henri de Trastamare, Jean I^{er} (1379-1390), marqué par une tentative malheureuse d'union de la Castille et du Portugal, et par la réconciliation des Trastamares avec les héritiers directs de Pierre I^{er}, grâce au mariage de l'infant Henri, fils de Jean I^{er}, avec une petite-fille de Pierre I^{er}, fille du Duc de Lancastre (pour la première fois alors l'héritier de la couronne prend le titre de Prince des Asturies); une minorité anarchique sous ce Henri III qui, à sa majorité (1399), châtie les nobles et leur retire nombre de privilèges accordés par son père et par son grand-père; concurrentement une expédition navale contre Tetuan qui est détruite (1400) et une aide accordée à l'Espagnol Rubin de Bracamonte et au Français Jean de Bethencourt pour la conquête des îles Canaries (1402); un autre

règne humiliant, celui du faible Jean II (1408-1454) où l'anarchie de la noblesse augmente, malgré l'énergie et les succès militaires du ministre Alvaro de Luna, favori du roi, victime finalement des luttes entre les nobles et la cour intrigante ; l'épilogue, enfin, de tant de faiblesse : le règne de Henri IV (1454-1474) déposé par les nobles et qui reconnut implicitement l'illégitimité de sa fille unique Jeanne (Juana la Beltraneja) qu'il nomma ensuite héritière de la couronne : tel est le triste tableau de la vie politique de la Castille, du milieu du xiv^e siècle à la fin du xv^e.

En revanche cette période fut très prospère au point de vue des lettres et des arts.

Le roi et les nobles dans la monarchie aragonaise. -- La crise politique fut aussi violente et aussi mouvementée en Aragon qu'en Castille, mais elle se termina plus rapidement par la victoire relative des rois.

Nous avons vu que Jaime I^{er} avait eu besoin de toute son énergie pour dominer les nobles rebelles. Son fils et successeur, Pierre III, connut les mêmes difficultés. La principale menace contre la couronne venait en Aragon d'une sorte d'association politique des nobles, dite *Union*, à laquelle participèrent certaines villes et cités, moins démocratiques et antiaristocratiques, mais moins royalistes aussi que celles de Léon et de Castille. En 1283, l'Union présenta au roi pétitions et plaintes que Pierre III, pris par d'autres soucis politiques, dut accepter, mais dont il ne tint ensuite aucun compte. A cet ensemble de privilèges obtenus et de promesses faites par le roi on donna le nom de *Privilège général*.

Le Privilège était constitué avant tout par les Fueros, droits et coutumes antiques des nobles et de la bourgeoisie. S'il reconnaissait quelques garanties contre les abus de pouvoir des puissants et les excès de l'autorité, il n'en affirmait pas moins la situation exception-

nelle de la noblesse, très supérieure à celle des autres classes sociales, et sa tendance à se soustraire à la discipline juridique de l'État, représenté par le roi.

Le successeur de Pierre III, Alphonse III, moins énergique que son père, transigea plus que lui encore et accorda aux nobles et aux municipes coalisés un nouveau Privilège (1287), dit de l'*Union*, dont une clause donnait aux Cortes le droit de déposer le roi s'il ne tenait pas ses promesses. En 1335, sous le règne de Pierre IV, la lutte éclata de nouveau, plus aiguë que jamais. Ce roi, farouchement intransigeant en ce qui concernait la supériorité et les droits de la monarchie, était autoritaire, violent, têtù et peu scrupuleux quant aux moyens d'arriver à ses fins.

Le conflit éclata bientôt. Le prétexte en fut le désir du roi, qui n'avait pas de fils, de faire reconnaître comme héritière sa fille Constance, au préjudice, d'après les nobles valenciens et aragonais, du frère de Pierre IV, Jaims. Le roi que soutint seule la noblesse catalane dut se soumettre, mais avec l'arrière-pensée de prendre sa revanche dès qu'il le pourrait. Il le tenta dès 1348 contre les unionistes de Valence ; mais il échoua. Il fut plus heureux contre les Aragonais qu'il écrasa à Epila (1348). Il entra triomphant à Saragosse, abolit le Privilège de l'Union et punit de mort de nombreux révoltés. Peu de temps après, il agit de même à Valence, et telle était la férocité de ces luttes, qu'il tortura cruellement certains unionistes en leur faisant boire le métal fondu de la cloche qui convoquait les membres de l'Union.

L'abolition du Privilège n'enleva aux nobles que les concessions qu'il sanctionnait. Mais les droits de la noblesse comme classe et ceux des municipes reconnus par les lois générales du royaume subsistèrent intacts. C'est donc contre les excès de la noblesse et des municipes que Pierre IV lutta, non contre l'essence de l'organi-

sation politique en Aragon ou à Valence. Ainsi se termina la lutte entre la monarchie et l'aristocratie.

Pedro III et les conquêtes extérieures des rois d'Aragon. — Continuant les traditions de famille des rois espagnols qui prévalaient sur les intérêts généraux de l'État, unité et extension territoriale maxima, Jaime I^{er} partagea les domaines de sa couronne en deux royaumes indépendants l'un de l'autre : Aragon et Majorque. Il donna le royaume d'Aragon, avec la Catalogne et Valence (royaume vassal de l'Aragon) à son aîné Pedro III et celui de Majorque à son second fils Jaime. Celui-ci se déclara feudataire de son père en 1278. Cet acte, qui signifie la prépondérance du royaume aragonais, produisit des conflits qui finirent par détruire l'indépendance de Majorque.

L'erreur de Jaime I^{er} fut en partie compensée par le mariage de son fils Pedro avec Constance de Souabe, fille du roi de Sicile, Manfred. Ce mariage donna aux rois d'Aragon des droits sur la partie méridionale de l'Italie et sur l'île de Sicile. Par cette union, Jaime I^{er} prévint le danger que représentait, pour l'influence traditionnelle de la Catalogne et de l'Aragon en Provence, le mariage de la Comtesse de Provence avec Charles d'Anjou, de la Maison royale de France, éternelle rivale, dans le Midi de la France, des comtes catalans et des rois aragonais.

Le premier acte important de Pierre III en politique internationale fut son intervention à Tunis (1280). On pense que Pierre III fit cette expédition en songeant à la domination possible du royaume de Sicile.

Ce royaume appartenait alors à la Maison impériale d'Allemagne et il était gouverné par Manfred, beau-père de Pierre III. Les Papes convoitaient la région napolitaine appartenant au royaume de Manfred ainsi que l'île. Pour parvenir à posséder plus ou moins

fortement ces territoires, ils devaient briser le pouvoir impérial, avec lequel ils étaient en difficulté à propos des Investitures et d'autres affaires touchant l'Italie. Le Pape crut donc habile d'accorder à Charles d'Anjou le royaume de Sicile, à condition que ce prince l'arrachât au pouvoir des Allemands et se déclarât vassal de l'Église. Charles accepta (1264). Après une rapide campagne, au cours de laquelle périrent Manfred et son neveu Conrad, il s'empara de la Sicile. Ainsi commença en Sicile et à Naples la domination de la Maison angevine française. Mais ni la conquête, ni la protection intéressée du Pape ne pouvaient invalider les droits de la Maison de Souabe. Après la mort de Manfred et de Conrad, ces droits appartenaient à Pierre III d'Aragon qui, en même temps, devint l'espérance des Gibelins siciliens, poursuivis alors plus que jamais par les Guelfes du Pape. Bien qu'on ne puisse indiquer exactement le moment où le roi d'Aragon s'intéressa pour la première fois à cette question, il semble que très tôt il engagea des négociations avec les Gibelins, représentés par le chevalier sicilien Jean de Procida ou Proxida. Le but de ces négociations était de créer contre Charles d'Anjou une ligue qui comprendrait les rois d'Aragon et de Castille, l'Empereur de Byzance, des seigneurs siciliens et le Pape Nicolas III. Ce dernier voulait créer deux royaumes en Italie, pour deux de ses neveux, en Lombardie et en Toscane. Il en était empêché par la domination angevine. La mort de Nicolas III et l'élection du pape français Martin V (1281) firent échouer la Ligue.

Mais Pierre III et les Gibelins n'en abandonnèrent pas pour cela leurs projets. Pierre se prépara à la guerre. Il régla quelques conflits intérieurs de son royaume, et rechercha l'alliance de Sancho IV de Castille, tout en faisant de grands préparatifs navals sous prétexte de réaliser une expédition à Constantine, dont le bey avait

sollicité son appui contre le Sultan. L'escadre, forte de 140 vaisseaux et de 15 000 hommes, se dirigea en effet vers la côte berbère (juin 1282). Les troupes aragonaises s'emparèrent de la place d'Alcoy. Peu auparavant s'était produit en Sicile le soulèvement contre les Angevins connu sous le nom de « Vêpres siciliennes ». A la suite de cet événement, Pierre III reçut une ambassade sicilienne qui lui offrit la couronne de l'île, puisqu'il représentait les droits de la maison de Souabe. Pierre III accepta, malgré l'opposition des nobles qui l'accompagnaient. Le 30 août, il arriva à Trapani avec sa flotte et son armée. Il triompha rapidement des ennemis aussi bien dans l'île que dans la région continentale de Naples. Dans cette campagne, se distingua tout particulièrement l'amiral du roi d'Aragon, Roger de Lauria, qui défit l'escadre angevine à Malte et à Naples, et s'empara du fils de Charles d'Anjou, Charles le Boiteux (juin 1284). En janvier 1285, mourut Charles d'Anjou. Les Angevins n'avaient plus de chef en Italie. De ce fait la conquête aragonaise fut rendue très facile. Mais le pape Martin IV avait excommunié Pierre III et l'avait privé de ses États qu'il avait attribués à Charles de Valois, troisième fils du roi de France (mai 1284). Le pape, pour légitimer ses décisions, se fondait sur une inféodation du royaume aragonais faite par Pierre II, père de Jaime I^{er}, mais qu'avaient niée à plusieurs reprises Jaime et Pierre, et qui était repoussée unanimement par l'opinion aragonaise.

La résolution du pape détermina Charles de Valois et son père à envahir les territoires de la couronne aragonaise et l'expédition eut le caractère d'une véritable croisade prêchée par le Saint-Siège. Les envahisseurs furent secondés par le roi de Majorque, frère de Pierre III et maître du Roussillon, et quand ils pénétrèrent en Catalogne, ils rencontrèrent l'appui de quelques nobles

et ecclésiastiques, ainsi que de quelques municipalités de l'Ampurdan. Roger de Lauria fut appelé d'urgence pour arrêter la marche victorieuse de l'armée française qui avait mis le siège devant Gérone. La bataille navale des îles Formigas qu'il livra victorieusement à la flotte française arrêta la campagne. De plus, l'armée que commandait le roi Philippe en personne fut décimée par l'épidémie. Elle se replia sur la France, non sans avoir été mise en déroute au Col de Panissars. La guerre se prolongea quelque temps encore en Roussillon. Pendant ce temps la domination aragonaise s'affermis-
sait en Sicile et à Naples.

Le projet du pape Martin V faillit réussir. Peu avant sa mort, Pierre III, le 11 novembre 1285, demanda à l'archevêque de Tarragone l'absolution des censures que lui avait infligées le Pape, et il déclara qu'il restituait au Saint-Siège le royaume de Sicile.

Le nouveau royaume de Sicile. — La décision de Pierre III ne fut pas reconnue par son fils aîné et successeur, Alphonse III, pas plus que par son second fils, Jaime, qui avait été proclamé roi de Sicile, du vivant de son père. Les deux frères étant d'accord, Jaime se fit couronner roi de Sicile en 1286. Ce royaume devenait donc indépendant de celui d'Aragon. Ce fait, bien qu'il fût contraire aux prétentions du pape et du roi de France, facilita l'entente d'Alphonse III et de ses ennemis politiques. La paix fut signée à Canfranc (1288).

Mais Charles le Boiteux ayant été délivré, ni le roi de France, ni le pape n'exécutèrent le traité et la guerre continua en Sicile et en Calabre. Un nouveau traité signé à Tarascon (1291) resta lui aussi lettre morte. Alphonse III s'engageait à payer au Saint-Siège le tribut promis par Pierre II, avec tous les arriérés, et à demander à son frère Jaime d'exécuter la volonté de Pierre III quant à la restitution au pape

du royaume de Sicile. Mais dès que le traité de Tarascon fut signé, survint la mort de Pierre III, appelé *le Grand*, et la couronne d'Aragon, Catalogne et Valence, passa à son frère Jaime II. Celui-ci abandonna la Sicile pour prendre possession de ses nouveaux États. Il laissa en Italie, comme souverain, son frère Fadrique, troisième fils de Pierre III. Cela devait entraîner de nouveau la guerre avec la France. Mais Jaime II sut la prévenir en signant un nouveau traité, celui d'Agnani (5 juin 1295), qui renouvelait l'acte de Pierre III relatif à la Sicile. Cette fois, le pape cédait au roi d'Aragon les îles de Corse et de Sardaigne, à condition qu'il en fit lui-même la conquête et payât au Saint-Siège un tribut.

Fadrique, continuant la politique de son frère Jaime au moment du traité de Tarascon, ne voulut pas reconnaître le traité d'Agnani auquel d'ailleurs s'opposait la Sicile. On vit alors la lutte singulière du roi d'Aragon et du roi de France, maintenant alliés, contre un prince aragonais, pour lui arracher un royaume qu'avait conquis un autre roi aragonais. La guerre fut courte. En 1302, Charles d'Anjou reconnut Don Fadrique comme roi de Sicile, à la condition que Fadrique épousât Doña Leonor, fille de Charles, et qu'à la mort de Fadrique la couronne de Sicile passât à la famille royale française. Mais cette dernière clause ne fut pas respectée. Le royaume de Sicile appartint longtemps encore à la famille royale aragonaise.

L'expédition des Catalans, Aragons et Navarrais en Orient et le Duché d'Athènes. — La fin de la guerre de Sicile eut une conséquence imprévue et qui constitue une des aventures les plus glorieuses du temps.

Après la paix de 1302, des milliers d'hommes restèrent sans occupation dans le royaume de Sicile, leur seul métier étant jusqu'alors la guerre. Conscient du danger qu'un tel état de choses représentait pour la paix intérieure de son royaume, le roi Fadrique chercha à s'en délivrer et suggéra à l'un des chefs militaires, Roger de Flor de Brindisi,

d'aller aider l'empereur de Constantinople, Andronic, sérieusement menacé par les Turcs, déjà maîtres de toutes les possessions byzantines d'Asie Mineure. Séduit par ce projet, Roger de Flor embarqua en 1303, sur des bateaux fournis par Fadrique, une armée de 6 500 hommes (infanterie et cavalerie). L'empereur Andronic accueillit ce secours avec joie, et pour prouver à Roger en quelle estime il le tenait, il lui donna le titre de Mégaduque et lui fit épouser une fille du roi de Bulgarie. Roger et ses compagnons remportèrent de grandes victoires dans la campagne contre les Turcs en Asie Mineure. Le bruit de ces victoires et des profits et honneurs obtenus par Roger fit accourir de nouveaux soldats catalans, aragonais, navarrais qui entreprirent deux nouvelles expéditions sous les ordres de Berenguer de Rocafort et de Berenguer de Entenza. L'empereur de Byzance, heureux du succès de ces campagnes qui l'avaient délivré du péril turc, donna à Roger de Flor le titre de César et à Entenza celui de Mégaduque. En outre il leur céda l'Anatolie dont ils pouvaient répartir les territoires entre leurs chevaliers.

Semblables faveurs, encore que parfaitement justifiées, excitèrent la jalousie des courtisans et celle du prince héritier Michel. Un complot fut tramé à la suite duquel Roger de Flor, beaucoup de ses officiers et 1 300 hommes de ses troupes furent assassinés pendant un banquet. A Constantinople et à Gallipoli, d'autres groupes de Catalans et d'Aragonais périrent de la même façon et les troupes expéditionnaires furent réduites à 3 300 hommes d'infanterie et à 200 chevaux. Les survivants attaquèrent à leur tour les Byzantins, les vainquirent en différentes rencontres et incendièrent plusieurs villages. Informé de ces faits, le roi de Sicile envoya alors l'infant Don Fernando pour le représenter, et être le chef suprême en ces heures d'une importance capitale. Mais les divisions entre les chefs des diverses compagnies rendirent vains les avantages obtenus et dirigèrent vers de nouveaux buts l'activité militaire des guerriers catalans, aragonais et navarrais.

Le duc d'Athènes leur demanda leur aide. Ils luttèrent et triomphèrent pour lui et à nouveau n'eurent pour récompense que trahison et ingratitude. Furieux, comme ils l'avaient été à Byzance, les Espagnols attaquèrent alors la ville d'Athènes et s'y établirent sous la protection et souveraineté du roi de Sicile. Celui-ci envoya comme chef du nouvel État son second fils Manfred. Ainsi fut fondé en 1326 le duché sicilien d'Athènes (dépendance indirecte de la couronne d'Aragon) qui dura jusqu'en 1387 ou 88 ; et ainsi

prirent fin les exploits de ces aventuriers qui promènèrent triomphalement à travers l'Asie Mineure et la Grèce les bannières aragonaises et catalanes. Cette domination politique eut pour conséquence une influence de la civilisation hispanique en Orient, surtout en Grèce.

Conquête de Minorque et de la Sardaigne. — Le royaume d'Aragon conquit, non sans difficulté, l'île de Minorque. En Sardaigne s'exerça l'influence de la civilisation espagnole, et surtout catalane.

En 1212, un arrêt de justice reconnut que le val d'Aran appartenait de droit à l'Aragon.

Le royaume de Majorque. — De 1285 à 1295, le royaume de Majorque ayant été annexé à la couronne d'Aragon perdit sa souveraineté en punition de la déloyauté de Jaime II. Ce fait fut reconnu et sanctionné par le traité de Canfranc. En 1295, le royaume fut rendu à Jaime II, qui dut se reconnaître feudataire d'Aragon. Pendant son règne et celui de son fils Sancho, l'île jouit d'une paix intérieure qui permit un grand développement économique et intellectuel. C'est de cette époque que datent le château de la Almudaina, celui de Bellver et le couvent de San Francisco, à Palma. Quand Sancho mourut (1324) sans laisser d'héritier, des querelles éclatèrent pour sa succession entre un de ses neveux, Jaime III, et le roi d'Aragon, Jaime II. Ces querelles furent apaisées pour un temps par le mariage de Jaime III avec une petite-fille de Jaime II d'Aragon, fille du futur Alphonse IV. En 1329, le roi de Majorque se déclara à nouveau feudataire de la couronne aragonaise. Quelques années plus tard, le successeur d'Alphonse IV, Pierre IV, en finit avec l'indépendance de Majorque, conquérant cette île, celles de Minorque et d'Ibiza (1348) et le Roussillon où la résistance des partisans de Jaime III fut plus grande. Celui-ci essaya de regagner son royaume par les armes, mais ses troupes furent bat-

tues à Lluchmajor (Majorque) en 1349. Jaime III lui-même mourut dans la bataille. Son fils Jaime IV, roi sans royaume, tâcha vainement de prendre sa revanche. Avec lui finirent les espoirs de l'éphémère royauté majorquine, descendance malheureuse de Jaime I^{er} d'Aragon.

De Pierre IV à Martin I^{er}. — Les premières années du règne du dit Pierre IV sont remplies par les guerres contre les Benimerines et les Mores de Grenade déjà citées, et contre Majorque. Pierre IV fut aussi préoccupé par la Sardaigne, où les Républiques de Gênes et de Pise et d'autres éléments italiens provoquaient alors de fréquents soulèvements. Décidé à mettre fin à cet état de choses, Pierre s'allia avec la Seigneurie de Venise, éternelle ennemie de Gênes, à qui il déclara la guerre. Les escadres aragonaise et vénitienne triomphèrent par deux fois de l'escadre gènoise ; mais le calme ne régnant pas encore dans l'île, Pierre IV y débarqua en personne avec une armée puissante (1354) et s'empara de plusieurs villes importantes. Ces victoires, tout en fortifiant la domination aragonaise, ne mirent pas fin aux soulèvements des Sardes. En revanche, Pierre IV se vit offrir le duché d'Athènes, en 1381, par les éléments catalans et aragonais qui avaient dépendu jusque-là de la couronne de Sicile. Il accepta l'offre et octroya en retour à la ville d'Athènes les droits civiques dont jouissait Barcelone, municipale le plus autonome et le plus avancé politiquement de Catalogne.

Les règnes des deux fils de Pierre IV, Jean I^{er} (1387-1395) et Martin I^{er} (1396-1409), sont peu importants. Sous Jean I^{er} notons un soulèvement en Sardaigne, un autre en Sicile, et la perte par l'Aragon du duché d'Athènes, conquis par le banquier florentin Nerio Acciajuoli, seigneur de Corinthe (1388). Malgré une belle défense, les Catalans, Aragonais et Navarrais, non soutenus par l'Aragon, durent se rendre. Les

Navarrais, d'accord avec la République de Venise, essayèrent ensuite de reconquérir le duché et réussirent à capturer Nerio (1389). Le roi de Sicile, de son côté, essaya de récupérer le duché, mais tous ses efforts furent vains. Les Turcs s'emparèrent d'une partie des territoires espagnols et Athènes resta au pouvoir de Venise.

Martin I^{er}, qui était déjà roi de Sicile alors que Jean I^{er} l'était d'Aragon, succéda à celui-ci et à nouveau réunit les deux couronnes (1409). Mais sa mort prématurée et l'absence de testament valable, puisque le seul testament qu'il ait fait instituait comme héritier son fils mort quelques mois avant lui, posa de nouveau la question de la succession aux deux royaumes, dans des circonstances compliquées et difficiles.

Le compromis de Caspe. — Cette situation n'était d'ailleurs pas nouvelle dans l'histoire d'Aragon. Elle s'était présentée deux fois dans les siècles précédents. Mais le problème posé par la mort de Martin I^{er} entraîna un des événements politiques les plus importants non seulement de l'histoire espagnole, mais de l'histoire européenne, à savoir le *Compromis de Caspe*.

Deux prétendants sérieux se disputaient la couronne : Don Fernando de Antequera, fils d'une sœur du roi défunt Martin I^{er}, et le Comte d'Urgel, Don Jaime, fils d'un cousin de Martin I^{er} et petit-neveu de Pierre IV. L'opinion publique dans les deux royaumes et dans l'ancien comté de Barcelone était très divisée. Ce qui rendait la candidature de Fernando de Antequera (de la famille royale castillane) peu sympathique à la plupart des Catalans et des Valenciens et à une partie des Aragonais, c'était le fait qu'il était « étranger », c'est-à-dire qu'il n'appartenait à aucune des régions gouvernées par la monarchie aragonaise. Après deux ans de conflits et d'atermoiements, les Cortes catalanes se

réunirent (1410) pour essayer de résoudre le différend légalement, et non par la violence. Les représentants des deux prétendants firent soutenir devant elles leurs droits respectifs à l'héritage. En 1412, les Aragonais et les Valenciens ayant accepté cette juridiction, on décida de nommer une commission mixte qui trancherait la question. Majorque, la Sicile et la Sardaigne ne furent pas représentées. Il y eut 9 mandataires : 3 pour l'Aragon, 3 pour la Catalogne et 3 pour Valence. Parmi les premiers figurait le prédicateur valencien (qui fut sanctifié par la suite) Vicente Ferrer, dont le prestige était immense. La Commission, réunie dans la ville de Caspe, agit exactement comme un tribunal, considérant le cas du point de vue du droit et des lois de l'héritage civil, adoptées par Alphonse X dans les Partidas pour régler la succession à la couronne, c'est-à-dire comme un procès entre parents, non comme un problème politique, où les qualités du candidat, les traditions et les sympathies générales pèseraient plus que la question de parenté. Au reste, il est probable que les dons personnels de Don Fernando, qui s'était distingué par sa noblesse et sa générosité comme régent pendant la minorité de Jean II et par ses victoires sur les Mores (à qui il avait enlevé plusieurs places, en particulier Antequera), influèrent beaucoup sur la décision finale.

L'infant castillan fut donc élu, obtenant la voix de saint Vincent (donnée, nous dit un chroniqueur aragonais, « en justice, selon Dieu et sa conscience »), celle de l'évêque de Huesca, celle du prieur général de la Chartreuse, celles des avocats Bardaxi (aragonais) et Gualbes (catalán) et celle de l'aragonais François d'Aranda. L'archevêque de Tarragone déclara l'élection de Don Fernando « plus utile » : c'est-à-dire plus convenable, encore que le droit lui parût être plutôt du côté du Comte d'Urgel et du Duc de Gandia. Et l'avocat catalan

Vallesca partagea finalement cette opinion. La déclaration solennelle et par actes notariés du 28 juin 1412 fut bien accueillie en Aragon, mais appela quelques réserves à Valence et beaucoup en Catalogne où le Comte d'Urgel était préféré. Cependant le Parlement catalan, réuni à Barcelone, envoya au nouveau roi, alors en Castille, une ambassade chargée de le reconnaître et de lui demander une amnistie générale, valable pour le Comte d'Urgel, si celui-ci acceptait le verdict de Caspe.

Don Fernando accueillit si favorablement cette requête qu'il proposa même de marier l'infant Don Enrique, maître de St-Jacques de Compostelle, son troisième fils, à qui il donnerait le Duché de Montblanc et une forte somme d'argent, à la fille du comte dont les délégués étaient venus lui offrir l'obéissance. Mais le Comte d'Urgel, mal conseillé par sa mère et par Don Antonio de Luna, seigneur de Loarre, au lieu d'accepter la sentence du Parlement catalan, déclencha la guerre civile avec l'aide de chevaliers et de soldats anglais, gascons et navarrais et appuyé secrètement par un fils du roi d'Angleterre, le Duc de Clarence. Don Fernand triompha rapidement grâce aux troupes aragonaises et castillanes venues à son secours (1413). Le comte se rendit à Balaguer le 31 octobre, demandant seulement la vie sauve, ce que le roi lui accorda. Il fut gardé ensuite au château de Urueña (près de la Mota del Marqués, Valladolid), mais avec le droit d'avoir des domestiques, de recevoir des visites et autres adoucissements à sa captivité. Peu de temps après le seigneur de Loarre se rendit ; la mère du Comte d'Urgel, suspecte de trahison, fut enfermée dans un château et la guerre civile prit fin.

Fernando I^{er} et les fueros catalans. — Une partie de l'opinion catalane n'en resta pas moins hostile au nouveau roi dont elle redoutait la tyrannie, du fait

même de son origine castillane. Erreur évidente puisque les rois aragonais, surtout ceux qui régnaient après l'union avec la Catalogne, ne visèrent pas moins que les Castillans à fortifier le prestige et l'autorité de la couronne, suivant la tendance fatale, et chaque jour plus marquée, de toutes les monarchies contemporaines d'Europe.

Don Fernando, en général si avisé, ne latta peut-être pas assez contre ce préjugé, en exagérant même, s'il le fallait, le respect pour les droits et coutumes traditionnels qui ne heurtaient pas directement la souveraineté royale, comme l'avait fait autrefois le Privilège de l'Union, si brutalement aboli par Pierre IV. Aussi eut-il quelques difficultés à vaincre. En 1414, les Cortes de Montblanc (Tarragone) lui refusèrent les subsides qu'il demandait et le blâmèrent d'avoir employé comme « tratadores » de Cortes certains chevaliers castillans considérés comme étrangers par le droit public de l'époque. Enfin, à Barcelone, le roi refusa de payer un impôt général, estimant que le monarque devait être exempt de ces obligations, doctrine qui a triomphé dans le droit politique moderne. Mais le conseiller barcelonais Fivaller, que le roi fit appeler pour lui exposer les raisons de son refus, lui répondit qu'il devait respecter le fuero de la ville, que les Barcelonais étaient prêts à défendre avec leur sang. L'opinion publique en effet était très surexcitée. Le roi se soumit. Près de deux siècles plus tard, Philippe II, plus diplomate que Fernando I^{er}, se souvenant peut-être aussi de cette aventure, prit une attitude bien différente au sujet des droits de douane pour des lunettes d'usage personnel qu'il avait commandées à Venise et obtint l'exemption des autorités municipales de Saragosse qu'il remercia très courtoisement.

Fernando I^{er} et le schisme d'Occident. — Depuis longtemps déjà (1375) la question de la succession papale

était ouverte, entraînant, avec la double papauté, le schisme d'Occident. Le pape d'Avignon était alors Benoît XIII, que l'on appela ensuite l'antipape Luna, de la noble famille aragonaise des Luna. Benoît XIII avait aidé Fernando I^{er} dans sa lutte pour le trône d'Aragon. Mais le roi, sollicité par l'empereur d'Allemagne qui était d'accord avec les papes Jean XXII et Grégoire XII, prêts à renoncer à la tiare pour permettre l'élection d'un pape unique, insista vivement auprès de Benoît XIII pour obtenir de lui semblable renonciation, qui semblait souhaitable aussi à saint Vincent Ferrier. Benoît XIII refusa nettement, fondant son attitude sur des raisons canoniques que les auteurs modernes inclinent à juger parfaitement valables. Dès lors, la question du schisme ne pouvait plus être résolue d'après des principes de droit ; elle relevait de la convenance générale. Ferme dans son opinion, Benoît XIII s'enferma dans son château de Peñíscola, continuant à porter le titre de pape jusqu'en 1423, date de sa mort. Mais le schisme ne se termina en fait qu'à la mort de Félix V (1449), dernier antipape. Le nouveau pape unique en fait et en droit fut Nicolas V, élu en 1447.

Alphonse V et le royaume de Naples. — En montant sur le trône, Fernando I^{er} avait envoyé en Sicile, comme lieutenant, son fils Jean. Les Siciliens, mécontents de l'annexion de leur pays à la couronne aragonaise, voulaient recouvrer leur indépendance et ils essayèrent d'élire roi l'infant Don Juan. Mais Fernando I^{er} mourut prématurément (à 37 ans, en 1416) et son fils aîné, Alphonse V, hérita des royaumes unis d'Aragon, Majorque, Valence et Sicile. Redoutant les Siciliens, Alphonse fit revenir en Espagne son frère Jean qui devint quelques années plus tard prince consort de Navarre, par son mariage (1419) avec Doña Blanca, fille du roi de Navarre Charles III (1387-1425).

Tranquille du côté de la Sicile, Alphonse V se retourna contre les Gênois, désireux de mettre fin, si possible, au vieux différend relatif à la Sardaigne et à la Corse, toujours disputées par Gênes et Pise. Alors qu'il était en Sardaigne, il reçut une ambassade de la reine de Naples, Doña Juana (Naples formait alors un royaume indépendant de la Sicile). Celle-ci lui demandait son aide contre ses nombreux ennemis, lui promettant le titre de Duc de Calabre et l'héritage du royaume de Naples à sa mort. Ce royaume avait été disputé quelques années auparavant par Louis II d'Anjou et Ladislas Duras, frère de Doña Juana, à qui elle succéda. Mais Louis III d'Anjou formula les mêmes prétentions que son père au trône de Naples en 1417.

Alphonse V, acceptant l'offre de Juana, envoya une escadre qui mit en déroute celle d'Anjou, puis se rendit à Naples en personne et s'empara du château de la Cena, proche de la ville. Mais un changement d'attitude de la Reine Juana qui, violant ses promesses, déshérita Alphonse pour choisir comme successeur Louis III d'Anjou, provoqua une nouvelle guerre entre la couronne d'Aragon et la Maison d'Anjou (1423). En 1435 la Reine Jeanne mourut laissant son royaume à René d'Anjou. Ce fait aggrava les choses et décida définitivement Alphonse V à conquérir Naples.

La campagne lui fut si funeste au début — René ayant été secouru par une escadre gênoise — qu'il fut fait prisonnier avec le roi de Navarre, son frère, et de nombreux chevaliers en 1435. Avec la versatilité des chefs ambitieux d'alors, René rendit la liberté à Alphonse V et s'allia avec lui. Mais la guerre bientôt rallumée se termina par la victoire complète du roi d'Aragon, qui entra à Naples le 26 février 1443, triomphalement, à la façon des empereurs romains si admirés par la Renaissance. Cette victoire lui permit de régler aisé

ment les questions pendantes avec le Duc de Milan qui le déclara héritier de ses États.

A partir de cette date, Alphonse V résida à Naples, sourd aux fréquents appels de la reine Doña Maria, qui gouvernait l'Aragon en son absence, et des notables du royaume. Plus intéressé par les choses d'Italie que par celles de son royaume espagnol et séduit par l'esprit de la Renaissance, il devint un glorieux Mécène et fit de Naples une des cours les plus littéraires de l'époque, contemporaine de la cour castillane de Jean II.

Jean II et le Prince de Viana. — A sa mort, Alphonse V partagea ses États, donnant à son frère Jean, alors roi de Navarre, l'Aragon, Majorque, la Sicile et la Sardaigne, et à son fils naturel Fernando, légitimé par le Pape, le royaume de Naples. Jean II avait perdu sa femme Doña Blanca de Navarra en 1442.

L'héritier du trône navarrais était alors leur fils Carlos, prince de Viana, à qui son grand-père Charles III avait interdit de prendre le titre de roi de Navarre durant la vie de son père Jean. Or celui-ci prenait plus d'intérêt aux questions politiques (lutte contre la noblesse et en particulier contre Alvaro de Luna) et aux affaires de Naples qu'à celles de Navarre. Don Carlos fut donc appelé à administrer ce royaume plusieurs fois en l'absence de son père et comme son lieutenant. Un nouveau mariage de Jean II (1447) avec Doña Juana Enriquez, fille de l'Amiral de Castille, ennemi de Don Alvaro de Luna, provoqua entre père et fils un désaccord qui allait ensanglanter le royaume. L'occasion de la discorde fut la tentative de Don Alvaro de Luna auprès du prince de Viana pour arriver à la paix et à une alliance. Le prince de Viana accepta, tandis que l'opinion publique navarraise se divisait en deux camps où s'opposaient les rivalités nobiliaires et les penchants anarchiques des classes dirigeantes. Les partisans du prince s'appelèrent

béarnais et ceux du roi (poussé par sa femme à rester l'adversaire de Don Alvaro) *agramonteses*. La guerre civile éclata ; elle fut d'abord défavorable au prince, que son père Jean II voulut déshériter par un pacte formé avec le comte Gaston de Foix, marié à Léonor, fille de Jean II et sœur du prince de Viana. Celui-ci se réfugia en Italie et gagna à sa cause, quant à la succession du royaume de Navarre, le pape et le roi d'Aragon Alphonse V. Mais la mort prématurée de celui-ci, qui fit de Jean II le possesseur des deux royaumes, le navarrais et l'aragonais, enleva au prince tout espoir de triomphe. A peine revenu en Espagne, il fut arrêté par ordre de son père. L'opinion catalane réclama sa mise en liberté avec une telle énergie que Jean II dut le relâcher et signer le *concordat* dit *de Villafranca* par lequel il reconnaissait le prince de Viana comme héritier.

L'accord entre père et fils dura peu. Trois mois plus tard Don Carlos mourut subitement et l'opinion publique attribua cette mort à un empoisonnement, à l'instigation de la *marâtre* du prince. La guerre civile recommença, soutenue surtout par les Catalans. Jean II et sa femme furent déclarés ennemis de la Catalogne par la Députation générale et expulsés en 1462. La Députation chercha ensuite un nouveau roi pour lutter contre Jean II, et après plusieurs tentatives infructueuses auprès de Henri IV de Castille et du connétable de Portugal, oubliant les querelles séculaires avec les rois français et en particulier avec la Maison d'Anjou, les Catalans acceptèrent pour comte de Barcelone René d'Anjou. C'était la séparation d'avec la couronne d'Aragon. Ce grave conflit se termina par une paix à l'amiable signée en 1472 par Jean II, qui avait cédé à la France quelque temps avant le Roussillon, partie intégrante de la couronne de Majorque, incorporée à l'Aragon par Pierre IV. Jean II essaya vainement ensuite de regagner

le Roussillon par les armes. Il mourut le 19 janvier 1479 et son fils du second lit Fernando II lui succéda sur le trône d'Aragon, de Catalogne, de Valence et de Majorque. Fernando était déjà marié à l'infante Isabelle de Castille, sœur de Henri IV et reine depuis 1474. Ainsi, à partir de 1479, les deux grandes monarchies espagnoles sont gouvernées par deux rois-consorts, connus dans l'histoire sous le nom de Rois Catholiques. Ce fait rendait possible la réunion sur une seule tête des deux couronnes, réunion qui n'avait jamais été tentée jusque là, semble-t-il, mais qui allait fatalement s'imposer.

Quant à la couronne de Navarre, héritée par la fille de Jean II, Léonore, épouse du comte de Foix, elle retomba sous l'influence française, prédominante, nous l'avons vu, depuis 1234.

La période des Rois Catholiques.— Bien que les hésitations d'Henri IV de Castille rendissent difficile la succession à la couronne, la guerre civile qui suivit la mort du roi, entre Jeanne, l'héritière légitime, et sa sœur Isabelle, ne dura que cinq ans. Ce fait s'explique par l'intervention du roi de Portugal, Alphonse V, dont le mariage avec Jeanne fut négocié par les nobles castillans défenseurs des droits de cette princesse. Mais aux côtés d'Isabelle combattaient des forces importantes de Léon et de Castille. De plus, l'accusation d'illégitimité lancée contre la Princesse Jeanne, et que Henri IV n'avait pas démentie, acquit une force nouvelle du fait que l'amant supposé de la mère de Jeanne, le grand majordome du Palais, Beltran de la Cueva, adhéra au parti d'Isabelle I^{re}. Deux victoires des troupes d'Isabelle, à Toro et à Albuera, décidèrent du sort de la guerre et entraînèrent la signature du traité de Trujillo en 1479. Alphonse V de Portugal renonçait à lutter, abandonnait ses prétentions sur les îles Canaries, et reconnaissait à la Castille le droit de navigation sur la côte occi-

dentale d'Afrique. Ainsi s'affermissait la politique castillane au Maroc, dont le point de départ se trouve dans les traités avec l'Aragon. En guise de compensation, on offrit à la princesse Jeanne de la marie à l'infant Don Juan, fils aîné d'Isabelle et de Ferdinand d'Aragon. Jeanne préféra se retirer dans un couvent, mais sans renoncer au titre de reine de Castille.

Ainsi, en l'année 1479, Isabelle se voyait reconnue reine de Castille et son mari montait sur le trône d'Aragon : c'est le moment où commence la période dite des Rois Catholiques qui va mettre fin au moyen âge, et pendant laquelle seront résolues quelques grandes questions politiques et sociales de l'Aragon et de la Castille. De plus c'est alors que vont se produire deux faits d'une importance immense pour l'histoire de l'Espagne et tous deux en 1492 : l'achèvement de la Reconquête et la découverte de l'Amérique.

Les réformes politiques en Castille et en Aragon. — Les *capitulations* matrimoniales d'Isabelle et de Ferdinand avaient prévu que Ferdinand pourrait avoir l'ambition d'intervenir trop activement dans le gouvernement de la Castille, lorsqu'Isabelle serait reine et que lui deviendrait roi d'Aragon. Cette précaution n'avait pas été inutile. On le vit bien lorsqu'à la mort de Henri IV (1474), Ferdinand, soutenu par l'opinion aragonaise et par quelques nobles castillans, prétendit devenir le souverain de la Castille, sous prétexte qu'il était le descendant le plus proche de la dynastie de Trastamare, et en vertu de la coutume aragonaise qui, si elle n'excluait pas formellement les femmes du trône, leur préférait toujours leurs maris, comme il arriva dans le cas de Doña Petronila.

Les partisans d'Isabelle repoussèrent une telle prétention et on en vint à organiser une espèce de dyarchie castillane. En effet, selon les règles données par les

arbitres (le Cardinal d'Espagne et l'Archevêque de Tolède), la justice devait être rendue conjointement par Isabelle et Ferdinand, s'ils étaient ensemble, et par chacun d'eux isolément, s'ils étaient séparés. Les chartes royales seraient revêtues des deux signatures. Sur les monnaies figureraient les deux bustes ou les deux silhouettes et les sceaux royaux porteraient les armes des deux royaumes d'Aragon et de Castille. L'administration de la Castille était réservée à Isabelle. Quoique Ferdinand ait, au début, refusé d'approuver ce règlement qui lui semblait diminuer son autorité, il finit par l'accepter. La célèbre formule « *tanto monta, monta tanto, Isabel como Fernando* » exprime l'égalité qui en général existait entre les deux époux en ce qui concernait le gouvernement du royaume de Castille. La contre-partie concernant l'Aragon ne fut jamais envisagée.

Le problème politique et social le plus grave qui se posait alors en Castille était celui de l'anarchie de la noblesse, qui s'était révélée d'une façon si aiguë durant les derniers règnes de Jean II et de Henri IV. Les Rois Catholiques le résolurent par l'emploi de mesures très énergiques. Ils annulèrent par des lois des Cortes les privilèges accordés imprudemment aux nobles par les rois antérieurs ou arrachés à des souverains trop faibles. En même temps, les Rois Catholiques essayèrent, parfois avec succès, de transformer la noblesse en une classe courtisane dont l'influence politique dépendrait uniquement de la faveur et du caprice du Monarque. Par divers moyens, ils éloignèrent les nobles de leurs résidences et de leurs forteresses (première forme de l'absentéisme), les attirant à la Cour par des charges honorifiques, et leur confiant le service de la garde du Palais, créé en 1512 (corps des gentilshommes de la maison et de la garde du Roi). Ces gentilshommes (deux cents choisis dans les familles les plus nobles de Castille,

d'Aragon et de Sicile) outre l'honneur très envié qui s'attachait à leur emploi, recevaient un traitement : ce qui peut être considéré comme l'origine de l'armée permanente qu'allait perfectionner un peu plus tard le Cardinal Cisneros. Les Ordres militaires qui, jusqu'alors, étaient dirigés par des nobles, furent incorporés indirectement à la couronne car les souverains se chargèrent de les administrer (1487-1494). La noblesse étant ainsi soumise et heureuse de combattre les Maures et de participer aux guerres d'Italie, le péril qu'elle représentait dans l'ordre politique avait disparu.

Les rois tâchèrent encore de centraliser la vie politique en intervenant énergiquement dans les municipalités, grâce à des *corregidores*, *veedores de cuentas* et autres représentants de la couronne. De plus, ils rendirent moins fréquente la réunion des Cortes.

Ferdinand agit de même en Aragon. En Catalogne, il appliqua des mesures rigoureuses. Il intervint directement dans la réforme de la municipalité barcelonaise. La couronne nomma directement des *concellers* (1490) et imposa par la suite un système de tirage au sort pour l'élection des membres de la municipalité. Elle réforma aussi le conseil des Cent (*Consejo de Ciento*), en y renforçant la représentation de la ploutocratie de Barcelone.

Réformes sociales. — On connaît mal les conséquences que put avoir la transformation de la noblesse sur la condition sociale des cultivateurs. La puissance économique des nobles continuait toujours à être très grande. La preuve en est dans certains renseignements que nous possédons aujourd'hui sur la richesse et l'étendue des domaines de quelques maisons de Castille. En sanctionnant, dans les lois de Toro (1505), l'institution des *majorats*, les Rois Catholiques favorisaient la constitution et la continuité de grands patrimoines aristocratiques. D'autre part, il faut noter deux faits caractéris-

tiques du xv^e siècle en Castille, relatifs à la condition juridique et économique des ouvriers des champs. Le premier est l'absence de règles générales, obligatoires, précisant la libération des demi-serfs. Le second est la persistance de nombreux abus et excès commis par les seigneurs et qui sont signalés dans des documents, plaintes et requêtes formulées devant les Cortes. Il semble pourtant qu'il ait existé une tendance générale à l'émancipation des cultivateurs, et à leur transformation en fermiers libres. Ce que nous ignorons encore ce sont les phases successives de cette transformation et le moment où l'émancipation fut générale dans tout le royaume de Castille.

Les Rois Catholiques accélérèrent et fortifièrent cette évolution par une loi du 28 octobre 1480, confirmant la large application du diplôme de 1285 qui donnait licence aux cultivateurs du royaume de Castille de changer de résidence (c'est-à-dire de quitter une seigneurie) avec tous leurs biens, troupeaux et récoltes. Mais cette loi ne fut pas toujours appliquée ; nous connaissons de nombreux cas où elle fut violée, surtout sur les terres seigneuriales. Aussi ne peut-on affirmer que tous les cultivateurs aient joui en fait, à la fin du xv^e siècle, d'une situation comparable à celle des fermiers ou à celle des petits propriétaires. Pourtant la diminution des révoltes de paysans, si fréquentes antérieurement, et le fait qu'aux xv^e et xvi^e siècles il ne se produisit en Castille aucun conflit grave de cet ordre, comme il arriva en Aragon, en Catalogne, à Valence et à Majorque, semblent bien prouver que la question de la liberté des travailleurs des champs ne se posait pas en Castille d'une façon aussi aiguë qu'en Aragon.

Les classes serviles en Aragon et en Catalogne. — En Aragon, le problème était plus grave. La preuve en est dans les fréquents soulèvements à la fin du xv^e et au

début du XVI^e siècle. Ferdinand le Catholique essaya de porter remède à cette situation en limitant les droits seigneuriaux, principalement les tributs et les corvées. Mais il rencontra une vive opposition dans la noblesse et il dut renoncer à son projet.

En Catalogne, au contraire, après un formidable soulèvement de « los Payeses de Remensa », ce fut le roi qui fut pris pour arbitre et qui rendit la sentence dite de Guadalupe (ainsi nommée à cause du Monastère de la Vierge de Guadalupe, en Estrémadure, où elle fut rédigée). Cette sentence dispensa les *Remensas* de certains tributs qu'ils devaient aux seigneurs et qui étaient désignés par le nom de « mauvais usages » (*malos usos*). Elle leur permit de s'affranchir moyennant une certaine somme. Cette dernière mesure calma beaucoup les esprits et entraîna la formation d'une classe moyenne rurale qui acquit une grande importance sociale au XVI^e et au XVII^e siècles.

La fin de la Reconquête. — Aussi clairvoyants et résolus dans leur politique internationale que dans leur politique intérieure, les Rois Catholiques se proposèrent de terminer la Reconquête en s'emparant du royaume de Grenade. Le moment était favorable. Quelque temps auparavant, sous le règne d'Henri IV, le roi de Grenade, Ismail III, avait livré au roi de Castille la place de Gibraltar et s'était engagé à payer un tribut : signe évident de la décadence politique du royaume de Grenade. Le successeur d'Ismail, Abulhasan Ali, appelé aussi Muley Hacen, refusa de payer ce tribut et s'empara, une nuit, du château de Zahara (1481). Les Castillans répondirent à cette agression par la prise d'Alhama, place forte à sept lieues de Grenade. Ces deux événements marquent le début de la guerre de Grenade qui devait durer onze ans et dont les prouesses des adversaires furent célébrées dans de nombreuses légendes et dans les

romances appelées *moriscos* et *fronterizos*. Les chrétiens trouvèrent dans leurs ennemis de vaillants guerriers animés d'un vif patriotisme. Mais, heureusement pour eux, des divisions avaient éclaté au sein de la famille royale, particulièrement entre Abulhasan et son fils Boabdil, entre Boabdil et son oncle Abu Adallah Mohamed « el Zagal ». Les Rois Catholiques profitèrent habilement de ces dissensions qui aboutirent à des guerres civiles dont le détail ne nous importe guère.

Vers la fin de 1489, alors que les chrétiens possédaient toutes les villes et toutes les forteresses importantes du royaume de Grenade, qu'ils avaient conquises ou qu'on leur avait livrées, il ne restait plus à Boabdil que sa capitale. Le siège de Grenade dura quelques mois, mais dès le début le résultat ne faisait aucun doute. La ville se rendit et les Rois Catholiques entrèrent dans l'Alhambra le 2 janvier 1492. Aux termes de la capitulation, les personnes et les biens des Musulmans étaient garantis, de même que leur liberté religieuse et leur législation judiciaire ; faculté leur était donnée de demeurer à Grenade ou de partir pour l'Afrique, en emportant les objets précieux et la somme retirée de la vente des propriétés ; les captifs étaient libérés. Ainsi les Grenadins restèrent dans le même état juridique et social que les Mudéjares d'avant la conquête de Grenade.

Au début, les clauses de la capitulation furent rigoureusement respectées par les Castillans (Grenade avait été annexée à la Castille, et non à l'Aragon) au point que de hautes charges municipales furent confiées à des Musulmans. Mais bientôt, le zèle du Cardinal Cisneros voulant convertir au christianisme les Musulmans ne respecta plus la tolérance religieuse promise. Ce fut la cause d'un nouveau soulèvement général des Maures de la ville, de l'Alpujarra, de Baza, de Guadix, de Ronda, de la Sierra de Filambres : la seconde guerre de Grenade

dura quelques années et fut assez meurtrière. Au lieu de modifier leur politique, les chrétiens victorieux redoublèrent d'intolérance, oubliant complètement la politique traditionnelle suivie à l'égard des Mudéjares.

Une pragmatique du 11 février 1502 obligea tous les Musulmans de Castille et de Léon à abjurer leur religion ou à sortir d'Espagne. Elle provoqua de violentes agitations dans le pays basque et dans la région de Teruel et de Valence. En Aragon le Roi Ferdinand, à la requête des Cortes et de nobles qui avaient des vassaux arabes, conserva d'une manière générale les privilèges traditionnels des Mudéjares et interdit à l'Inquisition de contraindre les Maures à se convertir.

Les Musulmans convertis furent désormais appelés « moriscos ». Les esclaves portaient le nom de « moros cortados ».

Le péril africain et les Turcs. — La volonté si impérieuse qu'avait Isabelle de conquérir Grenade ne signifiait pas seulement le désir d'achever la Reconquête, c'est-à-dire de mettre un terme à la domination d'un peuple étranger et non chrétien sur l'Espagne.

La Reine savait, en effet, comme l'apprenait l'histoire de l'Espagne, qu'il fallait préserver la Péninsule de nouvelles invasions africaines. Aussi tâcha-t-elle d'établir sa domination sur le Nord de l'Afrique, dans la région où s'étaient réfugiés bien des Musulmans ayant quitté Grenade, et où il pourrait toujours y avoir des hommes décidés à reprendre leurs anciens territoires d'Espagne. Ce fut sa préoccupation constante (qui se retrouve encore dans son testament) aussi bien que celle du roi Ferdinand et du cardinal Cisneros. Ce dernier organisa et dirigea des expéditions au Maroc et en Algérie pour y établir des possessions qui protégeraient la Péninsule. C'est dans la même intention que furent signés les traités de 1480 avec les Portugais désireux d'occuper la partie

occidentale de l'Afrique qu'ils connaissaient à la suite de voyages le long des côtes et d'incursions dans les terres. Ces traités établissaient les limites entre les possessions espagnoles et les possessions portugaises. L'Espagne obtenait une zone littorale au Nord, conformément aux désirs de la Reine, et la domination des Canaries.

La place de Melilla fut conquise pour l'Espagne par Don Pedro Estopiña, qui dirigeait une flotte du Duc de Medina Sidonia (1497). Les Canaries (après que les derniers descendants des premiers conquérants eurent renoncé à leurs droits en faveur de la Castille : 1477) furent définitivement conquises par le capitaine Pedro de Vera, Don Alonso Fernandez de Lugo et les petits rois indigènes Gnanarteme et Anaterve de Guimar, tous deux convertis au christianisme et protégés par les rois d'Espagne. L'hispanisation de ces îles fut rapide. On ne fit pas de différence entre les Espagnols et les indigènes *guanches*, et les lois et la culture intellectuelle devinrent communes à tous. C'est dans un esprit semblable que se fit plus tard la colonisation de l'Amérique.

La nécessité de la politique africaine s'imposait encore plus aux Espagnols à cause de la menace turque. Les Turcs qui possédaient depuis très longtemps l'ancien Califat de Syrie n'avaient pas simplement exercé leur domination au xv^e siècle sur les territoires mahométans de l'Afrique du Nord ; ils avaient pénétré en Europe, détruit l'empire byzantin (1453), et menacé toutes les monarchies chrétiennes. On comprend donc que le péril turc ait été la légitime préoccupation des rois qui succédèrent à Isabelle, et ait entraîné les Espagnols dans des guerres sur terre et sur mer.

Les guerres d'Italie. — Les problèmes internationaux qui préoccupaient alors la Castille se réduisaient à deux : celui des Maures d'Afrique et des Turcs (double en apparence, unique en réalité), celui de l'Amérique.

L'Aragon, lui, était mêlé aux affaires de France et d'Italie, car ses souverains avaient hérité des droits des comtes de Barcelone et voulaient continuer la politique de ces derniers. La rivalité entre la France et l'Aragon put sembler terminée au moment du traité de Barcelone (1493), alors que Charles VIII restituait la Cerdagne et le Roussillon qui avaient été imprudemment cédés, quelque temps auparavant, par Jean II d'Aragon. De son côté, Ferdinand le Catholique s'engageait à ne pas venir en aide aux ennemis de la France, exception faite pour le pape, et à n'épouser ni une princesse anglaise ni une napolitaine, ni une Habsbourg. Dès lors, Charles VIII se crut autorisé à s'emparer du royaume de Naples où les Français, depuis le XIII^e siècle, souhaitaient établir leur domination. Mais Ferdinand le Catholique protesta contre une telle interprétation du traité, le royaume de Naples, fief du Pape, devant être considéré comme compris dans la clause restrictive du traité de Barcelone. Mais comme Charles VIII ne voulut point entendre raison, et qu'après s'être emparé de Naples, il s'y fit couronner roi (février 1495), Ferdinand d'Aragon s'allia au pape Alexandre VI (l'Espagnol D. Rodrigo de Borja), au roi détrôné de Naples (arrière-petit-fils bâtard d'Alphonse V d'Aragon), à l'Allemagne, au Duc de Milan et à Venise. Ce fut la *Sainte Ligue*.

La guerre entre la France et l'Aragon fut marquée par deux campagnes. La première aboutit à la défaite des Français et à la reconquête de Naples et de la Calabre (1495-1498). Les armées de la Ligue étaient surtout constituées par des troupes espagnoles, non seulement aragonaises, mais aussi castillanes. Les hostilités ayant été suspendues après la mort de Fernando II, roi de Naples, auquel succéda son oncle Fadrique, Ferdinand le Catholique fit la paix avec Charles VIII d'abord, avec Louis XII ensuite : ce fut par le traité secret de Grenade

(1500) que se réglait enfin le partage du royaume de Naples sur les bases suivantes : l'Espagne recevrait l'Apulie et la Calabre ; Naples, les Abruzzes et la « Terra di Labore » passeraient sous la domination française. Ce partage fut approuvé par le pape et par Venise. Mais l'exécution de ce traité provoqua une deuxième campagne, lorsqu'il s'agit de régler le sort de la Capitanate, la Basilicate et du Principat. Les troupes espagnoles furent de nouveau victorieuses à Seminara, Cérignole et Gargliano, et la flotte à Otranto (1503). Tout le royaume de Naples passa sous la domination espagnole.

Le personnage qui se distingua le plus pendant la guerre fut le général Gonzalo Fernandez de Córdoba (1453-1515), que l'on avait déjà remarqué pendant la guerre de Grenade. Les alliés de Ferdinand le Catholique lui donnèrent le surnom de *Gran Capitan*, sous lequel on le désigne communément depuis. Il fit preuve d'une grande habileté stratégique dans la manœuvre rapide des troupes, dans la combinaison des diverses armes, dans le choix des champs de bataille. C'est lui qui donna à l'infanterie espagnole cette puissance qui devait devenir légendaire. Ses principaux collaborateurs furent le général d'artillerie Pedro Navarro, Fernando de Andradá, Garcia de Paredes, Zamudio, Villalba, Don Diego de Mendoza, Pizarro, etc. Certains de ses soldats, dont beaucoup étaient des vétérans des guerres contre les Maures, se distingueront par la suite en Flandre et en Amérique. Gonzalo de Córdoba ne fut pas seulement un grand soldat, il sut encore administrer fort habilement les possessions espagnoles du Sud de l'Italie.

La découverte de l'Amérique. — Pendant que se fortifiait l'établissement des Aragonais en Italie, établissement qui devait par la suite provoquer de nouvelles guerres avec la France, la Papauté et les

Princes italiens, se produisait un événement capital : la découverte de l'Amérique par Colomb.

On sait à quelle nécessité commerciale correspondait le voyage de Colomb : les relations avec les Indes constituaient alors une grande source de revenus pour les marchands européens. Les Indes fournissaient surtout des épices qui se vendaient très cher. Ce commerce avait été pendant de longues années aux mains des Italiens (Génois et autres) qui envoyaient des bateaux sur les côtes de Syrie et de Palestine où ils recueillaient les épices apportées par des marchands musulmans des Indes et autres régions de l'Asie. Quand les Turcs s'emparèrent de l'Asie, ils empêchèrent ce commerce, définitivement arrêté après la prise de Constantinople : d'où l'idée de le reprendre en évitant les Turcs. Les Portugais croyaient pouvoir atteindre les Indes en naviguant vers le Sud de l'Afrique occidentale, puis en se dirigeant vers le Nord. Inversement, d'autres marins et d'autres géographes européens croyaient que l'on pourrait arriver aux Indes en se dirigeant toujours vers l'Ouest. Colomb était de ce nombre, et il croyait que ce voyage serait beaucoup plus court que celui que combinaient les Portugais.

Colomb, repoussé par plusieurs souverains, vint soumettre son projet aux Rois Catholiques. Il fut encouragé par quelques ecclésiastiques et quelques membres de la noblesse, et finalement la Reine Isabelle s'intéressa à son projet. Elle et son mari signèrent un contrat avec Colomb. Ce précieux document est appelé *Capitulations de Santa Fé* (17 avril 1491), du nom du campement que les Souverains avaient fait construire près de Grenade qu'ils assiégeaient alors. Les Souverains ordonnèrent au gouverneur du port de Palos (Huelva) de mettre à la disposition de Colomb deux caravelles et toutes les provisions dont il pourrait avoir besoin, aux meilleurs prix et exemptes d'impôts. Martin Alonso Pinzon et son frère Vicente lui fournirent les bateaux et probablement une partie de l'argent du voyage.

Le 3 août 1492, date mémorable, Colomb partit de Palos avec trois caravelles, la *Santa Maria*, la *Pinta* et la *Nina*, dont les équipages étaient espagnols. Parmi

les marins se trouvaient les frères Pinzon et Juan de la Cosa, le propriétaire de la *Santa Maria*.

Après un voyage long et périlleux, les navigateurs découvrirent le 12 octobre le premier territoire américain, l'île de Guanhani (des Lucayes ou Bahamas), que Colomb crut être les Indes. Ils découvrirent ensuite d'autres îles des Antilles, Cuba et Haïti qu'ils appelèrent « l'Espagnole ». Le 4 janvier 1493, ils reprenaient la route du retour. Ainsi, et on le sut bientôt, Colomb n'avait pas atteint l'Asie, comme il se l'était proposé. En revanche il avait touché les îles du Golfe du Mexique, c'est-à-dire une des entrées du Continent américain. La découverte du continent fut effectuée au cours de trois nouveaux voyages de Colomb, le dernier en 1502. Dans le troisième voyage, Colomb atteignit l'embouchure de l'Orénoque (Vénézuéla), et, dans le quatrième, les côtes de Honduras. Les pilotes qui accompagnaient Colomb mirent à profit toutes ces découvertes. En 1499 s'ouvre, par l'expédition de Alonso de Hojeda, Juan de la Cosa et Amerigo Vespucci (ce dernier un Italien au service du roi d'Espagne), la série la plus grandiose de découvertes géographiques réalisée par une seule nation.

Conséquences de la découverte. — Ces découvertes causèrent une grande émotion en Europe et accrurent l'importance politique de l'Espagne que l'on considérait comme ayant déjà réalisé son unité politique malgré l'existence des deux monarchies indépendantes : Castille et Aragon. Cette opinion venait de ce que les deux rois et leurs sujets avaient uni leurs efforts pour régler des questions n'intéressant parfois que l'un des États (ex. : guerre de Grenade, guerres d'Italie). Elle fut renforcée par la manière dont Isabelle et Ferdinand gouvernèrent la Castille après la mort de Henri IV, et enfin par le développement de la langue et de la littérature castillanes dans les deux États.

La puissance de l'Espagne reconnue par les nations européennes apparut comme plus formidable encore après la découverte de l'Amérique, qui eut aussi d'autres conséquences. L'une d'elles fut la rivalité passagère avec le Portugal dont les marins avaient découvert les îles Madère puis, encouragés et soutenus par leurs rois, entreprenaient une série d'expéditions sur le littoral de l'Afrique occidentale, pour chercher le passage des Indes. Le premier voyage de Colomb inquiéta les Portugais qui craignaient qu'il n'aboutît à la découverte de la route mystérieuse. La rivalité hispano-portugaise fut réglée au début grâce à l'intervention du pape Alexandre VI auquel s'étaient adressés les rois espagnols pour assurer leur domination sur les territoires découverts à partir de 1493. Le pape donna quatre bulles, dont la plus importante est celle du 4 mai 1493 qui établissait la ligne de démarcation d'un pôle à l'autre entre les domaines présents et futurs des Espagnols et des Portugais. La ligne passait à 100 lieues à l'Ouest, des Açores au Cap Vert : la partie située à l'Est de la ligne devait appartenir au Portugal ; la partie à l'Ouest, à l'Espagne.

L'imprécision de cette délimitation et les prétentions du roi de Portugal créèrent des difficultés diplomatiques qui furent réglées par le traité de Tordesillas (7 juin 1494). Une nouvelle ligne était tracée : elle passait à 70 lieues des îles du Cap Vert (pour les découvertes futures) et à 250 lieues pour ce qui avait été et serait découvert jusqu'au 20 juin de cette même année.

La découverte de l'Amérique posa également pour l'Espagne des problèmes de politique intérieure. Le premier fut celui de la situation juridique des indigènes d'Amérique (les *amerindes*) faussement appelés, depuis la découverte, *indiens*.

Le monde entier croyait alors qu'il était juste de réduire en esclavage les peuples barbares ou sauvages

qui, par surcroît, n'étaient pas chrétiens. C'est ainsi que les Portugais avaient traité les *nègres* d'Afrique qu'ils vendaient en Europe. Colomb voulut en faire autant avec les *Indiens*. Mais il en fut empêché par la bonté et le sentiment de justice qui animaient Isabelle. La Reine, qui désirait ardemment que les Indiens fussent convertis au christianisme, éprouvait des scrupules à l'idée qu'ils pourraient devenir des esclaves. Après avoir soumis le cas à des personnes qui étaient animées de sentiments analogues aux siens, elle ordonna à Colomb de rendre la liberté aux Indiens qu'il avait amenés en Espagne pour les vendre. Cet ordre fut donné le 20 juin 1500, date mémorable pour le monde entier, puisqu'elle marque, pour la première fois, la reconnaissance solennelle de la dignité et de la liberté de tous les hommes, quelque incultes et sauvages qu'ils soient. Un tel principe n'avait encore jamais été proclamé dans aucune législation, et moins encore mis en pratique. Cette disposition fut ensuite ratifiée et élargie par d'autres règlements des Rois Catholiques et de Charles V. Cette base de la politique espagnole en Amérique s'exprima dans la législation générale de protection aux indigènes, et aussi dans la législation concernant le travail. Ainsi l'histoire juridique de la colonisation en ce qui concerne les indigènes se résume dans la lutte persistante des pouvoirs publics qui voulurent toujours imposer l'exécution des lois protectrices contre l'égoïsme de ceux qui tâchaient de les détourner pour leur profit personnel.

Le problème relatif au droit de propriété des rois espagnols sur les territoires possédés jusqu'alors par les indigènes américains ne semblait devoir se poser pour personne. La domination des souverains, en effet, aussi bien sur les peuples civilisés que sur les peuples barbares, ne reposait alors que sur la force. De plus, les bulles d'Alexandre VI contenaient une sorte d'autorisation

(concession papale) à s'emparer des nouveaux territoires. Pourtant, les théologiens et les juristes espagnols contemporains comprirent l'importance de cette question et manifestèrent leurs scrupules très peu de temps après la mort d'Isabelle. Le plus éminent de tous fut Francisco de Vitoria qui, dans sa chaire de l'Université de Salamanque, exposa le premier des doctrines de droit international d'une remarquable nouveauté.

L'expulsion des Juifs et la nouvelle Inquisition. — Depuis le xiv^e siècle, la tolérance qui permettait aux juifs de vivre au milieu des chrétiens d'Espagne, et de se mêler à leur activité politique et scientifique, s'était transformée, chez la masse populaire poussée par de basses préoccupations d'intérêts ou par de violentes prédications, en un désir de cruelle persécution. Malgré les efforts des rois pour modérer cette animosité et pour conserver aux juifs la protection des lois, la fureur du peuple devint extrême et la division entre juifs et chrétiens fut plus marquée qu'entre chrétiens et musulmans. Bien que les Rois Catholiques souffrissent de cet état de choses dont ils entrevoyaient les funestes conséquences, par ailleurs ils souhaitaient l'unité religieuse de l'Espagne. Aussi ordonnèrent-ils l'expulsion des juifs d'Andalousie et d'Aragon (1483-1486). Ces ordres n'ayant pas été exécutés ils les renouvelèrent le 31 mai 1492. Les juifs devaient se faire baptiser sous peine de quitter l'Espagne dans un délai de quatre mois.

On ne sait pas le nombre exact de ceux qui refusèrent de se convertir et s'expatrièrent. Les chiffres donnés par les historiens varient de 200 000 à 500 000. De ces juifs chassés d'Espagne descendent les séfardites de l'Europe orientale et d'autres encore, ainsi que ceux du Nord de l'Afrique, qui conservent l'ancienne langue espagnole et l'amour de notre pays, terre de leurs ancêtres. D'autres juifs, dont on ignore le nombre, furent baptisés.

Mais le problème religieux n'était pas définitivement résolu. Les gens du peuple et le clergé se défiaient des juifs convertis dont ils soupçonnaient, et à bon droit, la sincérité. Au reste, des cas d'hérésie se manifestèrent chez ces convertis. Pour les combattre, le Tribunal de l'Inquisition, qui existait déjà en Aragon depuis le XIII^e siècle, fut établi par les Rois Catholiques en Castille, où, jusqu'à cette date, les délits religieux relevaient de la seule juridiction des évêques et étaient réglés d'après la législation pénale du royaume. L'Inquisition créée par un acte royal, à Séville en 1477, puis reconnue par des bulles du pape Sixte IV (1478, 1480, 1483), s'appela justement « la *nouvelle* Inquisition », car elle différait de celle d'Aragon. Elle était complètement indépendante des évêques et était étroitement liée au pouvoir royal ; elle possédait une organisation et une réglementation infiniment précises. Les deux premiers inquisiteurs furent nommés par les rois. Le troisième, Fr. Tomas de Torquemada, par le pape. En 1507 l'Inquisiteur fut le cardinal Cisneros. Le Conseil Suprême de l'Inquisition fut créé en 1483 par une bulle. La nouvelle Inquisition s'établit en Aragon en 1484, non sans quelques difficultés ; trois ans plus tard, en Catalogne, plus péniblement encore, et en 1490 à Majorque. Les premières ordonnances générales, qui modifiaient les règlements primitifs, furent rédigées par Torquemada, et mises en vigueur en 1488.

Les alliances dynastiques. — Les Rois Catholiques, qui eurent cinq enfants, Juan, Isabelle, Juana, Maria et Catalina, témoignèrent d'une grande habileté politique en unissant leurs fils aux maisons royales étrangères qui pouvaient le plus garantir la sûreté internationale de l'Espagne et contribuer à sa grandeur future. Le succès de ces entreprises fut une nouvelle preuve du prestige dont jouissaient les deux

monarchies espagnoles dont les souverains étrangers pressentaient la fusion définitive. Seules échouèrent, à deux reprises, les négociations avec la Navarre, à cause de la reine-mère, la comtesse de Foix.

L'infante Isabelle, l'aînée, se maria successivement avec l'infant de Portugal D. Alfonso, et à la mort de celui-ci avec le roi Manuel. Ainsi on s'assurait l'amitié de ce royaume qui avait si souvent gêné la politique de la Castille, et on préparait l'unité de la Péninsule. L'unique fils du second mariage d'Isabelle, Miguel, fut reconnu comme l'héritier des couronnes de Portugal, de Castille et d'Aragon en 1498 et en 1499. Les Rois Catholiques auraient préféré que leur héritier fût l'infant Don Juan dont ils avaient scrupuleusement surveillé l'éducation, et qu'ils avaient marié à Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien. Mais la mort prématurée de l'Infant (1497) détruisit cette espérance. Don Miguel, lui, mourut à deux ans. On ne pouvait donc plus fonder d'espoirs que sur les mariages des infantes Juana et Catalina. La première épousa l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau, fils et successeur présomptif de l'empereur Maximilien. La seconde, le prince héritier de la couronne d'Angleterre, Arthur, puis le roi d'Angleterre, Henri VIII. Ce fut le mariage de Juana qui décida des destinées de l'Espagne en orientant sa politique vers les Maisons de Bourgogne et d'Autriche et vers l'Empire, ce qui devait avoir de funestes conséquences pour la grandeur proprement nationale.

Castille et Aragon de la mort d'Isabelle à celle de Ferdinand II. — La Reine Catholique mourut en 1504. Son mari lui survécut douze ans. Il y avait tout lieu d'espérer que les deux royaumes continueraient leur vie politique indépendante jusqu'à la mort de Ferdinand. Mais le malheur qui semblait poursuivre les Rois Catholiques dans la personne de leurs enfants s'acharna

encore contre Doña Juana, héritière naturelle du trône de Castille, qui donnait des signes de folie et qui dut être soumise à la tutelle politique d'une régence. La Reine Catholique avait heureusement désigné dans son testament le roi D. Ferdinand comme régent du royaume. Les Cortes de Toro de 1505 reconnurent l'autorité de Ferdinand. Mais le mari de Doña Juana (appelé, parce qu'il était roi consort, Philippe I^{er} de Castille), ambitieux et ignorant des coutumes espagnoles, si différentes de celles de Bourgogne, mit des obstacles à l'exécution du testament d'Isabelle. Ces difficultés furent réglées en apparence par divers accords conclus entre Philippe et Ferdinand. Mais ce dernier renonça à la régence et se retira en Aragon après avoir déclaré Doña Juana incapable de gouverner. Philippe put donc régner véritablement ; mais l'année même où il entra en Espagne avec Doña Juana (1506), il mourut prématurément. Cet événement et la folie de la reine, aggravée depuis la mort de son mari qu'elle aimait éperdument, exigèrent la création d'une régence provisoire, composée de nobles castillans et du cardinal Cisneros, qui conseillèrent de rappeler Ferdinand. Celui-ci accepta, et, comme du temps d'Isabelle, il combattit énergiquement les soulèvements des seigneurs qui recommençaient. Il conserva la régence jusqu'à sa mort.

Les principaux événements de cette période sont : la conquête de la Navarre, les nouvelles guerres d'Italie et les conquêtes dans l'Afrique du Nord continuant celles du règne d'Isabelle. La conquête de la Navarre fut la conséquence du manque de loyauté des souverains, Catherine et Jean d'Albret, qui feignaient d'accorder leur amitié à Ferdinand tandis qu'ils concluaient des traités avec les rois de France. C'est ainsi qu'ils s'engagèrent, par celui de Blois (juillet 1512), à refuser le passage des troupes espagnoles sur le territoire navar-

rais, en échange de la reconnaissance par le roi de France de leurs droits sur les comtés de Foix et de Béarn. Le roi d'Aragon ayant eu connaissance du traité leur demanda l'autorisation de traverser leurs États avec ses troupes. Leur refus entraîna une courte guerre de moins de deux mois, qui s'acheva par la victoire du roi d'Aragon. Jean d'Albret s'enfuit en France d'où il fit par lettre sa soumission à Ferdinand. Celui-ci se proposa d'occuper la Navarre pendant qu'il combattait contre le roi de France, puis de la restituer à ses anciens souverains. Il songea aussi à marier l'héritier de la Navarre, le prince de Viana, à une infante d'Espagne, à condition que les rois de Navarre ne soutiennent plus le roi de France. Mais au lieu d'accueillir favorablement l'ambassadeur de Ferdinand, Catherine et Jean d'Albret l'emprisonnèrent et le livrèrent aux Français. Le roi d'Aragon se décida alors à fortifier sa domination sur la Navarre et à annexer cet État à la Castille. Une tentative de Louis XII et de Jean d'Albret pour reconquérir la Navarre échoua complètement. Ferdinand respecta scrupuleusement les lois et les institutions de la Navarre, y compris les Cortes.

Avant l'entrée des troupes espagnoles en Navarre (juillet 1512), le Pape Jules II avait expédié une bulle (même mois de la même année) par laquelle il excommuniait et privait de leurs biens et de leurs dignités les rois de Navarre, Catherine et Jean d'Albret. Une seconde bulle (18 janvier 1513) ratifia la première quant à la perte pour les souverains des territoires navarrais dont la possession était reconnue à celui qui en réaliserait la conquête : déjà Ferdinand s'en était emparé.

Pour des motifs de politique générale concernant l'Italie, le pape Jules II avait formé une nouvelle ligue, qui s'appela la Ligue de Cambrai et qui comprenait Ferdinand le Catholique, Louis XII, l'empereur

d'Allemagne et d'autres rois et seigneurs. Cette ligue était dirigée contre Venise. Mais le pape se montra jaloux des succès de Louis XII et organisa une *Sainte Ligue* (1511) qui l'unissait maintenant à Venise, au roi d'Aragon et à quelques autres seigneurs. En revanche, l'empereur d'Allemagne devenait l'allié du roi de France. La campagne fut d'abord favorable aux Français, mais elle s'acheva par une victoire de la Sainte Ligue à Navarre (1513) qui obligea Louis XII à abandonner le Milanais. Ce succès et aussi la mésentente qui régnait entre les alliés affermirent la situation politique de l'Espagne en Italie. Louis XII conclut une trêve avec Ferdinand le Catholique, relative aux affaires d'Italie.

Les conquêtes d'Afrique du Nord constituent aussi un des événements les plus importants de la période que nous étudions. Le cardinal Cisneros fut l'âme de ces expéditions. Non seulement il engagea le roi à les entreprendre, mais il y prit part personnellement et paya les frais de l'une d'elles. Ces expéditions aboutirent à la prise du Peñon de la Gomera (1508), d'Oran (1509), de Bougie (1510), de Tripoli (1511). Elles furent toutes dirigées par le comte Pedro Navarro, et le cardinal Cisneros prit part à la deuxième. La prise de Bougie entraîna la soumission d'Alger, et la reconnaissance de la souveraineté de l'Espagne par les rois de Tunis et de Tlemcen. Mais une terrible défaite des Espagnols à l'île des Gelves (1511) arrêta, pour de longues années, le développement des conquêtes. Celle d'Oran fut immortalisée par les peintures de Juan de Borgoña qui décorent la chapelle mozarabe de la cathédrale de Tolède (Cisneros était archevêque de Tolède).

Au début de 1516, mourut Ferdinand le Catholique qui avait choisi comme successeur de son royaume d'Aragon Charles de Gand, le fils aîné de Jeanne la Folle et de Philippe le Beau, et comme régent de Cas-

tille, Léon, Grenade et Navarre, le cardinal Cisneros. Ce choix du régent fut approuvé par le nouveau roi d'Aragon qui allait bientôt devenir roi de Castille.

La civilisation espagnole du XIII^e au XVI^e siècle. ---

La période que nous venons d'étudier est marquée aussi bien par le développement du pouvoir politique et l'établissement de l'unité nationale (mis à part le Portugal) que par l'éclat brillant de la civilisation. On voit se manifester alors l'originalité de l'esprit espagnol à travers les fortes influences étrangères, et la langue et la littérature castillanes s'implanter victorieusement dans tout le pays. Les causes antérieures de ce développement se placent sous les règnes d'Alphonse X de Castille, de Jean II de Castille et d'Alphonse V d'Aragon.

Le règne des Rois Catholiques marque l'apogée de la civilisation castillane. Les souverains étaient eux-mêmes des personnes cultivées et estimaient fort les sciences et les arts. Ils tâchèrent d'attirer à leur cour des personnes très instruites comme Doña Beatriz Galindo, qui dirigea les études latines de la reine ; ils firent même appel à des maîtres étrangers. Les nobles suivirent cet exemple. Aussi trouve-t-on en Espagne, à cette époque, un groupe imposant de savants et d'écrivains qui donnèrent un grand prestige aux Universités. Il faut signaler la loi de 1480 qui autorisait la libre entrée des ouvrages d'études, dispensés de droits de douane.

L'invention de l'imprimerie favorisa tout particulièrement cette ardeur à s'instruire. Les copies des manuscrits étaient fort chères et exigeaient beaucoup de temps. Pourtant, le goût de l'instruction avait développé l'art de copier, d'abord sur du parchemin, ensuite sur du papier (introduit en Espagne par les Arabes). On conserve en Espagne d'admirables exemplaires de ces manuscrits, ornés pour la plupart de lettres décorées et

de miniatures. L'un des plus beaux est celui des *Cantigas* d'Alphonse X (XIII^e siècle).

L'imprimerie facilita la diffusion des livres. Elle fut introduite en Espagne par des Allemands et des commerçants italiens. C'est à Valence en 1474, croit-on, que fut imprimé le premier ouvrage, recueil de poésies en l'honneur de la Vierge. L'imprimerie se propagea rapidement dans les villes importantes et aussi dans quelques monastères, comme celui de Miramar (Majorque) et celui de Monserrat (Catalogne). Les rois dispensèrent d'impôt les imprimeurs.

De même, l'art espagnol se crée et s'affirme dans des œuvres admirables d'artistes formés aux meilleures écoles françaises, italiennes, flamandes, mais qui manifestent peu à peu leurs caractères propres. A cette époque appartiennent, entre autres monuments, les cathédrales de Léon (commencée au XII^e siècle), de Cuenca, de Tolède (XIII^e siècle), de Burgos (XIV^e et XV^e s.), de Barcelone et de Majorque, ainsi que les cloîtres d'un grand nombre d'églises et de monastères, comme ceux de Sainte-Croix et de Poblet en Catalogne. Eu même temps fleurit l'art mudéjar, dans les édifices de diverses villes, comme Tolède et Saragosse, ainsi que dans la céramique, les plafonds à caissons, les stucs, les briques émaillées appelées *azulejos*, les reliures.

La sculpture espagnole au XI^e siècle (sur pierre et sur ivoire) et au XII^e siècle l'avait emporté sur celle des autres pays chrétiens. Elle est encore la plus belle, après la française, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, ainsi qu'en témoignent les cathédrales de Burgos, de Léon et de Tolède et plus tard, au XIV^e siècle, celle de Pampelune.

De cette époque datent aussi les plus belles grilles de fer, parfois même d'argent, que nous admirons à Tolède, à Burgos, à Séville, à Pampelune et dans bien d'autres villes.

CHAPITRE VIII

LA PÉRIODE DE L'HÉGÉMONIE ET LA DÉCADENCE (1516-1700)

La régence de Cisneros et le début du règne de Charles I — La régence de Cisneros, commencée au mois de janvier 1516, terminée au mois de novembre 1517, fut une période d'agitation énergiquement réprimée. Le cardinal se trouva en effet aux prises avec de graves difficultés. Le successeur en Aragon de Ferdinand II, qui devait en outre régner en fait sur la Castille (bien que la reine Jeanne fût encore vivante), résidait en Flandre. Quelques nobles castillans firent de nouvelles tentatives d'indépendance anarchique. Une rivalité se dessina même, pendant quelque temps, entre Charles et Ferdinand, fils de Jeanne et de Philippe le Beau.

Charles était né en 1500, à Gand. Selon le désir de son grand-père l'empereur Maximilien, et malgré l'opinion contraire de son aïeul maternel Ferdinand le Catholique, il fut élevé en Flandre. Il en résulta inévitablement que la formation de son esprit échappa à l'influence espagnole. Ferdinand au contraire, né à Alcalá, fut élevé en Castille. Le trouvant mieux qualifié pour gouverner l'Espagne, Ferdinand le Catholique, dans un premier testament de 1515, le désigna comme héritier des cou-

ronnes d'Aragon et de Castille. Mais dans un nouveau testament, il institua Charles seul héritier des États espagnols. Une guerre civile fomentée par les partisans de l'infant Ferdinand fut près d'éclater ; habile et énergique, Cisneros put l'éviter.

Charles de Gand ne sut pas répondre à cet acte de loyalisme et au grand service que lui avait rendu Cisneros. Il s'entêta à vouloir être proclamé immédiatement roi de Castille. Secondé par ses courtisans flamands avides d'intervenir dans les affaires d'Espagne, il entourra le cardinal d'espions et d'ambassadeurs qui lui créaient sans cesse des difficultés. Certains nobles castillans même, jaloux de Cisneros, les aidèrent.

Mais celui-ci, inébranlable dans sa fidélité à la monarchie, était attaché avant tout à la bonne direction des affaires publiques. Il s'efforça de faire taire toute opposition en Aragon et Castille. Il donna satisfaction au désir de Charles en le faisant proclamer roi en même temps que sa mère Jeanne, d'abord à Valladolid au mois d'avril 1516, ensuite à Madrid le mois suivant. En réalité, Charles devenait ainsi seul roi de Castille, étant donné l'état de santé de sa mère.

Ce point résolu et la guerre civile conjurée. Cisneros tourna tous ses efforts contre les nobles qui se prévalaient de l'absence de leur monarque. Il parvint à les réduire. Pour faire front à ces dangers intérieurs et pourvoir en outre aux autres nécessités militaires de l'Espagne, Cisneros reprit les projets des Rois Catholiques concernant la formation d'une armée permanente. Il créa la milice nationale appelée *gente de la Ordenanza*, dont la charte constitutive fut donnée le 27 mai 1516, et qui comprit très vite plus de 30 000 hommes.

Au milieu de l'année 1517, Cisneros, apprenant que Charles se préparait à venir en Espagne, quitta Madrid au mois d'août et partit vers le Nord, Charles arriva à

Villaviciosa (Asturies) le 17 septembre avec une suite nombreuse de seigneurs flamands. Ceux-ci, sachant que le cardinal était déjà gravement malade, tentèrent de retarder le départ du roi pour éviter, si possible, toute entrevue de Charles et du régent. Ils parvinrent à leurs fins. Charles en effet décida de se transporter à Valladolid (malgré le conseil de Cisneros qui lui écrivit de nombreuses lettres), et le régent mourut à Roa sans avoir vu son souverain. Les Flamands et les ennemis castillans de Cisneros restèrent ainsi maîtres de la situation.

Les premiers heurts avec les Espagnols. — Les Flamands en furent l'occasion. Le roi manquait de préparation pour comprendre la psychologie de l'Espagne. En outre, il n'avait pas encore acquis cette individualité, cette indépendance de caractère qui firent de lui, quelques années plus tard, l'un des souverains les plus personnels dans la manière de gouverner. Il ne parlait pas encore le castillan qu'il devait tant aimer et célébrer par la suite.

D'autre part, son conseiller et ami le plus intime était le Flamand Guillaume de Croix, seigneur de Chièvres. Or ce dernier, pour maintenir par tous les moyens son influence, tâchait d'isoler Charles de la noblesse et du haut clergé espagnol qui devaient naturellement constituer la cour de Castille. Agissant comme en pays conquis, les Flamands se partageaient les charges les plus lucratives et les plus honorifiques et faisaient croire au roi qu'il pouvait disposer à son gré des offices publics. On alla jusqu'à donner l'archevêché de Tolède à un neveu de Chièvres qui d'ailleurs ne vint même pas en Espagne pour administrer son diocèse. Charles commit encore la maladresse de donner à un de ses amis flamands la présidence des premières Cortes castillanes qu'il convoqua à Valladolid en 1518.

L'opinion publique s'en indigna à juste titre. L'esprit

d'indépendance des Castellans n'était pas moindre que celui dont les Catalans avaient fait preuve en présence de Ferdinand II. Au cours de ces Cortes ils expulsèrent les Flamands de la salle des séances. Plusieurs procureurs, en particulier celui de Burgos, Zumel, demandèrent avec fermeté au roi de respecter les lois du royaume, de ne pas donner de charges à des étrangers et d'apprendre la langue castillane : « afin que Votre Majesté comprenne mieux ses sujets et soit mieux comprise d'eux ».

Charles I^{er} d'Espagne empereur d'Allemagne. Conséquences de ce fait. — Un événement prévu, très important et, à coup sûr, à un certain point de vue, dangereux pour l'Espagne, vint aggraver la situation.

Charles de Gand devint empereur d'Allemagne à la mort de son grand-père paternel Maximilien, en janvier 1519. C'est pourquoi on l'appelle communément Charles I^{er} d'Espagne et Charles Quint d'Allemagne. Il hérita en même temps de l'archiduché d'Autriche qui appartenait à Maximilien. Aussi cette famille est-elle connue sous le nom de Maison d'Autriche.

En Espagne et spécialement en Castille, cette élection fut mal accueillie. On craignait que Charles portât tous ses efforts sur les affaires extérieures au détriment des affaires intérieures. Sur ce point, les prévisions de l'opinion publique se réalisèrent. Réunissant sous sa domination les possessions d'Espagne, de la maison de Bourgogne, de l'Archiduché d'Autriche, et l'empire, Charles devint le plus puissant monarque d'Europe, mais aussi le chef et l'administrateur de très vastes domaines dispersés en Europe, en Amérique et en Afrique la plupart très éloignés les uns des autres. Les préoccupations et les forces se trouvaient ainsi très divisées.

Le goût prédominant de l'empereur pour les affaires extérieures déplut à juste titre aux Espagnols, qui ne

pouvaient à première vue comprendre l'importance, ni même le sens du problème impérial. Ils préféraient évidemment conserver et accroître leurs propres domaines plutôt que de travailler à l'expansion et à la prépondérance de l'étranger. Pendant un certain temps cette différence de point de vue fut un motif de désaccord entre Charles et ses sujets de la Péninsule.

Les hautes classes de la société espagnole finirent par comprendre la politique de l'empire et par la considérer comme commune aux États chrétiens dirigés par l'empereur. Cette idée se trouve exprimée, avec des nuances différentes, chez beaucoup de juristes du XVI^e siècle qui soutinrent avec enthousiasme la politique européenne de Charles I^{er}.

La question religieuse vint très vite s'ajouter à ces questions d'ordre purement politique. Elle entra immédiatement dans le cercle des préoccupations essentielles de Charles I^{er} par le fait qu'elle naquit et atteignit son plus haut point de gravité dans les États de l'empire et de la maison de Bourgogne. A cause de la Réforme, l'Espagne fut entraînée dans des guerres séculaires telles que jamais des motifs purement politiques n'auraient pu en provoquer de semblables.

D'autre part, il est indéniable que l'empire introduisit l'Espagne pendant deux siècles, et précisément au moment de sa plus grande force militaire, dans le concert universel, tandis que jusqu'alors la plus grande partie du peuple espagnol avait eu comme horizon exclusif celui de la Péninsule. Même la lutte contre l'invasion musulmane avait pris en Espagne les caractères d'une lutte intérieure, ce qui explique le faible apport des forces espagnoles à la grande entreprise générale des Croisades. Les contestations territoriales entre les monarchies aragonaise et française et la guerre commerciale, dans la Méditerranée, entre Catalans et

Valenciens d'une part, et les Républiques italiennes d'autre part, demeuraient des luttes d'impérialisme ou d'oppositions d'intérêts entre États voisins. Elles ne se présentaient pas comme des querelles d'ordre général, tandis que la lutte de l'empire et de la Réforme, avec tous ses corollaires relatifs à la liberté de conscience, aux rapports de l'Église et de l'État, était vraiment d'un intérêt universel. Cette universalité de la politique espagnole transforma la question musulmane qui semblait épuisée dans la Péninsule : elle devint une croisade extérieure contre les Turcs et retint vivement l'attention des rois Charles I^{er} et Philippe II.

Toutes ces causes donc tendaient à universaliser l'action politique de la monarchie espagnole. La découverte, la conquête et la colonisation de l'Amérique agirent dans le même sens. Dès le premier moment, les rois et les juristes espagnols leur donnèrent une portée plus grande que celle d'une occupation de territoires (que l'on pouvait supposer n'appartenir à personne pour les incorporer ensuite à l'État conquérant) ou d'une simple possibilité d'émigration. Ils considérèrent la conquête de l'Amérique comme un fait intéressant l'humanité tout entière au point de vue du droit et de la culture.

Cette action de l'Espagne en Amérique fut très vite comprise par l'élite de la nation. Par contre, les affaires de l'empire et les questions politiques qui préoccupaient la maison de Bourgogne dès avant Charles I^{er} furent moins accessibles à l'opinion générale.

Soulèvement des Comuneros. — Le désaccord entre le roi et les Espagnols, les erreurs que Charles commit par inexpérience des choses d'Espagne et les excès des nobles flamands ne tardèrent pas à amener un conflit violent. Élu empereur, le roi considéra comme nécessaire son départ pour l'Allemagne afin d'y être

couronné. En outre, la question religieuse y réclamait tout spécialement sa présence. Ayant dû déjà, pour son élection, avoir recours au célèbre banquier allemand Fugger (dont le nom fut hispanisé en Fucar), il voulut obtenir de la Castille l'argent nécessaire à son voyage et à d'autres dépenses. A cet effet il convoqua des Cortes à St-Jacques de Compostelle (1520) et leur demanda un subside de 400 000 ducats, somme considérable pour l'époque. Quelques procureurs des villes et des cités venus aux Cortes refusèrent de voter ce subside. Le roi, à court d'argent et pressé par la date du départ, eut recours au moyen dangereux et vil d'acheter les procureurs par des faveurs. Il transporta les Cortes de St-Jacques à la Coruña et obtint gain de cause par une seule voix de majorité. De plus, Charles laissa comme gouverneur de Castille, en son absence, et malgré l'avis très net des Cortes, non pas un Espagnol, mais un Flamand, Adrien d'Utrecht, doyen de St-Pierre de Louvain et précepteur de Charles I^{er} à Gand.

Les conséquences ne se firent pas attendre. Tolède, la première des villes castillanes, montra combien elle avait été offensée par la nomination du neveu de Cnièvres comme archevêque et par l'attitude du roi.

Elle prit le 7 novembre 1519 l'initiative d'une pétition que l'on projetait d'envoyer à Charles, lui demandant de ne pas s'absenter d'Espagne, de ne pas donner de charges publiques à des étrangers, de ne pas tirer de l'argent du royaume pour l'extérieur.

Ce mouvement tolédan, municipal, fut dirigé au début par des membres de la haute noblesse de la cité, spécialement par Jean de Padilla. Le chapitre de la cathédrale fit cause commune avec la municipalité en février 1520. Dès lors, tout le clergé régulier et séculier fit une propagande active et ardente contre le roi. La rébellion

gagna bientôt d'autres cités surtout après l'échec des Cortes de Santiago et de la Coruña. Au moins de juillet de cette même année, se réunirent à Avila les représentants de 15 cités et villes qui avaient adhéré au mouvement et auxquels s'étaient joints déjà des éléments populaires. Ils formèrent une ligue ou *junta*, dite Sainte Ligue, dont la présidence fut donnée à Pedro Lasso de la Vega. Cette *junta* fut, dès le début, nettement révolutionnaire. Elle prétendait résoudre par elle-même des litiges qui étaient du ressort de l'autorité royale ou de ses délégués. Elle révoqua des nominations faites par le roi, elle emprisonna des membres du conseil et envoya à son souverain une lettre où elle formulait tout un programme politique, en protestant cependant de sa soumission à la couronne. Elle présentait des nouveautés sans précédent dans les fueros, les privilèges et les lois générales ; des garanties en faveur des règles alors en vigueur, contre l'arbitraire de certains fonctionnaires et leur peu de zèle. Elle renouvelait naturellement les réclamations déjà faites contre la nomination d'étrangers et contre la sortie de la monnaie.

La guerre civile était donc déclarée. Cette révolution s'appela *comunidades*, du nom que portaient les municipalités. Celles-ci la dirigèrent sans aucune habileté. Elles ne surent pas convertir ce mouvement municipal, qui n'atteignait qu'une région centrale de l'Espagne, en un mouvement péninsulaire. Elles indisposèrent au contraire la haute noblesse de Castille et commirent d'autres erreurs. Aussi la période militaire de la révolte fut-elle brève, malheureuse, presque sans gloire, quelques cas particuliers d'héroïsme mis à part. La bataille de Villalar en 1525 suffit à mettre en déroute et à disperser l'armée des *comuneros*. Quelques-uns de leurs chefs : Padilla (de Tolède), Juan

Bravo (de Segovie), Pedro Maldonado (de Salamanque), furent décapités le jour suivant. Les cités révoltées se soumirent facilement, Tolède exceptée qui résista quelque temps. Cette révolte fut préjudiciable à l'intérêt général du pays.

Les germanias de Valence et de Majorque. — La révolution des comuneros coïncida avec deux autres qui éclatèrent à Valence et à Majorque et qui sont généralement connues sous le nom de *germanias* (*hermandades*). Ces soulèvements eurent surtout un caractère social : celui de Valence fut dirigé par les mariniers, les journaliers de la capitale et les laboureurs chrétiens de la Huerta contre les nobles, la haute bourgeoisie et leurs serfs maures et mozarabes. A Majorque, les manoeuvres de la ville et les travailleurs *forenses* des campagnes se révoltèrent contre les tributs et la mauvaise administration municipale. Mais ce mouvement dégénéra bientôt en rivalités de classes.

En 1522, après deux ans de luttes, Valence fut pacifiée. Majorque résista plus longtemps, jusqu'en mars 1523. Les deux révoltes furent réprimées avec une grande rigueur. Les procès et les châtimens qui suivirent la défaite furent très sévères. On avait agi de même en Castille contre les comuneros. La *germania* eut pour conséquence l'application d'une politique très dure envers les mozarabes colons et serfs de la noblesse de ce royaume. Ces traitements les exaspérèrent et provoquèrent à la fin une révolte sanglante.

Guerres extérieures de Charles I^{er}. — Ces guerres appartiennent en grande partie à l'histoire générale d'Europe plus qu'à l'histoire particulière de l'Espagne. Elles peuvent essentiellement se diviser en trois groupes : guerres religieuses et politiques en Allemagne ; guerres contre la Monarchie française et le roi François I^{er}, dont le champ de bataille fut surtout l'Italie ; guerres contre les Turcs. Si elles donnèrent l'occasion d'augmenter le prestige des armes espagnoles, déjà

affirmé au temps du Grand Capitaine, si elles raffermirent et accrurent les possessions d'Italie, elles furent sans utilité pour les intérêts espagnols, dont la base était naturellement en terre espagnole et, par extension, en Amérique (1).

Les guerres de Charles I^{er} contre les Turcs eurent une double cause : d'une part, les Turcs attaquaient la partie S E de l'empire et venaient même aux portes de Vienne ; d'autre part, il fallait maintenir en Afrique du Nord la politique menée auparavant par les Rois Catholiques et le cardinal Cisneros. Dans cette région, en effet, les possessions espagnoles étaient menacées par les Turcs, et, par contre-coup, les côtes d'Espagne l'étaient aussi. Un des généraux turcs, le célèbre pirate Haradin (Barberousse), d'accord avec le sultan de Constantinople, s'était emparé de Tunis et d'une partie de l'Algérie. La principale campagne de Charles I^{er} fut dirigée contre Tunis : le fort de la Goulette, situé à l'entrée du port, fut pris d'abord, puis Tunis elle-même (1535).

Les guerres religieuses en Allemagne et leur répercussion en Espagne. — L'empereur eut deux attitudes distinctes en face du problème religieux et politique que la Réforme posait en Allemagne. Au début il voulut temporiser ; ensuite il se déclara résolument l'adversaire des protestants.

(1) Nous rappellerons seulement les faits militaires les plus importants. Par exemple, la bataille de Pavie (24 février 1525), une des plus grandes et des plus célèbres de l'histoire moderne, gagnée par les troupes de Charles I^{er}, et où le roi de France fut fait prisonnier, pour être ensuite amené et détenu quelque temps à Madrid. Ce succès donna, pour un temps, satisfaction à l'amour-propre national, et fit accepter à certains Espagnols les sacrifices que la politique de Charles I^{er} imposait à leur pays. Mais la rivalité entre les deux monarques ne prit pas fin pour cela, et, après la mort de François I^{er} (1547), la guerre continua contre son fils Henri II. Parmi les épisodes de cette guerre citons le siège et l'assaut de Rome par une des armées de Charles I^{er} commandées par le connétable de Bourbon, alors allié de l'empereur, et par le général allemand Frunsberg. La cause de cette attaque fut l'alliance conclue par le pape Clément VII avec François I^{er} pour chasser les Espagnols du Nord de l'Italie. Le pape ayant refusé malgré les instances de Charles de rompre cette alliance, les troupes de l'empereur prirent d'assaut la capitale du Saint-Siège, la mirent à sac et firent prisonnier Clément VII ; leur esprit religieux savait distinguer entre la soumission due au pape comme chef spirituel de l'Église et l'attitude à garder envers la politique du souverain temporel. Les troupes étaient d'ailleurs composées en majorité de mercenaires étrangers, et non d'Espagnols.

Ce fut une longue guerre religieuse qui se termina, en 1555, par la défaite des troupes impériales. Cette défaite eut pour cause principale la trahison d'un des généraux, Maurice de Saxe, gagné à la cause française par Henri II qui, à ce moment-là, soutenait les Protestants pour des raisons purement politiques. La paix d'Angsbourg, signée en cette année de 1555, reconnut aux Protestants la liberté religieuse et des droits égaux à ceux des Catholiques.

La Réforme fit quelques prosélytes en Espagne ; d'autre part, les doctrines tempérées d'Érasme se répandirent et furent bien accueillies par les hommes d'étude. Mais la masse de l'Espagne était profondément catholique, et il était très difficile sinon impossible que l'hérésie s'y répandît. Le problème dans la Péninsule se posait plutôt au sujet des maures et des juifs.

Cependant le roi et le clergé se préparaient à la lutte. L'opinion publique leur offrait une base si solide que l'on peut considérer l'Espagne comme le berceau de la Contre-réforme dont deux manifestations sont surtout à retenir : 1° le *concile de Trente* (1545-1563), que Charles I^{er} mit la plus grande énergie à convoquer, et où les théologiens espagnols jouèrent un rôle essentiel ; 2° la *Compagnie de Jésus* (1530), œuvre du chevalier basque Ignace de Loyola, expressément destinée à arrêter l'élan du protestantisme et à empêcher que la Réforme ne se répandît dans toute l'Europe.

C'est au même but que servit l'Inquisition qui ne fut pas une institution purement espagnole, et n'eut pas en Espagne seulement une fonction répressive vis-à-vis de l'hérésie.

Un des épisodes les plus importants de l'épuration religieuse en Espagne fut l'ordre donné par Charles I^{er} en 1525 de baptiser tous les mozarabes sous peine d'expulsion. Cette mesure fut complétée 84 ans après, en 1609, par Philippe III expulsant d'Espagne tous les *moriscos* (nom donné aux mozarabes baptisés dont

on suspectait la foi et les pratiques religieuses, non sans motifs parfois). Une telle mesure s'explique aussi par une raison politique : les Maures se montraient souvent disposés à favoriser les projets des Musulmans d'Afrique et des Turcs pour reconquérir l'Espagne, ou du moins pour léser les intérêts des populations maritimes.

Exploration et conquête de l'Amérique et de l'Océanie.

— Les voyages qui suivirent celui de Colomb et des autres capitaines et pilotes espagnols confirmèrent la découverte d'un immense continent. Les rois espagnols, sans renoncer au projet primitif (puisqu'ils s'obstinaient à rechercher un passage ou un détroit pour avancer vers l'Ouest), concentrèrent leurs efforts principalement sur l'exploration et la conquête des nouvelles terres.

Dans cette œuvre de conquête, qui fut presque entièrement menée sous Charles I^{er}, non par des troupes régulières, mais par des entreprises privées autorisées par le roi, quelques Espagnols se distinguèrent : Hernan Cortès dans la conquête de l'empire aztèque du Mexique ; Pizarro et Almagro dans celle de l'empire des Incas du Pérou et du Chili, conquête qui fut terminée par Valdivia ; Montejo dans celle du Yucatan, et beaucoup d'autres. Les Espagnols dirigèrent aussi l'œuvre d'exploration avec le concours d'un petit nombre d'étrangers ; mais ceux-ci partaient sous les ordres des rois d'Espagne avec des bateaux et des équipages espagnols. Quelques-uns de ces explorateurs espagnols méritent d'être cités. Núñez de Balboa découvrit le Pacifique du côté de l'isthme de Panama. Orellana explora le fleuve Marañon ; Mendoza, avec Irala et Ayolas, conquît la région du Plata jusqu'à Paraguay. Núñez Cabeza de Vaca parcourut ces mêmes régions et auparavant la côte Nord du golfe du Mexique depuis la Floride jusqu'à la Californie. Coronado arriva jusqu'au fleuve du Colorado et jusqu'au Missouri.

Au règne de Charles 1^{er} appartient aussi l'expédition de Magellan, marin portugais au service de l'Espagne, et du basque Elcano. Cherchant au Sud de l'Amérique le passage vers l'Ouest, ils débouchèrent dans l'océan Pacifique par le détroit qu'on appela de Magellan et découvrirent, entre autres îles océaniques, les Mariannes et les Philippines. Dans l'une d'elles, plusieurs membres de l'expédition, parmi lesquels Magellan lui-même, furent tués par les indigènes. Elcano poursuivit son voyage de retour vers l'Espagne sur le bateau *Victoria* et doubla le cap de Bonne Espérance. C'est le premier marin qui ait fait le tour du monde.

Les abdications de Charles 1^{er}. — Malade, fatigué moralement et matériellement par les luttes continues et les multiples préoccupations qui ne lui laissèrent pas un moment de repos pendant les 39 années de son règne, Charles 1^{er} abdiqua la couronne d'Espagne (1556) en faveur de son fils Philippe II, à qui il attribua aussi le royaume de Naples, le duché de Milan et les Pays-Bas. Cette dernière attribution et, d'autre part, le mariage négocié par Charles lui-même entre Philippe II et la future reine d'Angleterre Marie Tudor (petite-fille des Rois Catholiques par sa mère), furent deux erreurs du point de vue des intérêts nationaux de l'Espagne. En donnant à son fils ces territoires, Charles perpétuait, en la rendant plus lourde, la charge qu'avaient constituée, depuis la mort de Philippe le Beau, pour la monarchie espagnole, les États de la Maison de Bourgogne et d'Autriche. En négociant ce mariage, il suscitait contre l'Angleterre une lutte qui devait de nouveau distraire de l'Espagne les forces et l'attention de son futur souverain.

Quant à la succession à la couronne impériale, Charles la résolut en faveur de son frère Ferdinand qui fut reconnu empereur en mars 1558 par les princes élec-

teurs réunis à Francfort. Six mois après, au monastère de Yuste (Estrémadure) où il s'était retiré pour se reposer, mourait le roi Charles I^{er} d'Espagne.

Philippe II. — Philippe fut le roi le plus remarquable de la Maison d'Autriche et aussi le plus espagnol. Son gouvernement est aussi important au xvi^e siècle que celui des Rois Catholiques au xv^e, mais avec cette différence (surtout si on le compare à celui de la reine Isabelle), que les problèmes principaux qui se posèrent à Philippe II eurent trait à la politique extérieure. C'est que les ennemis de la dynastie autrichienne et de sa suprématie l'attaquaient et la menaçaient aussi bien au Centre qu'au Sud de l'Europe et il fallait combattre même pour préserver l'indépendance de l'Espagne. Mais, d'un autre côté, Philippe II, bien que n'ayant pas hérité de l'empire, voulut continuer à réaliser les fins impériales, dont il considérait que la couronne espagnole était virtuellement la dépositaire. Son obstination à vouloir poursuivre ces deux buts fut une de ses grandes-erreurs.

Philippe avait été soigneusement préparé à son métier de roi par son père Charles I^{er} et par plusieurs personnes cultivées et expérimentées qui l'entourèrent dans sa jeunesse. Pour compléter cette éducation et lui faire connaître par lui-même les pays d'Europe qui appartenaient à son père, celui-ci l'envoya visiter l'Italie, la Flandre et l'Allemagne. Ensuite, lors de son mariage avec Marie Tudor, Philippe résida quelque temps en Angleterre.

Tout cela lui donna l'expérience des hommes et des questions qui agitaient alors l'Europe, et aussi le sentiment très vif de sa responsabilité en tant que roi. Ce sentiment se manifesta dans sa manière de régner par son intervention personnelle et directe dans toutes les questions de gouvernement; par la ténacité avec laquelle

il défendit les intérêts de la monarchie contre tous ceux qui l'attaquaient, y compris le pape, quand celui-ci se mêlait d'affaires qui touchaient aux droits de la couronne espagnole.

Par indépendance de caractère et par zèle pour le métier de roi, Philippe II pratiqua donc l'intervention personnelle et directe, ne se déchargeant jamais du soin des affaires sur d'autres personnes, même ayant sa confiance (ses secrétaires). Cette manière de procéder très louable en principe, offrait un grave inconvénient : le gouvernement étant centralisé dans une seule personne, même pour les plus petits détails, les fonctionnaires manquaient d'initiative et ne pouvaient décider par eux-mêmes dans les cas difficiles et qui ne souffraient pas de délai. D'autre part, étant donné la difficulté des communications, les instructions directes du roi qu'on était obligé d'attendre arrivaient souvent trop tard et restaient sans effet.

La défense des intérêts de la monarchie entraîna Philippe II dans des guerres continuelles, surtout contre la France, dont les rois tâchaient d'abaisser la Maison d'Autriche en Europe et de lui arracher des territoires ; contre l'Italie, où les possessions espagnoles, toujours très agitées, se soulevaient constamment et donnaient au St-Siège l'occasion d'intervenir ; contre les Pays-Bas, qui voulaient se rendre indépendants du roi d'Espagne ; contre l'Angleterre, qui déjà luttait d'influence contre l'Espagne, en Europe et en Amérique, et se montrait l'ennemie acharnée de la Maison d'Autriche ; contre les Turcs, redoutables par leur désir de conquête, par les fréquentes expéditions qu'ils faisaient sur les côtes d'Espagne pour piller et faire des prisonniers et par l'aide qu'ils apportaient aux révoltes des Maures.

La lutte contre le protestantisme. — L'autre trait caractéristique de Philippe II fut son acharnement

à empêcher le Protestantisme d'entrer dans les domaines espagnols et de se répandre dans le reste de l'Europe. Dans les domaines espagnols, il établit l'Inquisition, qui rechercherait et condamnerait les protestants, surtout nombreux au Nord du pays flamand. Pour les affaires d'Europe, il fit alliance avec les partis catholiques de France, d'Angleterre et d'Écosse et les aida dans leurs luttes contre le protestantisme qui faisait aussi des progrès en Angleterre et en France. Des guerres s'ensuivirent. Le soulèvement des Pays-Bas, par exemple, fut en grande partie provoqué par des raisons religieuses. Le roi disait fréquemment dans ses instructions aux gouverneurs qu'ils pourraient céder sur divers points, mais jamais sur ce qui risquait de « porter atteinte à Notre Sainte Religion Catholique, car je ne consentirai jamais à la moindre faiblesse à ce sujet, même au risque de perdre ces possessions ». L'abandon des Pays-Bas fut nécessaire (d'abord en 1597, ensuite et définitivement en 1609, alors que le successeur et fils de Philippe II, Philippe III, régnait déjà). En Angleterre aussi le catholicisme fut vaincu.

Mais le Sud de la Flandre resta en grande majorité catholique, et le roi de France lui-même (Henri IV) se convertit au catholicisme pour pouvoir maîtriser l'opposition des catholiques français alliés du roi d'Espagne.

L'armée espagnole. -- Pendant ces luttes s'affirma la réputation de l'armée espagnole dont l'infanterie était l'élément principal. La force de cette armée résidait dans sa bonne organisation, œuvre des Rois Catholiques et de Gonzalve de Cordoue.

L'armée de ce temps était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle était formée de volontaires, de condamnés (surtout pour la marine à rames et à voile), de recrues forcées et de quelques troupes payées

par les nobles riches. Les volontaires en constituaient la plus grande partie ; il y en avait de deux sortes : des espagnols et des étrangers, tous mercenaires. Les volontaires espagnols, très nombreux sous le règne de Philippe II, formaient *les vétérans* qui étaient les meilleurs et les plus disciplinés des soldats. Parmi eux se trouvaient fréquemment des fils de nobles et des nobles de la dernière classe, *hidalgos*, à qui la carrière militaire permettait d'améliorer leur état de fortune. En revanche, les étrangers (allemands, italiens et autres), très nécessaires à cause du nombre et de la longueur des guerres, étaient turbulents, enclins à se mutiner et à commettre de grands excès dans l'assaut des villes, les habitudes du temps permettant le pillage et la violence envers la population civile.

Les *tercios* constituaient l'armée. Chaque *tercio* se divisait en *compagnies* (de 13 à 15), représentant un total de 3 000 à 4 500 soldats ; il était commandé par un *maître de camp*, et chaque compagnie par un *capitaine*. Les compagnies avaient toutes des drapeaux de couleur différente. Le drapeau royal était rouge avec le blason du roi et des images saintes.

Les soldats étaient armés de piques ou d'armes à feu (arquebuses et mousquets) ; ces dernières, sans cesse en voie de perfectionnement, finirent par dominer.

L'armée espagnole ainsi organisée et presque toujours commandée par des généraux de premier ordre, étrangers ou nationaux, fut cependant mise en état d'infériorité bien des fois par le manque d'argent. Cela entraîna souvent de graves révoltes, qui paralysaient la guerre, et, plus d'une fois, obligèrent à signer la paix. Les dépenses atteignaient des sommes énormes, ce qui explique l'appauvrissement du pays et justifie les remontrances fréquentes des Cortes demandant qu'on évite les guerres.

Épisodes des guerres. — Parmi les victoires mémorables que remporta l'armée espagnole sous le règne de Philippe II, certaines méritent de retenir l'attention. Ainsi, la bataille navale de Lépante (7 octobre 1571) où le pape, le roi d'Espagne et la République de Venise, alliés, triomphèrent des Turcs. L'expédition était commandée par le fils naturel de l'empereur Charles, Don Juan d'Autriche, et parmi les soldats se trouvait Cervantès qui resta infirme d'une main à la suite d'une blessure reçue dans cette bataille.

Un peu avant (1565) une autre victoire avait délivré l'île de Malte assiégée par les Turcs. Par ces deux succès, le péril turc était écarté de l'Italie et de l'Espagne. Il faut citer aussi, bien que moins importantes, la bataille de St-Quentin (1557), qui aurait permis aux Espagnols de s'emparer de Paris, et celle de Gravelines (1558).

La guerre contre l'Angleterre fut marquée par un épisode malheureux. Dans l'espoir d'envahir le territoire anglais, on prépara en Espagne une escadre qu'on appela l'« Armada Invencible ». Mais son équipage était en grande partie incompetent, et son amiral (le Duc de Medina Sidonia) manquait de l'expérience des choses maritimes. Maltraitée par la tempête, elle fut, malgré l'héroïsme de plusieurs capitaines espagnols, vaincue par les vaisseaux anglais plus rapides et mieux armés. Le projet de débarquement en Angleterre échoua et, malgré quelques victoires remportées ensuite sur la marine anglaise, il ne devait jamais se réaliser. Quant à la guerre des Pays-Bas, malgré les prouesses des généraux et des soldats espagnols et après des rencontres sanglantes, elle se termina par un échec. Philippe II céda ces territoires à sa fille Isabelle Claire et au mari de celle-ci, l'archiduc Albert d'Autriche, sous le protectorat des rois d'Espagne (1597).

Philippe II, roi de Portugal. — Dans les dernières années du règne de Philippe II, les possessions déjà très étendues du roi d'Espagne s'accrurent de celles de la couronne de Portugal. Depuis 1578, celle-ci appartenait au cardinal Henri, qui n'avait pas d'héritier direct. Selon l'usage, plusieurs prétendants se présentèrent, alléguant des titres de parenté. Le mieux qualifié était Philippe II, petit-fils légitime du grand roi de Portugal Manuel I^{er} (1495-1521), de qui descendaient directement les rois de Portugal immédiatement antérieurs au cardinal Henri. Ces droits de Philippe II furent reconnus par les Cortes portugaises d'Almeirin (1580), composées de membres de la noblesse et du clergé. C'était donc à Philippe II que devait revenir le trône à la mort d'Henri.

Mais le candidat le plus populaire était le petit-fils bâtard de Manuel I^{er}, le prieur de Crate, Antoine. A la mort d'Henri, les partisans d'Antoine se préparèrent à résister à main armée à l'héritier légitime Philippe II : attitude qui caractérise le sentiment d'indépendance des Portugais et l'éloignement qu'ils avaient toujours manifesté vis-à-vis de l'Espagne (surtout de Léon et de Castille) bien qu'ils fussent d'origine espagnole. Nos idées politiques actuelles en faveur des nationalités nous obligent d'ailleurs à considérer cette attitude comme légitime ; mais, au xvi^e siècle, ces idées n'étaient pas nées et ni les classes dirigeantes, ni les rois n'auraient pu les comprendre. Aussi Philippe II fut-il logique en cherchant à défendre les droits que lui avaient reconnus les Cortes d'Almeirin. Pour combattre l'opposition des partisans d'Antoine, il envoya en Portugal une armée commandée par un de ses meilleurs généraux, le Duc d'Albe ; une campagne de trois mois suffit à briser l'obstacle : Antoine s'enfuit en France. Quelques-uns de ses partisans, aidés par les rois de France et

d'Angleterre, prolongèrent la résistance dans les Açores, mais la flotte espagnole commandée par un de ses plus brillants amiraux, le Marquis de Santa Cruz, les battit et mit en déroute l'escadre française qui était venue les aider.

Philippe II fut reconnu roi légitime aux Cortes portugaises de Thomar (avril 1581) qui ratifièrent la décision de celles d'Almeirin. Le nouveau roi eut le tact de respecter les institutions et les lois portugaises et il s'interdit même de nommer un seul fonctionnaire de nationalité espagnole, évitant ainsi l'erreur commise en Castille par son père Charles I^{er}. Même pendant la guerre, le Duc d'Albe, obéissant aux ordres du roi, punit sévèrement les excès dont certains officiers et soldats se rendirent coupables envers les personnes et les biens des civils, et les couvents de moines partisans d'Antoine. Une telle rigueur était chose extraordinaire en ce temps-là ; elle prouve à quel point Philippe II désirait éviter tout prétexte capable de légitimer le mécontentement.

La protection accordée aux sciences, aux lettres et à la vie économique. — Philippe II ne fut pas seulement un roi guerrier. Il s'occupa beaucoup aussi du développement intellectuel et économique de l'Espagne. Les énormes dépenses de guerre avaient laissé peu d'argent disponible pour l'agriculture, l'industrie, le commerce et les travaux publics. Cependant on perça ou on améliora plusieurs chemins, on construisit des ponts, on entreprit la description topographique des contrées castillanes (*Relaciones topográficas*) et on fit des travaux pour rendre navigables les principaux fleuves, selon le projet présenté à Philippe II par l'ingénieur Antonelli. De même, on entreprit les premiers travaux systématiques pour l'irrigation de certaines contrées privées de pluies fréquentes et de canaux. Philippe II

protégea aussi le développement intellectuel de son temps. Non seulement il s'intéressa aux Universités et à tous les genres d'études alors florissants, mais encore il aida à la fondation de bibliothèques et prêta un appui bienveillant aux savants et aux artistes.

Au temps de Philippe II appartiennent quelques-uns des plus remarquables hommes de science, littérateurs et artistes espagnols qui illustrèrent le *siècle d'or*.

Prospérité industrielle et richesse nationale. — C'est encore pendant le règne de Philippe II que se place le moment de la plus grande prospérité industrielle de l'Espagne. Elle est due en partie aux mesures prises par les Rois Catholiques et par Charles I^{er}, et en partie à l'accroissement de la richesse nationale grâce au commerce avec l'Amérique. Les chiffres suivants montrent l'importance de cette prospérité. A Séville existaient en 1564 environ 3 000 métiers à tisser la soie, avec 30 000 ouvriers. Un auteur qui décrit en 1587 le quartier de la Alcaiceria (c'est-à-dire de la Soie), le déclare peuplé d'orfèvres, de bijoutiers, de marchands de soie et de lingerie, etc.

Il ajoute que Séville fournissait « au monde entier » de la soie brute, de la laine, des cuirs, du lin et d'autres produits. A Tolède, il y avait environ 50 000 métiers à tisser et dans cette même ville, et dans la Manche, plus de 38 000 métiers pour les draps. La richesse du corps de métier de bonneterie fine à Tolède était telle qu'il put y avoir devant Philippe II un défilé de 564 de ses maîtres vêtus de velours et de satin brodés de soie, d'or et d'argent. D'autres villes espagnoles connurent une prospérité analogue : Grenade, Segovie, Valladolid, Saragosse, Valence, Cuenca, etc., et même des villages de moindre importance comme Ocaña, dont la fabrique de gants était célèbre dans l'Europe entière.

Cette prospérité des industries de tissage était due

en grande partie à l'élevage florissant des bêtes à laine (*merinos*). Une corporation d'éleveurs appelée le Conseil de la Mesta dirigeait cet élevage. En 1556, la Mesta possédait environ 7 000 000 de moutons. En 1556, un écrivain étranger donne quelques chiffres caractéristiques de la production et de la vente de la laine espagnole : Bruges, l'une des nombreuses villes qui achetaient cette laine, recevait annuellement d'Espagne de 36 000 à 40 000 balles de laine, donnant chacune deux pièces et demie de drap. En 1573, on put donc dire que, grâce au commerce de la laine et de la soie, il n'y avait ni homme ni femme qui ne trouvât moyen de gagner son existence.

Beaucoup d'autres industries étaient aussi florissantes : industries de cuirs tannés et décorés, céramique, harnachements, armes, meubles, savons, etc., etc.

Toute cette richesse diminua bientôt par le fait des guerres qui suivirent. Peu de temps après la mort de Philippe II, et spécialement à la fin du XVII^e siècle, une décadence industrielle se produisit qui contrasta douloureusement avec la prospérité antérieure. La charge qui opprima le pays pendant un siècle et demi était au-dessus des forces humaines et devait fatalement entraîner un épuisement général de la nation. En même temps, les grandes personnalités qui avaient auparavant gouverné l'Espagne au milieu d'innombrables difficultés furent remplacées par des personnages qui n'étaient plus à la hauteur des circonstances. En résumé, la chute de l'hégémonie espagnole, qui était en grande partie celle de la Maison d'Autriche, n'est qu'un exemple de plus du désastre où aboutit toute conception impérialiste.

Philippe II et le Prince D. Carlos. — Il convient maintenant de parler brièvement du tragique épisode du Prince Don Carlos, fils aîné de Philippe II. Non seulement les faits

qui s'y rapportent ont été exagérés, mais encore on leur en a substitué d'autres qui ne reposent sur aucune preuve historique et qui ont été acceptés à la légère.

On peut affirmer, d'après les documents authentiques que nous possédons actuellement, que le Prince Charles était un déséquilibré et que ses troubles cérébraux s'accrochèrent avec l'âge. Dans cet état de déséquilibre, il accomplit des actes absolument insensés, dont il était la première victime, et qui atteignaient souvent le roi lui-même, et de grands personnages de la cour. On peut donc, semble-t-il, expliquer comme un acte de folie son désir de fuir et d'aller se placer aux côtés des Hollandais soulevés contre la domination du roi d'Espagne, intention inadmissible chez un héritier présomptif de la couronne. Dans aucune cour du monde on n'aurait admis un tel acte sans tâcher de mettre le prince dans l'impossibilité matérielle de l'accomplir. C'est ce que fit Philippe II. Il ordonna de tenir le prince enfermé dans les appartements du Palais Royal. Dans la lettre par laquelle il fit part à diverses corporations et groupements (tels que la Municipalité de Madrid) de l'emprisonnement de Charles, le roi ne donne pas de raisons ; mais il déclare plusieurs fois qu'il a agi poussé « par des causes très justes ; en considération du service de Dieu et pour le bien de ce royaume ». Six mois après cet événement, le prince mourut dans le palais à la suite des imprudences et des folies que sa maladie et son caractère violent lui avaient fait commettre. Nous n'avons pas de preuves qui nous permettent de supposer que le roi, son père, ou l'Inquisition, ait eu quelque responsabilité dans cette mort.

Les causes secondaires de la décadence militaire. — Nous avons signalé les causes essentielles et profondes qui entraînent la fin de la suprématie dont jouit la monarchie espagnole pendant les règnes de Charles I^{er} et de Philippe II. A ces causes, qui devaient plus ou moins tard produire leurs effets naturels, s'ajouta la médiocrité personnelle de Philippe III et de Philippe IV, dépourvus des qualités supérieures dont avaient fait preuve leurs deux prédécesseurs.

La direction des affaires publiques fut confiée à des favoris, le duc de Lerma, le duc d'Uceda, etc., en gé-

néral mal choisis, peu préparés à des fonctions aussi importantes, et beaucoup plus attentifs à se maintenir au pouvoir par des intrigues qu'à étudier les affaires du gouvernement. Ils précipitent la décadence. Celle-ci apparaît à l'extérieur de façon éclatante dans les désastres militaires et l'abandon de grands desseins, tels que la conservation des Pays-Bas.

La date qui marque la fin de la prépondérance et du prestige militaire de l'Espagne en Europe est celle de la bataille de Rocroi (19 mai 1643). La suprématie militaire de l'Espagne se prolongea quelques années encore en Amérique. On en a la preuve dans la déroute infligée, à Santo Domingo, en 1665, à la flotte la plus importante que l'Angleterre ait envoyée contre les possessions espagnoles, composée selon les documents de « vaillants et de l'élite des soldats anglais ».

Bien que la décadence militaire se précipitât en Europe, l'Espagne conserva, malgré des attaques répétées, ses colonies d'Amérique, tant que la Maison d'Autriche fut au pouvoir.

Les faits décisifs de la perte de l'hégémonie. — Philippe II avait décidé de céder la Hollande (qui n'était pas, il est nécessaire de le répéter, une conquête espagnole, mais un héritage de la Maison de Bourgogne et d'Autriche que l'Espagne s'était vue obligée de conserver) à sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, mariée avec un archiduc d'Autriche, Albert. La cession se fit sous la protection de la monarchie espagnole. Si Isabelle et Albert n'avaient point de fils, la Hollande devait de nouveau être réunie aux États de la monarchie. Mais cette cession ne calma pas le parti hollandais qui luttait pour l'indépendance. Les rois d'Espagne furent obligés de venir au secours des archiducs, de même qu'ils avaient cru de leur devoir d'aider dans presque toutes leurs guerres les empereurs d'Allemagne. Cette

nouvelle guerre permit à l'armée espagnole de remporter quelques victoires importantes : elle dut cependant se terminer par une trêve en 1609. On reconnut l'indépendance de fait aux Pays-Bas hollandais et on leur accorda la liberté de faire du commerce avec les ports d'Europe. Mais, à l'expiration de cette trêve, en 1621, la lutte recommença et les Hollandais la portèrent dans les colonies portugaises du Brésil. Au même moment éclatèrent de nouvelles luttes avec la France et l'Angleterre. Les Espagnols remportèrent encore de brillants succès en Hollande, tels que la prise de Bréda (1624), sujet de l'admirable tableau de Vélasquez, connu sous le nom des « Lances ». Au Brésil, les Hollandais furent expulsés de la place de Bahia dont ils s'étaient emparés. Les Anglais échouèrent dans leur attaque contre Cadix en 1625. Mais il était évident que les forces espagnoles ne pouvaient résister longtemps à de pareils efforts.

De 1640 à 1646, trois nouveaux conflits aggravèrent considérablement la situation : 1° la révolution du Portugal ; 2° celle de Catalogne, provoquée par le logement des troupes envoyées au secours du Roussillon attaqué par les Français ; 3° enfin, celle de Sicile et de Naples (Masaniello, 1667), soutenue par la France.

Le comte duc d'Olivarès, favori de Philippe IV, dirigeait alors les affaires d'Espagne. C'était un ministre très supérieur à ses prédécesseurs. Ses défauts étaient corrigés par de grandes qualités et par l'intelligence des questions de haute politique. Olivarès eut à faire front à ces trois graves soulèvements au moment où la guerre de Trente Ans continuait à mettre en péril les forces militaires de l'Espagne au profit de la Maison impériale d'Autriche. A cette époque se produisit aussi la déroute de l'infanterie espagnole à Rocroi qui eut en Europe, et à plus forte raison en Espagne, un retentissement moral immense.

Le résultat de ces luttes multiples, qu'il fallait mener de front, fut que la monarchie espagnole perdit à la fin du xvii^e siècle les territoires suivants : les Pays-Bas du Nord ; une partie de ceux du Sud (Flandre) ; le Luxembourg, l'Artois, le Roussillon et la Cerdagne ; quelques-unes de ses possessions d'Afrique et le royaume de Portugal. C'étaient tous les territoires de l'Europe occidentale qui provenaient de l'héritage de Philippe le Beau, une partie des antiques possessions de la Catalogne en France, une partie des conquêtes des Rois Catholiques et de Charles 1^{er} en Afrique, plus l'héritage portugais de Philippe II. La conduite égoïste de la Maison impériale des Habsbourg fut pour beaucoup dans ces désastres. Elle oublia tout ce que l'Espagne avait fait pour elle et la sacrifia à ses intérêts particuliers dans la paix de Westphalie qui mit fin, en 1648, à la guerre de Trente Ans.

Le soulèvement de la Catalogne. — Ici les conflits résultant du logement des troupes ne furent que la cause occasionnelle, ou plutôt le prétexte, de la révolte. Ces motifs furent envenimés par la façon défavorable dont on présenta, surtout à la population rurale, l'arrivée des troupes espagnoles qui venaient sauver de l'invasion française un territoire appartenant à la couronne d'Aragon, et uni par des liens étroits à la Maison comtale de Barcelone. On fit croire aux campagnards que ces troupes étaient composées d'hérétiques, et, très vite, un soulèvement éclata dans l'Ampurdan. Malgré la gravité momentanée de ces événements, la cause profonde et essentielle de l'opposition n'était pas là, mais dans la méfiance qu'inspiraient à l'opinion catalane l'absolutisme de la Maison d'Autriche et sa politique centralisatrice. Une partie de l'opinion catalane craignait de voir porter atteinte à ses antiques *fueros* et privilèges, en particulier à ceux de Barcelone. Cette

crainte traditionnelle s'était déjà manifestée à l'époque où la succession aragonaise fut attribuée à Fernand d'Antequera (Pacte de Caspe). Ce prince était un Castillan, c'est-à-dire, aux yeux des Catalans, un étranger. De plus, il appartenait à une région de l'Espagne que l'on croyait, à tort d'ailleurs, animée d'un esprit dictatorial et antidémocratique. A toutes ces causes profondes et durables de mécontentement vint s'ajouter au milieu du xvii^e siècle la politique du comte duc d'Olivarès, partisan d'une organisation plus homogène des territoires appartenant à la Couronne d'Espagne.

Le soulèvement de l'Ampurdan avait déchaîné la violence ; la passion et l'intransigeance des deux partis ne firent que croître et entraînent des excès de toutes sortes. Les autorités manquèrent de modération, et la lutte devint générale après l'échauffourée sanglante que les moissonneurs catalans provoquèrent à Barcelone même, le jour de la Fête-Dieu (7 juin 1640). Le parti catalan ennemi de la Monarchie autrichienne chercha un appui en France. Le roi de France Louis XIII accepta d'abord la proclamation d'une république catalane sous le protectorat français, mais bientôt il exigea d'être nommé comte de Barcelone. La guerre civile dégénérait donc en guerre internationale. Il s'agissait de savoir si une vaste région de la péninsule resterait espagnole ou serait annexée à la France.

Les épisodes de la guerre furent tantôt favorables tantôt défavorables aux troupes de Philippe IV. Très vite, une partie de l'opinion catalane s'aperçut que les troupes et les autorités françaises commettaient les mêmes excès que ceux qui avaient excité au début le soulèvement de l'Ampurdan. Aussi le parti espagnol fut-il victorieux et Barcelone se rendit-elle en octobre 1652. Presque toute la Catalogne se soumit ensuite et Philippe IV fut à nouveau reconnu roi par la Dépu-

tation générale catalane. Lorsque la paix des Pyrénées (1659) eut enlevé à l'Espagne le Roussillon et la Cerdagne, le roi confirma tous les fueros et privilèges de la Catalogne (3 janvier 1653), au lieu de punir la révolte catalane et son appel à l'étranger, comme les révoltés eux-mêmes s'y attendaient.

Comment finit la Maison d'Autriche en Espagne. — La décadence politique allait de pair avec la décadence économique, les deux étant réciproquement des causes et non des conséquences. La décadence politique s'acheva sous le règne de Charles II, fils et successeur de Philippe IV et dernier souverain de la dynastie autrichienne. Un roi trop jeune (il hérita du trône à l'âge de 4 ans), de santé et d'intelligence médiocres ; des classes dirigeantes découragées par les désastres qui marquèrent la fin du règne de Philippe IV (1665) : telles étaient les circonstances peu favorables à un réveil de la vie politique en Espagne. Dans cette situation, la monarchie française, victorieuse dans les guerres du milieu du xvii^e siècle, put faire pression sur l'Espagne sans qu'il fût possible d'y résister. Heureusement pour l'Espagne, l'influence de l'Angleterre et de la Hollande, ennemies de Louis XIV, contrecarrèrent en partie les desseins dominateurs de ce monarque.

En âge de se marier, Charles II prit pour femme, par docilité envers la France, Marie-Louise d'Orléans (1679). A la mort de celle-ci, dix ans après le mariage, le parti autrichien de la cour d'Espagne, dirigé par la reine mère, obtint que le roi épousât une princesse autrichienne, Marie-Anne de Neubourg. Mais on savait que le roi n'aurait pas de postérité, ce qui suscitait des intrigues pour obtenir qu'il choisît un héritier dans l'un ou l'autre parti. A la fin, le parti français l'emporta et un testament, que le roi considéra comme un cas de conscience, fut fait en faveur de Philippe, duc d'Anjou,

petit-fils de Louis XIV, marié à une sœur de Charles II. La monarchie absolue était naturellement fondée à considérer le royaume comme un patrimoine. Par l'effet de cette conception, les destinées politiques de l'Espagne furent confiées, après la descendance directe de Jeanne la Folle et de Philippe le Beau (devenue dynastie nationale depuis Charles 1^{er}) à la Maison royale de France, c'est-à-dire à la Maison de Bourbon. Charles II mourut le 1^{er} novembre 1700, et le duc d'Anjou fut proclamé roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

Décadence des Cortes castillanes. — La monarchie absolue triompha d'une manière définitive en Castille, grâce à l'énergie de la Reine Catholique qui avait obtenu l'abaissement de la noblesse, et dans le reste de la Péninsule un peu plus tard, grâce au prestige personnel et à la manière de gouverner de Charles 1^{er} et de Philippe II.

L'absolutisme devait se marquer aussi dans les rapports du roi avec les Cortes.

Ainsi aux Cortes de Santiago-La Coruña, en 1520, il apparut clairement que désormais les opinions et l'autorité du roi allaient prévaloir et que toute indépendance serait refusée aux Cortes, même dans leur faculté souveraine d'accorder ou non au monarque les tributs qu'il demandait. La défaite des *comunidades* précipita les faits. La désunion chaque jour plus grande des classes sociales y contribua, ainsi que le manque de scrupules des représentants des municipalités qui se vendaient couramment à la cour.

Pour sa part, le roi s'efforça de diviser toujours davantage les représentants des différentes classes sociales qu'il convoquait séparément aux Cortes. Il fut appuyé par les nobles qui se refusaient à être considérés comme membres des Cortes, ce qui les eût assimilés aux plébéiens au point de vue de l'impôt.

Les Cortes continuèrent à être convoquées en Cas-

tille (44 fois pendant les règnes de Charles 1^{er} et des trois Philippe). Au cours de ces réunions, la principale affaire était d'obtenir de l'argent des municipalités, mais on s'occupait aussi de projets de lois et de réformes administratives. Malgré tout l'intérêt qu'inspirait cette institution des Cortes, les résultats qu'on pouvait en attendre étaient chaque jour plus incertains. La preuve la plus nette en était donnée par les représentants des villes eux-mêmes (choisis, soit par élection, soit par tirage au sort) qui prenaient l'habitude de céder moyennant finances leur place à des gens étrangers à la municipalité et même à la ville. Selon l'expression d'un document, ces remplaçants étaient « des personnes puissantes qui sollicitaient une procuration » pour des buts particuliers, et non pour contribuer au bien du royaume ou des villes qu'ils représentaient. Le décret rendu par Philippe IV en juillet 1660 contre cet abus n'empêcha pas grand'chose. Parallèlement, augmentait le nombre des cas où la représentation des villes se faisait non par élection, mais par nomination du roi. A la fin, la reine Marie-Anne d'Autriche, régente pendant la minorité de son fils Charles II, décréta (septembre 1665) que les municipalités elles-mêmes auraient le pouvoir d'accorder au roi les subsides demandés. Les Cortes n'avaient plus leur raison d'être. Elles ne furent pas convoquées une seule fois pendant le règne de Charles II.

Les Cortes des autres régions. — Ce décret ne fut appliqué qu'en Castille, de sorte que les autres régions qui avaient des Cortes (Aragon, Catalogne, Valence et Navarre) continuèrent à les réunir. Cela présentait d'ailleurs de grandes difficultés car chaque région désirait que ses Cortes fussent présidées par le roi et réunies dans le pays même. Une telle prétention aurait exigé des voyages de la cour impossibles parfois à réaliser pour des raisons de temps, de convenance et d'argent.

Cependant dans les deux siècles environ que régna la dynastie autrichienne, les Cortes se réunirent 17 fois en Aragon, 13 fois en Catalogne, 14 fois à Valence et 75 fois en Navarre. Elles n'apportèrent pas une aide bien efficace à la couronne, puisqu'elles se refusaient d'habitude énergiquement à lui accorder de nouveaux tributs. Lorsqu'elles s'y décidaient, elles le faisaient avec une telle parcimonie que cela n'était d'aucun secours pour la monarchie.

Les caractères de l'absolutisme royal en Espagne. — Ce qui advint aux Cortes, et en particulier à celles de Castille, ne suffit pas à donner une idée exacte de ce que fut la monarchie absolue en Espagne. Nous connaissons bien des documents prouvant la centralisation des pouvoirs et l'intervention très personnelle de Charles I^{er} et de Philippe II dans les décisions du gouvernement. Tout cela ne signifie cependant pas que la volonté arbitraire du roi ait été souveraine, ni que dans toutes les régions l'administration ait été la même.

Il est certain que, selon les idées de Charles I^{er} et de Philippe II, la volonté du monarque devait l'emporter sur tout ; mais ni les rois, ni les juristes de ce temps ne prétendaient jamais que le souverain pût impunément violer les lois ni aller à l'encontre des intérêts du pays. C'est pourquoi on fit alors une distinction précise entre l'autorité *absolue*, c'est-à-dire sans partage, et l'autorité *tyrannique*, c'est-à-dire capricieuse et illégale. Cette même distinction se retrouve chez les auteurs dramatiques (Lope de Vega, Calderon, etc.) qui, dans leurs œuvres les plus remarquables, présentent ce type du roi justicier faisant respecter la loi et pardonnant les délits provoqués par une grande injustice (*L'Alcade de Zalamea, Le Commandeur d'Ocaña, Fuente Ovejuna, Le Meilleur Alcade le roi* etc. etc.). Ainsi les idées du xvi^e et du xvii^e siècle sur la monarchie et son autorité

s'apparentaient à celles de Saint Isidore et d'autres écrivains de l'époque wisigothique.

Il faut avouer que, malgré ces principes, il se commit alors des actes d'arbitraire, surtout lorsque les successeurs de Philippe II s'en remirent du soin de gouverner à des ministres et même à un seul ministre qui jouissait de la pleine confiance du roi et qu'on appelait dans le peuple *le favori*. Mais chacun sait que l'arbitraire n'est pas le fait d'un régime particulier. Ce qui contribua le plus, sans nul doute, à faire tomber en désuétude la doctrine juridique ci-dessus exposée, ce fut l'affaiblissement des Cortes, œuvre de l'absolutisme, et de l'indifférence croissante des anciens facteurs politiques (aristocratie, municipalités), tous animés d'un grand zèle monarchique.

Quant à la législation spéciale des anciens royaumes autres que la Castille (l'Aragon et la Catalogne, Valence, la Navarre et Majorque), nous avons déjà dit qu'elle fut en général respectée, bien que Charles I^{er} eût essayé de modifier sur certains points celle d'Aragon. Philippe II ne changea pas essentiellement l'ancienne forme des Cortes aragonaises, ni les privilèges de ce pays, malgré la révolte des habitants de Saragosse (avec Antonio Pérez, ancien secrétaire du roi) et malgré le mouvement d'opinion qui se formait en Castille pour l'abolition de ces privilèges. Le *justicia* d'Aragon, Lanuza, compromis dans la révolte, fut décapité, mais sa charge ne fut pas supprimée. On lui enleva seulement son caractère d'immovibilité pour la rendre amovible au gré du roi, comme elle l'avait été autrefois.

La désunion entre les différents royaumes et ses conséquences. — La façon dont la monarchie espagnole n'était constituée (par le double héritage obtenu par Charles I^{er} des couronnes de Léon, Castille et Navarre d'une part, d'Aragon d'autre part) la laissait faible et

sujette à des troubles fréquents. En réalité et bien qu'ils eussent le même roi, les divers royaumes ne se considéraient pas comme solidaires. Le seul groupe homogène était celui de Castille, comprenant les territoires qui avaient appartenu à Isabelle I^{re}. Les autres régions, bien qu'obéissant au même roi, étaient loin de sentir des aspirations nationales communes. L'Aragon, la Navarre, la Catalogne, Valence et Majorque avaient non seulement des organes de gouvernement spéciaux (Cortes, députations, vice-rois, etc. etc.), mais encore un esprit d'indépendance hérité des siècles antérieurs et la ferme volonté de conserver leurs privilèges, comme le montra la révolte de Catalogne. Cela empêchait l'union de se réaliser. Les principales clauses de ces fueros étaient, au point de vue politique, que sur son territoire, chaque royaume n'admettait que des troupes nationales (à l'exclusion même des Castillans) et des fonctionnaires nationaux (aragonais en Aragon, catalans en Catalogne, etc.) ; qu'il se considérait comme délié de toute obligation, lorsqu'il jugeait que les affaires en question ne l'intéressaient pas directement. Ainsi les Aragonais ne se crurent pas tenus de défendre les frontières de Castille, même si l'assaillant était français et ils firent beaucoup de difficultés pour prêter leur aide contre les invasions françaises à Fontarabie. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples analogues.

Il est incontestable que ces fueros rendaient très difficiles l'administration et aussi la défense contre les ennemis communs de l'Espagne. C'était l'occasion de conflits continuels, même si les autorités se montraient assez prudentes pour tâcher de les éviter. Philippe II porta quelque remède à cet état de choses quant à la nationalité de certains fonctionnaires publics en Aragon ; mais, en général, la situation resta la même

pendant longtemps. Le comte duc d'Olivarès, ministre de Philippe IV, tenta vainement de l'améliorer.

L'œuvre de l'Espagne en Amérique. — Les faits principaux de la découverte et de la conquête par les Espagnols de l'Amérique ainsi que d'une partie de l'Océanie nous sont déjà connus. Cette conquête fut rapide grâce à l'héroïsme des Espagnols et à leur supériorité militaire sur les Indiens. Ces derniers étaient cependant très courageux et fort supérieurs en nombre. Mais, dans toute l'Amérique, deux peuples seulement étaient organisés en monarchies relativement puissantes et civilisées : les Aztèques du Mexique et les Incas du Pérou. À part les Araucans qui habitaient dans une région du Chili et dont le poète espagnol Ercilla célébra la vaillance dans son poème *La Araucana*, les autres peuplades formaient des tribus dispersées, faibles ou pacifiques. Leur soumission se fit presque sans guerres.

Deux grands guerriers espagnols renversèrent ces deux monarchies américaines : Fernand Cortès, celle du Mexique, et Francisque Pizarro, celle du Pérou. Le gouvernement espagnol put ensuite établir sa domination sur ce pays et organiser la colonisation de l'Amérique. Dans ce double sens, l'œuvre de l'Espagne (à part ce que nous avons dit au sujet de la liberté et de la protection des Indiens) fut admirable.

Dès les premiers moments, la découverte, l'exploration et l'occupation des terres nouvelles se firent sous la direction du roi. Il donnait des licences pour faire les expéditions et les conquêtes ; mais elles étaient entreprises par des groupes de particuliers et non par les troupes régulières de l'armée espagnole. Pour aider le roi on créa bientôt le *Conseil des Indes*.

Les desseins de l'Espagne sur l'Amérique. — Le roi, le Conseil et tous ceux qui s'occupaient des affaires d'Amérique considérèrent dès le début qu'il ne pouvait

s'agir d'une simple conquête, mais d'une œuvre de colonisation et de civilisation.

Pour la colonisation, il fallait exploiter les richesses de toute espèce de l'Amérique, non seulement au profit du gouvernement, mais aussi de la nation, des agriculteurs, des industriels et des commerçants espagnols. Quant à la civilisation, l'Espagne se proposait deux buts principaux : la conversion des Indiens au christianisme et la diffusion en Amérique de la culture espagnole. On comprit dès le premier moment qu'il fallait d'abord bien connaître les nouveaux territoires et les routes maritimes à suivre. Dans ce but, on imposa aux explorateurs la rédaction de rapports sur leurs voyages et sur « le sol, les habitants et les productions de tous les pays découverts ou visités ». Ces travaux rapportèrent une riche collection de cartes et de mémoires connue sous le nom de Rapports géographiques (*Relaciones de Indias*) dont plusieurs nous sont parvenus.

La colonisation. — Il fallait envoyer en Amérique des hommes expérimentés pour y introduire les méthodes européennes d'agriculture et d'industrie. On pourvut aussi les colons, régulièrement et d'une façon méthodique, de semences, de plantes, d'instruments de travail et d'animaux inconnus dans le Nouveau Monde. Les Espagnols introduisirent environ 170 espèces végétales dont quelques-unes forment encore la principale richesse agricole de l'Amérique. Les espèces animales (chevaux, vaches, ânes, chèvres, brebis, etc.) importées par les Espagnols se propagèrent aussi très rapidement sur ces territoires, si bien que l'élevage devint en Amérique l'un des éléments les plus importants de richesse, spécialement dans les régions de la Plata, du Mexique ou Nouvelle Espagne, etc. Il est vrai qu'en raison de l'attrait spécial qu'exerçaient sur les hommes les métaux précieux, l'or et l'argent, considérés alors comme la prin-

cipale source de richesse, c'est leur exploitation qui attira de préférence les conquérants. Mais les Espagnols surent mettre en valeur d'autres régions qui n'étaient pas minières. Ils y créèrent de grandes exploitations d'agriculture et d'élevage que nous connaissons grâce aux récits des voyageurs étrangers qui parcoururent l'Amérique aux XVII^e et XVIII^e siècles.

L'émigration vers les Indes. — Afin de sélectionner les colons d'Amérique, du point de vue de leur moralité et surtout de leur aptitude au travail, on édicta des lois propres à empêcher l'émigration des indésirables. Mais une surveillance complète était impossible et souvent il y avait des départs clandestins.

Parmi les conditions requises de l'émigrant, figurait naturellement la foi religieuse. L'unité de religion que les Rois Catholiques avaient recherchée en Espagne était spécialement nécessaire en Amérique à cause des masses d'Indiens que l'on devait évangéliser. Les étrangers (c'est-à-dire les Européens autres que les Espagnols) ne furent nullement inquiétés, à condition d'être catholiques. Ils pouvaient donc aller aux Indes (avec une autorisation, comme les Espagnols), y faire du commerce et, habitant l'Espagne, commercer aussi avec ces colonies, à condition de s'associer avec des Espagnols. C'est ce qu'ils firent durant toute la domination espagnole.

La politique religieuse des Espagnols ne fut donc pas différente de celle des Anglais dans l'Est de l'Amérique du Nord : ceux-ci expulsèrent de leurs colonies ou écartèrent des charges publiques ceux qui n'étaient pas chrétiens et même anglicans. Ainsi les colons anglais, dans leurs colonies, méconnurent souvent la liberté de conscience tout comme les catholiques espagnols.

Quant à la politique commerciale, l'Espagne adopta les directives alors en usage chez tous les peuples colo-

nisateurs, à savoir le monopole en faveur de la métropole et de ses ports et, par suite, la défense du commerce avec l'étranger et avec des vaisseaux étrangers. Cette disposition fut accompagnée de certaines restrictions du commerce entre les colonies américaines elles-mêmes. Pour bien s'expliquer ces restrictions, il faut tenir compte du fait de la dispersion des colonies.

La culture espagnole pendant la domination de la Maison d'Autriche. Le siècle d'or. — Pendant deux siècles, la Maison d'Autriche régna sur l'Espagne et cette période fut, pour l'Espagne, une apogée de gloire militaire et surtout de gloire littéraire, artistique et scientifique.

Charles 1^{er} et les Philippe (1517 à 1665), Philippe II surtout, continuèrent le mécénat des Rois Catholiques. On appela *siècle d'or* cette période de la littérature espagnole, improprement d'ailleurs, car elle dura plus d'un siècle et demi, et plusieurs des hommes qui l'illustrèrent continuèrent à produire des œuvres après 1665.

L'histoire de cet épanouissement est généralement connue. Personne n'ignore les noms des principaux écrivains, hommes de sciences et artistes qui illustrèrent le siècle d'or : Cervantès, Lope, Calderon, Fr. Luis de Leon, Quevedo, sainte Thérèse de Jésus, le P. Francisco de Vitoria, Suarez, Luis Vives, Menchaca, Velazquez, Greco, Murillo et bien d'autres, dont il serait superflu ici de citer et d'analyser les œuvres.

L'influence de la civilisation espagnole à l'étranger. — La production espagnole se répandit au delà des frontières, surtout en ce qui touche la littérature, les sciences et la musique. Romanciers et dramaturges étaient traduits et imités, en France principalement ; la tragédie et la comédie des règnes de Louis XIV et de Louis XV (Corneille, Racine, Molière) doivent beaucoup aux modèles espagnols. Il est inutile de dire que Cervantès, en particulier le *Don Quixote*, fut immédiatement traduit

dans toutes les langues. L'idiome castillan, considéré comme la langue espagnole classique, fut mis à la mode et enseigné partout. Plusieurs auteurs portugais en vinrent même à l'écrire et à le considérer comme leur propre langue. Le succès des œuvres espagnoles et le fait que les possessions espagnoles embrassaient tant de pays divers, engagèrent les imprimeurs à les répandre dans la péninsule, ainsi qu'au dehors.

Il en fut de même pour les sciences. Les livres importants des théologiens espagnols, des philosophes, mathématiciens, astronomes, botanistes, etc., étaient lus et traduits dans tous les pays et on retrouve leur influence dans les œuvres étrangères de l'époque.

La musique espagnole, en particulier la musique religieuse, fut très estimée en Italie et inspira en partie la réforme musicale que les musiciens du Vatican entreprirent à ce moment-là.

Quant aux autres arts espagnols, architecture, peinture, sculpture, ils eurent aussi une grande influence, surtout en Amérique, où d'ailleurs ils se transformèrent.

Tel fut l'apport de l'Espagne à la civilisation. Ayant subi, comme les autres peuples européens, les influences étrangères, elle a pris conscience de son propre génie et l'a répandu sur le monde.

La vie intellectuelle en Amérique. — Les Indiens étaient considérés comme des hommes libres. Aussi ce ne fut pas seulement aux colons européens (selon la règle suivie par d'autres puissances colonisatrices en Amérique), mais aussi aux Indiens que furent destinés les écoles de toute espèce, les imprimeries, les procédés techniques (en matière de mines par exemple). La première imprimerie qui fut fondée par les Espagnols au Mexique le fut cent ans avant que ne fût imprimé à Boston le premier livre anglais (1640).

Il y eut pour les Indiens des écoles spéciales, officielles

ou privées, surtout religieuses. Dans certaines contrées ces religieux réalisèrent un type de vie pacifique et de civilisation agricole, tout à fait admirable : ainsi dans le Paraguay et surtout en Californie.

Les possessions espagnoles se divisèrent en régions, à la tête desquelles se trouvaient soit des vice-rois, soit des gouverneurs, soit des capitaines généraux, selon leur importance. Au début, il n'y eut que deux vice-rois (pour le Mexique et le Pérou), on en créa ensuite pour la Nouvelle Grenade et la Plata (Buenos Ayres). A côté des vice-rois et gouverneurs, siégeaient les tribunaux (*audiencias*) formés de juristes, et qui jouèrent un rôle assez important dans le gouvernement, veillant à ce que le droit et la justice fussent respectés.

C'est par les mêmes procédés que furent colonisées et gouvernées les Philippines (la possession espagnole la plus importante en Océanie) et quelques pays de l'Asie Orientale. Un commerce actif s'établit entre elles et le Mexique et, pratiquement, fit d'elles une partie des Indes espagnoles.

CHAPITRE IX

LE XVIII^e SIÈCLE ET LA MAISON DE BOURBON

La guerre de Succession d'Espagne et ses conséquences. — La victoire qu'obtint la diplomatie française en faisant choisir comme roi d'Espagne Philippe V provoqua une guerre à la fois civile et internationale. En Aragon, à Valence, à Majorque et spécialement en Catalogne, se forma un parti en faveur de la Maison d'Autriche, représentée alors par l'archiduc Charles, fils de l'empereur Léopold. L'Angleterre et la Hollande, jalouses de la prépondérance française, soutinrent ce parti, et, naturellement, l'Autriche et la Diète impériale de Ratisbonne se joignirent à elles. La guerre, commencée en 1702, se déroula pendant deux ans presque exclusivement en Italie, en Flandre et en Amérique. En mai 1704, l'archiduc Charles entra à Lisbonne avec des troupes anglaises et hollandaises. Il fut proclamé roi d'Espagne. Le Portugal se déclara son allié et prit place dans la lutte aux côtés des ennemis de la monarchie française.

En 1705, les partisans de l'archiduc se soulevèrent en Catalogne et signèrent à Genève un traité d'alliance avec l'Angleterre. Dès lors, la Péninsule fut le siège principal de la guerre qui dura jusqu'en 1714. La cause de Philippe V connut de grandes vicissitudes. Les troupes françaises et espagnoles, victorieuses à Almansa (1707), Lérída (1707), Brihuega (1710) et Villaviciosa

(1710), furent mises en déroute à Almenara et Saragosse (1710). L'accession au trône impérial de l'archiduc Charles et des motifs de politique intérieure décidèrent l'Angleterre à chercher à faire la paix avec la France vers la fin de l'année 1711. En 1712, la Hollande, le Portugal, la Savoie et la Suisse suivirent son exemple. En 1713, ces différentes nations signèrent les traités d'Utrecht avec la France et ensuite, en 1713-14-15, avec l'Espagne. Ainsi, l'empereur, quelques princes allemands et une partie des Espagnols (principalement ceux de Catalogne) restèrent seuls du parti de l'archiduc. Le 12 septembre 1714, Barcelone capitula et peu après Majorque.

L'accession au trône de la Maison française de Bourbon avait coûté à l'Espagne treize années de guerre et l'arrêt des affaires nationales qui en est la conséquence. Les pertes territoriales ne furent pas de moindre importance. Par le traité d'Utrecht, Philippe V céda à l'Angleterre l'île Minorque, à son beau-père Victor Amédée de Savoie, l'île de Sicile; et, par le traité de Rastadt (1714), il dut abandonner à l'Empire les possessions d'Italie, la Sardaigne, le Luxembourg et les Flandres.

Une autre conséquence touchant la politique intérieure doit s'ajouter à celles-ci. Philippe V, rendu furieux par la résistance des États de la couronne d'Aragon, abolit totalement à Valence et à Majorque, en partie seulement en Catalogne et Aragon, les *fueros* dont ils jouissaient. Il les remplaça par la législation correspondante des pays de Castille et par des règles nouvelles d'administration (*Decreto de Nueva Planta*). Tel fut le premier pas vers l'unification du droit, surtout en matière publique, dans toute l'Espagne.

Une autre conséquence de l'accession des Bourbons fut la dérogation faite par Philippe V, en 1713, à la loi d'Alphonse X qui réglait depuis le XIII^e siècle la succes-

sion à la couronne et qui reconnaissait un droit égal aux deux sexes. Philippe V supprima le droit des femmes (comme on dit alors, il implanta en Espagne la *loi salique*), poussé par le souci de rendre impossible la réunion, par un mariage, de la couronne d'Espagne à celle d'Autriche. Cette réforme de Philippe V fut abrogée par les Cortes réunies en 1789 par Charles IV ; mais la non promulgation immédiate de cette abrogation produisit de fâcheux résultats, à la mort de Ferdinand VII.

La politique internationale des Bourbons après la guerre de Succession. — L'expérience de la guerre de Succession n'amena aucun changement dans la politique internationale. L'alliance naturelle avec la France, puisque les dynasties régnantes étaient communes, devait entraîner l'Espagne à subir aussi les attaques des ennemis de la France. Cette solidarité politique entre les deux pays fut définitivement fixée par la signature de l'alliance appelée « Pacte de famille », en 1761 et 1762. Le traité « d'amitié et d'union » de 1761 déclarait que « quiconque attaquait l'une des deux couronnes attaquait l'autre ». Celui de 1762, plus explicite, s'intitulait traité « d'alliance offensive et défensive », et était clairement dirigé contre l'Angleterre. D'autre part, il était humainement impossible, non seulement aux rois mais encore aux Espagnols, de subir avec indifférence les attaques de l'Angleterre pour saper leur domination en Amérique et entraver leur commerce. A ces raisons, s'ajoutait aussi le fait douloureux que l'Angleterre, depuis le traité d'Utrecht, gardait non seulement Minorque, mais encore Gibraltar en plein territoire péninsulaire : on recouvra Minorque quelques années après, mais jamais on ne put reprendre Gibraltar. A ces causes fondamentales de lutte internationale s'ajoutèrent les prétentions personnelles de la maison

royale espagnole sur les territoires d'Italie. Il s'ensuivit, pendant presque tout le XVIII^e siècle, — la courte période de neutralité et de politique pacifique, due au roi Fernand VI, successeur de Philippe V, mise à part — une série de guerres, contre l'Angleterre et l'Autriche principalement. Pratiquement, au début du XIX^e siècle, la couronne espagnole avait perdu toutes ses possessions extrapéninsulaires d'Europe (excepté les Baléares et les Canaries), une partie de celles d'Afrique et quelques territoires d'Amérique. — Les seuls avantages territoriaux que les Bourbons obtinrent, en échange de la cession des terres d'Amérique au Brésil, furent les îles Fernando Po, Annobon et Corisco dans le golfe de Guinée (Traité de Saint-Ildefonso).

La réforme administrative et le despotisme éclairé. — Cependant, les Bourbons se préoccupèrent de corriger quelques-uns des défauts dont souffrait alors le gouvernement de l'Espagne, et ce, surtout en matière budgétaire. Ils essayèrent aussi d'éveiller une nouvelle activité littéraire et scientifique semblable à celle du siècle d'or. Au début, à cause de l'abaissement général produit par la décadence et par les conseils et la pression de Louis XIV, les Bourbons d'Espagne eurent recours, pour exécuter ces desseins, à des ministres et à des techniciens étrangers, la plupart français. Mais bientôt ils employèrent des Espagnols qui surent réaliser complètement l'œuvre tentée par les monarques. Tels furent Macanaz, Ensenada, Roda, Campomanes, Aranda, Campillo, Patiño, Jovellanos et d'autres.

En même temps, les Bourbons s'occupaient du développement matériel du pays. Ils s'intéressaient à l'industrie, au commerce, aux classes laborieuses et aux métiers manuels. Ils s'employèrent aussi à exalter ces classes inférieures, honorant le travail manuel qu'ils

considéraient comme méritoire et indispensable à la richesse et au bien-être du pays. Ces excellentes mesures, accompagnées d'un absolutisme plus strict encore, mais moins protocolaire que celui des rois de la Maison d'Autriche, constituent la forme que prit en Espagne le despotisme éclairé, caractéristique du XVIII^e siècle. Les rois les plus remarquables dans l'application de ce régime furent Ferdinand VI et Charles III. Le despotisme éclairé fut très favorable au développement de la vie intellectuelle et à certains modes de vie économique. Mais comme au même moment les guerres étaient perpétuelles, ce qui était gagné d'un côté se perdait de l'autre.

Le despotisme éclairé atteignit son apogée sous Charles III (1759-1778). Ce monarque fut grandement secondé dans ses projets personnels par ses ministres, les comtes d'Aranda et de Floridablanca, tous deux espagnols, et par le marquis de Grimaldi, d'origine italienne. Des associations de personnages importants, appelées *Sociétés économiques des Amis du pays*, incarnèrent ces idées. La première de ces associations fut fondée en Biscaye en 1746 et fut approuvée par Grimaldi en 1766 ; en 1804 il y en avait déjà soixante-deux. Ces sociétés fondèrent des centres particuliers d'enseignement des sciences appliquées comme la chimie, la technique des machines, l'agriculture, la filature, le dessin, etc. Elles introduisirent aussi de nouvelles méthodes pour cultiver la terre, pour fabriquer la soie, etc. Le gouvernement lui-même créa des fabriques modèles de verre, de marqueterie, de tapis à Madrid, de draps et de tissus fins à Guadalajara et à Ségovie, de cristaux à Saint-Ildefonse (la Granja), de chapeaux à St-Ferdinand, de cotons à Avila, de laiton à Alcaraz, de porcelaine au Buen Retiro à Madrid, la Ferme Modèle d'Aranjuez, etc., etc.

Campomanes et l'éducation professionnelle des ouvriers.

— Comme on le voit par ces énumérations, on voulait surtout provoquer une renaissance de l'industrie et de l'éducation professionnelle et technique des ouvriers, et en conséquence développer leur bien-être matériel. Les ouvrages de l'avocat asturien D. Pedro Rodriguez de Campomanes le montrent clairement. Il était l'homme le plus entendu dans ces questions et se consacra tout entier à cette renaissance. Ses livres s'intitulent : « *Discours sur le développement de l'industrie populaire des artisans et leur protection* ». — Ils furent publiés pendant le règne de Charles III. Un autre Asturien, Jovellanos, fut le continuateur de cette politique.

La colonisation agricole en Espagne. — Charles III se préoccupa aussi de l'agriculture et spécialement du défrichement des nombreuses terres incultes. Il peupla les localités désertes, distribua des terrains aux nouveaux habitants, auxquels il donna toutes sortes de facilités. L'exemple le plus frappant de cette colonisation entreprise par la couronne au temps de Charles III est celui de la Sierra Morena et de la zone entre Cordoue et Séville. On y attira six mille laboureurs flamands et allemands auxquels se joignirent des Espagnols. Ils fondèrent là 15 villages nouveaux selon les règles prescrites par Campomanes et avec l'intervention personnelle de l'administrateur Don Pablo de Olavide. A cette colonisation s'ajouta celle de certaines contrées d'Estrémadure et autres, et des entreprises analogues en Amérique du Sud.

Ces exemples officiels incitèrent plusieurs particuliers à coloniser aussi leurs propriétés. Quelques-unes de ces colonisations privées furent très importantes : par exemple, celle des terres proches d'Orihuela (Alicante) par le cardinal Belluga qui fonda les villages de Dolores, San Felipe Neri et San Fulgencio, et celle de Don Philippe Solesco. Ce dernier planta dans ses propriétés d'Andalousie deux cent mille ceps de vigne,

douze mille mûriers blancs, cinq mille oliviers, cinq cent quatre-vingts figuiers, et beaucoup d'autres arbres. Il occupa huit cents ouvriers et douze contremaîtres.

D'autre part, le gouvernement ordonna à toutes les municipalités de planter annuellement un certain nombre d'arbres. Ainsi naquit en Espagne la *Fête de l'arbre*. Il est à remarquer que déjà au xvi^e siècle, les actes des Cortes contiennent de pressantes protestations des délégués populaires contre le déboisement de la Castille.

On voulut aussi au même moment donner un nouvel élan à l'élevage, alors en décadence, mais en restreignant les privilèges de la Mesta (Association générale des éleveurs) qui portaient préjudice aux laboureurs. On promulgua alors une série de lois très utiles pour aider à l'application des mesures prises et à la création de fabriques. C'est ainsi qu'il fut permis aux femmes d'exercer toute industrie compatible avec leur sexe. On réglementa les tissages de la laine, de la soie, du lin et du chanvre. On déclara libres les industries du savon, du bitume et de filature de la soie. Les tisserands eurent le droit de monter toutes sortes de tissages.

La renaissance industrielle et son arrêt. — Grâce à ces améliorations et à beaucoup d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, l'industrie prospéra de nouveau dans plusieurs régions et villes d'Espagne : en Catalogne et spécialement à Barcelone et à Reus, dans les Provinces basques, dans les Asturies, dans la région d'Almaden (industries métallurgiques et mines), à Valence (soieries et tissages divers).

La richesse de l'Espagne était alors supérieure à celle de la France et beaucoup mieux répartie. Les différences de fortune étaient bien moins grandes entre les diverses classes sociales.

Cette renaissance, appuyée sur l'étude des sciences (physique, mécanique, chimie, botanique, etc.), eût été

sans doute croissant, si elle eût conservé la protection du gouvernement, comme au temps de Charles III. Il est certain que sous le règne de Charles IV, son successeur, Campomanes et Jovellanos, qui furent tous deux ministres, ainsi que d'autres personnages cultivés et animés de sentiments patriotiques, et Godoy lui-même, continuèrent à travailler dans le même sens. Mais on abandonna ensuite ces bonnes traditions pour s'occuper de questions de pure politique intérieure et internationale.

La renaissance industrielle et agricole se trouva alors en partie paralysée. La guerre d'Indépendance, au cours de laquelle de nombreuses usines furent détruites et plusieurs éléments de richesse anéantis, mit fin définitivement à cet élan du XVIII^e siècle.

La liberté du travail. — Par contre, l'Espagne adopta assez vite quelques-unes des modifications sociales qui ont eu le plus d'influence sur la vie économique actuelle. Tels furent l'*abolition des corporations* et le triomphe du principe de la *liberté du travail*, ainsi que l'interdiction d'*accumuler la propriété immobilière* (terres et édifices) entre les mains d'un petit nombre.

Le régime des corporations avait atteint son plus haut point au XVIII^e siècle. Elles rendaient trop difficile l'entrée dans leurs cadres des ouvriers et des industriels qui n'en faisaient pas déjà partie. Elles accentuaient trop la différence sociale entre les maîtres, les ouvriers et les apprentis. D'ailleurs, le gouvernement intervenait chaque jour davantage dans la réglementation des corporations et dans l'unification des ordonnances du travail. Tout cela créa une atmosphère défavorable au groupement en corporations et facilita l'application d'une série de lois et d'ordonnances royales. Il fut permis aux ouvriers non associés, et appartenant à divers corps de métier, de s'établir librement. On supprima

pour les artisans d'une habileté reconnue diverses corporations, entre autres, en 1793, celle des artisans qui tordaient la soie. — Au XIX^e siècle, les corporations disparurent totalement.

Le majorat et la grande propriété. — Au XVIII^e siècle, la propriété immobilière était concentrée entre les mains d'un petit nombre de personnes. Les raisons de cette concentration étaient très variées. La noblesse possédait de toute antiquité de grandes propriétés dans les campagnes. Grâce aux donations des rois, de riches dévots et grâce à la manière dont on avait effectué la repopulation après la Reconquête, les églises, les anciens monastères et les couvents étaient aussi propriétaires d'un grand nombre de ces biens. La classe moyenne elle-même, à mesure qu'elle s'enrichissait et pour maintenir la prospérité des familles, avait pris l'habitude de concentrer tous les biens entre les mains d'un seul héritier avec défense de les vendre. On a appelé cette coutume « le majorat » parce qu'en général l'héritier choisi était le fils aîné. Ainsi s'étaient accumulées de grandes fortunes immobilières.

Il y avait donc relativement fort peu de petits propriétaires. La majorité des laboureurs cultivaient des terres ne leur appartenant pas et pour lesquelles ils payaient des locations trop fortes. C'est pourquoi la situation des laboureurs de Castille, de Galice, d'Andalousie et même de Catalogne était misérable. Seuls ceux des provinces basques jouissaient d'une certaine aisance.

La « désamortisation ». — Pour remédier à cette situation il fallait répartir les terres, par exemple au moyen des colonisations dont nous avons déjà parlé ; mais il eût été nécessaire tout d'abord de posséder un grand nombre de terres libres. Inévitablement on devait donc supprimer les majorats et obliger ceux qui les

possédaient déjà à les convertir en argent ou autres biens. Ainsi les terres pourraient passer à ceux qui les cultivaient eux-mêmes. C'est ce que l'on a appelé *la désamortisation*. Tous les hommes cultivés du XVIII^e siècle en furent partisans. Sous leur influence on promulgua des lois pour empêcher la fondation de nouveaux majorats, autoriser la vente des propriétés immobilières et refuser aux églises et aux couvents le droit d'acquérir de nouvelles propriétés.

Le roi Charles IV, en 1805, obtint du Pape l'autorisation de vendre une partie des biens du clergé pour une valeur de 1 600 000 duros. D'autre part, les municipalités reçurent l'ordre de répartir la majorité de leurs terres de labour et de pâturage entre les paysans qui n'en possédaient pas.

Mais ce commencement de désamortisation s'arrêta bientôt.

Renaissance de la culture. — La décadence intellectuelle et artistique qui s'était produite à la fin du XVII^e siècle prit fin très vite grâce à la protection des Bourbons qui renouvelaient la politique culturelle des Rois Catholiques, grâce à la fondation d'écoles primaires, d'ateliers, d'écoles techniques, de fabriques, de bourses de voyages à l'étranger, etc., et grâce aussi à la réforme des Universités. Il se produisit alors une véritable renaissance dans le domaine des sciences, des lettres et des arts, qui n'atteignit pas cependant la splendeur des siècles antérieurs, sauf dans les sciences physiques et naturelles qui brillèrent d'un éclat particulier au XVIII^e siècle. Les savants espagnols qui les cultivaient alors, et qui gardaient vraisemblablement la tradition du XVI^e et du XVII^e siècle, pouvaient rivaliser avec leurs ancêtres du Siècle d'or.

Les études historiques, quelques industries artistiques (la céramique, la tapisserie, la soierie), la pein-

ture et d'autres arts plastiques connurent aussi un développement remarquable. A cette époque appartient Goya qui fut un peintre de génie. C'est alors aussi qu'on construisit de nombreux édifices : le Musée du Prado, la Douane (aujourd'hui Ministère des Finances), le Palais Royal, la Porte d'Alcala ; qu'on sculpta les groupes de Cybèle, de la fontaine des Quatre Saisons (au Prado), etc., et que furent fabriquées les porcelaines du Retiro et d'Alcora, ainsi que les tapisseries de la fabrique royale de Madrid. On s'occupa aussi d'améliorer les voies de communication. A la fin du XVIII^e siècle, on refit plusieurs routes et ponts, et on tâcha de reprendre les travaux d'irrigation du XVI^e siècle.

En littérature, l'influence des auteurs français (très à la mode alors en Europe) fut immense et menaça même la pureté de la langue. Cependant l'indépendance et l'originalité espagnoles triomphèrent dans quelques manifestations peu nombreuses, mais importantes. La lutte entre le « francisisme » et l'hispanisme fut surtout aiguë au théâtre où l'on continuait à représenter les œuvres de Lope et d'autres auteurs espagnols du XVII^e siècle. *Les saintes* de Don Ramón de la Cruz et de Juan del Castillo et les pièces chantées nommées *tonadillas*, très en faveur dans les théâtres populaires, furent les plus vigoureuses expressions littéraires et musicales de l'hispanisme au XVIII^e siècle. En réalité les meilleurs des écrivains de l'époque, peu féconde à ce point de vue, étaient antifrançais au point de vue littéraire.

Les réformes administratives et les créations culturelles en Amérique. — L'effort pour la rénovation de la vie nationale et administrative sous Ferdinand VI, Charles III et même Charles IV, s'étendit aussi à l'Amérique.

Au point de vue administratif et même politique, on fit une nouvelle division en circonscriptions (*inten-*

dencias) qui chevaucha sur les vice-royautés et les gouvernements et apporta une profonde modification dans tous les ordres de l'administration publique. La première ordonnance des *intendencias*, suggérée par le marquis de Croix, vice-roi du Mexique, date de 1768. De la même époque sont les visiteurs ou contrôleurs extraordinaires envoyés en Amérique et choisis parmi les hommes cultivés, actifs et honorables, la réforme de la répartition des indigènes, de la justice, l'intensification et amélioration du service des postes, des mines et autres, la construction de plusieurs édifices publics, ponts, jetées, chaussées, etc...

Le même souffle favorisa la vie intellectuelle américaine par la création de plusieurs nouveaux centres d'études scientifiques, la réforme de certains établissements d'enseignement au Chili, au Pérou, à Buenos-Ayres et, indirectement aussi, des Universités par l'exemple et la concurrence des nouvelles écoles et cours de médecine, minéralogie, mathématiques, chimie, botanique, d'un amphithéâtre anatomique à Lima, de deux observatoires astronomiques, etc., etc.

Les nouvelles idées libérales et la première crise subie par la monarchie des Bourbons. — A la fin du XVIII^e siècle, les idées politiques des hommes éclairés avaient beaucoup changé et étaient franchement hostiles à la forme absolutiste et patrimoniale des monarchies européennes. Les principes du droit des peuples à se gouverner eux-mêmes et le respect de la personne privée, définis et proclamés dans des publications très répandues, furent mis en pratique, pour la première fois, en Amérique lors du soulèvement des colonies anglaises, en 1776. La Révolution française affirma à son tour ces idées nouvelles en Europe, et elles se répandirent en Espagne, principalement parmi les classes cultivées, et dans quelques Universités. Il en fut de même dans les

possessions espagnoles d'Amérique, où une partie de l'opinion commença à considérer l'indépendance acquise par les colonies anglaises comme un idéal à poursuivre.

Le roi Charles IV, pour éviter que la révolution française ne se propageât en Espagne, déclara la guerre à la nouvelle République. Cette première attitude hostile se changea en rapports d'intelligence amicale avec le Directoire à partir de 1796 (traité de Saint-Ildefonse). Ce changement eut pour cause apparente la déloyauté avec laquelle l'Angleterre se conduisit envers l'Espagne, bien que les deux nations eussent été alliées dans la dernière guerre contre la France. En réalité, Charles IV nourrissait l'espoir d'obtenir, en sa qualité de Bourbon, le trône de France si, comme on le croyait, la République disparaissait. Une nouvelle coalition se forma contre le Directoire dans laquelle entrèrent l'Angleterre, la Russie, le royaume de Naples, la Toscane, la Turquie et l'Autriche. Charles IV et son ministre favori Godoy tentèrent, mais en vain, de dissuader le Portugal de s'unir à ces pays. L'Espagne, elle, resta fidèle au traité de Saint-Ildefonse, malgré l'attitude méprisante du Directoire à son égard pendant la guerre contre cette coalition et malgré les offres et les menaces que la Russie et l'Angleterre firent à Charles IV.

Charles IV, Godoy et Napoléon. — La chute du Directoire et l'arrivée au pouvoir de Bonaparte en qualité de premier Consul ne modifièrent pas essentiellement la politique de Charles IV et de Godoy, et ne furent pas très avantageuses pour l'Espagne. Napoléon parvint à s'imposer à la faiblesse de Charles IV et à l'égoïsme hésitant de Godoy. Plus d'une fois les intérêts de l'Espagne en souffrirent. De nouveaux traités furent signés entre le roi d'Espagne et le premier Consul ; ils resserraient l'alliance déjà conclue sous le Directoire, et mettaient au service de Napoléon les forces navales

de l'Espagne. Le seul avantage qu'en retira l'Espagne fut l'érection de la Toscane en royaume (d'Étrurie) au profit d'un gendre du roi.

En même temps, Napoléon accentua le désaccord politique qui existait déjà entre l'Espagne et le Portugal, en obligeant Charles IV à déclarer la guerre (1801) à la monarchie portugaise, sous prétexte que celle-ci n'avait pas pris en considération les démarches qu'on avait faites à plusieurs reprises pour la détacher de l'alliance anglaise. La guerre fut menée, en apparence, par Godoy qui n'avait aucune compétence militaire. L'objectif visé fut atteint ; le Portugal s'engagea, par le traité de paix de la même année, à fermer ses ports à l'Angleterre. Le seul résultat heureux pour l'Espagne, ce fut de rentrer en possession de l'île de Minorque (Paix d'Amiens, 27 mars 1802) ; elle devait d'ailleurs céder en échange l'île de la Trinité (Antilles). Quelques années auparavant (1795) Charles IV avait cédé à la République française la partie de l'île de St-Domingue qui appartenait à l'Espagne.

Au cours de cette même année 1801, apparut clairement à la cour d'Espagne l'animosité mutuelle de Godoy et du prince Ferdinand, héritier de la couronne. La cause de cette rivalité était la crainte qu'inspirait à chacun l'influence prise par l'autre sur le roi. Cette hostilité s'accrut à l'occasion du mariage de Ferdinand avec Marie-Autoinette de Naples. Godoy s'opposait à ce mariage. Après qu'il eut été célébré, la nouvelle princesse, qui exerça toujours une très grande influence sur son mari, devint le centre du groupe des ennemis de Godoy. Telle fut l'origine du parti fernandiste, sur lequel s'appuya dès lors Napoléon, qui méprisait Godoy tout en redoutant son influence. Au cours d'une nouvelle guerre contre l'Angleterre (1805), où l'Espagne fut l'alliée de Napoléon, les flottes espagnoles et fran-

câises furent vaincues à Trafalgar par l'amiral Nelson. Ce désastre eut pour cause d'abord l'obstination de Napoléon à faire sortir les flottes alliées de la baie de Cadix pour livrer la bataille, malgré l'avis de son amiral Villeneuve et des marins espagnols, et ensuite une manœuvre malheureuse de Villeneuve. L'héroïsme des commandants des vaisseaux espagnols ne suffit pas à éviter la défaite. La marine militaire espagnole fut anéantie.

Cette déroute eut sur l'opinion espagnole un effet désastreux et Godoy se vit obligé de changer de politique. Il abandonna le parti de l'empereur et entama des négociations secrètes avec l'Angleterre (octobre 1806). La victoire d'Iéna (14 octobre 1806) obligea Godoy à céder encore une fois devant l'empereur. Mais Napoléon, qui connaissait les intentions de Godoy, était bien décidé à le renverser, lui et la dynastie des Bourbons d'Espagne.

Pour réaliser ce dessein, son point d'appui devait être naturellement le parti fernandiste. Il le trouva si disposé à le seconder qu'en juillet 1807 le prince Ferdinand lui-même s'adressait directement à l'empereur et le suppliant de lui accorder sa paternelle protection, et la main d'une princesse de la famille Bonapart (Marie Antoinette était morte en 1806). Par une lettre du 11 octobre 1807, il confirmait sa demande. La lettre contenait une allusion transparente aux relations adultères de la reine-mère avec Godoy. Ainsi le prince sacrifiait à son ambition l'honneur même de sa mère.

Sachant que l'empereur était d'accord avec ses ennemis, Godoy s'efforçait pourtant de lui complaire. Aussi consentait-il à envoyer 15 000 soldats espagnols en Allemagne pour aider les troupes françaises, et il persuada Charles IV de signer deux nouvelles conventions (Fontainebleau, 27 novembre 1806) qui liaient davan-

tage la monarchie espagnole aux desseins de Napoléon. L'une de ces conventions décidait la conquête du Portugal (toujours tourné vers l'Angleterre) par les armées françaises et espagnoles. On diviserait le territoire portugais en trois parties : l'une formerait un nouveau royaume pour le roi d'Étrurie (gendre de Charles IV), l'autre une principauté pour Godoy, et on tâcherait d'échanger la troisième contre Gibraltar, la Trinité et les autres colonies espagnoles qui étaient au pouvoir des Anglais.

Quelques jours avant la convention de Fontainebleau, la coopération militaire commença par l'entrée en Espagne d'une forte armée française commandée par le général Junot. Chacun des deux partis espagnols crut voir dans cette armée une alliée. Aucun ne se douta que ces soldats étaient dirigés aussi bien contre l'Espagne que contre le Portugal. Dans leur candeur ils continuèrent tous deux à confier leurs projets à Napoléon et à se combattre âprement. L'épisode le plus marquant de cette rivalité fut, en 1807, la conspiration tramée par le prince Ferdinand contre Godoy et même, semblait-il, contre Charles IV. Le prince fut emprisonné et on instruisit son procès. Mais l'intervention de Napoléon, peut-être aussi celle de la reine, le firent acquitter (janvier 1808). Pendant ce temps, les armées françaises continuaient à entrer en Espagne. Les forces alliées commandées par Junot envahirent le Portugal et s'emparèrent de Lisbonne (30 novembre 1807). La famille royale et beaucoup de nobles portugais partirent pour le Brésil sur des vaisseaux anglais.

Le 19 mars et ses conséquences. — L'opinion espagnole finit par s'inquiéter des mouvements des troupes françaises. Celles-ci s'emparaient peu à peu et traîtreusement des places fortes du Nord de l'Espagne, de Guipuzcoa à la Catalogne. Godoy lui-même,

qui voyait enfin clair dans le jeu de l'empereur, proposa au Conseil royal d'exiger le retrait des troupes françaises et de déclarer la guerre à la France. Mais le Conseil et le roi, qui craignaient toujours de déplaire à l'empereur, repoussèrent la proposition de Godoy.

La désillusion fut bientôt complète quand on connut à la cour la nouvelle exigence de Napoléon, transmise par l'ambassadeur d'Espagne à Paris : la cession de quelques provinces du Nord de l'Espagne, ou bien le Portugal avec une voie d'accès militaire depuis Irun. La cour, conseillée par Godoy et par l'ambassadeur français, ne pensa plus qu'à fuir vers le Sud et à s'embarquer pour l'Amérique.

La première étape de la retraite fut Aranjuez. Mais on n'alla pas plus loin, car dans la nuit du 17 mars éclata, à Aranjuez même, une révolte organisée par les Fernandistes dont les conséquences furent la chute et l'emprisonnement de Godoy (le 18), l'abdication de Charles IV en faveur de son fils Ferdinand (le 19). La joie fut générale en Espagne quand on connut ces nouvelles. Godoy avait beaucoup d'adversaires, et l'on croyait que le nouveau roi porterait remède à tous les maux antérieurs. Mais on comptait sans Napoléon. Celui-ci aurait évidemment préféré voir la famille royale s'embarquer pour l'Amérique. Après l'échec de ce plan, il fit occuper Madrid par les troupes françaises sous les ordres de Murat, et donna des instructions pour qu'on évitât de reconnaître le nouveau roi. Charles IV lui-même favorisait ce dessein : il entra en pourparlers avec Murat, revenant sur son abdication et demandant la protection de l'empereur. A force de ruses et de menaces, Napoléon obtint que le nouveau roi Ferdinand VII quittât Madrid pour aller à sa rencontre et avoir avec lui une entrevue. Lorsque Ferdinand et sa suite arrivèrent à Vitoria, l'empereur n'était pas là, mais l'atten-

dait à Bayonne, en territoire français. La population de Vitoria s'opposait à ce que le voyage continuât ; on coupa les traits des chevaux. Mais Ferdinand avait confiance dans l'empereur, et son ministre favori, le chanoine Escoiquiz, lui conseillait de poursuivre sa route. Le 20 avril, Ferdinand arrivait à Bayonne ; dix jours après, son père l'y rejoignait. Napoléon obtint que Ferdinand abdiquât en faveur de Charles IV et Charles en faveur de l'empereur (Traité du 5 mai). L'intégrité du royaume espagnol et la religion catholique seraient respectées. Napoléon choisirait pour l'Espagne un prince régent (il avait déjà pensé à son frère Joseph qui était alors roi de Naples). Par un autre traité (10 mars), Ferdinand ratifiait l'abandon définitif du trône qu'avait fait son père, à condition que lui soit accordé le titre de dignitaire de l'empire français, une rente d'un million et des terres.

Le 2 mai et la guerre de l'Indépendance. — Pendant que se déroulaient à Bayonne des scènes aussi humiliantes, il se produisait en Espagne une réaction que l'empereur n'avait pas prévue. Le peuple et aussi quelques officiers de l'armée, moins aveugles que les courtisans, étaient plus alarmés que ceux-ci par les départs successifs de la famille royale et par l'attitude des chefs français qui traitaient la capitale en pays conquis. La passivité des autorités espagnoles devant les Français, le revirement de Charles IV, l'éloignement de Ferdinand VII du trône, tout cela irrita l'opinion espagnole. Quelques émeutes se produisirent à Tolède, Burgos et autres villes. L'agitation parvint à son comble à Madrid, le 2 mai, à l'occasion du départ pour Bayonne du petit infant François, âgé de 13 ans, et de l'infant Antoine, président du Conseil nommé par Ferdinand à son départ de Madrid. La foule était réunie sur la place d'Orient pour assister au départ. L'effervescence ne

faisait que croître ; on disait que le petit infant pleurait et se refusait à quitter le Palais. On passa vite aux actes : un des aides de camp de Murat fut assailli, les traits des attelages coupés. Tel fut le début de la révolte espagnole contre Napoléon. A Madrid, le peuple, mal armé et mal organisé, aidé seulement de quelques officiers d'artillerie et d'infanterie (les capitaines Velarde et Daoiz, le lieutenant Ruiz), lutta héroïquement contre la garnison française qui était nombreuse et disposait d'armes et de munitions. La nouvelle de cette révolte et des fusillades qui suivirent (immortalisées par Goya) déterminèrent le soulèvement de l'Espagne entière. Ainsi commença la guerre dite de l'Indépendance et ce fut le premier exemple (que n'avait pas prévu Napoléon) d'une nation qui, sans roi ni chef, avec une armée paralysée par les ordres du Conseil de Ferdinand VII, osait faire face à la puissance de l'empereur.

CHAPITRE X

LA LUTTE POUR LE CONSTITUTIONNALISME ET LA RENAISSANCE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

La guerre de l'Indépendance. — Elle dura de 1808 à 1814. Animés par la haine pour l'empereur qui disposait de l'Espagne à son gré, et par l'amour pour Ferdinand VII « le désiré » qu'ils voulaient replacer sur le trône, les Espagnols luttèrent d'eux-mêmes, sans l'exemple du roi ou d'un chef national. Mais, tandis qu'ils versaient leur sang pour la sauvegarde du territoire et de la monarchie nationale, Ferdinand adulait Napoléon. Les Espagnols, qui l'ignoraient, défiant la puissance de l'empereur, soutinrent la guerre, d'abord seuls, puis (1809) avec l'aide des Anglais. Toute la nation, en armes, combattit, les uns dans l'armée, les autres faisant, par groupes indépendants, une « guerilla » acharnée à l'envahisseur.

Avant les secours anglais, les Espagnols infligèrent aux soldats de Napoléon leurs premières défaites : *Bailen*, 19 juillet 1808, et le *Bruch* (même année). L'empereur dut se mettre en personne à la tête de ses troupes. Le siège de *Gérone* (1809), les deux sièges de *Saragosse* (1808 et 1809), où la population entière montra son héroïsme, remplirent d'étonnement les Français eux-mêmes. Dans les pays qu'écrasait encore la force armée

napoléonienne, on admira la nation qui luttait pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Fichte proclama dans un de ses « Discours à la Nation allemande ».

Joseph Bonaparte. La Constitution de Bayonne. — L'attitude de la masse était d'autant plus admirable qu'elle allait à l'encontre du respect dû à la personne et aux ordres du roi. Elle s'opposait, en effet, d'une part aux autorités nommées par Ferdinand VII, d'autre part à une grande partie de la noblesse, de la bureaucratie, du haut-clergé qui acceptaient l'abdication de leurs rois. Par ailleurs, la substitution d'un prince français aux Bourbons semblait un changement désirable à un groupe réduit, mais influent, d'Espagnols éclairés; admirateurs de la Révolution, les « afrancesados », qui ne se fiaient pas aux Bourbons pour établir en Espagne un régime constitutionnel et libéral.

L'empereur, ayant obtenu les abdications de Bayonne, renonça à la couronne d'Espagne en faveur de son frère Joseph, par décret du 6 juin 1808 ; le lendemain, Joseph Bonaparte reçut les félicitations des personnalités de Bayonne, Grands d'Espagne, Membres de l'Armée et des Conseils de Castille, des Indes, des Finances, de l'Inquisition: Napoléon contrôla et corrigea les écrits de félicitations, parfois contraires à ses propres visées. Ainsi, cet extrait du compliment présenté par la commission de la Grandesse : « Les lois espagnoles ne nous permettent pas d'offrir à Votre Excellence autre chose que nos félicitations. Nous attendons que la nation se prononce et nous autorise à manifester plus nettement nos sentiments. » Sur l'ordre de l'empereur, on modifia ce paragraphe.

Après avoir hésité, Joseph Bonaparte accepta la couronne. On prépara une espèce d'Assemblée (*Cortés*) qui se réunirait à Bayonne et serait chargée de voter

un texte constitutionnel pour la nouvelle monarchie espagnole. Des 150 députés qui devaient la composer, 91 se présentèrent, 20 d'entre eux avaient été élus dans les provinces occupées, donc privées de tout libre suffrage ; 6 hispano-américains résidant en Espagne représentaient les possessions américaines. Un projet de l'empereur, lu au cours de la session du 26 juin 1808, servit de base de discussion. La Constitution, dite de Bayonne, qui résulta des travaux inaugura en Espagne le régime constitutionnel. Malgré cette concession aux idées nouvelles, malgré les promesses de Joseph Bonaparte, l'immense majorité du peuple espagnol refusa de reconnaître le roi napoléonien et considéra Ferdinand VII. comme seul monarque légitime. Par la victoire ils espéraient arracher leur souverain à sa captivité. Le gouvernement prudent de Joseph I^{er} ne changea rien aux sentiments du pays et les patriotes continuèrent la guerre. Ils organisèrent politiquement le pays sans faire appel à la famille royale ni à un étranger.

Le régime constitutionnel en Espagne. — Les principes en étaient ceux des deux révolutions française et nord-américaine. Mais les Espagnols libéraux ne créèrent pas une République ; ils gardèrent un roi, Ferdinand VII, qu'ils espéraient voir remonter bientôt sur le trône. Le nouveau régime, établi par la Constitution de 1812, était à la fois libéral et constitutionnel. La Constitution qui devait être jurée et respectée par le roi, déclarait, en particulier, que la souveraineté du pays appartenait à la Nation, non au Monarque.

Ce n'était point là les idées de la majorité des Espagnols, encore moins de Ferdinand VII. La guerre finie, le roi, à son retour en Espagne (22 mars 1814), abolit la Constitution et poursuivit les libéraux, parmi lesquels un grand nombre de membres du clergé. Beaucoup

purent émigrer en France et en Angleterre en attendant de pouvoir rétablir le régime qu'ils avaient fondé. Une lutte violente s'engagea entre les partisans de la Constitution et ceux du roi absolu.

La lutte pour le régime constitutionnel. — Elle continua jusqu'à la mort du roi (1833). Divers soulèvements organisés par les libéraux échouèrent et furent féroce­ment réprimés. Mais l'insurrection de 1820 triompha et rétablit la monarchie constitutionnelle pour 3 ans (1820-1823). Une nouvelle réaction avec l'appui du gouvernement français (les 100 000 fils de Saint-Louis) amena la chute des constitutionnels et le régime de terreur de 1814. Les dernières années du règne de Ferdinand VII furent un absolutisme tempéré, en garde contre toute ingérence constitutionnelle.

Isabelle II et les guerres civiles. — A la mort de Ferdinand VII, sa veuve, Marie-Christine, rappela les libéraux réfugiés en France ou en Angleterre et leur promit de restaurer le régime constitutionnel. Elle y fut obligée parce qu'un frère de Ferdinand, Don Carlos, voulait être roi à la place d'Isabelle, fille de Ferdinand et Marie-Christine, et ce, en vertu de la *loi salique* introduite en Espagne par Philippe V. Mais Charles IV avait révoqué cette loi contraire à la tradition espagnole, et Ferdinand VII avait approuvé et promulgué cette révocation avant la naissance d'Isabelle (1830).

La guerre civile éclata entre les partisans d'Isabelle II et les *carlistes*, adversaires décidés de la Constitution et du libéralisme. Elle s'acheva par la paix que signèrent le général d'Isabelle, Espartero, et le carliste Maroto (*Convention de Vergara*, 31 août 1839). Cependant le général Cabrera, commandant des forces carlistes des provinces de Valence et de Catalogne, continua à lutter jusqu'en juin 1840. La guerre civile éclata à nouveau en 1847 et prit fin en avril 1849. Isabelle II fut reconnue

par tous les Espagnols, sauf par un petit groupe de carlistes restés fidèles au prétendant.

Modérés et Progressistes. — La paix n'en fut pas moins troublée. Parmi les partisans d'Isabelle, de nombreux libéraux, les *progressistes*, désiraient une large Constitution ; les *modérés*, au contraire, ne rejetaient pas le principe d'une Constitution, mais essayaient de réduire le plus possible les *droits individuels*. Les préférences de la reine et de sa mère allaient évidemment à ces derniers.

Les chefs militaires. — Les deux partis comptaient des hommes politiques notoires, mais ils préféraient s'imposer par l'armée. Les généraux eurent donc les premières places et se disputèrent, au-dessus des partis, la suprématie militaire et politique. Les chefs militaires modérés furent Narvaez, puis O'Donell, ce dernier mieux disposé que le premier pour les principes constitutionnels. Les chefs *progressistes* furent d'abord Espartero, puis Prim. La lutte, parfois sanglante, se poursuivit jusqu'en 1868.

La révolution de 1868 et ses conséquences. — En 1868, les progressistes, alliés aux amis de O'Donell (rendus hostiles à la reine par les procédés arbitraires du dernier cabinet modéré) et aux Républicains (parti qui était né en 1854) se soulevèrent, suivis par la majorité de l'armée (septembre 1868). La révolution triompha : on expulsa Isabelle II et on chercha une dynastie nouvelle, la majorité étant toujours monarchiste. La candidature d'un prince Hohenzollern fut un des motifs de la guerre de 1870. Amédée I^{er} de Savoie accepta enfin la couronne et ne régna que deux ans, car, dans l'impossibilité de venir à bout des divisions entre les libéraux, il abdiqua en 1872. L'Assemblée proclama la République (1873).

Le nouveau régime dura peu. Il eut à lutter contre

la division de ses partisans et contre les monarchistes favorables au retour des Bourbons. Il dut soutenir une nouvelle guerre carliste et réprimer un soulèvement dans Cuba encore espagnole. Les Monarchistes finirent par l'emporter (1874) et Alphonse XII, fils d'Isabelle II, fut proclamé roi d'Espagne. Avec la *Restauration* se terminent définitivement les guerres carlistes. La période de paix intérieure qui va suivre durera plusieurs années.

La perte des possessions américaines. — Ces luttes politiques ne furent pas, seules, cause de l'arrêt dans la civilisation dès le début du XIX^e siècle. Il s'y ajouta la perte de toutes les possessions continentales américaines. Les Espagnols d'Amérique, désireux d'aboutir à leur indépendance, trouvèrent dans l'invasion de l'Espagne par Napoléon une occasion propice au succès. Il y eut des insurrections, dès 1810, en divers points des possessions d'Amérique. Contenues un peu par le régime constitutionnel de 1812, elles reprirent lors de l'abolition de la Constitution (1814) avec une force accrue. Peu avant, en 1818, Buenos-Aires (la Plata), l'Uruguay, le Paraguay, le Chili et une partie de la nouvelle Grenade (Colombie) avaient obtenu leur indépendance de fait.

La lutte semblait un reflet de celle engagée dans la Péninsule entre libéraux et absolutistes. En 1824, les possessions restantes obtinrent aussi leur indépendance. La monarchie espagnole ne conservait hors d'Europe que Cuba et Porto Rico dans les Antilles, les Philippines et quelques petites îles dans l'Insulinde.

L'Espagne avait perdu ainsi 300 000 lieues carrées de territoire, avec près de 12 millions d'habitants et d'énormes richesses. Déjà déchirée par les luttes intérieures et la guerre d'Indépendance (1808-1814), ce lui fut un coup très grave. Ses anciens domaines devinrent les Républiques actuelles de l'Amérique centrale,

du Mexique, de la Colombie, du Vénézuéla, de l'Équateur, du Pérou, de la Bolivie; du Chili, du Paraguay, de l'Uruguay et de l'Argentine.

Renaissance nationale. — Toutes ces causes, plus que suffisantes pour entraver la renaissance économique et culturelle commencée au xviii^e siècle, n'arrivèrent pas à épuiser les énergies de l'Espagne. Sa formidable résistance permit même de réaliser quelques progrès, surtout à partir de 1833, et plus encore après la fin de la première guerre civile (1840).

Les inventions de mécanique industrielle. — La décadence de la première moitié du siècle appauvriissait le pays et le désavantageait pour suivre le progrès et profiter de l'abondance des inventions pratiques qui en est la marque matérielle.

Par suite, l'adoption de ces inventions fut généralement tardive en Espagne, et leur diffusion encore plus. D'où le retard de l'industrie, des transports, du commerce par rapport aux autres pays d'Europe ou d'Amérique. L'Espagne ne commença à rattraper le temps perdu que vers la fin du xix^e siècle et fut donc handicapée par ce retard.

Pour la même raison, la formation des grandes masses ouvrières y fut plus lente qu'ailleurs. Elle n'est réelle que dans certaines régions (Catalogne, Biscaye, Asturies) et quelques villes importantes.

Progrès réalisés jusqu'en 1868. — Cependant la vie économique commença à s'améliorer, même dès la fin du règne de Ferdinand VII. Marie-Christine et Isabelle II encouragèrent les travaux publics et la culture. En 1834, on rouvrit l'École d'Ingénieurs des Ponts et Chaussées, qui avait déjà fonctionné au xviii^e siècle. On augmenta considérablement le réseau de routes qui, en 1807, ne dépassait pas 706 lieues ; on inaugura en 1839 le premier phare à Santander et, en 1856, déjà 40 en étaient cons.

truits et 19 en construction ; sur divers cours d'eau, on réalisa ou on projeta des travaux de canalisation, ce qui ne s'était vu depuis Philippe II, exception faite de quelques travaux entrepris au XVIII^e siècle plutôt dans le but d'irriguer. Les premières voies ferrées datent de 1851. On installa le télégraphe à signaux, puis électrique. L'éclairage par le gaz se répandit. Des industries nouvelles naquirent. Le commerce s'accrut et, avec lui, la richesse nationale. Les impôts rendant mieux, on put améliorer les services publics.

De même, les lois de 1833 et 1855 concernant la propriété foncière favorisèrent la renaissance économique de l'Espagne. Elles complétèrent les tentatives de libération des biens immeubles amortis (dont il a été parlé à propos du XVIII^e siècle). Ces lois, dues au ministre Mendizabal, visaient les majorats nobles, ceux de la classe moyenne, les biens des églises, des couvents et les biens communaux. Leur application ne fut pas aussi parfaite que l'exigeait leur objet et elles ne donnèrent pas tout ce qu'on en attendait. Cependant le nombre des petits propriétaires alla croissant. Les majorats ne furent pas rétablis et la tendance à répartir les terres des grands domaines s'accrut. Mais il subsista encore des *latifundia* dans certaines régions et trop de terrains en friche. Par contre, beaucoup de biens communaux qui subvenaient à la population rurale disparurent. En contre-partie, la loi de colonies agricoles de 1855 reprit en la généralisant la politique de colonisation intérieure du XVIII^e siècle, la loi de 1866 favorisa le défrichement des terres et leur utilisation agricole plutôt que la création de villes ou villages, enfin, la loi de juin 1868 concilia les deux et se substitua à toutes les règles antérieures.

Progres de la culture. — L'instruction publique et la culture se répandirent, sous Isabelle II, par la fonda-

tion d'écoles primaires et de centres comme le Musée du Prado, le Conservatoire de Musique et de Déclamation, le Collège de Chirurgie médicale, les Écoles normales, les Écoles d'ingénieurs et de vétérinaires, l'École de Diplomatie, l'Académie des Sciences. La première loi générale sur l'instruction publique date de 1857 et la réorganisation des Universités de 1845. L'amour pour la science renaquit, nombre de savants, d'écrivains, d'artistes se révélèrent.

Dans la littérature, même renaissance qui doit beaucoup aux libéraux, émigrés jusqu'en 1833. Leur contact avec la France, l'Angleterre, l'Allemagne fit participer l'Espagne au mouvement littéraire européen et renouvela les goûts artistiques. Même reflétant des influences étrangères, cette Renaissance se développa dans un sens très espagnol, surtout au théâtre. Les Romantiques qui rompaient ouvertement avec *les trois unités* avaient eu, en Espagne, un précédent, modèle national très caractérisé : la comédie du Siècle d'or.

Progrès réalisés de 1868 à 1874. — Loin de paralyser les progrès réalisés de 1853 à 1868, la période révolutionnaire les avait accrus.

Dans l'ordre législatif, on note, en effet, des mesures remarquables, comme la proclamation de la Constitution de 1869 ; la réorganisation de la justice, la loi de l'état civil, celle du mariage civil, la modification dans un sens libéral de la politique coloniale. Porto-Rico peut de nouveau envoyer des députés à la Chambre espagnole, on prend des mesures pour l'abolition de l'esclavage dans les Antilles, on réforme le Code pénal.

Des littérateurs, des savants se révèlent. On traduit beaucoup de livres étrangers. Il naît des revues, des périodiques. Pérez Galdós publie son premier roman en 1870 et toute la première série de ses *Épisodes nationaux* de 1873 à fin 1874 ; en 1874, Valera donne *Pepita*

Jimenez, Alarcon, Le tricorne (El sombrero de tres picos), et Etchegaray, ses premiers essais dramatiques. En 1870, Mme Arenal commence La voix de la charité et publie Tableaux de la guerre. D'alors aussi datent les premiers livres ou articles juridiques, pédagogiques, etc., de Giner de los Rios. Ces noms suffisent à mesurer l'ampleur du mouvement culturel en Espagne.

La politique de la Restauration. — La restauration des Bourbons eut un caractère constitutionnel. Cánovas del Castillo, premier chef de gouvernement, obtint des Cortes la Constitution de 1876 qui, sans être aussi avancée que celle de 1869, accueille cependant certains principes fondamentaux du libéralisme. Des lois établissent le suffrage universel, diverses institutions importées d'Europe ou d'Amérique la complètent bientôt. Le régime survit à la mort prématurée d'Alphonse XII (1885). Son fils, Alphonse XIII, né quelques mois après, ne put monter sur le trône avant 1902, à cause de sa minorité. Sous la *régence* (1885-1902) de sa mère, Marie-Christine, de la Maison d'Autriche, il n'y eut aucun changement constitutionnel.

Après 1875, on s'occupe de rendre effectives les lois, on surveille le pouvoir exécutif qui applique plus ou moins sincèrement les principes constitutionnels. Les partis en présence sont le *conservateur libéral*, selon l'expression de Cánovas, et le *libéral* (ou *fusionniste*) créé par Sagasta, ex-ministre d'Amédée I^{er}. On doit au parti libéral les lois sur le suffrage universel et celles d'inspiration démocratique qui ne figuraient pas dans le programme de la Constitution. L'opposition républicaine l'y poussa d'ailleurs. On peut mettre un nom sur cette coopération idéale en faveur d'une monarchie toujours plus libérale : le républicain Castelar (1832-1890),

Parte des dernières possessions d'Amérique et d'Océa-

nie. — La paix intérieure due à la Restauration, puis à la Régence favorisa beaucoup l'agriculture, l'industrie et le commerce. Mais la guerre étrangère éclata : A Cuba, une partie des habitants espagnols voulait un gouvernement libéral, le reste, l'indépendance totale. Le premier soulèvement (1868) dura jusqu'à la Paix de Zanjón, 1878. En 1895, nouvelle insurrection qui aboutit en 1898 à l'indépendance de Cuba et à la perte de Porto-Rico et des Philippines, passés aux États-Unis qui étaient intervenus, en 1898, en faveur des Cubains. Cuba se constitua en république. Ainsi finit la domination espagnole en Amérique et Océanie. Mais la race et la langue espagnole y subsistèrent, ainsi que ses éléments de culture, de législation, de prospérité économique.

En revanche, l'Espagne établit en 1884-86 sa domination sur Rio de Oro (Afrique du N O) et son protectorat sur l'Adras-et-Tsuaw, début d'une politique africaniste prêchée par le tribun Joaquin Costa et adoptée par Cánovas et les libéraux. Le traité de Paris du 27 juin lui donne le Muni (Guinée espagnole).

Les pessimismes de 1898. — La perte des possessions ultramarines engendra une période d'extrême découragement, et un courant d'opinion opposé à toute idée de conquête ou domination extérieure. L'Espagne voulait travailler au progrès intérieur, à sa prospérité, mais la confiance lui manquait en ses propres forces, d'autant qu'il y eut bientôt un nouveau motif d'inquiétude.

La question marocaine. — L'Espagne possédait encore sur le littoral nord du Maroc, Ceuta, Melilla, Peñon de la Gomera, Alhucemas. Or l'empire musulman marocain allait être réparti entre divers pays. Le gouvernement espagnol ne voulut pas garder ici sa réserve pour les questions internationales, car la proxi-

mité de ses possessions pouvait être un péril pour la Péninsule, comme par le passé. Il obtint, dans le partage, la zone voisine de ses possessions comprenant, au Nord-Ouest, Larache, Arcila, Alcazar. Tanger demeura ville internationale. Des guerres incessantes contre les tribus maures du Riff coûtèrent encore des hommes et de l'argent.

Réaction de l'esprit public. — Cependant, une réaction contre le pessimisme de 1898 amena un mouvement de confiance et le désir de voir revivre une époque de production intellectuelle, et de placer l'Espagne au niveau des nations les plus avancées. Les progrès réalisés depuis 1868 constituaient une base solide.

Les exportations, de 312,5 millions en 1870, dépassaient 507 millions en 1880 et un milliard en 1913. La population, qui passa de 15 millions en 1860 à 20 millions en 1910, ne cesse de grandir. L'enseignement, l'industrie, les voies de communication, l'urbanisation des cités progressaient parallèlement.

L'unification législative. — Une autre œuvre devait encore caractériser cette période : l'achèvement de l'unification, jadis entreprise par Philippe V, des lois dans les régions à « fueros » ou lois spéciales. D'après un article de la Constitution de 1812, les Codes civil, criminel et commercial seraient les mêmes pour toute la monarchie et la justice unifiée. L'idée dominante que de mêmes lois raisonnables peuvent s'appliquer à tous les hommes de tous les peuples s'imposait aux nations européennes et reflétait la soif d'égalité. On promulgua des lois et des codes pour toute l'Espagne. On supprima les quelques « fueros » encore en vigueur, dans les provinces basques par exemple. Cette unification n'atteignit pas cependant l'ampleur des autres pays (France, Italie). Malgré le code de 1888, en matière de législation civile (lois sur le mariage, la propriété et autres insti-

tutions privées), des lois spéciales persistent encore dans la Catalogne, l'Aragon, les Baléares et les provinces basques.

Mais bien qu'en général l'unification législative ait rapproché les Espagnols, contre l'excès de centralisation politique et administrative surgit, vers la fin du siècle, l'aspiration de certaines provinces à une autonomie d'abord limitée, puis intégrale. Le mouvement partait des régions, royaumes souverains du moyen âge, ou qui conservaient, au total ou en partie, leurs fueros et leurs privilèges. Des partis politiques naquirent : le parti *régionaliste*, puis le parti *catalaniste* ou *nationaliste* en Catalogne, le *bizcain* dans les provinces basques, notamment en Biscaye. Ce nationalisme agit sur l'opinion publique, surtout en Catalogne. Plus tard, le problème, considéré d'intérêt général, ne fut plus limité à une seule région. On en fit un problème national : les uns voulaient un État semi-fédéral, les autres, un État entièrement fédéral ; certains demandaient l'indépendance administrative, d'autres la pleine indépendance politique. Notons que bien avant ces mouvements régionaux, des juristes castillans et aragonais (Giner, Azcarate, Costa) s'étaient déjà élevés, dans leurs écrits, contre le centralisme et l'unitarisme.

La législation sociale. — Le xix^e siècle espagnol vit encore réaliser la législation protectrice des ouvriers. Les grandes usines, les exploitations minières groupant des ouvriers de plus en plus nombreux, on vit mieux leurs déplorable conditions de vie. Eux-mêmes s'unirent et formulèrent des revendications auxquelles on commença à faire droit sous la République de 1873. De 1879 date le premier parti ouvrier *socialiste*. *L'Union générale des travailleurs* (Confédération générale du travail) fut créée en 1886. En même temps les partis non ouvriers (conservateur et libéral) de la Restaura-

tion et de la Régence promulgaient des lois tendant à améliorer la vie, les salaires, la durée et les conditions du travail. La création en 1903 de l'Institut de Réformes Sociales est un événement dans la formation et le développement de la législation sociale, aujourd'hui une des plus complètes du monde.

Les premières années du règne d'Alphonse XIII. — Son arrivée au trône (1902) ne changea rien aux problèmes politiques et sociaux posés sous la Régence. Les deux anciens partis (conservateur et libéral) continuèrent, comme depuis la Restauration, à alterner au pouvoir, mais sous d'autres chefs, Cánovas et Sagasta étant morts. Au premier succédèrent surtout Maura (qui avait déjà gouverné sous la Régence) et Dato. Parmi les successeurs de Sagasta, Canalejas prit, dès 1909, une place prépondérante ; puis, ce fut le comte de Romanones. Mais, avec le temps, les partis se fragmentaient, en raison évidemment de l'activité régionaliste et ouvrière, mais surtout de l'épuisement des anciens idéals. La constitution d'une majorité parlementaire stable permettant à un gouvernement de durer devint très difficile sinon impossible. On ne put appliquer les programmes politiques ni résoudre les conflits sociaux. Ainsi s'ébaucha la crise non seulement politique et parlementaire, mais de tout le régime libéral constitutionnel ; cette crise, déjà très aiguë en 1917, devait avoir en 1923 un dénouement inespéré.

La Grande Guerre, en 1914, vint compliquer le conflit. L'immense majorité du pays, d'accord avec les conservateurs alors au pouvoir, se prononça pour la neutralité. Mais sa mise en pratique divisa plus encore les forces politiques nationales et produisit une grande effervescence dans le pays. La neutralité se maintint cependant et l'Espagne fut préservée des catastrophes inhérentes à la guerre. Elle put être utile aux pays

amis et vit augmenter sa richesse et son activité productrice.

Mais on ne put remédier à la décomposition croissante des forces politiques. Le chef de l'État ne pouvait gouverner le pays ni contenir l'anarchie qui régnait dans quelques localités et quelques zones de la vie publique.

CHAPITRE XI

LA DICTATURE ET LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

Le coup d'État de 1923. Le gouvernement dictatorial. — Ce détestable état de choses prit fin à la suite d'un soulèvement militaire (Barcelone, 13 septembre 1923), sous les ordres du général commandant la région, D. Miguel Primo de Rivera. Le triomphe très rapide de l'insurrection, sans un coup de fusil, et l'acceptation du roi, établirent un régime dictatorial. La Dictature, annulant l'effort de tout un siècle, vit, dans la suspension de la Constitution de 1876, le remède à la grave maladie politique des années précédentes. Elle prépara cependant une nouvelle constitution avec une Assemblée dite *Nationale*, dont tous les membres étaient nommés par le gouvernement.

Le premier gouvernement de la Dictature fut un Directoire militaire ; un autre dit *civil*, certains des membres n'étant pas militaires, lui succéda. En fait, il n'y eut qu'un seul ministre, le président, dont la situation vis-à-vis du roi ne fut jamais très claire. De son propre aveu, la Dictature voulait désarticuler les anciens partis. Elle les réduisit à l'impuissance par la censure et la suppression des droits politiques ; mais les partis demeurèrent. La Dictature disparaissant à la fin de janvier 1930 laissa, non résolu, le problème organique de 1917 et de 1923.

Elle n'avait résolu que les problèmes dits d'ordre public et la question du Maroc. Il fallait en finir avec la tragédie pénible et ruineuse du Maroc. Le Dictateur triompha de cette difficulté qui semblait insoluble. En accord avec la France, une offensive fut combinée contre Abd-el-Krim, l'ennemi commun. L'offensive espagnole se poursuivit dans le Rif et fut couronnée de succès à Alhucemas (septembre 1926). La pacification suivit. Le gros des troupes put être rapatrié et le budget de la guerre diminué. Ce fut la fin du cauchemar.

Les problèmes d'ordre public furent résolus, eux, par la suppression des garanties individuelles, la censure et la liberté d'action propre au régime dictatorial, mais sans effusion de sang et même avec une bienveillance générale envers les personnes. Les manifestations violentes furent rendues ainsi impossibles, on n'aboutit pas à faire disparaître les causes profondes des troubles politiques.

Événements politiques du 29 janvier 1930 jusqu'au 15 avril 1931. — A la dictature succéda le gouvernement du général Béranguer, constitué par des éléments des partis conservateurs. Des mois s'écoulèrent sans que fût prononcé le rétablissement des garanties, qu'il avait annoncé. La presse resta assujettie à la censure gouvernementale.

Soudain, le 12 et le 15 décembre, un mouvement révolutionnaire républicain éclata dans la ville de Jaca (Aragon) et le camp d'aviation de Cuatro Vientos, près de Madrid. La révolte de Jaca était mixte (militaires et civils). Celle de Cuatro Vientos était menée par la majeure partie des officiers aviateurs, dont le commandant Franco. S'ils comptaient sur la coopération d'autres forces militaires et des masses ouvrières, celles-ci ne se manifestaient pas. Sauf de petites révoltes

dans quelques localités, les insurgés de Jaca et de Cuatro Vientos restèrent isolés. Le gouvernement eut raison de l'insurrection très vite. Deux officiers de Jaca furent fusillés. On saisit une proclamation révolutionnaire lancée par un comité républicain dirigé par M. Alcalá Zamora, ancien ministre. Ceux des signataires qui ne purent se sauver furent emprisonnés ainsi que d'autres républicains et socialistes et beaucoup d'étudiants. La censure, abolie quelques jours auparavant, fut rétablie.

En contre-partie, on annonça des élections pour rétablir les Cortes, mais non des Cortes constituantes comme les voulaient aussi bien les républicains et les socialistes que les monarchistes libéraux et conservateurs : MM. Sanchez Guerra, Villanueva, Bergamin, Burgos et le leader des anciens républicains « réformistes », M. Melquiades Alvarez. Ce désaccord avec le gouvernement, compliqué de la méfiance des partis de gauche pour la sincérité électorale du cabinet, amena une situation très embarrassante. En effet, tant les gauches que les « constitutionnalistes » de Sanchez Guerra et Alvarez annoncèrent qu'ils ne voteraient pas. Le comte de Romanones et le marquis d'Alhucemas, chefs libéraux, déclarèrent alors qu'ils ne participeraient aux élections et aux Cortes que conditionnellement. Le gouvernement Bérenguer, mis ainsi en échec, démissionna le 14 février et la convocation en vue des élections fut annulée.

La crise gouvernementale semblait très difficile à résoudre. Une tentative sur la base des « constitutionnels » et une autre des réformistes échouèrent le 16 et le 17. Soudain on se trouva en présence, le 18, d'un gouvernement de concentration monarchiste groupant des conservateurs et des libéraux, dont le comte de Romanones et le marquis d'Alhucemas. M. Cambó, chef du parti régionaliste catalan, apporta aussi sa collaboration.

Au programme, il y avait des élections municipales pour le 12 avril, puis des élections pour les Conseils des provinces, enfin des élections en vue des Cortes. Ces Cortes auraient des pouvoirs limités pour réformer certains articles de la Constitution de 1876 violée par la Dictature. Les garanties constitutionnelles restèrent suspendues jusqu'à une époque proche des élections municipales (décret du 19 février, promulgué le 22).

Mais les républicains, les socialistes, les constitutionnalistes voulaient toujours des vraies Cortes constituantes. En même temps, l'opinion publique, émue par les exécutions de Jaca et les emprisonnements de décembre 1930, réclamait l'amnistie, relative surtout aux inculpés survivants de Jaca ainsi qu'à M. Alcalá Zamora et ses amis. Nombre d'étudiants se rallièrent à cette attitude et il s'ensuivit, dans les Facultés, de fréquentes bagarres avec la police.

Le procès de Jaca commença le 13 mars, suivi très peu après de l'autre. Le 23, on sut que la Cour Suprême de Guerre et Marine avait condamné M. Alcalá Zamora et ses amis à six mois de prison avec sursis. Par ailleurs, les fortes peines édictées par la cour de Jaca furent très adoucies. Mais l'opinion publique, non satisfaite, persistait à vouloir l'amnistie.

Tous les partis se préparaient aux élections du 12 avril. Socialistes et républicains avaient formé une alliance électorale. On pensait que ces élections montreraient clairement si la majorité était pour ou contre la monarchie. Le résultat surprit non seulement les monarchistes, très confiants en leur triomphe, mais les républicains eux-mêmes, qui, à l'exception de quatre ou cinq capitales de province, avaient emporté la majorité en commençant par Madrid, Barcelone, Valence, Séville, Saint-Sébastien. Bien que dans la totalité des communes de l'Espagne, le nombre des conseillers municipaux monar-

chistes élus semblât l'emporter sur celui des républicains, la victoire de ceux-ci dans les grands centres de population eut un effet moral tel que les monarchistes démoralisés ne surent pas ou n'osèrent pas réagir. D'autant plus que l'élite dirigeante de la vie politique se trouvait dans les grandes villes et que le vote des populations rurales d'Espagne n'avait que peu de valeur, du fait qu'elles ne jouissaient pas de la conscience civique et de l'indépendance politique conquises par les habitants des cités.

Les événements se précipitèrent. Le triomphe électoral des républicains leur fut une raison pour s'emparer du pouvoir. Sans attendre le scrutin définitif qui devait avoir lieu le 16, ils se rendirent maîtres des municipalités de certaines villes, proclamèrent la république le 14 et demandèrent que le roi quittât l'Espagne. Quelques éminents monarchistes pensaient aussi qu'il fallait s'incliner devant la volonté nationale.

Le gouvernement lui-même parlementa avec M. Alcalá Zamora. Le comte de Romanones lui proposa divers arrangements dont l'attente des élections des Cortes. Les républicains sûrs de leur force se refusèrent à toute transaction. Le roi se décida alors à partir et quitta Madrid le 14, après-midi, après avoir dit dans un manifeste que l'amiral Aznar, chef du dernier cabinet monarchiste, fit connaître le 15, que c'était pour éviter une lutte sanglante. Les républicains invoquaient le même argument, semble-t-il, pour estimer nécessaire et urgent le départ d'Alphonse XIII.

La situation des républicains ainsi régularisée, les pouvoirs leur furent transmis tout à fait pacifiquement. La foule sereine et disciplinée, ne céda à aucun des emportements tumultueux fréquents en ces circonstances.

Le gouvernement provisoire de la République, cons-

titué par des représentants des différents partis républicains et par des socialistes, fut à peu près celui qui avait été prévu en décembre 1930. En même temps, les Catalans extrémistes, commandés par le colonel Maciá, proclamaient, le 14 avril, à Barcelone, la république régionale catalane et parlaient d'un État catalan. Ce fait répondait, semble-t-il, à un pacte antérieur par lequel les républicains des autres contrées espagnoles avaient accepté le régime fédéraliste comme devant caractériser la nouvelle République.

Mais Maciá ayant porté trop loin ce que le pacte semblait prévoir, le gouvernement de Madrid fit, le 17 avril, une démarche discrète et amicale auprès des républicains de Barcelone. Il en résulta un accord selon lequel ceux-ci renonçaient à la dénomination d'abord mise en avant d'« État catalan » et s'engageaient à préparer le texte d'un Statut autonome spécial pour la Catalogne; l'adoption définitive de ce Statut appartiendrait au parlement de l'État espagnol qui ne devait pas tarder à être convoqué.

Structure constitutionnelle de la deuxième République. — Par décret du 3 juin 1931, le gouvernement provisoire fixa au 28 de ce mois l'élection des députés qui devaient constituer le nouveau Parlement, réduit à une seule Chambre. Bien plus que celle du 12 avril, cette élection ratifia la victoire politique de la coalition républicaine-socialiste et notamment ses partis de gauche. De ce fait, la minorité la plus nombreuse se trouva être celle des socialistes proprement dits (114 députés). Suivait, en importance, le parti républicain radical (28 députés) dirigé par M. Lerroux, ancien chef de gauche qui adopta une position plus centre par rapport aux autres partis républicains et surtout aux socialistes extrémistes. Le parti communiste n'arriva pas à compter un seul siège dans la Chambre. Cependant,

la gauche était assurée, pour la tâche constitutionnelle, d'un fort contingent composé des 114 socialistes, des partis radical-socialiste et d'Action républicaine, ainsi que d'autres petits groupes de moindre importance dans leur représentation parlementaire.

En face de ce bloc, le parti de M. Lerroix, les « progressistes » républicains, amis de M. Alcalá Zamora, et les « réformistes » de M. Melquiades Alvarez représentaient la droite de souche républicaine. Enfin, l'opposition comptait aussi différents groupes, les uns nettement contraires au nouveau régime, d'autres très nuancés, du programme vague ou vacillant à cet égard, mais appelés à jouer dans l'avenir un gros rôle.

Malgré tout, le Parlement (*Cortès*) ratifia les pouvoirs du gouvernement provisoire (30 juillet) qui resta à la tête des affaires publiques jusqu'à l'adoption de la Constitution et l'élection du premier président de la République. Dans ce gouvernement provisoire, très réparti, figuraient M. Alcalá Zamora, président, MM. Lerroix et Maura (centre), MM. de los Rios et Largo Caballero (socialistes), MM. Azaña, Casares et Albornoz (républicains de gauche).

La Constitution, votée et promulguée le 9 décembre 1931, s'avéra nettement une Constitution de gauche, ainsi que la composition du Parlement le faisait prévoir. Elle se caractérisa par son sens libéral, démocratique, autonomiste et laïque, son large programme de réformes sociales et son pacifisme à outrance, en accord avec le pacte de la Société des Nations.

Ce fut à son laïcisme et à sa liberté religieuse absolue qu'est due la première scission des républicains. Le dissentiment se précisa au sujet de l'article 26 de la Constitution qui exprimait ces principes pour toutes les confessions religieuses considérées comme associations soumises à une loi spéciale. Cet article pro-

nonçait aussi la dissolution des « Ordres religieux dont les Statuts imposent, outre les trois vœux canoniques, un vœu spécial d'obéissance à une autorité autre que celle de l'État. Leurs biens seraient nationalisés et affectés à la bienfaisance et à l'enseignement ». La Compagnie de Jésus, notamment, était ainsi visée.

N'acceptant pas cet article, le président du gouvernement provisoire et M. Maura, ministre de l'Intérieur, démissionnèrent avant que les débats pour l'adoption du projet de Constitution aient pris fin. Le second gouvernement, formé par M. Azaña, chef d'Action républicaine, comprit, à l'exception des deux ministres démissionnaires, tous les membres du précédent cabinet, plus deux nouveaux. M. Alcalá Zamora, malgré cette scission, fut élu président de la République le 10 décembre 1931, au lendemain de la promulgation de la Constitution par 362 voix sur 410 votants. Selon l'usage le cabinet présenta sa démission, mais M. Azaña fut chargé de former le nouveau cabinet. Les radicaux et les progressistes se refusant à y participer, sa composition fut plus à gauche que précédemment.

Les réformes législatives et la question de l'autonomie régionale. — Nous ne pouvons énumérer ici toutes les activités législatives du premier parlement de la république durant 1932 et les neuf premiers mois de 1933. Doublées des activités du gouvernement dans le domaine administratif, elles continuèrent celles qui avaient commencé en 1931 et touchèrent toutes les branches de la vie juridique, en accord avec les principes de la Constitution. Elles furent surtout larges pour l'armée, l'instruction publique, la réforme agraire et une partie de la vie de famille.

L'autonomie des régions demandée par les Catalans s'exprima, à la suite de l'accord d'avril 1931, par une structure politique générale, non pas fédéraliste, mais

« fédérable » ; on voulait souligner ainsi la coexistence d'un Etat espagnol unique, avec la possibilité, dans l'avenir, de former une fédération si toutes les régions se décidaient à adopter un statut analogue à celui que la Catalogne de gauche demandait. D'après l'article 11 de la Constitution, « si une ou plusieurs provinces limitrophes de caractéristiques historiques, intellectuelles, économiques communes voulaient s'organiser en région politiquement et administrativement autonome, elles devaient présenter leur statut conformément aux dispositions de l'article 12 ». Cet article 12 donnait les trois règles de procédure pour le projet de statut autonome qui, en dernier ressort, devait être agréé par le parlement de l'État espagnol. Signalons aussi l'article 13 qui éclaire le mot « fédérable » ci-dessus ; « La fédération des régions autonomes (sous-entendu entre elles) ne sera admise en aucun cas. »

À part la Catalogne, les provinces basques, celles de la Galicie, et, avec moins d'entrain, ce semble, une partie de l'ancien royaume de Valence, exprimèrent leur désir d'un statut autonome.

Le statut catalan, approuvé, le 2 août 1931, par plus de 500 000 voix au référendum régional, arriva au parlement espagnol le 18. Très discuté par les parlementaires, il fut adopté, avec quelques remaniements, le 9 septembre 1932. Le statut basque ne fut accordé que bien plus tard, en 1936.

La crise de 1933-1936. — Outre les réformes législatives et administratives, le gouvernement dut se préoccuper de l'ordre public troublé par des mouvements d'origine et portée différentes. Des violences populaires malheureuses, à Madrid et en d'autres villes, contre les églises et couvents, vinrent tôt ébranler l'ambiance pacifique et optimiste des premiers jours. Le gouvernement eut à lutter contre des soulèvements

révolutionnaires en Catalogne et dans l'Andalousie, et contre une sédition militaire qui se fit jour à Madrid et à Séville et fut étouffée rapidement. D'autre part, les débats parlementaires continuaient avec une passion croissante, compliqués de divisions intérieures dans certains des partis formant la majorité. Ce sont elles qui motivèrent la dissolution, en octobre 1933, du premier parlement de la République, par le chef de l'État, en application de l'article 81 de la Constitution, qui limite d'ailleurs au chiffre maximum de deux l'exercice de cette faculté durant une même période présidentielle. Un cabinet de coalition comportant tous les partis républicains, mais pas les socialistes, fut formé en vue de l'élection des nouveaux députés. Elle eut lieu le 12 novembre et la victoire fut remportée par les partis de droite coalisés avec certaines minorités de l'opposition. Les minorités du parlement furent alors constituées par la gauche républicaine, les socialistes et d'autres partis dits extrémistes. La lutte politique devint de plus en plus aiguë.

Une révolution populaire contre le nouveau gouvernement, éclatée, en 1934, dans les Asturies, eut des répercussions bien moins fortes à Madrid et dans les autres localités. Elle fut maîtrisée énergiquement, mais malgré ce succès du gouvernement, divers événements vinent compliquer la situation politique, au point qu'en 1936, le président de la République usa une seconde fois de son droit de dissoudre le parlement. Les nouvelles élections, en février 1936, donnèrent une majorité écrasante au « Front populaire » (Union totale des partis de gauche : républicains, socialistes, syndicalistes, anarchistes et communistes).

L'antagonisme violent entre vaincus et vainqueurs se manifesta plus que jamais par des chocs sanglants dans la rue et des attentats sur les partisans des deux

côtés. Les forces militaires, appuyées par des civils non républicains, préparaient cependant un mouvement révolutionnaire pour faire tomber le gouvernement du Front populaire et éviter « le déclanchement d'une forte secousse extrémiste comme en 1934 ». On sait maintenant que ce mouvement fut soutenu militairement, dès le début, par l'Allemagne et l'Italie, du propre aveu de leurs chefs politiques.

La guerre de 1936-1939. — Malgré de nombreux avertissements, le gouvernement ne prit aucune précaution à cet égard, et se laissa surprendre, le 18 juillet 1936, par le soulèvement presque unanime de l'armée et la marine, et par la mobilisation des partis anti-républicains de droite dans presque tout le territoire, ainsi que dans le Maroc espagnol. L'armée se rendit maître de toute l'Espagne à l'exception de Madrid, Barcelone et les autres capitales catalanes, Valence et son ancien royaume, Malaga, Almeria et d'autres villes du Sud-Est, du Sud et de la Nouvelle-Castille, ainsi que la zone cantabrique et asturienne jusqu'à la frontière française, régions où le soulèvement fut dominé par les masses populaires et quelques éléments militaires fidèles au gouvernement.

Les événements de cette guerre, trop proches pour pouvoir être bien appréciés, sont encore mal connus, surtout dans l'ordre de la vie politique et sociale. Plus encore que d'autres événements antérieurs, à partir de 1931, il est donc impossible actuellement à la critique historique de les préciser même quant aux faits.

Après bien des vicissitudes nationales et internationales, la guerre prit fin en avril 1939 avec la victoire des éléments soulevés en 1936, dont la désignation d'ensemble fut celle de « nationalistes ». Les autonomistes basques, qui se solidarisèrent avec le gouvernement républicain, s'appellent aussi, eux-mêmes, « nationalistes ».

BIBLIOGRAPHIE

Les lecteurs qui désireraient compléter et approfondir, particulièrement pour ce qui concerne la culture et les institutions, la connaissance de l'histoire d'Espagne qu'ils auraient puisée dans cet ouvrage trouveront dans la liste suivante une courte bibliographie ne dépassant pas les traités généraux de l'auteur.

R. ALTAMIRA : *Historia de España y de la civilización española*, 4^e édition, Barcelona, 1928, 4 vol.

R. ALTAMIRA : *Manual de Historia de España*, 1 vol. Madrid, 1934. Vol. XIV des *Obras completas*.

R. ALTAMIRA : *Storia della civiltà spagnola*, 1 vol. Milano, 1935 (texte plus complet que ceux de la dernière édition espagnole et de l'édition anglaise).

Divers auteurs : *Espagne* (dans la série intitulée *La vie politique des peuples*). Paris, 1934.

Dans l'ouvrage de M. ALTAMIRA, *Epitome de Historia de España* (Madrid, 1927), on trouvera une bibliographie choisie et classée des ouvrages modernes concernant les différentes branches de la civilisation espagnole. Cette bibliographie a été augmentée et remaniée dans la traduction anglaise de l'*Histoire de la civilisation espagnole* du même auteur (*A History of Spanish Civilization*, London, Constable, 1930).

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| PRÉFACE | 5 |
| INTRODUCTION. — Conditions géographiques de l'Espagne et leur influence sur l'homme. | 7 |
| CHAPITRE PREMIER. — Des temps préhistoriques à la domination romaine | 10 |
| CHAPITRE II. — La domination romaine | 18 |
| CHAPITRE III. — La domination wisigothe | 30 |
| CHAPITRE IV. — Les deux premiers siècles de la domination musulmane. | 39 |
| CHAPITRE V. — Le Califat de Cordoue et l'hégémonie musulmane | 49 |
| CHAPITRE VI. — Les grandes avances chrétiennes du XI ^e au XIII ^e siècle | 61 |
| CHAPITRE VII. — La fin de la Reconquête et les débuts de l'unité politique en Espagne | 91 |
| CHAPITRE VIII. — La période de l'hégémonie et la décadence (1516-1706) | 139 |
| CHAPITRE IX. — Le XVIII ^e siècle et la Maison de Bourbon | 178 |
| CHAPITRE X. — La lutte pour le constitutionnalisme et la renaissance économique et culturelle. | 197 |
| CHAPITRE XI. — La dictature et la deuxième République. | 212 |
| BIBLIOGRAPHIE | 223 |

COLLECTION ARMAND COLIN

(LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS, 5^e)

Directeur : PAUL MONTEL

Membre de l'Académie des Sciences, Professeur à la Sorbonne

Chaque volume in-16 (11×17), broché ou relié.

LISTE DES CHEFS DE SECTION

- Section I.* — **Philosophie** : M. Gaston BACHELARD, Professeur de Philosophie à l'Université de Dijon.
- Section II.* — **Langues et littératures** : M. Ad. TERRACHER, Recteur de l'Académie de Strasbourg.
- Section III.* — **Histoire et Sciences économiques** : M. H. HAUSER, Correspondant de l'Institut, Professeur honoraire à l'Université de Paris.
- Section IV.* — **Géographie** : M. A. DEMANGEON, Professeur de Géographie à l'Université de Paris.
- Section V.* — **Droit** : M. A. GIFFARD, Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de Paris.
- Section VI.* — **Mathématiques** : M. P. MONTEL, Membre de l'Académie des Sciences, Professeur de Théorie des fonctions à l'Université de Paris.
- Section VII.* — **Physique** : M. Ch. FABRY, Membre de l'Institut, Professeur de Physique à l'Université de Paris, Directeur de l'Institut d'Optique.
- Section VIII.* — **Chimie** : M. Paul JOB, Professeur de Chimie à la Faculté des Sciences de Paris.
- Section IX.* — **Biologie** : M. Ét. RABAUD, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris.
- Section X.* — **Mécanique et Électricité industrielles** : M. E. MERCIER, Président du Conseil d'administration de l'Union d'Électricité.
- Section XI.* — **Génie civil** : M. R. DAUTRY, Directeur Général honoraire des Chemins de fer de l'État.
- Section XII.* — **Arts militaires.**
- Section XIII.* — **Agriculture.**

- N° 1. **Rayonnement** (Principes scientifiques de l'Éclairage) (2^e édition), par A. BLANC, Doyen de la Faculté des Sciences de Caen (35 figures).
- N° 2. **La Construction du Vaisseau de guerre**, par E. JAMMY, Ingénieur en chef aux Forges et Chantiers de la Méditerranée (183 figures, 4 planches hors texte).
(Ouvrage couronné par la Ligue maritime et coloniale française.)
- N° 3. **Cinématique et Mécanismes** (2^e édition), par R. BRICARD, Professeur à l'École Centrale et au Conservatoire des Arts et Métiers (79 figures).
- N° 4. **L'École classique française : Les doctrines et les hommes (1660-1715)** (3^e édition), par A. BAILLY, Professeur au Lycée Pasteur.
- N° 5. **Éléments d'Agriculture coloniale : Plantes à huile**, par Yves HENRY, Ingénieur agronome, Inspecteur général de l'Agriculture aux Colonies (35 figures).
- N° 6. **Télégraphie et Téléphonie sans fil** (Nouvelle édition, 9^e entièrement refondue), par C. GUTTON, Membre de l'Institut, Directeur du Laboratoire National de Radio-électricité (85 figures).
- N° 7. **Théorie cinétique des Gaz** (4^e édition), par E. BLOCH, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (7 figures).
- N° 8. **Traité pratique de Géométrie descriptive** (2^e édition), par J. GEFFROY, Ingénieur des Arts et Manufactures (248 figures).
- N° 9 - 10. **Statique et Dynamique : Tomes I et II** (2^e édition), par H. BÉGHIN, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (227 figures).
- N° 11. **Éléments d'Électricité** (6^e édition), par Ch. FABRY, Membre de l'Institut, Professeur honoraire à la Sorbonne et à l'École Polytechnique (70 figures).
- N° 12. **La Fonte : Élaboration et Travail** (2^e édition), par le Colonel J. ROUELLE (29 figures).
- N° 13. **L'Hérédité** (3^e édition entièrement refondue), par Ét. RABAUD, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (34 figures).
- N° 14. **Principes de l'Analyse chimique** (2^e édition), par V. AUGER, Professeur de Chimie analytique à la Sorbonne (77 figures).
- N° 15. **Les Pyrénées** (3^e édition), par M. SORRE, Directeur de l'Enseignement du Premier Degré (6 cartes, 6 photographes).
- N° 16. **Chimie et Fabrication des Explosifs** (2^e édition), par P. VEROLA, Ingénieur en chef des Poudres (9 figures).
- N° 17. **La Révolution française**, par A. MATHIEZ, Tome I : La Chute de la Royauté (7^e édition)

- N° 18. **Les grands Marchés des Matières premières** (7^e édition), par F. MAURETTE, Directeur du Bureau international du Travail (S. D. N.) à Paris (11 cartes et graphiques).
- N° 19. **L'Industrie du Fer en France** (2^e édition refondue et mise à jour), par J. LEVAINVILLE, Docteur ès lettres, Vice-Président de la Chambre Syndicale des Mines de fer de l'Ouest (4 cartes).
(Ouvrage couronné par la Société de Géographie de Paris.)
- N° 20. **L'Acier : Élaboration et Travail** (2^e édition), par le Colonel J. ROUEILLE (45 figures).
- N° 21. **Le Droit ouvrier : Tableau de la Législation française actuelle** (2^e édition revue et mise à jour), par G. SCALLE, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- N° 22. **Les Maladies dites Vénériennes** (3^e édition), par le D^r P. RAVAUT, Membre de l'Académie de Médecine, Médecin de l'Hôpital Saint-Louis (22 figures).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Bèlion.)
- N° 23. **La Houille blanche** (2^e édition), par H. CAVAILLÈS, Prof. à la Faculté des Lettres de Bordeaux (8 cartes et 4 fig.).
- N° 24. **Propriétés générales des Sols en Agriculture**, par G. ANDRÉ, de l'Institut, Prof. à l'Institut Agronomique.
- N° 25. **Vue générale de l'Histoire d'Afrique** (3^e édition), par G. HARDY, Recteur de l'Académie de Lille.
- N° 26. **Les Instruments d'Optique** (3^e édition), par H. PARISELLE, Recteur de l'Académie de Montpellier (82 fig.).
- N° 27. **Le Naturalisme français : 1870-1895** (3^e édition revue et corrigée), par P. MARTINO, Recteur de l'Académie d'Alger.
- N° 28. **Théorie du Navire : Tome I** (2^e édition), par M. LE BESNERAIS, Ingénieur en chef du Génie Maritime (61 figures).
- N° 29 - 30. **Éléments de Paléontologie : Tomes I et II** (3^e édition revue et mise à jour), par L. JOLEAUD, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (93 figures).
- N° 31. **Le Ballon, l'Avion, la Route aérienne**, par M. LARROUY, Ingénieur de l'École Sup. d'Aéronautique (25 fig.).
- N° 32. **La Société Féodale** (4^e édition), par J. CALMETTE, de l'Institut, Professeur à l'Université de Toulouse.
- N° 33. **Les Bois coloniaux**, par H. LECOMTE, de l'Institut, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle (28 figures).
- N° 34. **Probabilités, Erreurs** (4^e édition), par Emile BOREL, de l'Institut, Professeur à la Sorbonne. et R. DELTHEIL,

- N° 35. **Physique du Globe** (3° édition revue et mise à jour), par Ch. MAURAIN, de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Paris (21 figures).
- N° 36. **L'Atmosphère et la prévision du Temps** (2° édition), par J. ROUCH, Capitaine de Frégate, ancien Chef du Service Météorologique des Armées (36 figures).
- N° 37. **Les Méthodes actuelles de la Chimie** (Nouvelle édition, 3°, entièrement refondue), par P. JOLIBOIS, Professeur à l'École Nationale Supérieure des Mines (49 figures).
- N° 38. **Les Coopératives de consommation en France**, par B. LAVERGNE, Prof. à la Faculté de Droit de Lille.
- N° 39. **La Grande Guerre (1914-1918)**, par le général THEVENET, ancien Gouverneur de Belfort (15 cartes).
- N° 40. **Mines et Torpilles**, par Henri STROH, Ingénieur en chef de la Marine (40 figures).
- N° 41, 42, 43. **Chimie minérale** (3° édition), par H. COPAUX, Professeur à l'École de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris, et H. PERPÉROT, Sous-Chef de travaux pratiques à l'École de Physique et de Chimie (3 volumes illustrés de 136 figures).
- N° 44. **Éléments de Géométrie analytique** (3° édition), par A. TRESSE, Docteur ès sciences, Inspecteur général honoraire de l'Enseignement secondaire (91 figures).
- N° 45. **Le Félibrige** (2° édition), par Émile RIPERT, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille.
- N° 46. **Le Blocus et la Guerre sous-marine**, par A. LAURENS, Capitaine de Vaisseau, Chef de la Section historique de l'État-Major de la Marine.
- N° 47 - 48. **Alternateurs et Moteurs synchrones** : Tomes I (3° édition) et II (2° édition), par E. ROTH, Ingénieur en chef à la Société Générale Als-Thom (167 figures).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Hébert.)
- N° 49. **Éléments d'Agriculture coloniale : Plantes à fibres**, par Yves HENRY, Ingénieur agronome, Inspecteur général de l'Agriculture aux Colonies (55 figures).
- N° 50. **Astronomie générale** (2° édition), par Luc PICART, de l'Institut, D^r de l'Observatoire de Bordeaux (42 fig.).
- N° 51. **L'Après-guerre et la Politique commerciale** (2° édition), par Cl.-J. GIGNOUX.
(Ouvrage couronné par la Société de Géographie Commerciale.)
- N° 52. **La Révolution française**, par A. MATHIEZ, Chargé du Cours d'histoire de la Révolution française à l'Université de

- N° 53. **L'Angleterre au XIX^e siècle, son évolution politique** (2^e édition revue et complétée), par LÉON CAHEN, Professeur au Lycée Condorcet.
- N° 54. **Balistique extérieure** (2^e édition revue et complétée), par J. OTTENHEIMER, Ingénieur en chef d'Artillerie navale (52 figures et 4 planches).
- N° 55. **Piles et Accumulateurs électriques** (2^e édition), par L. JUMAU, Ingénieur (76 figures).
- N° 56. **Les Alpes françaises** (3^e édition), par R. BLANCHARD, Professeur à l'Université de Grenoble (23 cartes et graphiques).
- N° 57. **Les Courants alternatifs** (4^e édition), par Pierre SÈVE, Professeur à la Faculté des Sciences de Marseille (118 fig.).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Hébert.)
- N° 58. **Rome et les Lettres latines** (2^e édition), par A. DUPOUY, Professeur au Lycée Michelet, à Paris.
- N° 59. **Théorie du Navire (Tome II)**, par M. LE BESNERAIS, Ingénieur en chef du Génie Maritime (35 figures).
- N° 60. **Calculs numériques et graphiques** (4^e édition), par Émile GAU, Recteur de l'Académie d'Aix (33 fig. et graphiques).
- N° 61. **Les Industries de la Soie en France**, par P. CLERGET, Directeur de l'École de Commerce de Lyon (10 graphiques, 15 tableaux statistiques).
- N° 62. **Les Industries de fixation de l'Azote** (2^e édition), par Marcel GUICHARD, Professeur à la Sorbonne (21 fig.).
- N° 63. **Le Saint-Siège, l'Église catholique et la Politique mondiale** (2^e édition revue et mise à jour), par Maurice PERNOT, ancien Membre de l'École française de Rome.
- N° 64. **La France économique et sociale au XVIII^e siècle** (3^e édition revue et mise à jour), par Henri SÉE, Professeur honoraire à l'Université de Rennes.
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.)
- N° 65. **Les Submersibles**, par G. RABEAU, Ingénieur du Génie Maritime, et A. LAURENS, Capitaine de Vaisseau, Chef de la Section historique de l'État-Major de la Marine (44 figures).
- N° 66. **Les Doctrines économiques en France depuis 1870** (3^e édition), par G. PIROU, Professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris.
- N° 67. **Introduction à la Géologie** (5^e édition), par John LEUBA, Docteur en sciences (60 figures).
- N° 68. **La Renaissance des Lettres en France, de Louis XII à Henri IV** (3^e édition), par J. PLATTARD, Profes-

N° 69. **Parnasse et Symbolisme : 1850-1900** (5^e édition), par P. MARTINO, Recteur de l'Académie d'Alger.

N° 70. **Les Moteurs à explosion** (4^e édition), par E. MARCOTTE, Ingénieur-Conseil (I. C. F.), Professeur à l'École spéciale des Travaux publics (61 figures).

(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Trémond.)

N° 71. **Le Magnétisme** (2^e édition), par P. WEISS, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg, et G. FOEX, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Strasbourg (69 figures).

N° 72-73. **Éléments de Calcul différentiel et de Calcul intégral : Tomes I** (5^e édition) et **II** (4^e édition), par Th. LECONTE, Inspecteur général de l'Instruction publique, et R. DELTHEIL, Recteur de l'Académie de Toulouse (144 figures).

N° 74. **Peuples et Nations des Balkans. Géographie politique** (2^e édition revue et mise à jour), par Jacques ANCEL, Professeur à l'Institut des Hautes Études internationales (3 cartes).

(Ouvrage couronné par la Société de Géographie, Médaille d'or.)

N° 75. **Transport de l'Électricité**, par René COUFFON, Ingénieur des Arts et Manufactures (45 figures).

N° 76. **Les Alpes, Géographie générale** (2^e édition revue et corrigée) par Emm. DE MARTONNE, Professeur à la Sorbonne (24 cartes et graphiques).

N° 77. **Les Moteurs à combustion** (2^e édition revue et corrigée), par E. MARCOTTE, Ingénieur-Conseil (I. C. F.), Professeur à l'École Spéciale des Travaux publics (37 figures).

(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Trémond.)

N° 78. **La Transformation de l'énergie électrique : I. Transformateurs** (2^e édition), par R. CARTON, Ingénieur E.M.I., et P. DUMARTIN, Ingénieur A.M. et I.E.G. (89 figures).

N° 79. **Les Origines du Capitalisme moderne. Esquisse historique** (3^e édition), par Henri SÉE, Professeur honoraire à l'Université de Rennes.

(Ouvrage recommandé par le Comité du Livre français France-Amérique.)

N° 80. **Balistique intérieure**, par J. OTTENHEIMER, Ingénieur en chef d'Artillerie navale (37 figures).

N° 81. **La Pensée française au XVIII^e siècle** (5^e édition), par Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.

N° 82. **Mesures Électriques** (3^e édition), par Jean GRANIER, Professeur à la Faculté des Sciences de Besançon (85 figures)

- N° 83. **La Littérature italienne** (2° édition revue et mise à jour), par Th. LAIGNEL, Directrice du Lycée de jeunes filles de Bourges.
- N° 84. **L'Organisation scientifique du Travail** (2° édition), par G. BRICARD, Ingén. en chef du Génie Maritime (34 fig.).
- N° 85-86. **Les Courants de la Pensée philosophique française** : Tomes I et II (3° édition), par A. CRESSON, Professeur de Philosophie au Lycée Louis-le-Grand.
- N° 87. **Principes de l'Électrochimie** (2° édition), par J. PONSINET, Ingénieur des Manufactures de l'État (35 figures).
- N° 88. **Syndicats et Coopératives agricoles** (2° tirage), par Michel AUGÉ-LARIBÉ, Secrétaire général de la Confédération nationale des Associations agricoles.
- N° 89-90. **La Tuberculose** (2° édition, entièrement refondue), par le Docteur Édouard RIST, Membre de l'Académie de Médecine, Médecin h^o de l'Hôpital Laënnec et du Dispensaire Léon Bourgeois. Un volume double (22 figures et 4 planches).
(Couronné par l'Académie des Sciences. Prix Bréaut 1928.)
- N° 91. **Les Expériences monétaires contemporaines** (3° éditt.), par George-Edgar BONNET, Directeur général de la Compagnie du Canal de Suez.
(Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Prix Limontour, et recommandé par le Comité du Livre français France-Amérique.)
- N° 92. **Histoire de la Langue Allemande** (2° édition), par E. TONNELAT, Prof. au Collège de France (1 carte).
- N° 93. **La Révolution française**, par A. MATHIEZ. Tome III : **La Terreur** (5° édition).
- N° 94. **La Cinématographie**, par Lucien BULL, Sous-Directeur de l'Institut Marey (36 figures).
- N° 95. **La Littérature française contemporaine** : *Poésie, Roman, Idées* (6° édition), par André BILLY.
- N° 96. **La Vie de la Cellule végétale. Tome I : La Matière vivante** (2° édition revue et corrigée), par R. COMBES, Professeur à la Sorbonne (16 figures).
(Couronné par l'Académie des Sciences, Prix de Parville.)
- N° 97. **Psychologie expérimentale** (4° édition), par Henri PIÉRON, Professeur au Collège de France et à l'Institut de Psychologie (11 figures et graphiques).
- N° 98. **La Civilisation athénienne** (2° édition), par P. CLOCHÉ, Prof. à la Faculté des Lettres de Besançon (15 fig., 1 carte).
- N° 99. **Appareils et Méthodes de Mesures mécaniques**, par le Lieutenant-Colonel J. RAIBAUD, Chef des Travaux

- N° 100. **L'École romantique française : les doctrines et les hommes (3^e édition)**, par Jean GIRAUD, Agrégé des Lettres, Directeur de la Fondation Deutsch de la Meurthe.
(Couronné par l'Académie française, Prix Montyon.)
- N° 101. **Éléments de Thermodynamique (4^e édition)**, par Ch. FABRY, Membre de l'Institut, Professeur honoraire à la Sorbonne et à l'École Polytechnique (39 figures).
- N° 102. **Introduction à la Psychologie collective (2^e éditt.)**, par le D^r Charles BLONDEL, Correspondant de l'Institut, Professeur à l'Université de Paris.
- N° 103. **Nomographie (2^e édition)**, par M. FRÉCHET, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, et H. ROULLET, Ingénieur, Professeur à l'École nationale technique de Strasbourg (79 figures).
- N° 104. **L'Ancien Régime et la Révolution russes (2^e édition)**, par Boris NOLDE, ancien Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Pétrograd.
(Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Perret.)
- N° 105. **La Monarchie d'Ancien Régime en France, de Henri IV à Louis XIV (2^e édition)**, par Georges PAGÈS, Membre de l'Institut, Professeur d'Histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris.
- N° 106. **Le Théâtre français contemporain (2^e édition revue et corrigée)**, par Edmond SÉE.
- N° 107. **Hygiène de l'Européen aux Colonies (2^e édition revue et corrigée)**, par le D^r Ch. JOYEUX, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Marseille.
(Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Montyon.)
- N° 108. **Grammaire descriptive de l'Anglais parlé (2^e édition)**, par Joseph DELCOURT, Docteur ès lettres, Professeur au Lycée Pasteur, à Paris.
- N° 109. **La Vie de la Cellule végétale. Tome II : Les enclaves de la matière vivante (2^e édition)**, par R. COMBES, Professeur à la Sorbonne (13 figures).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix de Parotlle.)
- N° 110. **La Formation de l'État français et l'Unité française, des Origines au milieu du XVI^e siècle (2^e édition)**, par G. DUPONT-FERRIER, Membre de l'Institut, Professeur à l'École Nationale des Chartes.
(Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Audifred.)
- N° 111. **Nos Grands Problèmes Coloniaux (2^e édition)**, par Georges HARDY, Recteur de l'Académie de Lille.
(Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Perret.)

- N° 112. **Le Calcul vectoriel** (4^e édition), par Raoul BRICARD, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers et à l'École Centrale des Arts et Manufactures.
- N° 113. **Ondes et Électrons** (Nouvelle édition, 3^e, entièrement refondue), par Pierre BRICOUT, Docteur ès sciences, Répétiteur à l'École Polytechnique.
- N° 114. **La Littérature en Russie**, par Jules LEGRAS, Professeur à l'Université de Paris.
(Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix Bordin.)
- N° 115. **Essences naturelles et Parfums**, par Raymond DELANGE, Chef des Services scientifiques des Fabriques de Lait.
- N° 116. **La Formation de l'Unité Italienne** (2^e édition), par Georges BOURGIN, Ancien membre de l'École française de Rome, Conservateur adjoint aux Archives nationales.
(Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix Thérouanne.)
- N° 117. **La Justice pénale d'aujourd'hui**, par H. DONNEDIEU DE VABRES, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
(Ouvrage recommandé par le Comité du Livre français France-Amérique.)
- N° 118. **Les grands courants de la Pensée antique** (3^e édition), par A. RIVAUD, Correspondant de l'Institut, Professeur à la Sorbonne.
- N° 119. **Les Systèmes philosophiques** (4^e édition), par A. CRESSON, Professeur honoraire de Philosophie au Lycée Louis-le-Grand.
- N° 120. **Les Rayons X** (2^e édition), par Jean THIBAUD, Docteur ès sciences, Ingénieur E. S. E., Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon (77 figures).
- N° 121. **Les Quanta** (2^e édition entièrement refondue), par Georges DÉJARDIN, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon (34 figures).
- N° 122. **Les Anciennes Civilisations de l'Inde** (2^e édition), par Gaston COURILLIER, Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Strasbourg (5 planches hors texte).
- N° 123. **Couleurs et Pigments des Êtres vivants**, par le Docteur Jean VERNE, Docteur ès sciences, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris (26 figures).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Gama-Mochado.)
- N° 124. **Pétroles naturel et artificiels**, par J.-J. CHAR-TROU, Ingénieur (52 figures).
- N° 125. **La Téléphonie**, par Robert DREYFUS, Ingénieur des Postes et Télégraphes.
- N° 126. **L'Islam** (2^e édition), par Henri MASSÉ, Professeur à l'Université de Paris.

- N° 127. **Principes de Psychologie appliquée** (2^e édition), par le D^r Henri WALLON, Directeur à l'École des Hautes-Études, Professeur au Collège de France.
(*Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Louis Liard.*)
- N° 128. **La Belgique contemporaine (1780-1930)**, par Franz VAN KALKEN, Professeur à l'Université de Bruxelles.
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.*)
- N° 129. **Soies artificielles et Matières plastiques**, par R. GABILLION, Ingénieur-Chimiste I. C. N., Chimiste principal du Service des Poudres (21 figures).
- N° 130. **La Thérapeutique moderne**, par le D^r G. FLORENCE, Prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon.
- N° 131. **La Transformation de l'Énergie électrique : II. Commutatrices et Redresseurs**, par H. GIROZ, Ingénieur E. S. E. (65 figures).
- N° 132-133. **La Musique contemporaine en France**, par René DUMESNIL : *Tomes I et II.*
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts, Prix Bordin.*)
- N° 134. **Le Sommeil**, par le Docteur J. LHERMITTE, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.
- N° 135. **Constitution et Gouvernement de la France** (2^e édition mise à jour), par L. TROTABAS, Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-Marseille.
- N° 136. **Les Problèmes de la Vie mystique**, par R. BASTIDE, Agrégé de Philosophie, Professeur au Lycée de Valence.
- N° 137. **Le Maroc** (2^e édition mise à jour), par J. CÉLÉRIER, Professeur à l'Institut des Hautes-Études marocaines à Rabat (3 graphiques et 6 cartes).
- N° 138. **Théorie mathématique des Assurances**, par H. GALBRUN, Docteur ès sciences, Actuaire de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
- N° 139. **Histoire d'Espagne** (2^e édition mise à jour), par Rafaël ALTAMIRA Y CREVEA, Professeur à l'Université de Madrid.
- N° 140. **Électricité et Radiologie médicales**, par le D^r L. GALLY, Radiologiste des Hôpitaux de Paris, et le D^r P. ROUSSEAU, Chef du laboratoire d'Electrologie à la Faculté de Médecine de Paris (56 figures).
- N° 141. **Cicatrisation et Régénération**, par Jacques MILLOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (32 figures).
- N° 142. **La Crise britannique au XX^e siècle** (5^e édition), par André SIEGFRIED, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France (2 cartes et 2 graphiques).

- N° 143. **La Photographie** (2^e édition revue et mise à jour), par M. HESSE et Cl. AMÉDÉE-MANNHEIM, anciens Élèves de l'École Polytechnique (80 figures).
- N° 144. **La Littérature comparée** (2^e édition), par Paul VAN TIEGHEM, Professeur au Lycée Louis-le-Grand, chargé de Conférences de Littérature comparée à la Sorbonne.
- N° 145. **Les Vitamines** (3^e édition entièrement refondue), par M^{me} L. RANDOIN, Directeur du Laboratoire de Physiologie de la Nutrition à l'École des Hautes Études et au Centre de Recherches sur l'Alimentation, et H. SIMONNET, Docteur en médecine, Professeur d'hygiène à l'École vétérinaire d'Alfort (4 graphiques, 67 fig., 7 tableaux).
- N° 146. **La Littérature anglaise** (2^e édition revue et mise à jour), par Paul DOTTIN, Doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse.
- N° 147. **L'Auvergne** (2^e édition mise à jour), par Philippe ARBOS, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand (12 cartes et graphiques).
- N° 148. **Introduction à la Mécanique des Fluides**, par Adrien FOCH, Professeur à la Sorbonne (55 figures).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Holleau.)
- N° 149. **Socialismes français : Du « Socialisme utopique » à la « Démocratie industrielle »** (2^e édition), par C. BOUGLÉ, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'École Normale.
- N° 150. **Les Crises allemandes (1919-1931)**, par A. RIVAUD, Correspondant de l'Institut, Professeur à la Sorbonne et à l'École libre des Sciences politiques.
- N° 151. **La France et l'Allemagne depuis dix siècles**, par G. ZELLER, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Strasbourg.
- N° 152. **Géographie des Plantes**, par Henri GAUSSEN, Professeur à l'Université de Toulouse (8 cartes et figures).
- N° 153. **Géographie des Animaux**, par Marcel PRENANT, Professeur à la Sorbonne (4 cartes).
- N° 154. **Mathématiques financières**, par J. DUBOURDIEU, Docteur ès sciences, Actuaire adjoint à la Banque de Paris et des Pays-Bas (9 figures).
- N° 155. **Fleuves et Rivières**, par Maurice PARDE, Professeur à l'École des Ingénieurs hydrauliciens de l'Université de Grenoble (18 graphiques et cartes).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Gay.)
- N° 156. **La Manutention mécanique**, par Marcel LEGRAS, ancien Élève de l'École Polytechnique, Ingénieur-Conseil (1956).

- N° 157. **Les Sociétés italiennes, du XIII^e au XV^e siècle**, par Julien LUCHAIRE, Inspecteur général de l'Instruction publique (5 cartes).
- N° 158. **Les Phénomènes sociaux chez les animaux**, par François PICARD, Professeur à la Sorbonne (9 figures).
- N° 159. **Le Problème moral et les Philosophes (2^e édition)**, par A. CRESSON, Professeur de philosophie au Lycée Louis-le-Grand.
(*Couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Prix Louis Liard.*)
- N° 160. **Les Principes du Droit Civil (2^e édition)**, par Henry SOLUS, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- N° 161. **Les Bases historiques de la Finance moderne**, par Robert BIGO, Prof. à l'École des Hautes Études Sociales.
- N° 162. **Télévision et Transmission des images (2^e édition)**, par René MESNY, Prof. à l'École Sup. d'Électricité (97 figures).
- N° 163. **Machines automatiques, mécaniques et électriques**, par P. MAURER, Ingénieur en chef de la C. P. D. E., Professeur à l'École d'électricité et de mécanique industrielles et à l'École d'électricité Bréguet (42 figures).
- N° 164. **La France méditerranéenne**, par Jules SION, Professeur à l'Université de Montpellier (8 cartes).
(*Couronné par l'Académie des Sciences, Prix Delalande-Guérineau.*)
- N° 165. **La Science française depuis le XVII^e siècle**, par Maurice CAULLERY, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne.
- N° 166. **Acoustique**, par Adrien FOCH, Professeur à la Sorbonne (67 figures).
- N° 167. **Les Régimes électoraux**, par Georges LACHAPPELLE.
- N° 168. **Histoire des Pays Baltiques**, par Jean MEUVRET, Agrégé de l'Université (5 cartes).
(*Médaille décernée par l'Académie des Sciences morales et politiques.*)
- N° 169. **L'Afrique centrale**, par Maurice ROBERT, Professeur à l'Université de Bruxelles (8 cartes et graphiques).
(*Ouvrage couronné par la Société de Géographie, Médaille Grudy.*)
- N° 170. **L'Irlande**, par A. RIVOALLAN, Professeur au Lycée Janson-de-Sailly (2 cartes).
(*Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix d'Académie.*)
- N° 171. **La Pensée allemande, de Luther à Nietzsche (2^e édition)**, par Jean-Édouard SPENLÉ, Recteur de l'Académie de Dijon.
(*Couronné par l'Académie française, Prix d'Académie.*)
- N° 172. **Le Monde Egéen avant les Grecs**, par P. WALTZ, Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand (13 fig.).

- N° 173. **Ciments et Mortiers**, par Augustin MACHÉ, Ingénieur E. P. C. I. (51 figures).
- N° 174. **Statistique et Applications**, par Georges DARMOIS, Chargé de Cours à la Sorbonne (32 graphiques).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences. Prix J. de Parville.)
- N° 175. **Génératrices et Moteurs à courant continu**, par Éd. ROTH, Ingénieur en chef à la Société Als-Thom, et J. BARDIN, Ingénieur à la Société Als-Thom (85 figures).
- N° 176. **Parasites et Parasitisme**, par P.-P. GRASSÉ, Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (25 figures).
- N° 177. **Les Céréales : Biologie et Applications**, par R. LEGENDRE, Directeur du Laboratoire de Physiologie comparée à l'École des Hautes-Études (33 figures).
- N° 178. **Les Matières colorantes artificielles**, par G. MARTIN, Directeur à la Société anonyme des Matières colorantes et Produits chimiques de Saint-Denis (7 figures).
(Ouvrage couronné par la Société Industrielle de Rouen.)
- N° 179. **L'Indochine française**, par Ch. ROBEQUAIN, Prof. à la Faculté des Lettres de Paris (12 graphiques et cartes).
- N° 180. **La Littérature Portugaise**, par G. LE GENTIL, Professeur à la Sorbonne.
(Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix Montyon.)
- N° 181. **Les grands Problèmes de la politique des États-Unis**, par Firmin ROZ.
- N° 182. **La Paix économique**, par H. HAUSER, Correspondant de l'Institut, Professeur à la Sorbonne.
- N° 183. **La Tchécoslovaquie, Étude économique**, par André TIBAL, ancien Professeur à l'Université de Prague, Professeur à la Sorbonne.
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques et par la Société de Géographie. Médaille H. Lorin.)
- N° 184. **Extrême-Orient et Pacifique**, par Roger LÉVY, Secrétaire Général du Comité d'Études des Problèmes du Pacifique, Chargé de Cours à l'École nationale de la France d'Outre-mer.
(Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Drouin de Lhuys, et par la Société de Géographie, Médaille Roulet.)
- N° 185. **Phénomènes colloïdaux**, par R. DUBRISAY, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers et à l'École Polytechnique (27 figures).
- N° 186. **La Démence**, par le Docteur R. MALLET, Médecin-Inspecteur des Asiles, Expert près le Tribunal de la Seine.
- N° 187. **Éléments de Sociologie religieuse**, par Roger BASTIDE, Agrégé de Philosophie, Professeur au Lycée de Valence.

- N° 188. **Histoire des Pays-Bas, du XVI^e siècle à nos jours**, par Enno VAN GELDER (*1 carte*).
- N° 189. **Le Champ électromagnétique**, par Marc JOUGUET, Ingénieur Radio-électricien E. S. E. (*20 figures*).
- N° 190. **Mesure des Températures**, par G. RIBAUD, Professeur à la Sorbonne (*83 figures*).
- N° 191. **Chimie générale (2^e édition, mise à jour)**, par A. BOUZAT, Doyen de la Faculté des Sciences de Rennes (*28 figures*).
- N° 192. **Les Races humaines**, par P. LESTER, Sous-Directeur de Laboratoire au Muséum, et Jacques MILLOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (*23 figures*).
- N° 193. **Histoire des États-Unis**, par Edmond FRÉCLIN, Professeur à la Faculté des Lettres de Besançon (*2 cartes*).
(*Couronné par la Soc. de Géographie Commerciale de Paris. Médaille Bourges.*)
- N° 194. **Blanchiment, Teinture et Impression**, par G. MARTIN, Directeur à la Société anonyme des Matières Colorantes et Produits chimiques de Saint-Denis (*15 fig.*).
(*Ouvrage couronné par la Société Industrielle de Rouen.*)
- N° 195. **Histoire de la Littérature Allemande**, par G. BIANQUIS, Prof. à la Faculté des Lettres de l'Univ. de Dijon.
(*Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix d'Académie.*)
- N° 196. **Les Thermidoriens**, par G. LEFEBVRE, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
- N° 197. **Les Finances publiques et les Impôts de la France**, par L. TROTABAS, Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-Marseille (*11 figures*).
- N° 198. **Introduction à la Sociologie (2^e édition)**, par Armand CUVILLIER, Professeur agrégé de Philosophie.
(*Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques.*)
- N° 199. **La Réforme et les Guerres de Religion**, par Joseph CHARTRGU-CHARBONNEL, Agrégée d'Histoire, Docteur ès lettres.
- N° 200. **Biologie mathématique**, par V. A. KOSTITZIN, ancien Professeur à la Faculté des Sciences de Moscou (*16 figures*).
- N° 201. **Le Problème des Nationalités**, par Paul HENRY, Professeur à la Faculté de Lettres de Clermont-Ferrand.
- N° 202. **La Chine : Passé et Présent**, par J. ESCARRA, Chargé de Cours à l'Institut des Hautes Études Chinoises (*1 carte*).

(*Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société de Géographie Commerciale de Paris. Médaille Castonnet des Fosés.*)

- N° 203. **La Vie de la Cellule végétale. Tome III : L'enveloppe de la matière vivante**, par R. COMBES, Professeur à la Sorbonne (*26 figures*).

- N° 204. "1848", par Félix PONTEIL, Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.
- N° 205. La Bretagne, par René MUSSET, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Caen (12 cartes).
(Ouvrage couronné par la Société de Géographie Commerciale de Paris).
- N° 206. Les Géométries, par Lucien GODEAUX, Professeur à l'Université de Liège, Correspondant de l'Académie Royale de Belgique (35 figures).
- N° 207. La Pensée au Moyen âge, par Paul VIGNAUX, Directeur d'études à l'École des Hautes Études.
- N° 208. La Troisième République (4 Sept. 1870-3 Août 1914), par G. BOURGIN, ancien Membre de l'École Française de Rome, Conservateur aux Archives Nationales.
- N° 209. La Civilisation, par Félix SARTIAUX.
(Ouvrage couronné par l'Académie Française, Prix Furtado).
- N° 210. La Préhistoire, par A. VAYSON de PRADENNE, Directeur de l'École des Hautes Études, Professeur à l'École d'Anthropologie (47 figures).
- N° 211. Morphologie sociale, par Maurice HALBWACHS, Professeur à la Sorbonne.
(Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix Fabien).
- N° 212. Arbres et Forêts, par Léon PARDE, ancien Conservateur des Eaux et Forêts, Ancien Directeur des Ecoles forestières et de l'Arboretum National des Barres, et Maurice PARDE, Professeur à la Faculté des Lettres et à l'École des Ingénieurs hydrauliciens de l'Univ. de Grenoble.
- N° 213. La Turquie : Passé et Présent, par Marcel CLERGET, Docteur ès lettres, Ancien Professeur au Lycée Galata-Saray et à l'Université du Caire (7 cartes et 2 plans).
- N° 214. Le Cancer, par G. ROUSSY, Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, Recteur de l'Université de Paris (6 figures).
- N° 215. Le Droit Commercial, par L. JULLIOT de LA MORANDIÈRE, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.
- N° 216. Décharge électrique dans les Gaz, par Marcel LAPORTE, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy (41 figures, 20 tableaux).
- N° 217. Sols et Fondations, par Armand MAYER, Ingénieur en chef des Mines, Membre du Comité technique du Laboratoire d'Étude des Sols et Fondations (94 figures).

- N° 218. **Le Panaméricanisme**, par E. PÉPIN, ancien Jurisconsulte Adjoint au Ministère des Affaires Étrangères, Chargé de Mission aux Conférences panaméricaines (2 cartes).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, prix Joseph du Tell)
- N° 219. **L'Unité allemande (1806-1938)**, par P. BENAERST, Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres (3 cartes).
- N° 220. **La Reproduction chez les Plantes**, par Roger HEIM, Sous-Directeur au Muséum National d'Histoire naturelle. (31 figures).
- N° 221. **La Phénicie et l'Asie Occidentale, des Origines à la Conquête macédonienne**, par Raymond WEILL, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études, Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de Paris (1 carte).
- N° 223. **Principes de Zoologie agricole**, par Paul VAYS-SIÈRE, Ingénieur agronome, Docteur ès sciences, Professeur à l'Institut National d'Agronomie de la France d'Outre-mer (24 figures).
- N° 224. **Les Chaleurs spécifiques**, par Edmond BRUN, Docteur ès sciences, Professeur au Lycée Saint-Louis (49 figures).
- N° 225. **La Psychologie animale**, par Paul GUILLAUME, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris (21 figures).
- N° 227. **Grandeur et Décadence de l'Asie: L'avènement de l'Europe**, par Fernand GRECARD, Ministre plénipotentiaire.

En préparation :

- N° 222. **Radioactivité et Transmutation des Atomes**, par Théodore KAHAN, Docteur ès sciences.
- N° 226. **La Terre et l'Homme en Extrême-Orient**, par Pierre GOUROU, Professeur à l'Université de Bruxelles.
- N° 228. **Slaves et Germains**, par Jacques ANCEL, Professeur à l'Institut des Hautes Études Internationales de l'Université de Paris.
- N° 229. **Combustion et combustibles**, par Paul VEROLA, Ingénieur en chef des Poudres.

Para la mejor claridad de los hechos,
esta página 189 se debe corregir así:

Ligne 13. - Après "napoléonien": "aussi
bien que la Constitution de Bayonne,
Biffer depuis Par la" de la ligne 14, toute
la ligne 15, et "tivité" de la 16.

Page 20. - Après "étranger": "Le texte qui
exprime l'un des principes fut la constitution
de Cadix, dont les principes étaient, ~~aux~~
à peu près, ceux de la révolution française
et nord-américaine" et quitte promulguée en 1812.
suivent les lignes 23 (après américaine)
24, 25 et les mots "le trône" de la 26,
auxquels suivent: "Ainsi le" et la ligne
26 à partir de régime", jusqu'à la
fin de l'aliéna.

On y ajoutera cette phrase: elle
demura pendant une grande partie
du XIX^e siècle, l'expression intégrale
du libéralisme espagnol qui ne trou-
va jamais la réalisation complète de
son programme.

Aussi, à la ligne 2 il faut ajouter
le mot "seulement".
Le commencement de la 3 doit se lire:
"se présentèrent 91" et biffer le reste
ainsi que les lignes 4, 5 et 6 jusqu'à "amé-
ricaines" inclusive.

Biffer aussi la ligne 10 à partir de
"Malgré" et la ligne 11 entière et
le mot "parte" de la 12, substitué par
le mot "mais"

Tournez

Le titre "Le régime constitutionnelle
en Espagne, commence par les
mots; Lorrà a eux mêmes, les pa-
triotas, organisèrent politiquement
le pays sans faire appel à la
famille royale, mais espérant
arracher Ferdinand de sa captivité."

Le titre de la Constitution de Bayonne
finira avec la ligne 17, mot "guerre"
Le reste passe à l'autre titre avec
la rédaction ci-dessus, et le
reste indique ^{pour} la ligne 20 et les
suivantes.